



SUPPLÉMENT

Voyages

THÉ À LONDRES, bière à Liège, vignes du porto, jardins de Sorrente... Partir à toute vitesse, pas très loin, souvent, pour un week-end prolongé.

Notre supplément, et le Mexique de Maximilien pages 24 et 25

EN ILE-DE-FRANCE

aden

Tout le cinéma et une sélection de sorties

ALLEMAGNE
Le poids de l'Irak sur les élections p. 2

SÉCU
Des comptes en convalescence p. 8

HOUELLEBECQ
Le procès pour injure à l'islam p. 10

GADELOUPE
Rentrée scolaire en panne p. 12

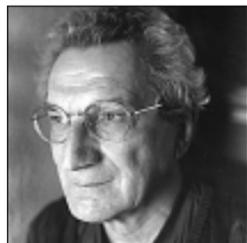
KIOSQUIERS
Plan d'urgence pour les kiosques à journaux parisiens p. 19

FOOTBALL
Lyon et Auxerre, débuts européens médiocres p. 23

International.....	2	Marchés.....	20
Union européenne...	6	Carnet.....	22
France.....	7	Abonnements.....	22
Société.....	9	Aujourd'hui.....	23
Régions.....	12	Météorologie-Jeux.....	27
Horizons.....	13	Culture.....	28
Entreprises.....	16	Immobilier.....	32
Communication.....	19	Radio-Télévision.....	33

PORTRAIT

Toni Negri, en paix



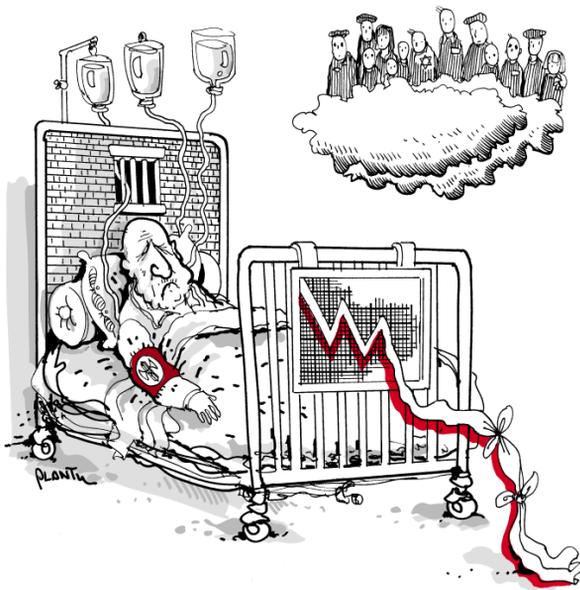
POUR une partie de l'Italie, il incarne le diable terroriste. Ailleurs, il est tenu pour un penseur majeur. Rentré à Rome en 1997, il se dit « pacifié ». Lire page 13

Papon est remis en liberté

La cour d'appel de Paris estime que son état de santé est incompatible avec sa détention

LA COUR D'APPEL de Paris a décidé, mercredi 18 septembre, de remettre en liberté Maurice Papon, 92 ans. Maurice Papon avait été condamné par la cour d'assises de la Gironde, le 2 avril 1998, pour « complicité de crime contre l'humanité », à dix ans de réclusion criminelle pour le rôle qu'il avait joué, pendant l'Occupation allemande, alors qu'il était secrétaire général de la préfecture de la Gironde, dans l'organisation de la déportation de juifs de Bordeaux vers le camp de Drancy, antichambre d'Auschwitz.

La cour d'appel de Paris a ordonné la « suspension » de la peine infligée à Maurice Papon en se fondant sur la loi du 4 mars 2002 selon laquelle une telle décision peut être prise au bénéfice des condamnés atteints d'une pathologie « engageant le pronostic vital » ou dont l'état de santé est « durablement incompatible » avec le maintien en détention. Ces deux conditions étaient remplies, selon les expertises médicales.



La cour d'appel a également considéré que la remise en liberté du condamné, détenu depuis le 22 octobre 1999 à Fresnes puis à la Santé, « n'est pas de nature à troubler l'ordre public », compte tenu de son âge et de son état de santé. Le 4 septembre, le parquet général, dans ses réquisitions, avait livré des conclusions inverses.

Maurice Papon, qui devait sortir de prison mercredi en fin de journée, sera placé sous la surveillance du juge de l'application des peines de Melun. Il devra le tenir informé de « toute modification de son lieu de surveillance », à Gretz-Armainvilliers (Seine-et-Marne) ou de toute hospitalisation.

Le président de la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme, Patrick Gaubert, a déclaré : « C'est une décision navrante. Maurice Papon aurait mérité de rester en prison (...) car il a commis des crimes impardonnables. »

Lire page 7 et notre éditorial page 15

Le conflit avec l'Irak

► Saddam Hussein parvient à diviser le Conseil de sécurité

► Les Etats-Unis et la Russie étalent leurs désaccords sur la proposition irakienne d'un retour des inspecteurs

► George W. Bush : « L'ONU ne doit pas être dupée par les manœuvres de Bagdad »

► Le voyage à Bagdad de trois députés français

Lire pages 3 et 8

Comment Fourtou va sauver Vivendi

LE PDG de Vivendi Universal, Jean-René Fourtou, est parvenu à desserrer l'étau qui menaçait depuis plusieurs mois son groupe d'asphyxie financière. *Le Monde* révèle les grandes lignes du plan de sauvetage de VU. D'abord, il devait signer, mercredi 18 septembre, avec ses banques un accord en vue d'obtenir une ligne de crédit de 3 milliards d'euros - somme intégrant le milliard obtenu en juillet. Ensuite, il multiplie les cessions. Il aurait ainsi trouvé un accord de principe avec Rupert Murdoch pour lui vendre la chaîne italienne Telepiù. Pour ce



qui est de l'autre dossier épineux, celui de Vivendi Universal Publishing, le pôle édition du groupe, le candidat au rachat qui semble avoir la préférence de M. Fourtou est le consortium conduit par PAI (ex-Paribas affaires industrielles), et non le groupe Lagardère. En fait, ce dernier a peut-être fait acte de candidature pour prendre date, dans l'hypothèse d'une revente partielle, ultérieurement. Le total des cessions décidées en quelques semaines avoisine 4,5 milliards d'euros.

Lire page 16

Quand la police chatouille la présidente Bernadette

A L'ELYSÉE, l'affaire fait plutôt sourire. Interrogé par *Le Monde*, le conseiller de l'épouse du président de la République, Bernadette Chirac, ne s'est guère ému des révélations du *Canard enchaîné*, dont il ne conteste cependant pas la trame. Dans son édition du 18 septembre, l'hebdomadaire satirique narre un épisode plutôt cocasse, procès-verbaux à l'appui.

La scène se passe le 10 juillet, dans la rue de l'Elysée qui jouxte le palais présidentiel. Vers 22 h 50, le couple Chirac entend le cri d'une femme, qui lui fait suspecter une agression. Bernadette sort alors dans la rue, et apostrophe un gardien de la paix en faction. En lieu et place d'un sanglant fait divers, elle découvre un simple chahut de potaches. Deux policiers facétieux ont pris à partie une de leurs collègues, qu'ils ont un peu vivement chatouillée. Ce jeu de mains - et de vilains ? - à quelques mètres du palais présidentiel provoque en tout cas l'ire de M^{me} Chirac, qui, selon l'un des fonctionnaires cité par *Le Canard*, promet de signaler l'incident à qui de droit.

Alerté par le cabinet du président de la République, le préfet de police de Paris, Jean-Paul Proust, demande un rapport à l'inspection générale des services (IGS), la « police des polices ». M^{me} Chirac n'est pas entendue, à la différence de tous les fonctionnaires présents sur les

lieux du « crime ». La version définitive du document n'a pas encore été officiellement remise à M. Proust. Celui-ci constate néanmoins que l'affaire, qui « n'est pas une affaire d'Etat », a révélé « un certain laisser-aller dans la tenue des fonctionnaires ». Des sanctions mineures sont prévues, telle la mutation des fautifs dans d'autres services. Il n'est cependant pas question de convoquer le conseil de discipline, seul habilité à décider de la suspension ou de la révocation de policiers.

Le second incident révélé par *Le Canard* a en revanche fait l'objet d'un démenti formel de l'Elysée. Le journal évoquait un courrier électronique insultant adressé aux lendemains du premier tour de l'élection présidentielle par un électeur à Jacques Chirac, et indirectement à son épouse qualifiée de « rombière ». L'auteur de l'insolente lettre a été convoqué au commissariat du 19^e arrondissement et a dû longuement s'expliquer sur ce dérapage verbal. L'épouse du président de la République n'est pour rien dans ce branle-bas policier, indique cependant l'Elysée. Et pour cause : elle ne lit jamais elle-même directement son courrier.

Raphaëlle Bacqué et Pascal Ceaux

Lire aussi la chronique de Pierre Georges, page 34

ANALYSE

L'école néo-impérialiste américaine

ET SI la politique irakienne de l'administration Bush relevait d'une ambition autrement plus large que celle qu'on lui prête habituellement ? Il ne s'agirait pas seulement d'interdire à l'Irak de développer des armes de destruction massive, avec le risque qu'il les remette un jour dans les mains ou au service d'organisations terroristes, genre Al-Qaïda. Ni seulement de les détruire. Ni même d'en finir avec Saddam Hussein, voire de changer le régime irakien. Il s'agit, pour beaucoup d'idéologues de l'entourage présidentiel, d'un objectif bien plus vaste : rebattre les cartes au Moyen-Orient ; substituer à « l'ordre (au désordre) post-ottoman » - disent-ils - une nouvel-

le organisation régionale fondée sur la démocratie et la défense des libertés et des droits de l'homme, telles en tout cas que les entendent les Etats-Unis.

On oublie l'idéologie, le rôle qu'elle joue dans la politique américaine, réputée pragmatique, ce qui n'est pas contradictoire. Dans les motivations américaines pour changer le régime de Bagdad, l'idéologie pourrait bien avoir sa part, au même titre que la volonté d'étouffer dans l'œuf les tentatives de prolifération.

George W. Bush est sous l'influence d'hommes qui, à l'intérieur et à l'extérieur de l'administration, sont animés d'une double conviction : l'Amérique est investie d'une

mission quasi divine de prosélytisme démocratique quand cela sert ses intérêts ; au service de cette mission, l'emploi de la formidable machine de guerre des Etats-Unis est plus que légitime. Les attentats du 11 septembre 2001 et la lutte contre le terrorisme, qui depuis lors tient lieu de politique étrangère américaine, offrent, comme le dit le président Bush lui-même (*Le Monde* du 13 septembre), des « occasions » pour faire avancer dans cette partie du monde la cause de la démocratie libérale.

Alain Frachon et Daniel Vernet

Lire la suite page 15

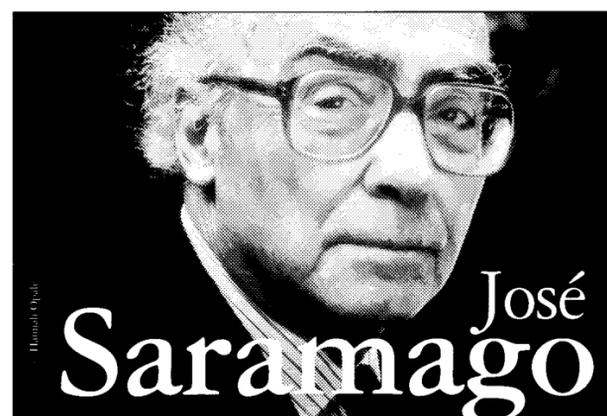
THÉÂTRE

Au Théâtre du Rond-Point, insolence et fantôme de Topor

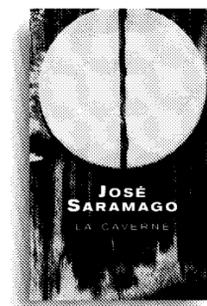


ROLAND SCHIMMELPFENNIG (*Une nuit arabe*), Mohamed Kacimi (*La Confession d'Abraham*) et Olivier Py (*Miss Knife et sa baraque chantante*) sont les premiers auteurs invités par Jean-Michel Ribes (*photo*) au Théâtre du Rond-Point, à Paris. Au *Monde*, le nouveau directeur explique comment il entend promouvoir « la nouveauté dans l'insolence » et raconte pourquoi il a baptisé la troisième salle « Roland-Topor ».

Lire page 28



PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE LA CAVERNE



“ Dans ce conte philosophique moderne, la sagesse mélancolique de Saramago nous montre que seules la rébellion et l'imagination pourraient sauver l'humanité. ”

www.seuil.com

Seuil

INTERNATIONAL

ALLEMAGNE

A quatre jours des élections législatives allemandes du 22 septembre, ni le chancelier Gerhard Schröder ni son concurrent conservateur, Edmund Stoiber, n'ont pu prendre le dessus. Les instituts de **SONDAGES** les crédi-

tent d'un score peu ou prou identique. Dans ce sprint final, la **CRISE IRAKIENNE** a permis à M. Schröder de dynamiser sa campagne. Sa prise de position contre toute intervention militaire envers Bagdad est appré-

ciée par l'opinion et a déstabilisé le candidat de la CDU-CSU. Elle permet également au chancelier de mettre en avant la personnalité de **JOSCHKA FISHER**, l'un des ministres les plus populaires et l'atout principal

des Verts dans cette campagne. La **BAVIÈRE**, fief d'Edmund Stoiber, votera massivement pour le candidat conservateur. Mais cette région est traditionnellement regardée avec méfiance par le reste de l'Allemagne.

Elections allemandes : quatre jours pour arracher la victoire

Gerhard Schröder et Edmund Stoiber sont au coude à coude, séparés d'un demi-point par les instituts de sondages. La prise de position du chancelier sur l'Irak, excluant toute participation à une opération militaire, a relancé sa campagne et fortement déstabilisé son concurrent



LES ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES
DU 22 SEPTEMBRE
EN ALLEMAGNE

BERLIN

de notre correspondant

Autant que la situation économique et le chômage, l'Irak reste au centre des préoccupations des électeurs qui iront voter le 22 septembre en Allemagne. Mardi, le chancelier Schröder a pris à nouveau l'initiative en proposant aux Nations unies de faire accompagner d'experts allemands les inspecteurs en désarmement qui pourraient être envoyés en Irak.

Intervenant après son refus de toute participation allemande à un éventuel conflit, cette proposition est pour M. Schröder une façon de répondre aux critiques de l'opposition qui l'accuse d'avoir isolé l'Allemagne de son allié américain, mais aussi des Européens qui ont pris sur le sujet une position plus nuancée. Mais elle lui donne aussi l'occasion de maintenir le dossier irakien au centre de la campagne électorale, ce qui, jusqu'ici, lui a fort bien réussi.

En formulant le débat en termes simples (pour ou contre une participation de l'Allemagne à l'expédition envisagée par les Etats-Unis), M. Schröder, jouant sur la crainte des Allemands, depuis la seconde guerre mondiale, de se trouver mêlés à un conflit, est parvenu à remonter l'écart qui, dans les sondages, le séparait de son concurrent conservateur.

Les subtilités d'Edmund Stoiber critiquant son adversaire, d'abord sur sa mauvaise approche tactique du dossier, puis sur son absence de solidarité européenne, pour finalement concéder qu'une éventuelle participation allemande était de toute façon exclue, compte tenu des moyens limités de la Bundeswehr, ont illustré comment le candidat chancelier s'est peu à peu laissé ligoter dans la toile tissée par le chancelier en place.

Edmund Stoiber a été incapable de se dépêtrer de ce simple constat : les Allemands, qui ces dernières années ont pourtant accepté d'envoyer des soldats dans les Balkans et de participer à la guerre en Afghanistan, ne sont pas, dans leur grande majorité, prêts à aller aujourd'hui



ERIC FEFERBERG/AP

Joschka Fischer et Gerhard Schröder se serrent la main à l'issue du meeting qu'ils ont tenu ensemble porte de Brandebourg à Berlin, le 15 septembre. Leurs deux partis, Verts et sociaux-démocrates, espèrent maintenir leur coalition au pouvoir.

d'hui au-delà. Toute l'habileté de Gerhard Schröder aura été de le comprendre avant son concurrent. Le candidat conservateur n'a pas apparemment su saisir à temps les sentiments de ses concitoyens, y compris ceux de son propre camp qui, à en croire les sondages,

seraient, comme les autres, opposés à une intervention en Irak.

Lors d'un récent débat budgétaire au Bundestag, qui a tourné à l'affrontement sur l'Irak, Edmund Stoiber avait, avec raison, souligné que personne ne demandait à l'Allemagne de participer à l'expédition. En

répondant non à une question qu'on ne lui posait pas, M. Schröder, poursuivait-il, manœuvrait pour cacher ses échecs économiques. Cet argument, il n'a cessé de le répéter depuis. Peine perdue : le message ne passe pas. Au point que, pris de court, les chrétiens-démocrates ont

tenté de changer de terrain en lançant une offensive sur la sécurité et l'immigration, sujets avec lesquels ils se sentent plus à l'aise.

La manœuvre n'a tenu que quelques heures, quasi sabotée par le retournement inattendu de Saddam Hussein acceptant le retour sans conditions des inspecteurs de l'ONU dans son pays. Les partisans de M. Stoiber ont cru pouvoir triompher : la volte-face du président irakien prouvait a posteriori l'utilité des pressions et des menaces auxquelles le chancelier avait refusé de s'associer.

Mais, une fois encore, M. Schröder a repris l'initiative en téléphonant au secrétaire général des Nations unies pour le féliciter du succès des négociations en cours et se dire soulagé « après les concessions irakiennes ». Dans la foulée, il lui a proposé l'envoi d'experts allemands. Dépité, son adversaire a estimé que M. Schröder, en « refusant de s'associer à la pression internationale contre Saddam Hussein, n'avait en rien contribué à la paix ». Reste à en convaincre les électeurs.

Georges Marion

La campagne des Verts se résume à un slogan : « Joschka ! »

HAMBOURG

de notre envoyé spécial

Sur le fond vert, un seul nom en gros caractères : Joschka. Le logo du parti est lui à peine visible. Dans un discours de plus d'une heure, la tête de liste des Verts vante tout ce que la politique de la coalition sortante doit à une écologie bien comprise, sortie de l'énergie nucléaire, impôt écologique, protection du consommateur...

Costume trois-pièces du diplomate, mais col ouvert pour rappeler le contestataire, Joschka Fischer fait d'abord campagne pour lui-même : « Moi aussi, je suis candidat. Je ne veux pas être chancelier, mais je veux rester ministre des affaires étrangères encore quatre ans », conclut-il pour encourager son millier d'auditeurs à donner aux Verts leur deuxième voix.

Chaque électeur allemand a deux voix, l'une pour élire un candidat dans sa circonscription, l'autre pour voter pour un parti. C'est la seconde qui détermine le nombre de députés : « La deuxième voix est la voix pour Joschka », proclament les affiches.

La rotation des dirigeants, les mandats limités dans le temps, les directions collégiales où pas une tête ne devait dépasser, la stricte égalité hommes-femmes, le refus du vedettariat, tout ce qui faisait l'originalité – et la faiblesse – des Verts au temps des pionniers, est oublié. Le parti a remis son sort

entre les mains de Joschka Fischer. S'il se retrouve au gouvernement après le 22 septembre, ce sera grâce au ministre le plus populaire de l'équipe Schröder, alors qu'il y a quelques mois il n'était même pas sûr de franchir la barre des 5 % nécessaires pour entrer au Bundestag. « Joschka » n'est pas totalement ingrat. C'est comme Vert qu'il veut être élu et aimé, pas seulement pour lui-même. Mais il sait très bien qu'il est indispensable à son parti, et il en profite.

Pour rallier ses supporters, il a créé un site Internet, tout simplement intitulé « Joschka ». Tapez www.joschka.de et vous saurez tout sur le ministre allemand des affaires étrangères. Comment il « agit, lutte, fait le tour de l'Allemagne ». Vous le verrez dans de petits films, vous pourrez lui écrire, lui envoyer des dons pour soutenir la campagne, suivre sa recette de la lotte à la toscane, parfaitement compatible avec son régime amaigrissant.

Vous pourrez encore commander des T-shirts portant son prénom. Des T-shirts verts du plus bel effet, indispensables accessoires pour « courir avec Joschka ». Car pendant la campagne, le jogging continue. Afin de partager l'entraînement quotidien du ministre, au programme des tournées électorales en attendant le prochain marathon, il suffit de s'inscrire et d'avoir du souffle.

Le danger pourrait venir de la gauche des

Verts, du PDS, parti héritier des communistes est-allemands. Joschka Fischer a deux parades. Premièrement, toute voix pour le PDS « est une voix en faveur d'une grande coalition SPD-CDU-CSU », dit-il, parce que la présence du PDS au Bundestag risque de voler à la coalition rouge-verte une éventuelle victoire. Ensuite, l'ancien pacifiste justifie son engagement en faveur de l'intervention

« Je veux rester ministre des affaires étrangères encore quatre ans »

Joschka Fischer

militaire au Kosovo et en Afghanistan. Il rappelle qu'il adhéra au slogan des Verts : « Plus jamais la guerre ! » Mais après le massacre de Srebrenica, il fallait choisir « entre défendre les principes ou sauver des vies humaines », et il a choisi. Il a entraîné un parti Vert divisé, et en majorité hostile, dans les premières opérations militaires allemandes depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Il n'insiste pas sur le refus d'une participation allemande à une guerre contre l'Irak, malgré les applaudissements nourris que ce genre

de déclaration recueille sur toutes les places allemandes. Il souligne au contraire son engagement pour une solution négociée au Proche-Orient qui permette aux Israéliens et aux Palestiniens de vivre côte à côte dans deux Etats démocratiques. Il met en garde contre l'antiaméricanisme, « parce que les Etats-Unis sont indispensables à l'établissement de la paix et de la stabilité au Proche-Orient ».

Regonflé par les derniers sondages qui laissent à penser que la reconduction de la coalition avec les sociaux-démocrates est dans l'ordre du possible, Joschka Fischer a retrouvé son talent polémique, dont font les frais le candidat de l'opposition Edmund Stoiber et plus encore le chef des libéraux Guido Westerwelle. Comme s'il voulait couper court à toute possibilité d'une coalition à trois (sociaux-démocrates, libéraux, Verts) au soir du 22 septembre.

Il a d'ailleurs fait un meeting commun avec Gerhard Schröder, le week-end dernier à Berlin, sur la place de Paris, au pied de la porte de Brandebourg. C'était la première fois dans l'histoire de la République fédérale que deux partis alliés au gouvernement faisaient ainsi campagne ensemble. Comme si l'avenir de Joschka Fischer, ministre des affaires étrangères, était indissolublement lié à la fortune du chancelier sortant.

Daniel Vernet

Nouvelle polémique autour des libéraux

L'ancien ministre Jürgen Möllemann, actuel numéro deux du Parti libéral allemand (FDP), a relancé à une semaine des élections ses attaques contre le premier ministre israélien Ariel Sharon et le vice-président du Conseil central des juifs en Allemagne, Michel Friedmann, qu'il accuse de défendre « l'action du gouvernement de Sharon ».

Le FDP est au coude à coude avec les Verts pour servir de parti charnière dans une future coalition gouvernementale. Ces attaques, formulées dans un tract électoral, ont suscité une vive réplique du président du Conseil des juifs, Paul Spiegel, qui a accusé M. Möllemann de vouloir flatter l'électorat d'extrême droite. Le dirigeant libéral avait déjà été au centre d'une polémique au printemps pour avoir défendu l'adhésion au Parti libéral d'un transfuge des Verts, d'origine syrienne, qui avait violemment attaqué Israël.

L'avocat Michel Friedmann, brillant polémiste à l'affût des moindres dérives antisémites et nationalistes en Allemagne, est la bête noire des milieux les plus conservateurs. – (AFP, AP.)

A Landsberg, fief de la CSU bavaroise, on vit à l'unisson des Stoiber

Dans la Bavière profonde, catholique et traditionnelle, le chancelier Schröder est perçu comme le candidat d'un Nord arrogant et hostile

LANDSBERG

de notre envoyé spécial

Si toute l'Allemagne vivait au rythme de Landsberg, Edmund Stoiber serait élu chancelier à 60 %

REPORTAGE

Réunis autour d'une table de la brasserie, les militants n'osent pas croire à une défaite

des suffrages. Car Landsberg est un fief de l'Union chrétienne sociale (CSU), petite sœur bavaroise de l'Union démocrate chrétienne (CDU) qui, elle, tient boutique dans le reste de l'Allemagne.

Dans ce fief de la CSU, en Bavière, à quelque 50 kilomètres de Munich où règne son ministre-président Edmund Stoiber, il est impensable que son candidat fasse moins que 60 %. Un chiffre évident que tous les notables de la ville répètent. « Ici la CSU fera 60 % », assure Dieter Mitulla, rédacteur en chef du *Landsberger Tagblatt*, le journal local ; « 60 %, pas moins », renchérit Martin Zeiser, conseiller

municipal et président de l'Union indépendante des citoyens, groupe dissident qui, il y a bien longtemps, rompit avec la CSU pour une sombre histoire d'implantation industrielle. Le devoir d'opposition commande au candidat socialiste, Albert Thurner, de ne donner d'autre chiffre que celui de ses espérances, « autour de 30 % », ce qui, score des autres partis déduit, donne encore quelque 60 % au candidat de la CSU.

Les Bavaoïses sont ainsi : ils aiment la CSU et votent pour elle depuis des décennies. A Landsberg, comme dans toute la Bavière, la CSU et son président Edmund Stoiber sont partout. Il y a le parti proprement dit, les Jeunesses du parti, l'Union des femmes du parti, et les multiples associations locales qui lui sont plus ou moins étroitement liées.

Il y a aussi les panneaux qui affichent le portrait d'Edmund Stoiber ou celui du couple qu'il forme avec son épouse Karin accompagnée de cette simple légende : « les Stoiber ». Cette affiche-là, on ne la voit qu'en Bavière : un homme et une femme inondés de soleil, souriant, qui reflètent le bonheur tranquille et les valeurs de fidélité du couple chrétien modèle, antithèse suggérée de

celui que forment le chancelier Schröder et sa quatrième épouse.

Étalés sur les murs de ce Nord vécu comme arrogant et hostile, « les Stoiber » feraient sourire. Mais en Bavière, on est en phase. « C'est vrai que Schröder séduit plus que Stoiber, reconnaît Dieter Mitulla. Mais Stoiber est un travailleur qui a des difficultés à parler avec les gens. Ceux d'ici comprennent qu'il est autre chose que le bureaucrate qu'on présente parfois ; ils le vivent comme un homme dynamique qui peut faire sauter le pays dans la modernité. Ils pensent qu'il apportera à l'Allemagne ce qu'il a apporté à la Bavière en en faisant le Land le plus riche du pays. »

UN PARTI « ATTRAPE-TOUT »

Ce ne sont pas les militants qui diront autre chose. Attablés autour d'une solide table de bois de la principale brasserie de la ville, ils militent comme l'on communie : avec ferveur.

La CSU se veut un parti « attrape-tout », une formation qui représente les intérêts de tous les Bavarois, sans distinction sociale ni culturelle, mais dont le centre de gravité est nettement situé dans ces couches moyennes que le candidat chancelier Stoiber pare de toutes

les vertus. Cet après-midi-là, la réunion en est un bel échantillon : une assistante en radiologie, présidente locale du parti, un élu local, un petit patron mécanicien qui a du bagout, une enseignante d'allemand économiste de ses mots, un retraité, une employée de bureau et deux étudiants commentent la situation de leur champion dans la course à la chancellerie.

On a beau être militant, on n'en est pas pour autant entièrement aveugle. « Le deuxième duel télévisé [qui a opposé, le 8 septembre, Gerhard Schröder à Edmund Stoiber] nous a fait du tort », convient l'un. « Schröder est plus habile que Stoiber, rebondit l'autre. Sur l'affaire irakienne, il a caressé les gens dans les sens du poil. On a vu tout de suite que cela nous coûtait des points. » Si, par malheur, Gerhard Schröder devait gagner, le gouvernement ne tiendrait pas plus de dix-huit mois et l'Allemagne, ils en sont sûrs, serait emportée par la catastrophe.

C'est cette peur qui constitue le nœud de leur engagement. La société change, devient complexe et contradictoire, difficile à déchiffrer, et eux, les classes moyennes, sont bridés dans leurs initiatives par une bureaucratie tentaculaire.

« La situation est catastrophique » dit l'un ; « Le fisc nous presse », dit l'autre ; « les chômeurs qui veulent travailler sont incités à ne pas le faire par des aides trop généreuses », ajoute un troisième.

Depuis 1998, date à laquelle Gerhard Schröder a remplacé Helmut Kohl, la situation de ceux de Landsberg est loin de s'être détériorée, comme en témoigne l'aspect cosmique de la ville. Mais les peurs des militants de la CSU se sont épaissies

et leurs incompréhensions sont devenues plus fortes.

« On ne comprend pas l'avenir, résume l'un d'eux. La force de Schröder est qu'il sent ce que les gens veulent entendre. » Avant même une éventuelle et improbable défaite, Edmund Stoiber, victime de son authenticité maladroite, est pardonné. Perdre contre un politicien ficelle, c'est déjà gagner.

G. M.

LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE.

Lance un appel à candidatures pour la mise en place de sessions de formation continue concernant les architectes pour l'année 2003.

Le cahier des charges précisant les thèmes retenus à la procédure est disponible auprès de la Direction de l'architecture et du patrimoine. Sous direction des métiers et de la promotion de l'architecture et du patrimoine - 8, rue Vivienne 75002 Paris.

Contact : Jean-Pierre COURTIAU
Chargé de la mission de la formation continue des architectes.
Tél. 01 40 15 32 84 - Fax 01 40 15 32 66.

Date limite de réception des offres : le 14/10/2002.

Le revirement de l'Irak divise le Conseil de sécurité de l'ONU

Une réunion, le 17 septembre, n'a même pas permis de fixer un calendrier

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Le Conseil de sécurité des Nations unies n'a pas réussi, mardi 17 septembre, à surmonter ses divisions, traditionnelles dès qu'il s'agit de l'Irak. Ses quinze membres se sont séparés sans parvenir à élaborer une réponse à la lettre irakienne de la veille, et sans même pouvoir se mettre d'accord sur une date pour poursuivre la discussion. Dans les déclarations ministérielles, le même clivage est apparu entre ceux – Russie, France, Chine, pays arabes – qui estiment qu'il n'est pas nécessaire de redéfinir la mission des inspecteurs et ceux – Etats-Unis, Grande-Bretagne – qui pressent l'ONU d'adopter une nouvelle résolution rendant plus strict le régime d'inspection.

Parallèlement, dans un processus qui s'est développé de manière quasi autonome, à l'initiative de l'ONU et de pays considérant qu'il faut prendre Bagdad « au mot », selon l'expression du ministre français Dominique de Villepin, les négociations ont commencé avec les Irakiens pour organiser les modalités pratiques du retour des inspecteurs à Bagdad.

Dès la fin de la matinée, le chef des inspecteurs en désarmement Hans Blix a téléphoné à l'ambassadeur irakien. Dans l'après-midi, une délégation s'est présentée au siège de l'Unmovic, commission de désarmement qui attend depuis trois ans de pouvoir retourner vérifier l'état des armements non conventionnels de l'Irak. Le ministre irakien des affaires étrangères, Najî Sabri, qui la conduisait, était accompagné du négociateur Saïd Hassan et du major général Hosan Amin, ancien chef du directeur irakien du monitoring, l'organisme irakien qui était chargé de s'occuper des inspecteurs.

M. Blix et les Irakiens sont convenus de se retrouver « dans la semaine du 30 septembre » à Vienne, où

Les quinze membres du Conseil

Outre les 5 membres permanents, qui ont un droit de veto (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Russie, Chine), le Conseil de sécurité de l'ONU compte 10 membres non permanents, élus par l'assemblée générale pour une période de deux ans. Le renouvellement se fait chaque année par tiers. Font partie du Conseil jusqu'au 31 décembre 2002 la Colombie, l'Irlande, l'île Maurice, la Norvège, Singapour ; en font partie jusqu'au 31 décembre 2003 le Mexique, la Bulgarie, le Cameroun, la Guinée, la Syrie. Deux pays de l'Union européenne, l'Allemagne et l'Espagne, seront parmi les nouveaux entrants en janvier 2003.

Pour être adoptées, les décisions doivent recueillir au moins 9 voix sur 15 et aucun vote contre des membres permanents.

TROIS QUESTIONS À... JOHN PIKE

1 Vous êtes spécialiste des questions stratégiques et de désarmement, et vous dirigez un think tank (globalsecurity.org) qui pèse le pour et le contre d'une attaque contre Saddam Hussein. Quelle est votre réaction à l'offre irakienne de laisser revenir « sans condition » les inspecteurs du désarmement ?

Il reste encore à voir quelles sont les conditions qui sont attachées à cette offre « inconditionnelle » d'accepter les inspecteurs. J'ai toujours pensé qu'à un certain moment l'Irak laisserait revenir les inspecteurs, afin de gagner du temps et de renforcer le camp de ceux qui s'opposent à une action militaire américaine. Je suis un peu surpris qu'ils aient attendu si longtemps, mais il est clair que, s'ils n'avaient pas accepté la résolution de l'ONU existante, ils auraient eu à faire face dans quelques semaines à une résolution beaucoup plus stricte.

2 Quelle crédibilité peut-on accorder aux inspecteurs ?

Je pense que cette décision des Irakiens de les inviter à revenir a certainement pour but de gagner du temps jusqu'au printemps pro-

ils s'étaient déjà rencontrés début juillet (les négociations avaient échoué sur l'exigence de Bagdad d'obtenir un « règlement global » en échange du retour des inspecteurs). Les Irakiens devront venir avec la liste de leurs travaux en retard : depuis décembre 1998, ils

George Bush : « L'ONU ne doit pas être dupée »

Le Conseil de sécurité de l'ONU « ne doit pas être dupé » par l'acceptation par l'Irak du retour des inspecteurs en désarmement de l'ONU, a déclaré, mardi 17 septembre, le président George W. Bush, lors d'un déplacement à Nashville. « Le Conseil de sécurité des Nations unies doit agir d'une manière qui oblige ce régime à rendre des comptes », a ajouté le chef de la Maison Blanche, en réclamant le vote d'une nouvelle résolution. « Les Etats-Unis restent fermement convaincus que nous ne devons pas permettre et que nous ne permettrons pas aux pires dirigeants de ce monde de faire chanter ou de menacer les Etats-Unis ainsi que nos amis et alliés avec les pires armes du monde », a-t-il fait remarquer.

Ari Fleischer, porte-parole de la Maison Blanche, a estimé pour sa part que « ce n'est pas le moment de relâcher la pression sur l'Irak, car cela donnerait à Saddam Hussein une nouvelle marge de manœuvre ». – (AFP)

n'ont pas fourni l'état de leurs armements alors qu'ils devaient le faire tous les six mois.

Le ministre irakien s'est déclaré satisfait et il a espéré que les inspections allaient reprendre « tranquillement », sans « pressions ni complications ». Il devrait lire un message de Saddam Hussein dans le discours qu'il doit délivrer jeudi devant l'assemblée générale.

L'AVIS DE M. BLIX

Dans l'absolu, M. Blix pourrait se passer du feu vert de qui que ce soit. Son mandat repose sur la résolution 1284 (du 17 décembre 1999) qui a créé l'Unmovic avec pour mission de découvrir et détruire les armements de destruction massive. Dans la pratique, il ne se voit pas commander les masques à gaz et les caméras alors que le Conseil de sécurité est encore en train de soulever le message du régime irakien.

Mardi, le Conseil était réuni pour un débat sur le Burundi. L'Irak étant venu sur la table, le Conseil s'est réuni dans une salle à part pour essayer de trouver une date pour poursuivre la discussion. La France a suggéré de demander à M. Blix son avis sur la lettre.

Oui, a-t-on dit, mais quand ? La semaine dernière, quand il était question de passer une résolution « musclée » dans la foulée du discours de M. Bush, les Américains et les Britanniques étaient les plus pressés. Cette fois, alors qu'il s'agit du retour des inspecteurs, ils affichent une certaine patience. Lundi prochain, ont-ils dit, leur convenait très bien.

« Le Conseil ne doit pas se laisser bousculer par la pression médiatique », a justifié le représentant américain. « Il n'est pas sûr que M. Blix ait quelque chose de nouveau à nous dire. Nous l'avons entendu il y a dix jours », a dit son homologue anglais. « D'accord pour ne pas se précipiter. Mais là, il n'est question que de s'informer », a ironisé l'ambassadeur russe.

Prendre ou ne pas prendre l'avis

de M. Blix est ainsi devenu d'une importance stratégique. Huit pays, dont la Russie, la France, la Chine, l'Irlande, le Mexique, se sont déclarés pour. La Colombie s'est rangée derrière les Etats-Unis. La date n'ayant pas pu être déterminée, quelqu'un a proposé de consulter

M. Blix sur sa propre audition. La France, elle, a demandé à la présidence bulgare d'informer le chef des inspecteurs que la majorité du Conseil souhaitait son avis, dès mercredi...

C. Ls

Colin Powell et Igor Ivanov officialisent leurs désaccords

L'Américain exige une « nouvelle résolution avec des conditions drastiques », le Russe évoque un délai de « six mois »

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Le moment fort de la journée de mardi aux Nations unies a été l'échange de vues opposées qu'ont eu l'Américain Colin Powell et le Russe Igor Ivanov sur les suites à donner au revirement de Bagdad sur les inspecteurs de l'ONU. Il a eu lieu devant plusieurs dizaines de journalistes, lors de la conférence de presse solennelle marquant la fin de la réunion du Quartet (Etats-Unis, Russie, Europe, ONU) sur le conflit israélo-palestinien.

Kofi Annan avait la parole. Compte tenu des épisodes précédents entre l'Irak et les inspecteurs, disait-il, certains Etats estiment qu'il ne faut pas retourner au « business as usual ». Il faudrait à la place « des mesures pour garantir que les inspecteurs pourront faire leur travail sans entrave et avec la pleine coopération de l'Irak ».

Colin Powell l'a interrompu : « La seule manière de s'assurer véritablement que ce n'est pas "business as usual", que ce n'est pas une répétition du passé, c'est de le mettre sous la forme d'une

nouvelle résolution de l'ONU, me semble-t-il. »

« On ne peut pas prendre une lettre d'une page un quart, signée du ministre des affaires étrangères, pour la fin de l'affaire, a-t-il lâché. Nous sommes déjà passés par là. Il faut une nouvelle résolution avec des conditions drastiques. N'importe où, n'importe qui, n'importe



« On ne peut pas prendre une lettre d'une page un quart (...) pour la fin de l'affaire »

COLIN POWELL

quand. La position des Etats-Unis, c'est celle-là : le Conseil de sécurité doit se prononcer de nouveau. »

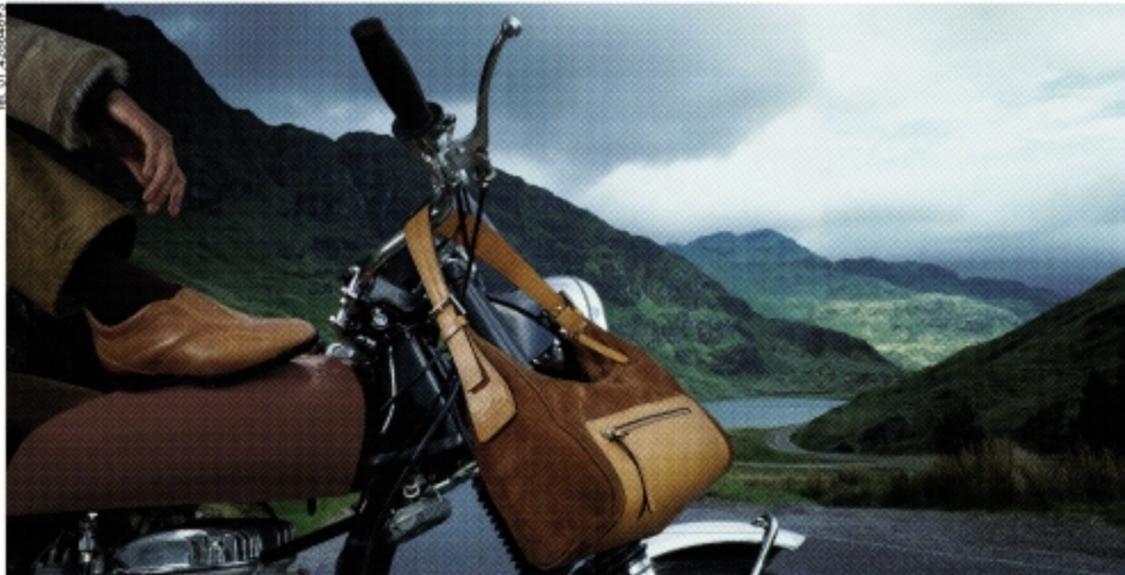
Le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, a été tout aussi net. D'entrée, il a reconnu qu'il y avait « différentes opinions » sur le point de savoir « si on peut ou non faire confiance à Bagdad ». C'est pourquoi, a-t-il dit, il faut « se concentrer uniquement sur les faits ». Et pour établir les faits, « il faut un retour rapide des inspecteurs ».

« De notre point de vue, une résolution spéciale n'est pas nécessaire. Toutes les résolutions nécessaires sont déjà là, a-t-il dit. Les inspecteurs doivent se rendre à Bagdad, maintenant, et nous aurons à juger s'ils peuvent ou non faire leur travail... Dans six mois, ils feront rapport au Conseil de sécurité, et, s'ils disent qu'ils ne peuvent pas travailler, le Conseil devra considérer les mesures à prendre. »

Colin Powell a aussitôt tranché : « Les choses devraient être discutées maintenant, et non ultérieurement. Il serait tout à fait du ressort du Conseil de sécurité de considérer les circonstances dans lesquelles les inspecteurs pourraient retourner en Irak ; ce qu'ils doivent être libres d'y effectuer ; les instructions supplémentaires qu'il pourrait être utile de leur donner et les conséquences d'une inaction ou d'un manquement de la part de l'Irak. »

Général Kofi Annan a repris la parole. « L'expérience m'a appris que le Conseil de sécurité parvient à de meilleurs résultats quand ses membres travaillent à l'unisson », a-t-il dit.

C. Ls



HOGAN



Propos recueillis par
Corine Lesnes

Le mur de Jérusalem, nouvelle frontière de béton, paralyse la vie des Palestiniens

« Une punition collective insupportable »

AZZARIYÉ

de notre envoyée spéciale

L'un après l'autre, les cinq gamins, âgés de 2 à 5 ans sont passés de bras en bras. Puis les mères

REPORTAGE

« J'étais dans mon magasin et les soldats sont venus me dire que je n'avais rien à faire ici »

suivent ; deux d'entre elles portaient un nouveau-né sur l'épaule. Après avoir escaladé quelques parapets et mureaux de bois pour enjamber le mur, la petite bande s'est frayé un chemin à travers les barbelés et les débris, juste au pied de la guérite israélienne, exceptionnellement vide. Posée là depuis deux mois par l'armée israélienne, cette « frontière », aussi appelée « enveloppe de Jérusalem » n'est pas tout à fait étanche mais elle empoisonne la vie de plusieurs milliers de Palestiniens.

Le mur, des blocs de béton jetés en plein milieu de l'axe routier qui reliait en quelques minutes la partie orientale de Jérusalem - annexée par Israël - aux villes palestiniennes enchevêtrées de Ras al-Amoud, Azzariyé et d'Abou Dis, prêterait presque à sourire s'il n'était le symbole de l'enfermement promis par le gouvernement israélien aux habitants de Cisjordanie, afin de protéger Israël des attaques-suicides. De 2 mètres de haut sur la rue principale, les blocs de béton tombent à 60 centimètres dans la rue adjacente, laissant aux commerçants palestiniens situés de part et d'autre de cette clôture le loisir de se voir et de se parler. Profitant d'un moment d'inattention des trois jeunes soldats israéliens revenus à leur poste, certains osent même l'enjamber. Seules les voitures demeurent bloquées de part et d'autre du mur. Pour se rendre à Jérusalem, où beaucoup travaillent, les habitants d'Azzariyé et d'Abou Dis doivent désormais emprunter la « route des colons », initialement construite pour desservir les colonies des environs.

Cette nouvelle entrave à la circulation des Palestiniens constitue l'un des tronçons les plus visibles du projet annoncé au printemps par le ministre de la défense israélien, Benjamin Ben Eliezer, après une série d'attentats meurtriers : l'érection d'une clôture censée isoler Jérusalem de ses banlieues palestiniennes. D'autres amorces de murs sont en construction, notamment aux environs de Bethléem.

Sur place « c'est un désastre », se plaint Abou Rameileh, un vendeur de fruits et légumes installé dans la rue divisée. Il tient boutique côté Ras al-Amoud, quartier qu'Israël considère désormais comme faisant partie du « grand Jérusalem ». Mais pour son malheur, il habite de l'autre côté de la route, à Azzariyé en Cisjordanie. « Un matin j'étais

dans mon magasin et les soldats sont venus me dire que je n'avais rien à faire en Israël puisque j'étais résident de Cisjordanie. C'est n'importe quoi ! »

LE CAUCHEMAR DES ÉTUDIANTS

Venant mourir au pied d'une mosquée accolée à l'une des antennes de l'université Al-Qods, le mur s'annonce comme une calamité pour les 6 000 étudiants. L'entrée du campus se situe côté « israélien », ce qui signifie que seuls les résidents de Jérusalem sont censés y avoir accès facilement. « Pour les jeunes de Cisjordanie, deux tiers de nos effectifs, il sera impossible de suivre les cours tous les jours », témoigne Ibrahim Kayali, le responsable des inscriptions. « En outre, les règles des soldats changent en permanence. Parfois ils restent à l'autre bout du mur, parfois, ils se postent aux grilles de l'université et contrôlent tout le monde. La semaine dernière, ils ont fermé la mosquée car les gens passaient par là pour traverser ». « Plusieurs centaines de nos

Attentat dans une école palestinienne

Une explosion de forte puissance s'est produite, mardi 17 septembre, dans une école élémentaire mixte de la localité de Kfar Zif, près d'Hébron. Cinq élèves ont été légèrement blessés. La bombe avait été placée dans les toilettes. Elle aurait pu provoquer un carnage si les enfants s'étaient trouvés dans le bâtiment et non dans la cour au moment de la déflagration. Un second engin a été trouvé et détruit par des artificiers israéliens avant qu'il n'explode.

Selon les médias israéliens, la première bombe avait une charge de 10 kg, et le type d'explosif utilisé ainsi que le mode de fabrication de l'engin indiquent qu'il s'agit d'un attentat d'extrémistes juifs. Le 30 avril, la police israélienne avait arrêté deux extrémistes juifs de droite alors qu'ils s'approprièrent à commettre un attentat anti-palestinien à la bombe, devant une école, à Jérusalem-est. Quelques semaines plus tard, elle interpellait un activiste du Kach, mouvement extrémiste raciste anti-arabe dans cette enquête. — (AFP.)

étudiants ont été arrêtés, chez eux ou aux check-points », affirme encore M. Kayali pour qui « cette punition collective est insupportable ».

Issam, étudiant en sport de Jénine, a mis la veille cinq heures pour venir s'inscrire. Il est passé par la montagne, en évitant les check-points car ces dix derniers jours, la ville était sous couvre-feu. Pour cette année universitaire, il a loué une chambre à Abou Dis. Tous s'attendent à une réalisation plus finie du mur dans les prochaines semaines avec l'installation de détecteurs électroniques, comme l'a promis le gouvernement israélien.

Stéphanie Le Bars

Le Japon et la Corée du Nord vont négocier une normalisation de leurs relations

Pyongyang s'est excusé pour l'enlèvement de jeunes Japonais disparus depuis plus de vingt ans, Tokyo a fait part de ses remords pour l'occupation de la péninsule de 1910 à 1945

TOKYO

de notre correspondant

A l'issue de leur sommet historique à Pyongyang le 17 septembre, le premier ministre japonais, Junichiro Koizumi, et le dirigeant nord-coréen Kim Jong-il ont signé un accord en vue de la reprise des pourparlers sur la normalisation des relations entre les deux pays. Les négociations, enlisées depuis dix ans, devaient commencer dès le mois d'octobre. Ce rapprochement nippon-nord-coréen, qui aura des implications géopolitiques dépassant les simples relations bilatérales dans une Asie du Nord-Est où la péninsule coréenne est le principal foyer de tension, ouvre en particulier la voie à une reprise du dialogue entre Washington et un pays inclus par l'administration Bush dans l'« Axe du Mal ».

Le dégel entre la Corée du Nord et le Japon a été rendu possible par les engagements de Pyongyang en matière de sécurité : respect des accords de 1994 sur la suspension de son programme nucléaire en échange de la fourniture de deux centrales à eau légère et extension « indéfinie » du moratoire sur les tests des missiles balistiques au-delà de 2003. Mais il l'a surtout été en raison de l'admission par Kim Jong-il de la responsabilité de son régime dans l'enlèvement de onze jeunes Japonais disparus mystérieusement à la fin des années 1970 et au début de la décennie suivante dont quatre, a-t-il précisé, ont survécu.

De son côté, le Japon a présenté par écrit les excuses et les remords de son pays pour l'occupation de la péninsule coréenne (1910-1945). Une repentance réciproque qui, dans le cas de la Corée du Nord, jet-

te une lumière crue sur les méthodes d'un régime sur lequel il n'y avait pas certes lieu de se faire d'illusion ; mais la volte-face après deux décennies de déni de ces enlèvements indique peut-être, par son caractère inhabituel pour un tel régime, une volonté réelle de changement.

« PATRIOTISME PASSIONNÉ »

La lumière sur le sort des disparus de Pyongyang, dont depuis

Ouverture de la zone démilitarisée à Dorasan

Vestige de la guerre froide, la zone démilitarisée séparant les deux Corées depuis 1953 a été rouverte symboliquement, mercredi 18 septembre à Dorasan (Corée du sud), pour permettre le prochain établissement de transports routiers et ferroviaires entre ces pays. Lors d'une cérémonie, des soldats sud-coréens ont ouvert un portail d'accès à la zone démilitarisée qui fait fonction de frontière entre le nord communiste et le sud capitaliste, coupant en deux la péninsule coréenne depuis la fin de la guerre de Corée en 1953. Selon Séoul, une cérémonie similaire a eu lieu de l'autre côté de cette zone couverte de champs de mines, que des militaires des deux pays commencent à déminer à partir de jeudi.

Cette réouverture de la ligne établie par les belligérants qui s'étaient affrontés le long du 38^e parallèle avait été décidée par les négociateurs des deux Corées. Un accord de coopération frontalière a été signé par leurs ministres de la défense, puis échangé mardi 17 septembre par des responsables des deux armées. — (AFP, Reuters.)

1998 les autorités japonaises avaient fini par admettre le probable enlèvement par des agents nord-coréens, était la condition préalable mise par Tokyo à la normalisation des relations entre les deux pays. Les révélations sur le sort des onze disparus, de la bouche d'un Kim Jong-il admettant qu'ils avaient bel et bien été enlevés par les sbires du régime, ont profondément choqué l'opinion japonaise. C'est le sort des kidnappés qui fait les gros titres des journaux nippons, alors que les résultats politi-

ques de la visite de M. Koizumi à Pyongyang viennent en seconde place.

Au chagrin des parents des victimes se mêlait une colère contre Pyongyang mais aussi contre l'Etat japonais qui est longtemps resté passif et impuissant devant ces enlèvements. Le ministère des affaires étrangères est en outre critiqué pour avoir entretenu l'espoir des familles jusqu'au départ du premier ministre à Pyongyang, alors

blie par Tokyo soit appelée à s'allonger et pourrait atteindre la cinquantaine. Pyongyang a ainsi révélé le décès de deux jeunes Japonais disparus qui ne figuraient pas sur cette liste.

Kim Jong-il a présenté ses « profondes excuses » pour les « agissements excessifs » d'agents d'une « unité spéciale » aveuglés par « un patriotisme passionné ». Lui-même, à l'époque, était secrétaire du comité central. Il s'est aussi excusé pour les intrusions répétées des bateaux espions dans les eaux territoriales nippones dont l'un, coulé en décembre par la marine japonaise, a été renfloué et est actuellement en cours d'identification. Commandant suprême des armées, Kim Jong-il a mis ces intrusions sur le compte de militaires agissant de leur propre initiative et il a promis que de tels incidents ne se reproduiraient plus.

La déclaration commune de reprise des négociations sur la normalisation prévoit que les détails de l'aide japonaise à Pyongyang à titre de réparation de guerre seront fixés ultérieurement. Elles pourraient s'élever à plus de 10 milliards de dollars et devraient amorcer le redémarrage d'une économie moribonde.

Considérée comme le « coup de poker » d'un premier ministre en perte de vitesse et en quête d'un succès diplomatique, la visite de M. Koizumi à Pyongyang a tourné à l'avantage immédiat de celui-ci. Mais les révélations sur les disparus risquent de monter l'opinion contre la Corée du Nord et la presse japonaise exhorte le gouvernement à la prudence dans les futures négociations avec Pyongyang.

Philippe Pons

Au Kenya, l'uranium de Mobutu, vrai ou faux, est en vente libre

NAIROBI

de notre correspondant

Menace de prolifération nucléaire, supercherie colossale ou escroquerie à haut risque ? Dans le plus grand secret, des commerçants originaires de la République démocratique du Congo (RDC) tentent d'écouler au Kenya de l'uranium conditionné dans des « casques », des petits containers protecteurs en plomb qui abritent chacun un kilo de matière.

Les vendeurs affirment disposer de « vingt kilos au total, cachés en brousse au Congo », dont quelques échantillons ont été acheminés clandestinement à Nairobi. Le prix de vente a été fixé à 25 000 dollars le gramme. « Nous sommes assis sur une fortune de 500 millions de dollars », dit l'un des trafiquants.

Pour preuve de ses dires, l'homme - appelé le Albert - exhibe l'un de ces « casques » : un parallélépipède de plomb peint en rouge enveloppé dans des sacs de supermarché. Le sigle jaune vif désignant les matières radioactives y figure de manière visible. Des inscriptions, en allemand, indiquent le contenu théo-

rique : uranium 238. Le tout est hermétiquement clos. Albert explique précipitamment : « Il nous faut le vendre au plus vite. Peut-être qu'il y a des radiations. Celui qui cache le casque sous son lit a peur d'être brûlé. »

De simples amateurs - parmi lesquels un pasteur - ont-ils une chance de céder une telle cargaison ? Jusqu'à présent, le commerce des « casques » du Congo, vrais ou faux, a fait plus de victimes que de millionnaires en dollars. En janvier 2001, un intermédiaire congolais qui essayait d'écouler en France des lots d'uranium naturel au prix de l'uranium enrichi a été assassiné à Lyon.

« GENS DOUTEUX »

La marchandise, cette fois, a-t-elle plus de valeur ? Faute de laboratoires sur place, il est impossible d'établir avec certitude si les vendeurs sont en possession d'uranium enrichi, de simples déchets radioactifs ou de minerai sans valeur. La provenance des casques, par ailleurs, confine au mythe : ils auraient été stockés, à toutes fins utiles, par Mobutu Sese Seko, alors maréchal-président du Zaïre, puis

dérobés par les soldats rebelles qui l'ont chassé du pouvoir en 1997.

Le premier client identifié fut, naturellement, les Etats-Unis. « Nous préférons vendre au "monde libre" plutôt qu'à des pays arabes, à l'Irak ou à Al-Qaïda », résume l'un des vendeurs. Mais les négociations traînent depuis des mois : « Un spécialiste est venu de Washington pour examiner le casque. Mais ils ne proposent que 3 000 dollars par gramme, c'est dérisoire, et les discussions n'avancent pas. Bientôt, je ne pourrai plus répondre de rien. La matière va finir par intéresser des gens douteux. »

Des diplomates du Moyen-Orient ont également demandé à « examiner un échantillon ». Ils auraient offert d'ores et déjà une somme convenable. Le marché se fera-t-il ? Une équipe concurrente, composée d'un ancien gouverneur de province kenyan et d'un intermédiaire ougandais, s'est fait arrêter à Nairobi, lundi 16 septembre. Ils essayaient, eux aussi, de céder un petit casque de 200 grammes « d'uranium de Mobutu ».

Jean-Philippe Rémy

Le Chili se veut une exception dans une Amérique latine en crise

LE CHILI va moins bien que par le passé, mais tellement mieux que ses voisins latino-américains, qu'il confirme son caractère d'exception dans un continent traumatisé depuis près d'un an par la crise argentine et par les incertitudes qui pèsent sur le géant du sud, le Brésil. Mais le Chili ne cache pas son inquiétude et veut anticiper une éventuelle aggravation de la situation économique mondiale et sur le continent américain. C'est le sens que donne à son voyage en Europe le ministre chilien de l'économie et des finances, Nicolas Eyzaguirre, qui a quitté Paris mardi 17 septembre, après une visite de deux jours.

« Je veux expliquer à mes interlocuteurs français et européens que notre pays est une formidable porte d'entrée dans la région sud américaine, d'autant plus que nous offrons des facilités fiscales pour que les entreprises s'installent et se développent dans la région à partir du Chili », a-t-il déclaré au Monde.

Il reconnaît que le Chili qu'il ne cesse de qualifier « de petite économie » avec ses quinze millions d'habitants est affecté par la crise régionale, « pas tant par des effets directs sur ses exportations par exemple, mais par ses conséquences sur le

volume des investissements directs étrangers directs. » Même si les perspectives de croissance viennent d'être revues à la baisse « entre 2 et 2,5 % » pour l'année 2002, annonce le ministre contre des prévisions plus optimistes (5 %), le Chili accumule discrètement les succès diplomatiques et commerciaux. En témoigne la signature avec l'Union européenne, fin avril, d'un accord d'association qui prévoit l'instauration d'une zone de libre échange portant sur tous les secteurs, notamment l'industrie, la pêche et l'agriculture. L'Union européenne est le principal marché du Chili avec 25 % des exportations, qui sont passées au cours des dix dernières années de 2,9 à 4,6 milliards de dollars.

« UNE ÉCONOMIE OUVERTE »

« Nous résistons mieux que les autres pays sud américains parce que notre économie est ouverte et que nous avons veillé à diversifier nos partenaires, entre l'Europe, les Etats-Unis, le reste du continent et l'Asie », explique M. Eyzaguirre. C'est pourquoi un accord avec les Etats-Unis, considéré depuis maintenant près de dix ans comme un objectif prioritaire pour Santiago, est en passe

d'être conclu. Après l'obtention, début août par le président George W. Bush, du Trade Promotion Authority (TPA) qui lui permet de négocier des accords commerciaux sans que le pouvoir législatif ne puisse les amender, les négociations ont repris de plus belle avec Washington afin de conclure un accord qui ferait du Chili, l'unique pays sud américain à disposer d'un accord de libre échange avec les Etats-Unis.

« Nous allons signer, c'est sûr à 100 %, avant la fin de l'année ou au plus tard au premier semestre de l'année 2003 », déclare M. Eyzaguirre. « Il ne subsiste que quelques points à négocier, comme la propriété intellectuelle ou le système des services financiers. L'aptitude des Etats-Unis pour accepter des principes d'exception les concernant est moins facile qu'avec l'Europe », ajoute-t-il.

Répondant aux critiques, selon lesquelles « le Chili serait dans le consensus de Washington et du FMI », M. Eyzaguirre assure que le gouvernement socialiste du président Ricardo Lagos est très critique sur la forme et les conditions économiques qui régissent l'économie mondiale. « Nous pensons, dit-il, que les pays émergents devraient avoir beaucoup plus d'appui du Fonds monétaire et de la banque

mondiale. » Cela étant, il ajoute que « le Chili n'a pas d'autre choix que d'appliquer une politique orthodoxe » et que cela a un coût pour les Chiliens. « Nous avons des réserves internationales élevées, qui ne peuvent pas être utilisées pour des investissements. Nous veillons à maintenir notre dette publique à un faible niveau pour ne pas être attaqués par les marchés et cela signifie que des priorités sociales et des investissements doivent être reportés », explique le ministre. Pour toutes ces raisons, il pense « que les règles du monde des affaires n'aident pas à ce que la vie soit facile pour les économies de la région. »

En ce qui concerne la crise argentine, au-delà des problèmes internes et de la parité qui existait entre le peso et le dollar, il considère que « le FMI est passé d'une attitude excessivement tolérante quand l'Argentine a montré les premiers signes de faiblesses, à une attitude excessivement dure quand les banques et les institutions financières l'ont lâchée. » Il ne considère pas « que le FMI est responsable » mais pense que le Fonds « n'a pas joué son rôle qui aurait été d'anticiper un cycle négatif. »

Alain Abellard

FUTONS OMOTÉ LA RÉFÉRENCE

DU 18 SEPT AU 6 OCT

OFFREZ-VOUS PLUS POUR MOINS CHER

Voir condition en magasin

YAMA
Structure
+ futon traditionnel 1,5 cm
+ housse imprimée

EN 140 CM EN 160 CM

926€ 1049€
769€ 879€

N° Vert 0 800 44 30 30
appel gratuit

www.omote.fr

Massacre au Burundi : 183 personnes assassinées

BUJUMBURA. Cent quatre-vingt-trois personnes, dont une majorité de civils, ont été assassinées lundi 9 septembre par des hommes « en uniforme militaire », au Burundi, a-t-on appris de source administrative et parlementaire, mardi 17 septembre. Le président de la Commission des droits de l'homme à l'Assemblée nationale burundaise, Léonidas Ntibayazi, également président du groupe parlementaire du Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu, le principal parti hutu du pays), a réclamé l'ouverture d'une enquête officielle. Selon le gouverneur de la province de Gitega, lieu de la tuerie, la population mettrait en cause l'armée, dominée par la minorité tutsie. Le porte-parole de l'armée burundaise s'en défend : « L'armée ne porte aucune responsabilité dans ce massacre contre des civils », a-t-il affirmé. L'annonce de ce massacre intervient avant la reprise, jeudi 19 septembre, en Tanzanie, d'un nouveau cycle de pourparlers entre le gouvernement de Bujumbura et le principal mouvement rebelle hutu. Depuis 1993, le conflit burundais a fait plus de 250 000 morts, essentiellement des civils. — (AFP.)

Violences et pressions pour les élections au Cachemire indien

SRINAGAR. Les élections régionales au Jammu et Cachemire sous administration indienne ont mal débuté, lundi 16 septembre, avec des accusations de votes forcés visant les forces de sécurité indiennes et des violences de la part des militants séparatistes (photo) opposés au scrutin. De nombreux villageois ont accusé les soldats indiens de les avoir obligés à voter en les menaçant d'arrestation, en les battant, etc. La Conférence des partis pour la liberté — une vingtaine de mouvements séparatistes ayant appelé au boycottage du scrutin —, a estimé que la manière dont se déroulait celui-ci ne ferait qu'augmenter le sentiment d'« aliénation » des Cachemiris. Ces accusations très souvent avérées dans le passé ont été rejetées par le chef de la police qui s'est félicité « du très bon travail » des forces de sécurité. Les autorités indiennes ont annoncé une participation « satisfaisante » à 47,28 % pour les cinq districts engagés dans la première phase du scrutin (Baramulla, Kupwara, Kargil, Rajouri, Poonch). Le chiffre de 1996 dans ces mêmes districts était de 61 %. — (Corresp.)



Les Quinze prennent acte avec prudence de la stabilisation progressive dans les Balkans

L'éventuelle intégration des pays de la région dans l'Union demeure une perspective lointaine

BRUXELLES

de notre bureau européen
Avec les Balkans, l'Union européenne estime urgent de prendre son temps. Elle ne remet pas en cause des engagements pris en 2000 : les cinq pays de la région (Bosnie, République fédérale de Yougoslavie — Serbie et Monténégro —, Croatie, Albanie et Macédoine) sont des « candidats potentiels » à l'UE, et il leur a été offert une « perspective claire d'adhésion ». Mais aucune date n'a été précisée, et les difficultés rencontrées par ces pays incitent les Quinze à la prudence. Cette approche est renforcée par les conséquences du grand rendez-vous de 2004, qui devrait voir l'Union passer de dix à vingt-cinq membres.

Que peuvent espérer les pays balkaniques ? Certains d'entre eux (Croatie, Serbie) estiment qu'ils auront un bilan aussi positif à faire valoir que celui, aujourd'hui, de la Bulgarie et de la Roumanie, les recalés de la première vague de l'élargissement, qui s'attendent à faire partie de la seconde. Dans le cas de la Croatie, une telle revendication ne serait pas forcément

relancer un nouveau processus d'élargissement. « Il faut trouver un équilibre entre l'espoir que nous voulons leur donner et la nécessité de gérer dans le temps un processus de stabilisation qui est forcément laborieux », dit-on à la commission.

Il y a, à Bruxelles, au moins deux façons d'envisager l'avenir des relations entre l'Union européenne et les Balkans. Pour les uns, l'élargissement de 2004 va constituer un formidable accélérateur du processus de stabilisation et d'association. Avec l'entrée des Dix (Pologne, Hongrie, République tchèque, Estonie, Lettonie, Lituanie, Slovaquie, Chypre et Malte) dans l'UE, les Etats balkaniques vont redoubler d'efforts pour remédier à leurs carences : fragilité de l'Etat de droit et des institutions démocratiques, corruption, menaces de résurgence des nationalismes, pauvreté.

Pour d'autres, l'Union européenne va inéluctablement subir le contre-coup de 2004. Les gouvernements européens n'auront plus de sitôt l'appétit nécessaire pour

relancer un nouveau processus d'élargissement. « Il faut trouver un équilibre entre l'espoir que nous voulons leur donner et la nécessité de gérer dans le temps un processus de stabilisation qui est forcément laborieux », dit-on à la commission.

Bruxelles rappelle toutefois que ces pays importent dans l'UE leurs maux endémiques

Celui-ci a un volet bilatéral (les relations entre chaque pays et l'UE), mais également une dimension régionale. Il faut que les pays balkaniques prennent les moyens d'une véritable coopération régionale, un réflexe qui ne va pas de soi dans une région qui a connu autant de haines et de massacres. La Croatie s'inquiète de l'insistance de l'UE sur ce point, la soupçonnant de vouloir la « contraindre dans une nouvelle Yougoslavie », et elle devrait adresser une demande formelle d'adhésion au début de l'année prochaine.

Les choses sont compliquées par les relations privilégiées que certains pays entretiennent avec des Etats membres de l'UE. Il est de notoriété publique que l'Italie soutient fortement l'Albanie, que l'Allemagne est proche de la Croatie et que la France est une alliée historique de la Serbie.

La Commission, de son côté, insiste sur les dangers qu'il y aurait à accélérer un rapprochement avec des pays qui, à l'heure actuelle, ont plutôt tendance à importer au sein de l'Union quelques-uns de leurs maux endémiques : crime organisé, trafic d'êtres humains, contrebande de cigarettes, d'armes, etc. Mais on constate à Bruxelles que les cinq pays se sont dotés d'institutions démocratiques et que le retour à l'Etat de droit a fait des progrès sensibles.

L'allégement de la présence militaire de l'OTAN en Bosnie et au Kosovo, l'alternance électorale en Macédoine, une certaine normalisation entre Serbie et Monténégro, le retour d'une partie des réfugiés sont autant de signes tangibles d'une amélioration de la situation. L'Union européenne, qui est le premier bailleur de fonds de la reconstruction économique des Balkans (les Quinze et la Commission ont versé 52 % de l'assistance financière aux Balkans en 2001, contre 30 % pour les institutions internationales et 18 % pour les autres pays, dont les Etats-Unis), s'est dite prête à poursuivre ses efforts financiers pour parvenir à la stabilisation politique de la région.

Macédoine : la victoire de l'opposition pourrait imposer un gouvernement de coalition avec les Albanais de l'UCKM

SKOPJE

de notre envoyé spécial
La commission électorale a confirmé la victoire de l'opposition à l'élection législative de dimanche 15 septembre en Macédoine, à l'issue d'un scrutin qualifié de « digne et démocratique » par l'Union européenne (UE). La répartition des 120 sièges dans le nouveau Parlement devait être annoncée avec les résultats définitifs, mercredi 18 septembre.

Observateurs locaux, représentants de la communauté internationale et Macédoniens redoutaient le pire pour ces premières élections organisées depuis la signature des accords de paix d'Ohrid le 13 août 2001, qui ont mis fin aux combats entre les forces gouvernementales et la guérilla albanaise de l'UCKM. Tous redoutaient que le scrutin ne soit gravement entaché de violence et de fraudes, mais, dès dimanche soir, le pouvoir sortant — le Parti démocratique albanais (PDSH, 5,2 % des voix) et les nationalistes macédoniens du VMRO-PDPME (24,4 %) — reconnaissait sa défaite à l'issue d'une journée calme, durant laquelle environ 70 % des électeurs se sont rendu aux urnes.

Le premier ministre, Ljubco Georgevski, a bien contesté, tardivement, la régularité du scrutin. Mais, selon un diplomate européen, « cette tentative n'a guère de chance d'aboutir et vise essentiellement à calmer les radicaux du VMRO mécontents de leur défaite ». La stabilisation du pays reste toutefois fragile. Ainsi, c'est chacun chez soi que les formations albanaise et macédonienne victorieuses ont célébré l'événement à Skopje.

« HÉROS » OU « TERRORISTE » ?

Reste également la question de la formation du futur gouvernement et, plus précisément, de la participation des Albanais de l'Union pour l'intégration démocratique (BDI, 11,8 % des voix) de l'ancien chef de l'UCKM, Ali Ahmeti, « héros » pour les Albanais, qui ont voté à 70 % pour son parti, mais regardé comme un « terroriste » par beaucoup de Macédoniens. Les sociaux-démocrates (SDSM, 40,7 %) de l'ancien — et probable futur — premier ministre Branko Crvenkovski ne se sont pas encore prononcés sur ce sujet délicat, attendant notamment les résultats définitifs pour voir s'ils disposent ou non de la majorité absolue au Parlement.

Une telle éventualité renforcerait leur position au moment des négociations mais elle ne résoudreait pas totalement le problème. « Il est difficilement imaginable d'avoir un gouvernement dans lequel ne figurerait aucun représentant de la minorité albanaise. Cela nuirait à la stabilité du pays et serait contraire à la tradition locale qui veut que chaque gouvernement macédonien comporte un ou plusieurs ministres albanais »,

estime Alain Le Roy, représentant de l'UE en Macédoine. Pour sa part, Ali Ahmeti attend un signe des Macédoniens déstabilisés par sa victoire fulgurante sur les partis traditionnels albanais (PDSH et PDP). Tout en s'attendant à un tir de barrage des Macédoniens, le chef de file du BDI, officiellement converti à la démocratie et à la sauvegarde de l'unité du pays, n'imaginait pas que « le premier parti au sein

de la communauté albanaise ne participe pas au gouvernement (ou qu'on lui) interdise l'accès au Parlement ». « Il y aura une coalition entre le SDSM et la BDI parce que ce serait une erreur stratégique de ne pas la faire » estime Ljubomir Frckovski, conseiller du président macédonien, Boris Trajkovski. Il reste à en convaincre l'opinion publique.

Christophe Châtelot

Laurent Zecchini

L'un des tueurs du journaliste Daniel Pearl a été arrêté à Karachi

ISLAMABAD. Un homme soupçonné d'être l'un des assassins du journaliste américain du *Wall Street Journal* Daniel Pearl, enlevé et égorgé à Karachi en janvier, se trouve parmi les personnes arrêtées avec un chef d'Al-Qaïda, Ramzi Ben Al-Shaiba, a indiqué, mardi 17 septembre, un haut responsable de la police. Le suspect, un Yéménite détenu au Pakistan, a été reconnu par l'un des trois Pakistanais, Fazal Karim, qui avaient conduit la police à la tombe de Daniel Pearl et avaient raconté comment et où celui-ci avait été détenu. Cette identification est la première preuve du lien entre l'assassinat de Daniel Pearl et Al-Qaïda. Elle pourrait remettre en cause les conclusions du procès des « assassins » du journaliste : condamnation à mort pour l'islamiste britannique Ahmed Omar Saeed Sheikh, et prison à vie pour trois autres accusés. Les quatre hommes ont fait appel. La police pakistanaise n'a jamais reconnu détenir les trois témoins essentiels de l'assassinat de Daniel Pearl, dont la déposition n'avait pas été retenue lors du procès d'Omar Sheikh. — (AP)

La Russie ne retirera pas ses troupes de Tchétchénie

MOSCOU. Les forces fédérales russes resteront en Tchétchénie « pour toujours », a déclaré, mardi 17 septembre, le président russe Vladimir Poutine, au lendemain d'un attentat qui a fait dix-huit morts à Grozny parmi la population civile. « Le pire pour la Russie serait de se retirer de Tchétchénie », a-t-il ajouté. Le parquet tchétchène, prorusse, a attribué l'attentat aux rebelles, qui nient toute responsabilité et rejettent la faute sur les services secrets russes, lesquels chercheraient à « discréditer la résistance tchétchène ». Depuis la fin des opérations militaires à grande échelle menées par les Russes en Tchétchénie, les rebelles indépendantistes se livrent à une guerre de harcèlement contre les forces fédérales et tchétchènes prorusses, qui a fait des centaines de morts parmi les militaires. — (AFP.)

Le favori aux législatives turques serait inéligible, selon la justice

ANKARA. La justice turque a estimé, lundi 16 septembre, que le dirigeant islamiste Recep Tayyip Erdogan, dont le Parti de la justice et du développement (AK) est donné favori des législatives, est inéligible en raison de son casier judiciaire. Emprisonné pendant quatre mois et interdit de politique en 1999 pour « incitation à la haine religieuse », M. Erdogan, 48 ans, est revenu à la vie politique en 2001, au terme d'une amnistie. Celle-ci lui permet de se présenter aux législatives, avait estimé un tribunal de première instance la semaine dernière, une décision annulée lundi. En dernier ressort, il appartiendra au Haut Conseil électoral de décider si M. Erdogan peut ou non prendre part aux législatives anticipées qui se tiendront le 3 novembre. Selon de récents sondages, l'AK, issu d'un parti islamiste interdit et dissous, pourrait remporter près de 25 % des voix aux élections, alors que les partis actuellement au pouvoir risquent de perdre la totalité de leurs sièges au Parlement, un seuil minimal de 10 % de suffrages s'avérant nécessaire pour qu'une formation politique soit représentée au Parlement. — (AFP.)

DÉPÊCHE

■ **AFRIQUE :** les investissements directs étrangers (IED) dans la plupart des pays défavorisés d'Afrique se sont maintenus à leur faible niveau antérieur, selon un rapport de la Cnuced, un organisme de l'ONU. Globalement, ils sont passés de 9 à 17 milliards de dollars de 2000 à 2001, mais cette progression est essentiellement due à de gros investissements de portefeuilles réalisés en Afrique du Sud et au Maroc. — (AFP.)

Le Monde

www.lemonde.fr

Festival d'automne

CORÉE • voyage dans les arts traditionnels	p. 2-3
MUSIQUE • hommage à Salvatore Sciarrino	p. 6
THÉÂTRE • rencontre avec William Kentridge	p. 7

Le désir revisité

SUPPLÉMENT GRATUIT DE 8 PAGES

Demain avec Le Monde

FRANCE

MÉMOIRE

La cour d'appel de Paris a décidé, mercredi 18 septembre, de remettre en liberté Maurice Papon, qui purgeait à la prison de la Santé, depuis octobre 1999, **UNE PEINE DE DIX ANS DE RÉCLUSION CRIMINELLE**

pour complicité de crime contre l'humanité. La cour a prononcé une suspension de peine, en vertu d'un article de loi de mars 2002, en s'appuyant sur **DEUX EXPERTISES** qui concluent que le pronostic vital du

détenu, âgé de 92 ans, était engagé et que son état de santé était **INCOMPATIBLE AVEC LA DÉTENTION**. L'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, qui devait quitter la Santé mercredi, en fin de jour-

née, sera placé sous la surveillance du juge d'application des peines et devra résider à son domicile de Seine-et-Marne. La plupart des parties civiles au procès de Bordeaux **ONT CONDAMNÉ CETTE LIBÉRATION**.

Maurice Papon est remis en liberté par la cour d'appel de Paris

En vertu d'un nouvel article de loi, les juges se sont appuyés sur deux expertises médicales pour prononcer la suspension de la peine de dix ans de réclusion criminelle que l'ancien fonctionnaire de Vichy purgeait à la prison de la Santé. La plupart des parties civiles condamnent cette décision

IL NE FINIRA PAS ses jours en prison. Maurice Papon, 92 ans, a été remis en liberté pour raisons médicales, mercredi 18 septembre, par la cour d'appel de Paris. La 13^e chambre de la cour d'appel a ordonné la suspension de peine de l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, qui purgeait depuis octobre 1999 une peine de dix ans de réclusion criminelle pour « complicité de crimes contre l'humanité ». Les magistrats se sont basés sur deux expertises médicales distinctes et concordantes qui affirment que Maurice Papon est atteint « d'une pathologie engageant son pronostic vital » et que « son état est durablement incompatible » avec un maintien en détention (*Le Monde* du 5 septembre). Après plus de trente mois d'incarcération, Maurice Papon devait donc être libéré en fin de journée de la maison d'arrêt de la Santé. Selon la décision de la cour d'appel, il devra résider dans sa propriété de Gretz-Armainvilliers (Seine-et-Marne), et sera placé sous la surveillance du juge d'application des peines de Melun (Seine-et-Marne). Il devra ainsi le tenir informé de toute modification de son lieu de résidence ou de son hospitalisation, et se soumettre à toute expertise médicale ordonnée par le juge.



Maurice Papon, le 10 octobre 1997, lors de son procès à Bordeaux. Le 2 avril 1998, l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde avait été condamné à dix ans de réclusion criminelle pour « complicité de crime contre l'humanité ».

de nature à susciter et à réactiver un trouble exceptionnel à l'ordre public ».

Cet argument n'a cependant pas été retenu par la cour d'appel de Paris. Dans un arrêt très circonstancié, les magistrats ont fait une lecture stricte d'une récente réforme du code de procédure pénale. Introduit par un amendement à la loi sur

le droit des malades, adoptée le 4 mars, ce nouveau dispositif permet aux magistrats de suspendre la peine des détenus dont « il est établi qu'ils sont atteints d'une pathologie engageant le pronostic vital ou que leur état de santé est durablement incompatible avec le maintien en détention », et ce sur la foi de « deux expertises médicales distinctes ».

Les magistrats ont ainsi relevé que Maurice Papon bénéficiait de deux expertises médicales attestant de la nette aggravation de son état de santé. Le 19 juin, les docteurs Diamant-Berger et Denizeau ont ainsi fait valoir que l'état pathologique de M. Papon « est maintenant et durablement incompatible avec le maintien en détention, en raison

d'une pathologie cardio-vasculaire diffuse, évoluée, sévère, invalidante, ayant entraîné une détérioration importante de l'état général avec impotence pratiquement complète et grabatatisation, malgré un traitement médical permanent correctement assuré ». Puis le 26 juin, les docteurs Labbé et Leporc ont considéré que « compte tenu de l'âge de l'intéressé, de l'existence de plusieurs pathologies lourdes, susceptibles d'évoluer vers une défaillance organique aiguë », « le maintien en détention représente un risque vital du fait de l'impossibilité d'organiser des soins en réanimation d'urgence en milieu carcéral ».

PAS DE TROUBLE À L'ORDRE PUBLIC

Prenant acte de ces expertises, la cour d'appel a considéré qu'« il ressort des conclusions convergentes des experts que Maurice Papon présente un faisceau de pathologies engageant le pronostic vital et que son état est durablement incompatible avec la détention ». Les magistrats relèvent ensuite que « les conditions prévues par la loi sont donc cumulativement réunies », d'autant qu'il n'existe « aucun établissement pénitentiaire spécialisé susceptible d'accueillir des détenus en fin de vie ou

présentant de telles pathologies ». Or, précise la cour, « l'intention exprimée par le législateur » lors de l'adoption de l'amendement à la loi sur le droit des malades « était d'élargir le dispositif existant en matière de suspension de peine de façon que le juge d'application des peines ait la possibilité d'abréger la peine des condamnés en fin de vie, suite notamment au rapport de la commission d'enquête du Sénat sur les conditions de détention dans les établissements pénitentiaires en France, les grâces dites médicales ayant été considérées comme insuffisantes pour résoudre ce type de situation ». Ainsi, les magistrats relèvent que « la loi n'exige pas que le condamné présente des gages de réinsertion sociale », critère que le juge d'application des peines avait retenu en première instance pour refuser la libération anticipée. La cour balaye également l'argument du parquet général, en estimant que « la suspension de peine de Maurice Papon, compte tenu de son âge et de son état de santé, n'est pas de nature à troubler l'ordre public ».

Les critères objectifs de la loi étant remplis, la cour a estimé qu'« il convient, dès lors, d'ordonner la suspension de peine sollicitée ». Maurice Papon n'est cependant pas le premier à bénéficier de l'application de cette réforme : le 23 mai, un détenu malade du sida s'est vu accorder une suspension de peine.

A l'annonce de la décision, l'avocat de Maurice Papon, M^e Jean-Marc Varaut a déclaré : « Il y a un moment pour l'humanité et ce moment est arrivé. » M^e Varaut, qui devait se rendre immédiatement, avec son confrère, M^e Francis Vuillemin, à la maison d'arrêt de la Santé, a indiqué qu'il comptait désormais saisir la Commission de réexamen de la Cour de cassation, après la décision de la Cour européenne des droits de l'homme, qui avait condamné la France, le 25 juillet, jugeant que le procès de Maurice Papon s'était tenu dans des conditions inéquitable.

Frédéric Chambon et Anne-Françoise Hivert

Acacio Pereira et Cécile Prieur

« Il n'a pas fait preuve de la même bienveillance en octobre 1942 »

UNE LECTURE STRICTE DE LA LOI

En décidant de remettre en liberté l'un des détenus les plus célèbres de France, la cour d'appel de Paris, présidée par Martine Barbarin, rend une décision relativement inattendue. La demande de suspension de peine formée par les avocats de M. Papon avait en effet été une première fois refusée, le 24 juillet, par une juge d'application des peines, et n'avait pas été soutenue par le parquet général lors de l'audience en appel, le 4 septembre. Les services du procureur général, Jean-Louis Nadal, s'étaient opposés à une remise en liberté anticipée du détenu, estimant que « la nature et la gravité exceptionnelle des faits ayant fondé la condamnation de M. Papon ne permettaient pas d'envisager une remise en liberté, qui serait

LA LIBÉRATION de Maurice Papon suscite la colère et l'incompréhension des parties civiles. « Papon est libéré pour des raisons de santé, il faut se souvenir qu'il n'a pas fait preuve de la même bienveillance en octobre 1942, à l'égard de six juifs qui souffraient de graves problèmes de santé et qui, au lieu d'être hospitalisés, ont été jetés dans le convoi du 26 octobre, s'indigne Michel Slitinsky, le premier à avoir alerté l'opinion sur l'affaire Papon. Les parties civiles vont reprendre leur mobilisation et Papon va retourner chez lui, dans sa propriété qui n'est pas gardée, où il pourrait être la cible d'un fou. Mais il ne faudra pas tenir l'opinion publique pour responsable de ce qui peut se passer demain. »

Eliane Demange, elle aussi partie civile, s'indigne de la décision de la cour d'appel : « La justice de notre pays ne fait pas son travail. On nous avait dit que le procès serait une chose juste et que la France reconnaîtrait ses erreurs. Je vois

qu'il y a un temps pour le discours et un autre pour l'action. »

Michel Tubiana, président de la Ligue des droits de l'homme (LDH), met surtout en cause la lenteur de la justice dans l'affaire. « Maurice Papon est libéré aujourd'hui en raison de son état de santé parce que la justice a mis 17 ans pour le juger après de nombreux atermoiements, souligne-t-il. J'espère que M. Papon ne bénéficiera pas, une fois de plus, d'une décision exceptionnelle et que la loi sera appliquée aux autres personnes demandant leur libération en raison de leur état de santé ou de leur âge. » Serge Klarsfeld, pour l'Association des fils et filles de déportés juifs de France, met en garde contre une décision d'exception. « Cela ne peut que créer un trouble dans les prisons. Tous ceux qui sont des grands malades devraient sortir sinon cela vaudra dire qu'il y a deux poids deux mesures, estime l'avocat. La justice fait preuve aujourd'hui

d'une indulgence à l'encontre de la décision de jury populaire qui avait pris en compte la possibilité de la mort de M. Papon en prison. »

Michel Zaoui, qui défend les intérêts de trois associations de déportés et de la Fédération des sociétés juives de France, ne remet pas en cause la décision de la cour mais redoute l'exploitation que pourrait en faire Maurice Papon. « Si M. Papon est vraiment gravement malade comme le disent les juges, cela suppose que l'on ne le voit pas dans les journaux télévisés venir reparler du complot judéo-maçonnique, ce qui serait un véritable trouble à l'ordre public. L'affaire Papon doit avoir une fin, qui n'est pas forcément sa mort en prison mais elle ne doit pas continuer par l'agression des parties civiles sur les plateaux de télévision. »

Le parcours hors normes d'un condamné-symbole

La libération de l'ancien fonctionnaire de Vichy, dernier acte d'un destin judiciaire d'exception

CONDAMNÉ-SYMBOLE et prisonnier hors normes, Maurice Papon, 92 ans, poursuit, avec sa libération anticipée, mercredi 18 septembre, son destin judiciaire

■ PORTRAIT

Pugnacité, agilité d'esprit, mémoire : Maurice Papon s'est toujours défendu

d'exception. Accusé de la plus haute qualification criminelle – crime contre l'humanité – pour son rôle dans l'organisation de la déportation de juifs, il avait comparu en octobre 1997, cinquante-cinq ans après les faits, après une quinzaine d'années d'atermoiements procéduraires, pour le plus long procès de l'après-guerre – six mois d'audience.

Fait alors rarissime dans une procédure criminelle, alors qu'il s'était constitué prisonnier la veille de son procès, la cour d'assises de la Gironde, présidée par Jean-Louis Castagnède, l'avait remis en liberté au troisième jour. « L'émotion ravivée par la tenue du procès, estimaient les juges dans leur arrêt, ne saurait constituer « une résurgence » d'un trouble à l'ordre public au point de justifier la détention provisoire qu'à aucun stade de la procédure on ne songea à réclamer. » Depuis, la loi a changé, imposant qu'un accusé non détenu demeure libre jusqu'à l'attente du verdict.

Libre, Maurice Papon s'était donc défendu. Chacun se souvient : la pugnacité, l'aisance de la parole, la construction des phrases, l'agilité d'esprit, la mémoire. Puis, libre, il avait entendu prononcer contre lui, le 2 avril 1998, après dix-neuf heures de délibéré, sa condamnation à dix ans de réclusion criminelle pour complicité d'arrestations illégales et de séquestrations arbitraires dans la déportation de quatre des douze convois de juifs qui, de 1942 à 1944, alors qu'il était secrétaire général de la préfecture de la Gironde, avaient été organisés de Bordeaux vers le camp de Drancy, antichambre d'Auschwitz.

CAVALE EN SUISSE

Toujours libre, Maurice Papon avait ensuite, dix-huit mois plus tard, en octobre 1999, préféré l'exil à la constitution de prisonnier, que requerrait, à cette date, l'examen de son pourvoi en cassation. Une piètre cavale vers la Suisse pour protester contre une procédure qu'il jugeait inéquitable – ce que la Cour européenne des droits de l'homme, finalement, sur ce point, lui a reconnu en juillet. Depuis, la loi en France, là encore, a changé. Maurice Papon comptait parmi les deux ou trois condamnés les plus âgés de France, purgeant sa peine, depuis presque trois ans, à la prison parisienne de la Santé.

La carrière de Maurice Papon, trajectoire exemplaire d'un haut fonctionnaire vichyste devenu ministre gaulliste, a débuté en 1935 au ministère de l'intérieur, où il a fait ses armes d'homme de cabinet.

La guerre éclate. Faut-il rester ou partir ? Ses amitiés politiques le font glisser, comme bon nombre, du radical-socialisme à la Révolution nationale. Dans le sillage de Maurice Sabatier, nommé préfet régional de l'Aquitaine en 1942, le jeune secrétaire général de la préfecture de la Gironde se voit confier des secteurs stratégiques, parmi lesquels le bureau des questions juives.

C'est cette dernière responsabilité qui lui vaudra d'être condamné. « J'ai dépensé tous mes efforts pour sauver de la déportation un maximum de membres de la communauté juive, assurera-t-il à son procès. C'est avec déchirement que j'ai assisté à la répression nazie contre les juifs. » Mais les débats tempèrent les éclats de cette défense. Alors que s'y fixeront l'angoisse et la douleur, on y évoquera l'honneur, le courage et la lâcheté. On y sentira la fierté, l'orgueil et la vanité. On y comprendra, surtout, l'indifférence et la compromission.

Le bureau des questions juives a dressé des listes, appliqué les lois antijuives, participé aux arrestations, préparé les séquestrations de Mérignac et les déportations vers Drancy. Savait-on ce qui se passait au-delà ? Maurice Papon évoquera « le sort cruel » de la communauté juive, voire son « anéantissement », mais réfutera, à s'en étouffer, avoir jamais pensé l'impensable, l'extermination de masse, la solution finale. Sur ce point, il sera entendu, la cour l'accusant de la complicité d'assassinat. Six mois durant, l'audience dessinera ainsi le portrait d'un

administratif trentenaire, ni antisémite ni pro-allemand, informé et muet, évoluant avec le temps, calé dans l'ombre de son préfet, rendant compte souvent, ordonnant plus rarement, tout au moins par écrit.

GRAND COMMIS DE L'ÉTAT

La mue opportune intervient à l'automne 1943. Il refuse une promotion, prend contact avec la Résistance et se retrouve, à la Libération, directeur de cabinet du nouveau commissaire de la République. Sa trajectoire, dès lors, est celle, rectiligne, d'un grand commis de l'Etat : préfet de Corse, puis de Constantine, inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire dans l'Est algérien, et enfin – sa « fierté » – préfet de police du « Général », à Paris, de 1957 à 1968. Là, il cristallisera encore, sur sa personne, d'autres pages sombres de l'histoire de France : la répression sanglante de la manifestation du FLN, le 17 octobre 1961, et la tragédie du métro Charonne, le 8 février 1962.

PDG de Sud-Aviation, il est élu député (UDR) du Cher, après mai 1968. La consécration arrive en mai 1978 quand Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre lui confient le ministère du budget. Ministre à 68 ans, que pouvait-il lui arriver ? La parution, en mai 1981, entre les deux tours de l'élection présidentielle, d'un article du *Canard enchaîné*. On y parle du bureau des questions juives. C'est le réveil de la mémoire.

Jean-Michel Dumay

Pourquoi Moscou a-t-elle besoin de l'Expo 2010 ?

Aujourd'hui, on a son mot à dire en Russie, maintenant qu'il se dessine une idée nationale, au niveau de l'ensemble du pays, fruit du long travail du gouvernement Putin des deux dernières années. A en juger par la couverture médiatique, cette idée qu'ont eu le Gouvernement russe et le Maire de Moscou, inviter l'exposition mondiale dans la capitale russe, fait vibrer l'homme de la rue tout comme les hommes d'affaires les plus haut placés ; elle inspire aussi bien les libéraux que les patriotes nationaux. On peut reprocher aux russes, traditionnellement, de voir surtout les aspects politiques d'un grand projet commercial international. Cependant, qu'on le veuille ou non, pour des millions de russes, la décision que le Bureau international des Expositions doit prendre début décembre 2002, portant sur le choix de la ville qui hébergera l'Expo2010, donnera une indication sur la volonté qu'a l'Occident d'établir une relation de vrai partenariat avec la nouvelle Russie. Une décision en faveur de Moscou balayerait tous les arguments de ceux qui veulent faire croire à l'existence d'un vaste complot mondial anti-russe et qui ont pour habitude de dire que la Russie voit ses concessions payées de simple promesses.

Même si cela peut paraître étrange, si Moscou devait être appelée à héberger l'Exposition mondiale de 2010, ce serait tout bénéfique pour l'Occident qui pourrait utiliser ces huit années de préparation pour influencer les politiques internes et externes de la Russie. Les russes ont encore tout frais dans leur mémoire le boycott des Jeux Olympiques de Moscou par les occidentaux après l'invasion de l'Afghanistan par les forces soviétiques en 1980. De toute façon, aujourd'hui, les russes ont en tête des choses plus pragmatiques que la démonstration des avantages du socialisme. Expo-2010 peut attirer en Russie de gros investissements, des recettes importantes tout en servant de campagne de promotion de longue haleine. Tout cela, la Russie, tout comme à la ville de Moscou, en a besoin. Le Centre d'Exposition Pan-russe, seul en son genre parmi les installations des grandes villes, situé tout à côté du centre de Moscou, serait le site de la future exposition mondiale.

Le gouvernement fédéral et celui de Moscou peuvent se porter garant de ce que l'exposition universelle consacrée aux réalisations de la civilisation rencontrera un succès certain en Russie. La politique du pays va vers la transparence et la prédictibilité, ce qui est un autre argument en faveur de la candidature. On ne peut toutefois nier qu'il existe quelques points chauds dans la partie sud de la Russie, susceptibles de poser encore des problèmes aux hommes politiques du pays et qu'on pourrait comparer aux difficultés que peut connaître le gouvernement chinois dans ses relations avec Taïwan. Tout cela rend la décision à prendre concernant le lieu de l'Expo 2010 fort complexe. Le vote viendra en grande partie du cœur, comme on dit en Russie.

Michael Shipanov

La Cour des comptes réitère ses mises en garde contre la dérive des dépenses de santé

Dans son rapport annuel, elle dénonce la « modestie » de la restructuration des hôpitaux

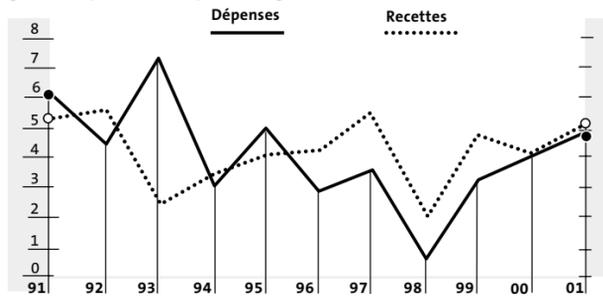
C'ÉTAIT en 2001. L'excédent des comptes du régime général de la Sécurité sociale atteignait son plus haut niveau jamais enregistré depuis onze ans - 1,1 milliard d'euros -, grâce à une croissance de la masse salariale de 6,3 %, le double de celle du PIB. C'était fragile. La Cour des comptes, qui devait rendre public, mercredi 18 septembre, son rapport annuel sur l'exécution de la loi 2001 de financement de la « Sécu », assorti de recommandations, porte un jugement sévère sur l'embellie affichée alors, en dénonçant « l'ampleur » des transferts financiers, le redémarrage des dépenses et l'inefficacité des systèmes de régulation.

La Cour s'est en particulier penchée sur la gestion hospitalière. Au risque de provoquer l'émoi dans un secteur qui réclame davantage de moyens, elle n'hésite pas à souligner la « modestie des restructurations ». Comme à l'accoutumée, ce rapport précède la réunion de la commission des comptes de la « Sécu » prévue le 24 septembre. Puis, le ministre de la santé, Jean-François Mattei, devrait présenter au conseil des ministres, le 9 octobre, son projet de financement pour 2003.

La Cour s'agace plus que tout de l'« insuffisante fiabilité » des comptes du régime général, basés sur une méthode comptable différente de celle du budget. Cela aurait permis au précédent gouvernement, « plus encore que les années précédentes », de procéder à des « modifications substantielles dans les règles d'affectation des recettes » entre les

UN NET REDÉMARRAGE DES DÉPENSES

Taux de croissance annuel des recettes et des dépenses consolidées du régime général depuis 1991, en pourcentage



Source : Commission des comptes de la Sécurité sociale

branches famille, vieillesse, assurance-maladie et accidents du travail.

Le financement des 35 heures est de nouveau en cause. Mais les magistrats financiers mettent également en avant l'existence de nombreux dispositifs, hors exonérations de charges, qui privent le régime des salariés de 10 milliards d'euros de ressources : chèques-restaurants ou vacances, épargne salariale d'entreprise, participation et intéressement, complémentaires décès, invalidité et maladie d'entreprise. Le développement de ces dispositifs « par nature inégalitaires », et qui « représentent une part croissante de la rémunération du travail », constitue « une menace pour les régimes de base », peut-on lire dans le rapport.

Au-delà de ces constats, la Cour met en garde contre un « net redé-

marrage » des dépenses, dont la progression globale a été de 4,6 % supérieure à celle du PIB l'an dernier. Résultat : la part des dépenses sociales dans le PIB a progressé, et le poids des prélèvements obligatoires sociaux dans la richesse nationale est passé de 20,5 % en 2000 à 21,7 % en 2001. « Ces deux résultats sont en contradiction avec les objectifs majeurs de la programmation pluriannuelle des finances publiques », souligne le rapport.

Un secteur, en particulier, fait figure de lanterne rouge : l'assurance-maladie. Le dépassement - régulier - de l'objectif national des dépenses d'assurance-maladie (Ondam), voté chaque année par le Parlement sur proposition du gouvernement, a atteint son plus haut niveau en 2001, 2,8 milliards d'euros, soit un total de 108,7 mil-

liards. « La période est caractérisée par une contradiction de plus en plus grande entre le volontarisme dans la fixation des objectifs et l'incapacité à mettre en œuvre des dispositifs de régulation dans le domaine des soins de ville comme dans celui des dépenses hospitalières », s'insurge la Cour.

OPACITÉ DE GESTION

S'agissant des hôpitaux, elle met en cause l'opacité de leur gestion et la lenteur des mesures correctrices. Ainsi, l'accréditation des établissements publics et privés, obligatoire depuis les ordonnances Juppé de 1996, ne concernait-elle, fin 2001, que... 131 hôpitaux et cliniques sur 3 000. L'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (Anaes) « ne paraît pas en situation de mener les 600 visites par an qui seraient nécessaires pour achever l'accréditation dans un délai raisonnable ». Les agences régionales d'hospitalisation, l'extension de l'exonération du ticket modérateur (85 % des patients hospitalisés), les urgences, les dépenses et la gestion du médicament dans les hôpitaux font également l'objet de critiques. Mais c'est surtout le chapitre, très sensible, de la restructuration qui risque de provoquer des remous. La Cour estime en effet que la carte sanitaire et les schémas d'organisation « sont des instruments grossiers » et « mal articulés entre eux ». Elle dénonce une « certaine opacité ». Et elle doute clairement de la réduction de l'excédent de lits.

Isabelle Mandraud

Gaëtan Gorce, député (PS) de la Nièvre « Nous refusons les congrès ficelés à l'avance »

Il cosigne un appel à la refondation du parti

L'ENTRETIEN que nous publions a été relu par M. Gorce.

Avec trois députés socialistes, Patrick Bloche, Christophe Caresche et André Vallini, vous appelez à la refondation du Parti socialiste, alors que s'ouvrent les journées parlementaires du PS. Est-ce un avertissement de la « nouvelle génération » à l'égard des « éléphants » ?

C'est une sorte d'appel préventif. Nous souhaitons que le débat soit le plus ouvert possible. Avec mes trois collègues, nous représentons des sensibilités différentes au Parti socialiste. Or tout se passe comme si les rôles avaient déjà été distribués : certains se disent rénovateurs, d'autres se disent à gauche... Le vaudeville de la Gauche socialiste, c'est Labiche au pouvoir !

Le congrès de mai 2003 serait déjà écrit alors qu'il n'a pas commencé : on se détourne des questions de fond, vers les enjeux de pouvoir. Tout se passe comme si on jouait le même film en changeant seulement les sous-titres. Mais c'est le scénario qu'il faut modifier ! La gauche ne doit pas se rabougir. L'enjeu est de faire exploser les chapelles, pas d'en créer de nouvelles. Ce serait une erreur profonde de croire dans une loi mécanique de l'alternance.

Avec mes trois collègues, en 1997, nous faisons partie d'un groupe de nouveaux députés [le Rako]. A l'époque, on se disait que si les élections tournaient mal pour nous en 2002, on ne voulait pas devoir choisir entre des hommes, mais entre des idées. Aujourd'hui, nous voulons que les lignes bougent, nous refusons les congrès ficelés à l'avance.

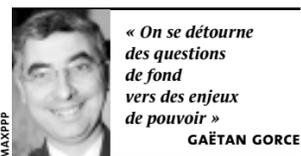
Peut-on éviter une telle effervescence après la double défaite électorale ?

Nous avons perdu les élections parce que notre action et notre projet ont été en décalage avec l'évolution de la société. Nous avons été faibles sur la méthode. En 1997, on est arrivés au pouvoir en phase avec la société, et on part, cinq ans plus tard, avec le sentiment d'une coupure nette. Comment a-t-on pu transformer de l'or en plomb de cette manière ? Il ne suffit pas de bien gouverner. Le gouvernement Jospin est tombé progressivement.

ment dans les mêmes travers que les précédents : à partir de 2000, en vue des échéances électorales, il a préféré gérer l'opinion en espérant capitaliser sur les réformes passées. Nous ne nous sommes pas donné tous les moyens de transformer la société, je pense notamment à la réforme de la démocratie sociale, sans laquelle les réformes législatives peuvent rester sans effet sur le terrain. Nous proposons de redéfinir une méthode de la transformation sociale.

Faut-il, selon vous, changer le fonctionnement du PS ?

Nous ne sommes ni un groupe critique ni des donneurs de leçons. Mais les militants ne supportent pas les divisions. Il y a déjà des querelles au sein de la gauche, entre les Verts, les communistes. Si on rajoute le jeu des sept familles au PS... Nous pensons qu'il faut plu-



« On se détourne des questions de fond vers des enjeux de pouvoir »

GAËTAN GORCE

tôt établir des passerelles. Nous ne voudrions pas que les intolérances progressent plus vite que les convergences. Il faut une gauche efficace. Pour l'instant, le débat sur la rénovation reste abstrait, flou, ce qui laisse le champ libre à certaines démarches à l'intérieur du PS, celles d'Arnaud Montebourg, Henri Emmanuelli, etc.

N'est-ce pas à la direction du PS de mettre de l'ordre dans ses rangs ?

Il faut donner une colonne vertébrale au débat. La logique serait que ce soit la direction du PS qui le fasse. Il y a cinq ou six grandes questions qui sont les clés de la rénovation : comment réformer la société, réveiller la République, rassembler la gauche, bâtir une société d'intégration ? Comment assumer la mondialisation ? Quelle Europe voulons-nous ? Aucune des contributions qu'on a pu lire ne parle de l'Europe ! On ne pourra pas sortir du congrès avec des réponses ambiguës.

Propos recueillis par Clarisse Fabre

De retour d'Irak, le député Thierry Mariani se dit « prêt à recommencer »

PARTIS samedi 14 septembre en Irak, dans la plus grande discrétion, Thierry Mariani, Eric Diard et Didier Julia ont effectué, mardi 17 septembre, à 21 h 45, un retour remarqué. A peine descendus du Falcon 900 en provenance de Bagdad, les trois députés de l'UMP ont été accueillis à l'aéroport du Bourget par le crépitement des flashes des photographes, une nuée de micros et un cordon de gendarmes.

Après avoir passé plus de trente-cinq minutes à remplir les formalités douanières, ils ont pris place à bord d'un Espace, encadré par deux véhicules de la gendarmerie, pour quitter la zone aéroportuaire. « Il n'y pas de salle ? », s'est étonné Thierry Mariani devant les journalistes regroupés sur un parking sur lequel il a tenu une conférence de presse avec ses deux collègues.

« Nous sommes satisfaits de ce que nous avons fait et prêts à recommencer », a lancé l'élu du Vaucluse. Confiant sa stupefaction devant le tollé qu'a suscité leur initiative, M. Mariani a déclaré : « C'est l'histoire très simple de trois députés qui croient que les parlementaires ont encore un rôle à jouer dans ce pays. » Comme il l'avait déjà affirmé dans la capitale irakienne, M. Mariani a assuré qu'ils

« n'avaient trompé personne sur la nature de cette mission ». Ni le Parlement ni le gouvernement, qu'ils avaient tout de même informé dès les premiers jours du mois de septembre. C'est ce qu'a rappelé Didier Julia : « Pour faire ce vol, il nous fallait l'accord du ministre

cette démarche, faisant part, lundi 16 septembre, de son « vif mécontentement » (Le Monde du 18 septembre).

Durant leur séjour, les trois parlementaires ont visité plusieurs sites jugés douteux par les instances internationales. « On pense

Alain Juppé « désapprouve » l'initiative

Alain Juppé, président provisoire de l'UMP, a déclaré, mardi 17 septembre, qu'il « désapprouve » le déplacement « intempestif » de trois de ses députés en Irak. « Tout ce qui peut brouiller les cartes est mal venu », a commenté l'ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement Balladur. Interrogé sur les éventuelles sanctions que l'UMP pourrait leur infliger, M. Juppé a répondu : « Nous avons dit ce que nous avions à dire. Cela va bien. »

Jean-Marc Ayrault, président du groupe PS de l'Assemblée nationale, a estimé, mercredi, sur France 2, que le voyage des trois députés à Bagdad relevait d'une « opération de propagande ». « Aller voir ce qui se passe, ce n'est pas ce qui me choque, a-t-il déclaré. Ce qui m'interpelle, c'est d'être allé là-bas à l'invitation de Saddam Hussein ». Il a demandé au gouvernement la tenue d'un débat parlementaire sur l'Irak « pour y voir clair ». Le député (PCF) du Nord, Georges Hage, vice-président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée, a apporté, mardi, son soutien aux trois parlementaires, estimant qu'« il n'est pas inutile de se rendre sur place ».

des affaires étrangères, du ministère de l'économie et des finances pour les douanes et de celui des transports pour l'autorisation du vol. J'ai les lettres signées, je les remettrai mercredi matin au président de la commission des affaires étrangères du Parlement », a-t-il indiqué. L'Élysée avait néanmoins déploré

modestement avoir apporté notre petite pierre à l'effort de paix dans cette région. Il n'y a pas une feuille de papier à cigarette entre les positions que nous avons défendues là-bas et celles prises par le président de la République française », a estimé M. Mariani, en se réjouissant de la décision, lundi soir, des

autorités irakiennes d'accepter le retour des inspecteurs de l'ONU.

Ils ont également été reçus par une dizaine de parlementaires et d'officiels irakiens, dont le vice-premier ministre Tarek Aziz. Ce dernier aurait manifesté sa surprise face à la réaction du gouvernement français, d'autant que de nombreux parlementaires américains, britanniques, belges ou italiens seraient actuellement en Irak sans que leur gouvernement n'émette le moindre commentaire. « Vous devriez interroger M. de Villepin sur ces bizarreries », a suggéré Didier Julia.

Interpellés sur les conditions de financement de leur voyage par l'Office français pour le développement industriel et culturel (Ofdic), les trois parlementaires ont certifié que cette société, créée il y a trois ans, avait pour vocation de favoriser le commerce entre la France et l'Irak. « L'argent de l'Ofdic, c'est de l'argent français », a insisté Didier Julia, en rappelant que cette association avait déjà organisé d'autres voyages de ce type, et des plus importants, comme en septembre 2000, lorsqu'une soixantaine de parlementaires français avaient déjà fait le déplacement vers Bagdad.

Yves Bordenave

D'anciens cadres du MNR luttent pour leur survie politique

Plusieurs dirigeants démissionnaires dénoncent les « reniements » de Bruno Mégret

Y-A-T-IL UNE VIE politique après le MNR pour les nombreux cadres qui ont démissionné après les défaites électorales du printemps ? Aucun d'entre eux ne se hasarde à engager des paris, mais la volonté de « poursuivre le combat reste intacte », affirment les « apostats ».

Stéphane Bourhis a été l'un des premiers à se démettre de ses fonctions de secrétaire départemental du Bas-Rhin. « Par lassitude, explique-t-il. La situation financière du MNR [le déficit est estimé à plus de 3 millions d'euros] me fait dire que le parti n'a pas d'avenir. Mais c'est surtout le positionnement stratégique de Bruno Mégret qui m'incite à prendre mes distances. Il est temps pour moi de reprendre mon droit à la critique. »

Thierry Gross, qui a renoncé à son mandat de secrétaire départemental du Haut-Rhin, dresse un

constat plus amer : « Quand Mégret a quitté le FN pour créer le MNR en 1999, il est parti avec les membres les plus durs du FN. Aujourd'hui, il nous explique qu'il est indispensable de renoncer aux idées de l'extrême droite. »

M. Gross avance une « autre volte-face » de M. Mégret, au sujet de l'affaire Brunerie, ce militant d'Unité radicale qui a tiré sur Jacques Chirac lors du défilé du 14 juillet. « Brunerie est un dérangé, mais son geste n'engageait pas Unité radicale, dit-il. Mégret a eu tort de répudier les membres de cette organisation dont l'un des porte-parole, Guillaume Luyt, s'est officiellement exprimé lors du congrès du MNR en février à Nice. On ne peut se renier ainsi. Moralement, Mégret nous place dans une situation difficile. »

Pour sortir de cette « impasse », MM. Bourhis et Gross ont décidé

de participer à la création, fin septembre, d'un mouvement alsacien déjà esquissé depuis plusieurs mois. Sous la bannière d'Alsace debout, qui réunissait des candidats du MNR et du MRA (Mouvement régionaliste alsacien) présidé par Robert Spieler, les deux démissionnaires s'étaient présentés aux élections législatives du mois de juin.

« BREAK POLITIQUE »

Leur infortune commune (3,68 % pour M. Bourhis ; 5,59 % pour M. Gross), alors que leurs concurrents respectifs du FN ont dépassé la barre des 10 %, ne présage pas d'un avenir radieux. Ils restent toutefois persuadés que leur implantation locale s'affirmera avec la naissance d'un parti alsacien ne répudiant pas l'Europe dans une région comptant de nombreux travailleurs frontaliers.

En Rhône-Alpes, Pierre Vial, l'un des chefs de file de la fronde qui avait abouti à la scission entre le FN et le MNR, avoue à son tour être « revenu de son enthousiasme pour Mégret ». Il se présentera à l'élection cantonale des 13 et 20 octobre à Villeurbanne sous l'étiquette Rassemblement national, avec le soutien du FN.

Lui aussi entend en priorité fédérer sur le plan régional pour préserver son existence politique. En revanche, il n'abandonne pas l'idée d'inscrire son action dans un cadre national, partant du postulat qu'il n'y a pas d'alternative pour durer. Franck Timmermans campe sur la même ligne. Le secrétaire général démissionnaire du MNR appelle de ses vœux « une éventuelle recomposition politique » pour sortir de son « break politique ».

Elie Barth

La production industrielle a reculé de 1 % en juillet

DANS L'INDUSTRIE, l'heure n'est toujours pas à la reprise. La production manufacturière a en effet chuté de 1 % en juillet, selon des chiffres publiés, mercredi 18 septembre, par l'Insee. L'institut de la statistique a également révisé le chiffre de juin, avec une production manufacturière qui aurait progressé de 0,3 %, contre 0,2 % initialement. Sur un an, elle est en baisse de 0,7 %. Hors énergie et industrie agroalimentaire, l'industrie manufacturière a également reculé de 1 % en juillet et affiche une chute de 1,3 % sur un an.

Les économistes ne s'attendaient pas à un aussi mauvais résultat et tablaient sur une stabilité de la production manufacturière. En juillet, la production a diminué partout. Dans le secteur des biens de consommation, elle a reculé de 1,5 %. L'automobile a réduit sa production de 1,5 % et les industries de biens d'équipement de 0,3 %. De leur côté, les biens intermédiaires se sont repliés de 0,9 %. La production a également diminué dans l'agroalimentaire (- 2,3 %) et dans le secteur énergétique (- 0,6 %). En revanche, elle a augmenté de 0,7 % dans la construction, où la tendance sur un an est malgré tout en baisse de 1,4 %.

Une cantonale partielle

VAR Saint-Raphaël (premier tour).

1. 25 665 ; V., 6 814 ; A., 73,45 % ; E., 6 701. Ball. : Claude Noël, UMP, adj. m. de Saint-Raphaël, 4 064 (60,65 %) ; Evelyne Pierron, FN, 1 182 (17,64 %).

Elim. : Colette Pitot-Laugier, PS, c.m. de Saint-Raphaël, 1 056 (15,76 %) ; Didier Le Gall, MEI, 251 (3,75 %) ; Annick Tamborlani-Veillard, PCF, 148 (2,21 %).

[Claude Noël (UMP) est en bonne voie pour succéder à Georges Ginesta (UMP-RPR), démissionnaire pour cause de cumul après son élection, en juin, à l'Assemblée nationale. Il sera opposé au second tour à la représentante du Front national.

15 mars 1998 : I., 23 053 ; V., 14 051 ; A., 39,05 % ; E., 13 576 ; Georges Ginesta, RPR, m., 4 954 (36,49 %) ; Evelyne Pierron, FN, c.m., 3 496 (25,75 %) ; Charles Laugier, PS, c.m., 2 798 (20,61 %) ; Jean-Claude Laredo, div. d., c.m., 1 390 (10,24 %) ; Daniel Saadoun, Verts, 514 (3,79 %) ; Maurice Fabre, PCF, 424 (3,12 %).]

DÉPÊCHE

■ UMP : « Les militants de l'UMP ne sont pas condamnés à se schtroumpfer », a déclaré Alain Juppé, mardi 17 septembre, à l'issue d'une réunion du comité des fondateurs de l'UMP. Si l'idée de baptiser le nouveau parti chiraquien La maison bleue provoque des « réactions majoritairement négatives, nous en tiendrons le plus grand compte », a poursuivi le président provisoire de cette formation. Il s'est dit « très attentif à ce que personne n'impose rien à personne ».

SOCIÉTÉ

JUSTICE

José Bové devrait éviter la prison dans l'affaire de l'arrachage d'un champ d'expérimentation de **COLZA TRANSGÉNIQUE** à Gaudiès, dans l'Ariège. Tout en condamnant les destructions commises par 400 personnes, le

13 avril 2000, à l'appel de la **CONFÉDÉRATION PAYSANNE**, le procureur de la République du tribunal correctionnel de Foix n'a pas requis, mardi 17 septembre, de peine de prison à l'encontre du leader syndical. Il l'a, en

revanche, condamné à **200 JOURS-AMENDES**. Des peines d'amende « symboliques » ont par ailleurs été requises contre les huit autres personnes mises en examen. Selon la partie civile, les prévenus, par leur « acte de vio-

lence », se sont opposés au « devoir de savoir ». José Bové a, quant à lui, plaidé l'« **ÉTAT DE NÉCESSITÉ** » dans lequel se trouvait la société face au danger des OGM pour justifier cet acte de désobéissance civile.

José Bové devrait éviter la prison pour l'arrachage de plants d'OGM

Le procureur de la République du tribunal correctionnel de Foix n'a requis que 200 jours-amendes à l'encontre du leader de la Confédération paysanne, qui comparait, mardi 17 septembre, pour sa participation à l'arrachage d'un champ d'expérimentation de colza transgénique



FOIX (Ariège)

de notre envoyé spécial

José Bové ne retournera pas en prison si le tribunal correctionnel de Foix suit le réquisitoire prononcé à son encontre, mardi 17 septembre. Le procureur de la République, Pierre Nalbert, n'a en effet pas requis de peine d'emprisonnement pour l'arrachage d'un champ d'expérimentation de colza transgénique, le 13 avril 2000, sur le territoire de la commune de Gaudiès, en Ariège. « Les faits ne le justifient pas », a-t-il estimé. En revanche, il a demandé que le responsable syndical soit condamné à 200 jours-amendes. Ce type de peine prévoit que, si l'amende n'est pas payée, l'emprisonnement s'applique automatiquement. Son montant quotidien (prévu par la loi entre 0,15 et 300 euros) a été laissé à l'appréciation du tribunal.

A l'annonce du réquisitoire, le soulagement était manifeste parmi les nombreux partisans de José Bové (ils étaient environ 1 500 à s'être rassemblés, dès le matin, dans les rues de Foix). Une décision en ce sens éviterait en effet à José Bové de devoir immédiatement purger les peines auxquelles il a déjà été condamné pour des actions du même genre contre des plantations d'organismes génétiquement modifiés (OGM) : huit mois avec sursis prononcés par le tribunal correction-

nel d'Agen et six mois de prison ferme par la cour d'appel de Montpellier, sur lesquels la Cour de cassation doit rendre son jugement.

Le procureur, qui a aussi requis des peines d'amendes « symboliques » contre les huit autres personnes mises en examen avec José Bové et dont c'était la première comparution devant la justice, n'a pas voulu se prononcer sur la question de l'innocuité ou de la dangerosité des OGM, qui a pourtant occupé l'essentiel des débats d'une longue journée. Il s'est placé du strict point

de vue du droit pour condamner les destructions commises le 13 avril à Gaudiès par un groupe de 400 personnes répondant à un appel de la Confédération paysanne. « La lutte syndicale ne peut s'exercer que dans le cadre de la loi » et la justice ne peut « légitimer les coups de force et les faits accomplis », a-t-il déclaré.

« MASCARADE »

La parcelle de colza transgénique arrachée par les manifestants était étudiée par le Centre interprofessionnel des oléagineux métropoli-

tains (Cetiom), un organisme public de recherche associé à l'INRA qui a porté plainte contre X avec constitution de partie civile. Il s'agissait d'observer les influences du colza transgénique sur des ravenelles sauvages, une plante biologiquement voisine du colza. Chercheurs, experts et généticiens de l'INRA et du CNRS sont venus dire au tribunal qu'il s'agissait là d'une « recherche pour améliorer les connaissances, réduire l'incertitude et éclairer les citoyens ». Ils ont particulièrement insisté sur le fait que cette expéri-

mentation était menée de manière « indépendante », hors de tout souci commercial.

Pour l'avocat de la partie civile, M^e Agnès Fichot, le Cetiom entamait à Gaudiès une « démarche écologique dans le sens du principe de précaution et du développement durable » afin de répondre à l'inquiétude de l'opinion sur les dangers des OGM. Elle a estimé que les prévenus « refusaient cette démarche de recherche » et, par leur « acte de violence », s'opposaient « au devoir de savoir ». « Mascarade », a

répondu José Bové, qui, très à l'aise et fidèle à son image d'insurgé pacifique, a longuement exposé les raisons qui l'amènent, lui et son organisation, à s'opposer systématiquement à toute mise en culture des OGM, dont « la logique est passée par-dessus le débat démocratique ». A la différence des expérimentations de laboratoire, c'est-à-dire en milieu confiné, celle de Gaudiès, en pleine nature, présentait, selon le syndicat paysan, une « prise de risque » de dissémination vers les champs environnants. Plus généralement, José Bové a réaffirmé le caractère « totalitaire » et « irréversible » du mode de production des OGM. Pour justifier ce type d'action de désobéissance civile, il a plaidé l'« état de nécessité », reconnu par le code pénal comme un droit supérieur à la loi existante en cas de danger collectif, dans lequel la société se trouvait pour répondre au « rapt que quelques firmes opéraient sur le vivant ». Dans ces conditions, le leader syndical a estimé que lui et les huit autres prévenus avaient agi « en tant que constructeurs du droit, pas en démolisseurs ». « Les actions que nous menons ont pour but de compenser le débat qui n'a pas eu lieu », a-t-il dit.

Les défenseurs des prévenus ont plaidé la relaxe au nom de cet « état de nécessité qui n'est pas punissable ». « Les prévenus ont agi en état de légitime révolte », a estimé M^e François Roux.

Jugement le 22 octobre.

Depuis sa libération, le « nouveau Bové » s'explique sur ses erreurs

Y A-T-IL un nouveau José Bové ? Le sujet est à la mode depuis la libération, le 1^{er} août, du porte-parole de la Confédération paysanne après quarante-quatre jours passés à la maison d'arrêt de Villeneuve-lès-Maguelone (Hérault) pour les dégradations commises sur le chantier du McDonald's de Millau. « Un nouveau Bové ? Comme si la prison était un lieu de renaissance », s'agacent des amis, militants.

Un nouveau Bové peut-être, mais en tout cas pas assagi. Mardi 17 septembre, c'est encore à la tête d'une manifestation de soutien qu'il s'est rendu au tribunal correctionnel de Foix. Et samedi, devant un public très nombreux, à la Fête de L'Huma, M. Bové s'était déjà taillé un franc succès en dénonçant « la volonté politique très claire de faire en sorte que les syndicalistes paient leur contestation de l'ordre néolibéral ».

Alors cette figure du nouveau Bové vient sans doute de la volonté, manifestée à plusieurs reprises par le leader de la Confédération paysanne, de s'expliquer sur ses erreurs. Dans l'hebdomadaire *Marianne*, début septembre, il est

ainsi revenu sur les propos tenus à son retour de Ramallah. Lors d'une conférence de presse, M. Bové avait décrit le conflit israélo-palestinien en utilisant les mots de « raffles », de « camps d'internement », de « mirador », termes évoquant la Shoah et laissant entendre que le Mossad pouvait avoir intérêt à la poussée d'agressions antisémites en France. Plusieurs intellectuels avaient qualifié son discours d'antisémitisme.

« BLESSÉ PAR LES APPROXIMATIONS »

« C'était une erreur de ma part. J'ai réfléchi en prison », explique-t-il. « Ce que j'ai souhaité faire dans *Marianne*, ce n'est pas un mea culpa, mais une mise au point. Mes propos n'étaient, dans mon esprit, ni agressifs ni enflammés, mais, dans le contexte, ils ont été perçus comme une agression supplémentaire. Bref, ma parole est allée à l'encontre de la forme de soutien que je souhaitais. C'est la raison pour laquelle j'ai adressé mes excuses à la communauté juive », indique-t-il, tout en protestant « contre l'instrumentalisation faite par certains éditorialistes »

de ses propos. « A la fin, ce n'est plus ce qui est dit qui compte. Mais la manière dont cela est commenté. C'est ce qui s'est passé aussi pour Daniel Mermet », estime-t-il. Dans *Le Journal du dimanche* du 16 septembre, il revient sur son expérience de la prison – « la situation y est destructrice » – et son inquiétude d'y retourner. « Je ne fais pas de la propagande, je ne gère pas un fonds de commerce. Comme il n'y a pas d'armure, je suis aussi blessé par les approximations », lâche-t-il à un moment.

L'homme a toujours misé sur la médiatisation de son personnage pour faire avancer ses thèmes. Quitte parfois à trop en faire, à susciter les mises en garde chez ses proches de la Confédération paysanne ou à s'attirer les critiques acides d'un René Riesel, ancien camarade de lutte. José Bové n'a pas supporté l'image renvoyée de lui de « metteur en scène » de sa propre incarcération. Aujourd'hui, le « nouveau Bové » s'efforce d'être compris.

Caroline Monnot

Jean-Paul Besset

Dexia, résultats satisfaisants au 2^e trimestre 2002 dans une conjoncture défavorable

Très bonne performance de l'activité commerciale dans les services financiers au secteur public, le 1^{er} métier du groupe

LES RÉSULTATS FINANCIERS AU 2^e TRIMESTRE 2002 (VS 1^{er} TRIMESTRE 2002)

- Forte croissance du produit net bancaire : + 8,0 %.
- Maîtrise des charges d'exploitation : +1,0 % et -1,3 % hors charges exceptionnelles.
- Forte amélioration du résultat brut d'exploitation +18,4 % et du coefficient d'exploitation à 55,8 % (contre 59,6 % au 1^{er} trimestre 2002).
- Hausse de la charge nette du risque (EUR 94 millions contre EUR 32 millions au 1^{er} trimestre 2002) due à l'augmentation du niveau de la provision générale de Financial Security Assurance (FSA) aux Etats-Unis et au complément de provisions constitué au titre de l'activité de leasing d'actions aux Pays-Bas. Le taux de charge du risque reste à un niveau très faible.
- Analyse sur les six premiers mois de l'année en base annuelle, la rentabilité des fonds propres (ROE) s'élève à 19,6 % (contre 20,5 % au 1^{er} semestre 2001).

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DES MÉTIERS AU 1^{er} SEMESTRE 2002

Les services financiers au secteur public affichent une activité très soutenue au 1^{er} semestre 2002, avec une production de crédits de EUR 11,5 milliards (+43,1 % sur 12 mois). Cette performance commerciale remarquable contribue non seulement à la hausse des revenus du métier pour la période en cours mais elle crée aussi, compte tenu de la durée des opérations engrangées, un réservoir de recettes futures pour les années à venir. L'encours des financements à long terme s'élève à EUR 123,6 milliards (+9,1 % sur 12 mois).

Parallèlement, le résultat brut d'exploitation sous-jacent augmente fortement et retrouve son niveau record du 2^e trimestre 2001. Le coefficient d'exploitation s'améliore et s'établit au niveau très bas de 34,1 %. Le résultat net du 2^e trimestre marque un recul de -10,8 %, essentiellement dû à l'augmentation de la provision générale de FSA. Malgré cette charge, la rentabilité sur fonds propres économiques de ce métier reste très élevée, à 21,3 %. Ce métier est le 1^{er} contributeur aux résultats de Dexia dont il représente 48 %.

Les services financiers de proximité dénotent une bonne capacité de résistance, compte tenu de l'environnement compétitif. Ainsi, l'encours des avoirs de la clientèle se maintient à EUR 80,1 milliards au 30 juin 2002. L'encours des crédits à la clientèle progresse et s'établit à EUR 21,5 milliards au 30 juin 2002. La collecte des dépôts, orientée vers les produits à plus forte marge, enregistre de bonnes performances. La marge technique et financière des activités d'assurance est également en forte augmentation. Grâce à la stabilité des coûts sur le 2^e trimestre, les résultats du métier connaissent un véritable rebond. Le résultat brut d'exploitation du 2^e trimestre s'établit à EUR 87 millions (+74 % par rapport au 1^{er} trimestre 2002). Le résultat net du trimestre augmente de +56 % par rapport au 1^{er} trimestre 2002. Globalement, la rentabilité du 2^e métier se redresse nettement, avec un retour sur fonds propres économiques annualisé passant de 8,8 % au 1^{er} trimestre à 13,4 % au 2^e trimestre 2002.

La gestion d'actifs financiers (banque privée, gestion d'actifs, administration de fonds d'investissement, courtage et conseil en actions) continue de subir les conditions de marché défavorables et l'environnement difficile aux Pays-Bas. Néanmoins, le résultat brut d'exploitation sous-jacent ne subit qu'un recul très léger de -2,2 %,

rendu possible grâce à la contraction considérable des coûts sur les 3 derniers trimestres. La rentabilité du métier reste de très bonne tenue avec un ROE de 28,2 % pour le 2^e trimestre 2002.

« Dans un environnement particulièrement dégradé pour le secteur financier, les résultats du deuxième trimestre 2002 attestent à la fois de la robustesse de Dexia et de sa réactivité. Les revenus sous-jacents du trimestre ont crû de plus de 4 % sur trois mois, tandis que les charges d'exploitation sont revenues à leur niveau du premier trimestre 2001. Cela résulte d'une performance commerciale remarquable dans les services financiers au secteur public, d'un rebond très net des revenus de la banque commerciale de proximité et d'une bonne résistance des métiers de gestion à la conjoncture très défavorable des marchés actions. La rentabilité des fonds propres du groupe se situe à 19,6 %. Elle démontre que Dexia peut dégager une rentabilité élevée, même dans des circonstances particulièrement défavorables. »

Pierre RICHARD,

administrateur délégué et président du comité exécutif de Dexia

PROCHAINS RENDEZ-VOUS ACTIONNAIRES

22/10/02 : réunion du comité consultatif européen des actionnaires individuels à Bruxelles

05/12/02 : publication des résultats du 3^e trimestre 2002

INFORMATIONS ACTIONNAIRES ET INSCRIPTION AU CLUB DES ACTIONNAIRES INDIVIDUELS

Numéro Vert : 0 800 35 50 00

www.dexia.com

(en millions d'euros)	1 ^{er} trim. 02	2 ^e trim. 02	Evolution	1 ^{er} sem. 01	1 ^{er} sem. 02	Evolution
Produit net bancaire	1335	1442	+ 8,0 %	2927	2777	- 5,1 %
Charges d'exploitation	-797	-805	+ 1,0 %	-1571	-1602	+ 2,0 %
Résultat brut d'exploitation	538	637	+18,4 %	1356	1175	-13,4 %
Résultat net part du groupe	399	383	- 4,0 %	824	782	- 5,1 %



la banque du développement durable

Réseau pédophile de Chelles : l'avocat général requiert de cinq à dix-huit ans de prison

M. Jannier a fustigé ce groupe de « prédateurs »



COUR D'ASSISES
DE SEINE-ET-MARNE
11^e journée
d'audience

M^r MURIEL BROUQUET-CANALE n'en croit pas ses oreilles. « Sept années de prison pour deux fellations sans violence, faites par un adolescent de 16 ans... Je n'ai jamais entendu de réquisitoire aussi excessif », s'exclame-t-elle, mardi 17 septembre, devant les jurés de la cour d'assises de Seine-et-Marne, à Melun. Son client, Denis Page, est l'un des dix pédophiles jugés depuis quinze jours pour des viols et agressions sexuelles commis sur une vingtaine de mineurs. Dans l'esprit des jurés, ce petit homme rondouillard reste celui qui gagnait la confiance des adolescents défavorisés de Chelles (Seine-et-Marne) en les invitant à faire des tours dans sa Porsche rouge. Pour l'avocat général, Yves Jannier, il est même le « plus beau représentant des techniques de séduction » déployées par ce « groupe de pédophiles dont l'action n'a eu d'autre but que de trouver des petits, les sélectionner, se les passer et garder la mainmise sur eux pour que la dénonciation ne vienne pas trop vite ».

Une fois ces faits établis, peu importe au magistrat de savoir si ces dix hommes, âgés de 35 à 70 ans, se connaissent tous. Il ne se soucie pas plus du nombre exact de fellations imputées à tel ou tel, une fois passé le « filtre » de la justice : « Vous jugez aujourd'hui la partie visible d'un iceberg criminel », lance-t-il aux jurés, à qui il réclame des peines de cinq à dix-huit années de réclusion pour des actes auxquels « aucune des victimes n'était en état de résister ». Le magistrat rappelle alors l'engrenage par lequel ces mineurs, tous issus de milieux défavorisés, vont « devenir des proies », une fois séduits par l'argent de leurs nouveaux protecteurs, par les loisirs, les sorties ou les vacances qu'ils n'ont jamais eus.

Michel Albenque, contre qui dix-huit années de prison ont été requises, était le « pivot » de ce groupe de « prédateurs », « des gens qui allaient à la chasse aux petits », tonne M. Jannier. Des célibataires qui considéraient aussi les enfants comme de la « viande », selon le terme

employé à l'audience par l'un des adolescents, « délaissé » à la puberté. Poursuivi pour huit viols et onze agressions sexuelles, Michel Albenque a toutefois « fait du chemin par rapport à une pédophilie qu'il considérait comme un bienfait octroyé aux enfants ». Il a reconnu tous les faits, avouant tardivement avoir abusé de « quarante à cinquante » mineurs, ainsi que d'une fillette inconnue de l'accusation. Celui qui a « mis au point et fait partager aux coaccusés ce système d'aliénation des petits » s'est toutefois refusé à dire toute la vérité, déplore M. Jannier, pour qui Michel Albenque « cherche à protéger ses coaccusés, notamment celui qui se trouve dans le box avec lui ».

« MENTEUR ABSOLU »

Le regard se pose sur Jean-Marc Smaïja, qui sanglote abondamment, comme à son habitude depuis le début du procès. Dix années de prison ont été requises contre ce « menteur invétéré » au visage bouffi, condamné à plusieurs reprises, mais toujours, ne cesse-t-il de répéter, à la suite d'erreurs judiciaires. « Ne faites pas semblant de pleurer, les larmes ne viennent pas ! », s'énerve l'avocat général, impitoyable pour celui qui a mis six ans à reconnaître « un petit massage de trois minutes sur l'épaule » d'un éphèbe.

Le magistrat réclame encore quatorze ans de prison à l'encontre de Patrick Arwacher et de Daniel Berdoyes. Le premier a abusé de neuf mineurs. Le second, qui organisait des partouzes pédophiles dans un appartement de fonction du Sénat, est décrit comme le « menteur absolu de cette audience, qui pinaillait, ergote, met en cause la police... ». « Il n'a rien compris à l'intolérable de son comportement », s'indigne le magistrat, qui assortit l'ensemble des peines requises d'une demande d'interdiction à vie d'exercer un travail en relation avec des enfants.

M. Jannier s'étonne enfin qu'aucun soutien psychologique ne soit proposé à ces jeunes victimes « marquées à vie, mais qu'on laisse seules », à la différence de l'aide prévue pour « les victimes d'inondation ou les proches des pompiers » morts le 14 septembre à Neuilly-sur-Seine. Le verdict est attendu mercredi soir.

Alexandre Garcia

Au procès de Michel Houellebecq pour injure à l'islam, les écrivains défendent le « droit à l'humour »

Le procureur a demandé, mardi 17 septembre, la relaxe de l'auteur de « Plateforme », qui avait déclaré dans un entretien en 2001 que « la religion la plus con, c'est quand même l'islam »

IL Y AVAIT une forme de jubilation dans l'air, mardi 17 septembre, à la 17^e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, où l'on se pressait comme à un soir de première. L'affaire était pourtant des plus sérieuses. L'écrivain Michel Houellebecq y était poursuivi pour « complicité de provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'un groupe de personnes en raison de son appartenance à une religion » et « injure » par des associations musulmanes et la Ligue des droits de l'homme. L'auteur de *Plateforme* se voyait reprocher des propos extraits d'un entretien accordé en septembre 2001 au magazine *Lire*, dans lequel il exprimait son « mépris » à l'égard de l'islam (*Le Monde* des 2 et 3 septembre 2001) « La religion la plus con, c'est quand même l'islam. Quand on lit le Coran, on est effondré, effondré », déclarait-il notamment.

Le prévenu Michel Houellebecq est là, les épaules voûtées, le regard obstinément fixé au sol, comme absent de son procès. Il ne se retourne même pas lors de l'irruption dans le public d'une poignée de manifestants d'extrême droite emmenés par le conseiller régional (MNR) d'Ile-de-France Jean-Yves Le Gallou. Une fois l'incident clos, il ne prête guère plus d'attention aux questions du président du tribunal, Nicolas Bonnal. Des « ouiche, bon, si vous voulez, on peut dire ça comme ça », soufflés avec lassitude, ponctuent son interrogatoire, lui donnant parfois un ton involontairement comique. Quand on lui demande s'il a mesuré les « risques » qu'il prenait en tenant de tels propos, il répond : « Honnêtement, pas tellement. Faut pas exagérer, ça n'a pas été une onde de choc mondiale mes déclarations, hein ? » Il est tout aussi inutile de tenter de l'entraîner sur le terrain de la responsabilité ou de l'autorité particulières de l'écrivain. « Me demander un avis sur un sujet, quand on me



THOMAS COEY/AFIP

connaît, c'est absurde. Parce que je change d'avis assez fréquemment. »

Sa défense, Michel Houellebecq n'a au fond guère envie de l'assurer. Il s'en remet volontiers à son conseil, M^r Emmanuel Pierrat pour plaider la mise en scène outrancière de ses propos par la revue *Lire*. Mais ses vrais défenseurs sont ailleurs. Ils sont écrivains et s'appellent Philippe Sollers, Michel Braudeau, Dominique Noguez, Fernando Arrabal, ou journalistes, comme Josyane Savigneau, responsable du « Monde des livres ». Cités comme témoins, ils viennent chacun à leur manière à la rescousse du prévenu. Graves, comme Dominique Noguez ou Michel Braudeau, selon lesquels c'est en fait le contenu dérangeant du roman *Plateforme* qui est visé par les parties civiles. « On s'en prend à l'interview, car on ne peut pas s'en prendre au roman, on a quand même un peu le sens du ridicule », a affirmé M. Noguez. « Un écrivain a une fonction critique, il n'est pas là pour plaire au roi, au pape ou à je ne sais quoi », a souligné M. Braudeau, en mettant en garde contre la confusion entre les

propos d'un personnage de fiction et l'opinion de son auteur. « Le personnage de fiction a le droit de dire ce qui lui chante. Sinon, on n'aurait pas écrit *Crime* et *Châtiment*. »

« DÉLIT DE BLASPHEME »

Mais c'est aussi le droit fondamental à l'humour qu'ont plaidé ces écrivains. M^r Jean-Marc Varaut, avocat de Dalil Boubakeur, recteur de la mosquée de Paris, s'est étonné : « Pour vous, dire que l'islam est la religion la plus con, c'est de l'humour ? » « Certainement, a répliqué M. Sollers. Sinon, on est au bord du délit d'opinion, du délit de blasphème. »

Ce délit, Fernando Arrabal, le connaît bien. Il lui a valu d'être condamné par un tribunal franquiste. L'écrivain volubile et joueur ravit son auditoire. A la question sur sa profession, il répond, après un temps d'hésitation, « piéton ». Quand on lui demande de lever la main droite et de dire « je le jure », il proteste. « Oh ! Mais c'est très fort, je le jure. Est-ce que je peux dire, je promets ? » Evoquant Socrate condamné à boire la ciguë, il joint le geste à la parole en extirpant de sa

poche une fiole de whisky qu'il porte avec avidité à ses lèvres : « A votre santé, Monsieur le Président ! » lance-t-il sous les rires, avant de conclure, avec Beckett : « Ecrire, c'est beaucoup de souffrance pour un poète, alors n'ajoutez rien à sa peine. »

Les parties civiles représentant les associations musulmanes n'apprécient pas ce défilé de témoins, dans lequel elles voient « une leçon néocoloniale de la liberté d'expression ». Pour elles, ce sont bien les musulmans qui sont visés par l'écrivain et pas seulement leur religion. Un argument qu'a réfuté le procureur, Béatrice Angeli : « Considérer que, par une dérive sémantique, parler de l'islam, c'est parler de la communauté musulmane est un pas que nous ne pouvons pas franchir. » « Provocateur », Houellebecq ? Certainement. « Mais cela ne veut pas dire provocation à la haine », a-t-elle estimé avant de demander la relaxe. L'écrivain, lui, a déjà tiré à l'audience la leçon de son procès : « Les médias, pour moi, c'est fini. » Jugement le 22 octobre.

Pascal Robert-Diard

A Versailles, un drôle d'oral de français devant le tribunal administratif

« C'EST SÛR, c'est dommage. Mais nous jugeons en droit. Nous ne sommes pas là pour intervenir auprès de l'administration. » Dans les couloirs du tribunal administratif de Versailles, mardi 17 septembre, la commissaire du gouvernement, Isabelle Agier-Cabanès, mène, à mots choisis, un travail d'explication auprès de parents d'élèves désappointés. Tout à l'heure, à l'audience, elle a conclu à l'irrecevabilité de leur requête en annulation de l'oral de français du baccalauréat passé devant le « jury 7 854 » à Mantes-la-Jolie (Yvelines), fin juin.

Un jury – une enseignante dont le nom n'est pas divulgué – dont une trentaine de parents, réunis en collectif, condamne « la désinvolture » et « le comportement inacceptable » : « prises de communication sur téléphone portable », « sorties en plein milieu d'interrogations pour boire un café », « remarques désobligeantes comme : "Vous n'avez pas lu dans votre horoscope que quelqu'un allait vous faire chier entre 16 heures et 16 h 20" ou "Vous n'êtes pas douée en fran-

çais, ce n'est pas la peine de continuer" ou encore "Vous êtes toujours aussi sûre de vous ? Vous vous croyez dans un salon de thé ?" » Au final, racontent les parents, l'interrogation du candidat n'a souvent pas dépassé cinq minutes et les notes sont très basses. « La déontologie des examens et l'équité entre les candidats n'ont pas été respectées », estime le collectif.

NOTES RÉVISÉES À LA HAUSSE

Dès le 3 juillet, les parents réclament l'annulation. La maison des examens d'Arcueil, organisatrice des épreuves pour toute l'Ile-de-France, demande alors à l'inspecteur académique de lettres de présider, à titre exceptionnel, la commission d'harmonisation qui se tient traditionnellement à l'issue des épreuves. Les notes sont remontées. Mais les parents ne veulent pas en rester là. « Un adulte qui fait passer un oral à des enfants doit être irréprochable », insiste la mère de Barbara, qui est l'une des rares élèves à avoir finalement obtenu une note (12 sur 20) au-des-

sus de la moyenne. « L'épreuve anticipée de français [à la fin de la 1^{re}] est indissociable des épreuves terminales, a argumenté à l'audience M^{me} Agier-Cabanès. Les notes de français ne peuvent être attaquées que dans le décompte général des points. » Pour régler un différend sur l'épreuve passée cette année, il faut donc attendre les résultats du baccalauréat, en juillet 2003, et le fond de l'affaire n'a pu être examiné. « Les épreuves orales contestées se sont manifestement passées dans de mauvaises conditions », a juste glissé la magistrate.

Même s'ils sont en passe de perdre une manche (décision le 1^{er} octobre), les parents sont décidés à se faire entendre, notamment en alertant le ministre. « En plus, Luc Ferry, il est de notre région ! » rappelaient certains devant le tribunal, faisant allusion à la première visite de terrain du ministre, en mai, dans un collège de Mantes où il avait été élève. « Et il a encore des neveux et nièces là-bas. »

Marie-Laure Phélippeau

Déchue de sa nationalité après avoir empoisonné son mari

Rodica Negroiu, devenue française par le mariage, risque d'être expulsée vers la Roumanie

LA VENGEANCE est un plat qui se mange froid. Gérard Helluy, empoisonné à petit feu pendant trois ans par son épouse, doit aujourd'hui savourer sa victoire. Sa femme, d'origine roumaine, a été déchue de sa nationalité française le 9 septembre par le tribunal de grande instance de Nancy (Meurthe-et-Moselle). Le jugement, qui constitue un précédent selon son avocat, est la conséquence de l'annulation de son mariage. Rodica Negroiu, une ancienne aide-soignante, risque l'expulsion vers la Roumanie, qu'elle avait quittée en janvier 1985.

L'histoire remonte à 1990. Le 14 décembre, Raymond Jactel, un militaire à la retraite de 82 ans, meurt brutalement d'un infarctus du myocarde. Mais une dénonciation téléphonique anonyme éveille les soupçons des policiers : 700 000 francs en bons au porteur, qui appartenaient au vieil homme, ont en effet disparu. Les enquêteurs découvrent dans la foulée que Raymond Jactel a vendu sa maison en voyage à son aide-soignante, une cer-

taine Rodica Negroiu, à son service depuis 1988.

Elle a peu à peu remplacé l'infirmière attitrée du vieillard. Raymond Jactel, veuf et sans enfant, a déshérité son neveu pour elle. Dix jours plus tard, l'autopsie révèle la présence de digoxine (digitaline) et de phénobarbital à des doses remarquablement toxiques dans son estomac, des substances qui n'ont jamais été prescrites par son médecin. Une information judiciaire contre X est ouverte pour homicide volontaire en novembre 1991.

« MANIPULATRICE »

L'affaire conduit les policiers à s'intéresser au défunt mari de l'aide-soignante, Gérard Helluy, mort le 16 février 1988. Rodica Negroiu avait obtenu la nationalité française le 28 janvier. Fait anodin à l'époque. Une seconde information judiciaire est alors ouverte pour déterminer les causes de la mort de Gérard Helluy. On déterre son corps pour une autopsie : les mêmes traces de toxiques y sont décelées. Le 2 juin 1992,

Rodica Negroiu est interpellée et mise en examen pour empoisonnement et vols.

Au procès, l'avocat général la dépeint comme manipulatrice, enjoueuse et déterminée. L'accusée ne cesse de clamer son innocence. L'ancienne infirmière, diplômée en Roumanie, accuse les policiers de « xénophobie ». Elle est condamnée à vingt ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Meurthe-et-Moselle le 2 juillet 1999 et purge sa peine au centre pénitentiaire des femmes de Rennes (Ille-et-Vilaine).

Le dernier rebondissement intervient le 9 septembre, avec la déchéance de nationalité de la coupable. Désormais redevenue étrangère, Rodica Negroiu est à la merci d'un arrêté d'expulsion dès sa sortie de prison, dans quelques années. La décision appartient au préfet d'Ille-et-Vilaine, mais les déclarations du ministre de l'intérieur, le 10 septembre, n'incitent pas à l'indulgence. « La loi prévoit ce cas de figure bien précis, a affirmé Nicolas Sarkozy à l'émission « Mots croisés » sur

France 2, la nationalité française peut être retirée aux personnes, soit parce qu'elles l'ont obtenue en donnant de faux renseignements ou en présentant de faux papiers, soit parce qu'elles ont commis des actes terroristes. »

Ultime recours pour la Roumanie : faire appel. Pour son avocat, M^r Gérard Michel, « la décision du tribunal de Nancy est fondée sur des éléments subjectifs car on ne peut pas juger du sentiment amoureux des personnes. En outre, nul ne peut dire avec certitude à partir de quand ma cliente a décidé d'empoisonner son mari ». Le parquet considère, lui, conformément au code civil, que le mariage repose sur un élément matériel, la communauté de vie, mais aussi psychologique. « La volonté de vivre en union était inexistante chez M^{me} Negroiu », y explique-t-on. Conséquence directe pour l'accusée : la perspective d'une double peine avec un aller simple vers la Roumanie.

Nathalie Six

RADIO CLASSIQUE

L'ÉCONOMIE
D'AUJOURD'HUI
&
LA MUSIQUE
DE TOUJOURS

LE MONDE

LE FORUM DE L'ANNÉE SUR RADIO CLASSIQUE

le samedi 21 septembre 2002 à 12h00

" Quelle économie pour la France ? "

Thierry BRETON PDG de Thomson Multimedia

François CHEREQUE Secrétaire Général de la CFDT

Jean-Marie COLOMBANI Directeur du journal *Le Monde*

Anne LAUVERGEON PDG de COGEMA

Marc LEVY Ecrivain

Michel PEBEREAU PDG du groupe BNP Paribas

François BAYROU Président de l'UDF

répondent aux questions

des grandes signatures de la presse.

Forum animé par Gérard BONOS

directeur de la rédaction de *Radio Classique*

ALCATEL

BNP PARIBAS

Groupe
Océane

PRICEWATERHOUSECOOPERS

M. Chirac devait présider les obsèques des pompiers

Une cérémonie devait avoir lieu aux Invalides. Les locataires de la chambre de Neuilly ont été écroués

JACQUES CHIRAC devait présider en personne, mercredi 18 septembre, la cérémonie d'hommage aux cinq pompiers morts quatre jours plus tôt (*Le Monde* du 17 septembre) lors d'une intervention dans une chambre à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine). Au cours de cette cérémonie organisée à l'hôtel national des Invalides, à Paris, les honneurs militaires devaient être rendus aux cinq victimes, en présence de pompiers de toute la France et de délégations italienne, allemande, belge et new-yorkaise.

Les deux locataires de la chambre où s'est déclaré l'incendie - un citoyen polonais âgé de 45 ans et sa fille de 22 ans - ont été mis en examen, lundi 16 septembre, et écroués pour « homicides involontaires aggravés » et « séjour irrégulier ». Selon le parquet de Nanterre, leur placement en détention serait justifié par la stricte application de la loi sur les homicides involontaires et ne serait pas dicté par une sévérité particulière.

Waldemar W. est arrivé en France en février, deux mois avant sa fille. Après avoir tous deux dépassé les délais d'un simple séjour touristique, ils se trouvent en situation irrégulière. Ce simple délit peut entraîner la détention provisoire. Une détention d'autant plus justifiée, selon le parquet et la juge Emmanuelle Robinson, en charge du dossier, que l'origine exacte de l'incendie n'a pas été déterminée et que les deux Polonais ne se sont pas montrés très coopératifs pendant leur garde à vue. Situation irrégulière, travail au noir, loyer au noir : autant de circonstances qui n'incitent pas à être loquace, surtout lorsqu'on ne maîtrise pas le français.

Dans l'attente des expertises scientifiques, les enquêteurs du service départemental de la police judi-

ciaire (SDPJ) des Hauts-de-Seine étudient deux hypothèses de déclenchement du sinistre : un matelas qui aurait pris feu ; une installation électrique trop vieille, supportant plusieurs appareils. La juge Robinson devrait délivrer une commission rogatoire au SDPJ, qui pourrait lui permettre de procéder, si nécessaire, à des perquisitions ou à d'autres gardes à vue.

FUMÉE NOIRE

Depuis le soir de l'incendie, samedi 14 septembre, les policiers ont reconstitué le fil des événements, en particulier les déplacements des deux locataires de la petite chambre, de 20 mètres carrés environ. Le père, a passé la journée de samedi à travailler sur un chantier. Vers 17 heures, il a appelé sa fille, qui se trouvait dans la chambre, pour lui donner rendez-vous au supermarché le plus proche. Celle-ci a quitté l'endroit peu avant 18 heures. A 18 h 11, un voisin a prévenu les pompiers de l'incendie qui s'était déclaré en leur absence. Le ticket de caisse au supermarché, retrouvé par les policiers, indique 18 h 13. Dans les minutes suivantes, Waldemar W. et sa fille sont retournés chez eux et ont découvert les dégâts.

De source policière, on indique que la jeune fille a ouvert la porte et a constaté un dégagement de fumée noire. Puis, entraînée par son père, elle a quitté les lieux, laissant la porte ouverte. Les policiers ont interpellé Waldemar W. vers 21 heures, alors qu'il se trouvait à l'entrée de l'immeuble au milieu des passants. Il s'était présenté auparavant aux policiers, avant de s'éloigner. Sa fille, elle, a été interpellée le lendemain peu avant 18 heures, au domicile d'amis parisiens.

Piotr Smolar

L'homme soupçonné du meurtre d'un juriste à Paris a mystérieusement disparu en Bulgarie

Pour un mobile qui reste obscur, Martin Borilski avait été assassiné en juillet 2000 à son domicile

UN MEURTRE sauvage à Paris, un suspect en fuite après avoir été entendu à Varna, en Bulgarie, par des policiers français, le fait divers révélé par *Le Figaro* du 13 septembre fait grand bruit à Sofia. Le ministre de l'intérieur bulgare doit d'ailleurs recevoir l'ambassadeur de France pour évoquer les circonstances d'une bien étrange disparition.

Tout commence le 20 juillet 2000, lorsqu'un étudiant en droit parisien et sa compagne s'étonnent de ne pas avoir de nouvelles de leur ami Martin Borilski. Bulgare originaire de Varna, sur les bords de la mer Noire, Martin, âgé de 24 ans, est un juriste brillant. A l'école de formation du barreau, dans l'attente de son diplôme d'avocat, il a été recruté à mi-temps par l'antenne parisienne d'un grand cabinet américain.

Ce précieux collaborateur ne s'est plus rendu à son bureau à partir du 18 juillet. Cette absence inhabituelle n'a fait que renforcer l'inquiétude de ses amis, qui se rendent, le 20 juillet, à son domicile, dans le 15^e arrondissement. Ils frappent longuement à la porte. En l'absence de réponse, ils alertent les pompiers. A l'intérieur du studio, ceux-ci décou-

vrent le corps de Martin Borilski. Il est percé de 90 coups de couteau ; le crâne a été fracturé par une barre d'haltères. La brigade criminelle est chargée de l'enquête.

Deux éléments retiennent l'attention des policiers : ils découvrent sur les lieux du crime un pantalon maculé de sang, pas à la taille de la victime. Ils constatent la disparition de son téléphone portable. Ce sont ces indices qui vont permettre de remonter jusqu'à un suspect. Deux traces d'ADN qui n'appartiennent pas à Martin Borilski sont relevées sur le pantalon. Les expertises permettent d'identifier un appel sur le portable volé passé le 19 juillet, soit le lendemain du meurtre, dans la région de Montpellier (Hérault).

« UNE VÉRITABLE GÈNE »

L'enquête révèle qu'un jeune Bulgare âgé de 21 ans a payé une amende dans la nuit du 18 au 19 juillet dans le train Paris-Montpellier. Celui-ci est originaire de Varna, où il a fréquenté le lycée français, comme la victime. Le soir du 18 juillet, il avait d'ailleurs rendez-vous avec elle, comme le confirmeront des témoins aux policiers. Dès la fin du mois, il a regagné

Varna, où les enquêteurs décident de se rendre en septembre 2001.

Sur place, les policiers français sont assistés par un service spécialisé de Sofia. L'un de ses membres les accompagne jusqu'à Varna. Le suspect appartient à une famille de notables. Son père, ancien juge d'instruction, est devenu un avocat d'affaires renommé. « Notre démarche a provoqué une véritable gêne », indique une source proche de l'enquête. Les Français entendent cependant le suspect comme témoin. Ils peuvent prélever de la salive pour comparer avec l'ADN du pantalon. L'interrogatoire est interrompu par l'arrivée du père. Pendant que les policiers l'entendent, son fils attend dans un couloir du commissariat sous la surveillance d'un seul agent. Il en profite pour prendre la fuite, sans que ce départ précipité ne provoque de réaction des policiers bulgares. Une perquisition à son domicile permet de découvrir un pantalon de la même taille et de la même marque que celui retrouvé à Paris chez Martin Borilski. Faute de mieux, les Français rentrent à Paris.

Les résultats de l'analyse lèvent les derniers doutes. L'ADN de

l'échantillon de salive prélevé à Varna correspond à celui découvert à Paris à l'intérieur du pantalon. Début 2002, le juge d'instruction délivre un mandat d'arrêt international contre le suspect. Sans effet à ce jour. Un deuxième homme, lui aussi bulgare, est suspecté d'avoir été complice du meurtre. Il était dans le train Paris-Montpellier dans la nuit du 18 au 19 juillet 2000 avec le suspect principal, qui l'avait surnommé « le Baron » et auquel il servait d'homme de main. Il se serait lui aussi réfugié en Bulgarie.

Le mobile du meurtre reste aujourd'hui le seul mystère pour les enquêteurs. Les amis de Martin Borilski mentionnent une enquête qu'aurait effectuée la victime pour des Américains qui voulaient investir dans une société bulgare. Il aurait déconseillé l'opération. Des sources proches de l'enquête décrivent le suspect principal comme « un fils à papa, un raté au physique difficile, tout le contraire de la victime ». Drame de la jalousie ? Il se vantait aussi des liens de son père avec la mafia russe. Rien ne l'a confirmé à ce jour.

Pascal Ceaux

Un rapport critique le procureur de Montgolfier

UN PRÉRAPPORT de l'inspection générale des services judiciaires (IGSJ) portant sur le fonctionnement du tribunal de Nice critique l'action du procureur Eric de Montgolfier, pourtant à l'origine de cette enquête administrative, ouverte en septembre 2001. M. de Montgolfier avait réclamé la venue de l'IGSJ après avoir pointé de graves dysfonctionnements et l'existence de « réseaux » affairistes au sein du tribunal. Selon le prérapport, dont *Le Figaro* du 18 septembre publie des extraits, l'IGSJ aurait constaté « une très forte disproportion entre la suspicion exprimée et les manquements susceptibles d'être finalement retenus ». « Les mises en causes porteuses des craintes les plus graves, touchant notamment à la probité des magistrats et à l'existence de réseaux d'influence, reposent soit sur des fondements contestables et en tout cas non établis, soit sur des interprétations hâtives ou des erreurs d'appréciation, voire sur de simples ragots », ajoute l'IGSJ. Le prérapport estime par ailleurs que le parquet « fonctionne de manière cloisonnée » et conclut que « le tribunal de Nice ne dispose plus du socle de confiance indispensable à une justice sereine ».

Un programme pluriannuel d'action contre la violence routière

AMÉLIORER la prévention et renforcer la chaîne de contrôle-sanction : tels sont les axes qui devraient guider la politique gouvernementale en matière de sécurité routière, dans les prochaines années. Jean-Pierre Raffarin, qui concluait les premiers états généraux de la sécurité routière, mardi 17 septembre, à Paris, a annoncé la mise en œuvre d'« un programme pluriannuel d'action qui comprendra des mesures législatives ».

Dans l'après-midi, Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, s'est prononcé contre la création d'une police de la route, mais a promis un « renforcement des moyens en personnel mis au service de la sécurité routière » et a annoncé le développement des contrôles automatisés. Le garde des sceaux, Dominique Perben, s'est exprimé en faveur de sanctions mieux « exécutées » pour aller vers une « impunité zéro ».

DÉPÊCHES

■ **TERRORISME** : le FLNC a revendiqué, mardi 17 septembre, dans un communiqué adressé à France 3 Corse douze attentats ou tentatives commis ces dernières semaines dans le cadre de sa lutte déclarée « contre la déconsolidation des emplois », « le trafic de drogue » ou « le respect du code des investissements ».

■ **JUSTICE** : dix personnes, dont un gendarme français, ont été écrouées après le démantèlement d'un réseau de trafiquants de drogue opérant entre l'Espagne et le nord de la France. Selon les policiers du SRPJ de Rouen, chargés de l'enquête, 2 tonnes de cannabis auraient été acheminées depuis l'Espagne au cours de l'état.

■ **La chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Paris a validé, mardi 17 septembre, l'essentiel du volet financier de l'enquête judiciaire sur l'hormone de croissance contaminée par la maladie de Creutzfeldt-Jacob, notamment la mise en examen de l'ancien responsable de la fabrication d'hormones à l'Institut Pasteur, Fernand Dray, pour « corruption passive et recel, prise illégale d'intérêt et complicité d'exercice illégal de la pharmacie ».**

■ **Le compagnon de Saroia Galarraga, interpellée lundi 16 septembre à Talence (Gironde) en compagnie de deux membres de l'ETA (Le Monde du 18 septembre), a été placé mardi en garde à vue au commissariat de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques).**



Les **INCROYABLES** de Toshiba

Dites-nous quel nomade vous êtes, nous vous dirons quel portable vous suivra.

Satellite 1100-Z8

Le portable DVD Combo : L'esprit nomade novice.

- Équipé d'un processeur mobile Intel® Celeron® 1,33 GHz
- 256 Mo
- DD 20 Go
- Écran 14"1 TFT XGA
- Combo DVD/CD-RW et lecteur de disquettes en simultané
- Modem et Réseau
- Windows® XP Professionnel, Microsoft WorksSuite 2002®

Réf. : PS110E-003Y0-FR

Profitez aussi de notre offre : Satellite 1400 - 103 DVD à 1 439 € HT (1 721,04 € TTC) Réf. : PS140E-03CT0-FR

Satellite Pro 6100 :

L'esprit nomade exigeant.

- Équipé d'un processeur mobile Intel® Pentium® 4 à 1,6 GHz - M
- 256 Mo
- DD 20 Go
- Écran 14"1 TFT XGA
- Lecteur DVD amovible, lecteur de disquettes (externe USB en standard) et lecteur SD Card
- NVIDIA GeForce4 420 Go 16 Mo
- Modem, LAN, évolutif WiFi™ et Bluetooth
- Windows® XP Professionnel/2000 (choix au démarrage)

Réf. : PS610E-00R6M-FR

Satellite 2400-253S

L'esprit nomade pratique.

- Équipé d'un processeur Intel® Pentium® 4 à 1,6 GHz
- 256 Mo
- DD 30 Go
- Écran 15" TFT XGA
- Lecteur SD Card
- Combo DVD/CD-RW et lecteur de disquettes en simultané
- Modem et Réseau
- Windows® XP Professionnel, Microsoft WorksSuite 2002®

Réf. : PS240E-014TD-FR

Satellite 5100-503

L'esprit nomade multimédia.

- Équipé d'un processeur mobile Intel® Pentium® 4 à 1,8 GHz - M
- 512 Mo
- DD 40 Go
- Écran 15" TFT UXGA
- NVIDIA GeForce4 440 Go 32 Mo
- Combo DVD/CD-RW, lecteur de disquettes (externe USB en standard)
- Lecteurs SD Card et SmartMedia
- Modem, LAN, Bluetooth, évolutif WiFi™
- Windows® XP Edition Familiale, Microsoft WorksSuite 2002®

Réf. : PS511E-01C8P-FR



Pour plus d'informations contactez Toshiba Infos au : 0892 69 29 49 (0,34 €/mn) ou sur www.pc.toshiba.

(1) Prix conseillé, chaque revendeur reste libre dans la fixation de ses prix. Offre valable du 01/08/2002 au 31/10/2002, dans la limite des stocks disponibles et non cumulable avec d'autres promotions Toshiba ou conditions particulières.

Les PC de Toshiba utilisent une version originale de Microsoft® Windows® www.microsoft.com/piracy/howtotell.

Choose freedom.*

TOSHIBA

LE MONDE
diplomatique

DOSSIER

LES DYNAMIQUES DU
DÉSORDRE MONDIAL

- Tentation impériale
- Objectif Bagdad
- Ce dangereux concept de guerre préventive
- Le désarroi des islamistes modérés
- Regards africains sur la « première guerre du siècle »
- De Hiroshima aux Twin Towers
- Cinéma à l'américaine
- La Maison Blanche en série télévisée

Par Philip S. Golub, Alain Gresh, Paul-Marie de La Gorce, Ibrahim Warde, Sylvestre Meininger, Martin Winckler, Wendy Kristianasen, Jean-Marc Ela et John Berger.

Sabra et Chatila,
retour sur un massacre
Par Pierre Péan

Au Maroc,
une gauche gouvernementale piégée
Rêves en morceaux
à Buenos Aires

A crise du marché,
remèdes de marché...
Par Serge Halimi

Presse et photographie,
une histoire désaccordée

« Modèle bavarois » pour l'Allemagne

SOMMET DE JOHANNESBURG
L'oppression du développement
Par Aminata D. Traoré

NUMÉRO DE SEPTEMBRE 2002
En vente chez
votre marchand de journaux
3,80 €

La rentrée scolaire n'a toujours
pas eu lieu en Guadeloupe

Une grève des enseignants, qui réclament 527 postes, empêche la reprise des cours

POINTE-À-PITRE
(Guadeloupe)

de notre correspondant

En Guadeloupe, la rentrée scolaire, prévue pour les 4 et 5 septembre, n'a toujours pas eu lieu. L'intersyndicale du service public de l'éducation en Guadeloupe (FSU, UNSA, Snetaa, SNCL-FAEN, CGT-G, SPEG) a lancé un mouvement de grève illimitée, qui est jusqu'ici particulièrement suivi. Les syndicats ont imposé un « blocage de la rentrée » pour réclamer la création de 527 postes d'enseignants et agents techniques dans cet archipel de quelque 400 000 habitants.

Sur les 294 postes dont la création avait été souhaitée par le rectorat de la Guadeloupe pour la rentrée 2002, seuls 133 avaient été pourvus par le ministère de l'éducation nationale, dans une académie qui cumule pourtant les handicaps. Dans cet archipel, éclaté entre sept îles, dont l'une, l'île franco-néerlandaise de Saint-Martin, a pour langue maternelle l'anglais et où le français dispute généralement sa place au créole, le sous-encadrement pédagogique est depuis longtemps officiellement établi et chiffré.

Déjà, en 1998, les syndicats avaient dénoncé ce manque d'effectifs lors d'un premier « blocage de la rentrée ». Cette situation avait donné lieu à une mission d'un inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale, Jean Gasol, et à l'élaboration d'un plan quadriennal prévoyant la création sur quatre ans de 700 postes d'enseignants et agents techniques.

Mais, entre la rigueur budgétaire – les fonctionnaires en poste en outre-mer bénéficient d'une majoration de traitement de 40 % – et des mesures nationales de création de postes, l'application de ce plan quadriennal a été différée, alors que 145 des 700 postes prévus restaient encore à créer.

Les syndicats de l'éducation nationale et les deux unions insulaires d'associations de parents d'élèves qui les soutiennent énumèrent les dysfonctionnements liés à cette situation : pas de cours de technologie ni de sciences de la vie et de la Terre durant toute l'année scolaire 2001-2002 dans tout un collège ; un professeur de mathématiques non remplacé dans un autre établissement durant toute l'année ; des enseignants de lycée non remplacés pendant deux mois en mathématiques ou un mois en espagnol ; des élèves de troisième non orientés faute d'enseignants et de locaux. Dans ce long chapelet d'exemples, la pénurie en personnels revient comme une rengaine.

MARGE DE NÉGOCIATION

Aux 294 postes dont la création avait été souhaitée par le rectorat, l'intersyndicale oppose son propre chiffre, qui s'établit à 382 postes : 104 agents techniques, 88 enseignants dans le primaire et 190 dans le secondaire. Et elle y ajoute le reliquat des 145 postes restant à créer sur la base du plan quadriennal. Total : 527 postes d'enseignants et agents techniques.

Face à cette revendication, qui laisse une large marge de négocia-

L'ARCHIPEL DES ANTILLES



tion à des syndicats dont les leaders – paradoxalement – ne manquent pas de souligner que la demande du rectorat de 294 postes n'est pas très éloignée de leurs propres revendications, le ministère n'a jusqu'à présent avancé qu'une seule proposition : 40 postes.

C'était le 6 septembre, lors de la seule et unique rencontre entre le recteur Jean-Pierre Chardon, dont le départ est annoncé, et l'intersyndicale. Depuis, plus rien. Sinon les 3 500 personnes qui, selon l'estimation des renseignements géné-

Près d'un collégien sur deux est boursier

Les résultats scolaires en Guadeloupe sont nettement inférieurs à la moyenne nationale. Dans cette académie, la proportion d'élèves en retard (redoublants), en sixième, en troisième ou en terminale, est plus forte que dans les autres départements français. Seules la Guyane et la Martinique souffrent des mêmes handicaps. Lors des évaluations en sixième, portant sur le français et les mathématiques, les résultats moyens de la métropole dépassent d'un tiers ceux de la Guadeloupe.

Ces résultats s'expliquent surtout par la précarité sociale des élèves guadeloupéens. Près d'un collégien sur deux est boursier, contre un peu plus d'un sur cinq en moyenne en métropole. De même, 31,4 % des collégiens sont scolarisés en zone d'éducation prioritaire (ZEP), contre 20,7 % en métropole.

Pour faire face à ces difficultés, le ministère de l'éducation nationale avait accordé, en 1998, un plan de rattrapage à la Guadeloupe prévoyant l'octroi de moyens supplémentaires.

Un « passeport mobilité » pour faciliter la venue de jeunes en métropole

DEUX VOYAGES gratuits aller-retour par an vers la métropole pour quelque 11 000 étudiants et 5 000 jeunes de moins de 30 ans en formation professionnelle résidant dans les DOM-TOM : le « passeport mobilité », promis par Jacques Chirac lors de sa campagne présidentielle, est entré en application le 1^{er} septembre. Brigitte Girardin, ministre de l'outre-mer, devait signer, mercredi 18 septembre à la Réunion, les premières conventions avec les opérateurs concernés (conseils régionaux ou départementaux, Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer) pour mettre en œuvre ce dispositif d'un coût de 17,5 millions d'euros par an, financé en partie par le Fonds d'emploi sur les DOM (Fedom).

« Nous avons une mission de service public, ce sont des Français comme les autres, ils ont droit à la liberté de circulation et sur le plan économique », déclarait, le 27 août, Brigitte Girardin sur les ondes de RFO Tahiti.

Cette mesure vient compléter le dispositif destiné à soutenir l'activité aérienne et envisagé dans le projet de loi de programmation pour l'outre-mer : la baisse de 1,5 % des charges sociales sur le smic pour toute compagnie aérienne ayant son siège sur un des territoires d'outre-mer ou assurant une liaison régulière entre la métropole et l'outre-mer.

« METTRE FIN AU MONOPOLE »

En 2001, le flux du trafic vers les DOM-TOM a chuté de 7 % par rapport à 2000, pour s'établir à 3,46 millions de passagers. Cette tendance se confirme avec une baisse de 7 % au premier semestre 2002 par rapport à 2001. Les Antilles sont particulièrement touchées par cet effondrement. Déjà en recul avant le 11 septembre 2001, le trafic a chuté de 10,6 % vers la Martinique et de 6 % vers la Guadeloupe au cours du premier semestre.

Moins de compagnies aériennes, des fréquences réduites et des prix de billets qui

s'envolent : le tableau des liaisons DOM-TOM vers la métropole ressemble à s'y méprendre à celui... d'avant juillet 1986, date à laquelle l'autorisation de vol donnée à la compagnie Minerve, affrétée par Nouvelles Frontières, mettait fin au monopole d'Air France sur ces destinations.

« Le gouvernement fera en sorte qu'il y ait une deuxième compagnie puissante sur l'outre-mer pour que nos compatriotes n'aient pas à faire face à une situation de monopole », indique Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat aux transports et à la mer.

Pour l'heure, toute décision concernant les liaisons métropoles DOM-TOM reste suspendue à l'avenir de la compagnie Air Lib (Le Monde du 20 août 2002), dont le versement du prêt de 30 millions d'euros, accordé par le gouvernement précédent, s'achève le 9 novembre.

Dominique Buffier

Crise du tourisme aux Antilles françaises

La vétusté des équipements, les tarifs et les grèves à répétition rebutent une partie de la clientèle

ACCUEIL discutable, mauvais état du parc hôtelier, manque de diversification de la clientèle : plusieurs facteurs expliquent la mauvaise santé du tourisme dans les Antilles françaises. Une situation qui perdure depuis 1999 sur fond de crise du transport aérien français vers ces départements. Air Calypso a fermé ses portes en Martinique, Air Guyane connaît des difficultés, Air Lib n'a pas la confiance des tour-opérateurs et Air France n'a pas augmenté son offre mais ses tarifs. L'unique compagnie aérienne américaine a d'ailleurs quitté la Martinique en 1999.

Or 60 % des touristes qui se rendent en Guadeloupe et 86 % en Martinique viennent de la métropole. Si elles veulent être moins prisonnières des aléas du secteur aérien français, les îles de la Caraïbe doivent se faire connaître à l'étranger. A l'image de la Réunion qui a entrepris des actions de promotion vers la Belgique et l'Allemagne avec le soutien de l'Etat.

Mais les problèmes du transport

aérien ne suffisent pas à expliquer la désaffection dont souffrent les Antilles françaises. En trois ans, la Martinique a perdu 25 % de ses touristes. La fréquentation des croisiéristes sur l'île est en nette régression, elle aussi, même si 2002 devrait amorcer une légère reprise. Ceux-ci ont tendance à délaisser la Martinique et la Guadeloupe, insatisfaits par la qualité de l'accueil et des prestations à terre. En 2001, les croisières ont chuté de 30 % et le nombre de passagers par escale ne cesse de baisser.

PATRIMOINE HISTORIQUE

Une étude d'opinion menée par l'Agence régionale pour le développement en Martinique (ARDTM) montre que les prix de l'hébergement et de la restauration sont jugés excessifs par les touristes. Un grief qui ne peut que s'amplifier face à la concurrence agressive de destinations caribéennes, comme Cuba ou Saint-Domingue, où le faible coût de la main-d'œuvre permet de vendre moins cher des

services de même qualité. Pour faire face à cette nouveauté, les contrats de plan Etat-régions prévoient de valoriser le patrimoine culturel et historique. La relative bonne santé de l'île de la Réunion qui a développé avec profit l'éco-tourisme sert d'exemple.

En attendant, les Antilles françaises doivent améliorer la qualité de l'accueil. « Il est certain qu'en la matière, nous avons des efforts à faire », confirme le responsable de l'Union des métiers de l'industrie hôtelière (UMIH) en Guadeloupe. L'approche de la population locale est parfois difficile. « Hôteliers et restaurateurs espèrent que la mobilité des jeunes autochtones vers la métropole leur permettra d'avoir à terme du personnel mieux formé. Selon une étude du cabinet KPMG en Guadeloupe, les salaires y sont plus élevés de 28 % qu'en métropole.

Ces charges s'ajoutent à un climat social difficile dans les Antilles, où les mouvements de grève pendant la saison sont mon-

naux, ont défilé, vendredi 13 septembre, à Pointe-à-Pitre : des enseignants et parents d'élèves qu'accompagnaient – une fois n'est pas coutume en Guadeloupe – un parlementaire, le député (non inscrit) Eric Jalton, ainsi que des délégations des trois centrales syndicales locales de salariés du secteur privé. Une première aussi.

« VILLAGE DE LA RÉSISTANCE »

Dans la foulée, M. Chardon a été convoqué au ministère de l'éducation nationale, à Paris, où il s'est notamment entretenu, lundi 15 septembre, avec le directeur de cabinet de Luc Ferry. Pour le reste, silence radio : le souhait des syndicalistes de voir s'engager dans la foulée des négociations téléphoniques n'a pas été exaucé. M. Chardon devait regagner la Guadeloupe mardi soir et n'avait prévu de les rencontrer que mercredi.

En attendant, et comme pour forcer le destin, les grévistes les plus irréductibles campent nuit et jour dans un « village de la résistance » qu'ils ont érigé, avec des matériaux de bric et de broc, aux portes d'un rectorat où le même M. Chardon avait, en 1998, été séquestré une nuit durant jusqu'à ce que soit acquis le principe d'une « mission ministérielle » ayant abouti à la mission de M. Gasol.

Quant aux parents d'élèves – dont la sympathie semble toujours largement acquise aux grévistes –, ils font garder leurs enfants en ayant recours tantôt aux réseaux antillais d'entraide familiale, tantôt aux solidarités créoles de voisinage, sans renoncer pour autant à un absentéisme professionnel que tolèrent encore certains employeurs. Quant aux enfants et adolescents ? La rentrée est, pour eux, reportée sine die. Ce qui ne sera pas le cas des examens et concours.

Eddy Nedeljkcovic

naie courante. « Nous sommes en train de devenir une destination à risque », résume un restaurateur guadeloupéen. D'ailleurs certains prennent leurs distances : fin 2001, trois des cinq établissements du groupe Accor ont été cédés à des franchisés locaux, qui continuent d'exploiter la marque.

La réticence des grands groupes à investir malgré les avantages fiscaux accélère le vieillissement du parc hôtelier. Là encore, Cuba ou la République dominicaine font mieux et moins cher. « En milieu tropical, le bâti souffre beaucoup et les constructions existantes à la Guadeloupe commencent à vieillir », indique-t-on à la direction du tourisme. Résultat : les taux d'occupation ne dépassent guère 50 % depuis le début de l'année.

Pour pallier ce handicap de la vétusté, la modernisation des structures d'hébergement est une des grandes priorités des contrats de plan 2000-2006.

Daniel de Almeida

LA VIE « NORMALE »

En Italie, on le tient pour un diable ; ailleurs, pour un penseur majeur. Longtemps impopulaire, longtemps silencieux, l'ancien chef présumé des Brigades rouges parle enfin d'un passé sulfureux

LA nuit dernière, il a plu, et les pavés du Trastevere étincellent. Indifférent aux touristes en goguette, le petit peuple romain s'affaire, bavard et fébrile, entre ses murs roses, ses échoppes décrépies et ses bars de coin de rue où l'on avale un espresso d'un geste avant de repartir au boulot. Un homme fait ses courses. Cheveux gris bien coupés, lunettes fines, journal à la main, il a l'allure tranquille d'un professeur à la retraite. Le visage est beau, à peine usé, la mise austère, seule la silhouette, fragile, un peu hésitante, trahit les épreuves d'une vie hors du commun.

Pour toute l'Italie, cet homme est le diable. « *Il cattivo maestro* » (le mauvais maître), chef présumé des Brigades rouges et symbole honni des « années de plomb », cette guerre civile larvée qui, de 1968 à 1979, a ensanglanté la Péninsule. Un lâche, qui a envoyé ses étudiants au casse-pipe, un traître, qui a fui sa patrie, laissant ses amis en prison. Bref, un terroriste cynique et froid, un intellectuel dévoyé que ni son acquittement dans l'affaire Aldo Moro – il a finalement été condamné, mais pour hold-up –, ni son retour, en 1997, après quatorze ans d'exil, ni sa reddition, ni même la peine de prison qu'il achève de purger à Rome, en liberté surveillée, ne peuvent exempter de la haine tenace de ses compatriotes. « *C'est un personnage détestable* », dit un journaliste ; « *On ne lui pardonne pas ses ambiguïtés* », déclare un autre ; « *Moi, rencontrer Negri ? Jamais !* », s'insurge un écrivain.

Ailleurs, Toni Negri est une idole. Prophète et théologien de l'ultra-gauche, le pape de la radicalité qu'on vient consulter de tous les coins du globe. Publié en 2000, *Empire*, le livre qu'il a écrit en exil avec Michael Hardt, et terminé ici en prison, est devenu la bible de tous les mouvements alternatifs, de Seattle à Porto Alegre. Plus de 100 000 exemplaires vendus aux Etats-Unis, en Allemagne, en Italie, en France, un deuxième tome en cours, ce gros bouquin roboratif et iconoclaste l'a brusquement sorti de l'oubli. Il est revenu sur l'avant-scène, mais cette fois parmi les rangs heureux des auteurs de best-sellers. « *C'est l'un des plus importants penseurs en vie actuellement* », assure un jeune militant français. En Italie, même s'il fait grincer des dents, ce succès inespéré commence à infléchir son image. « *Il était le diable des années 1970, il ne comptait plus, maintenant il est le diable important, qu'on écoute* », plaisante son coauteur. Certaines universités le reçoivent en grande pompe, d'autres refusent de le voir. Mais les étudiants le lisent à nouveau.

Diable ou idole ? Dans son élégant appartement sous combles, peuplé de livres, de ficus, de canapés profonds et de grosses tables en bois poli, l'intéressé sourit, un peu douloureusement. Lui voudrait bien qu'on le considère enfin comme un être humain, et non comme un monstre politique ou un bloc de pensée philosophique. Longtemps, il s'est tu, écrasé par le poids de l'impopularité. Aujourd'hui, il parle, et même, il signe. *Du retour*, sorte d'autobiographie sous forme d'abécédaire, fruit de ses entretiens avec la psychanalyste Anne Durfourmantelle, paraît le 19 septembre chez Calmann-Lévy. En France et en français. Ce n'est pas un hasard. « *En France, il n'y a pas la haine politique* ». Il se lève, soupire : « *Cette histoire de méchant maître qu'ils ont construit autour de moi, c'était terrible, vraiment.* » Au mur, derrière son bureau, s'accrochent sous verre des bribes de vie : photos d'amis, Guattari, Deleuze, de proches, de réunions politiques, coupures de presse. Il montre une énorme manchette datée du 1^{er} décembre 1984 : « *Negri est un cynique répugnant* », signé Pertini – « *Vous vous rendez compte, le président de la République !* » –, et en dessous, contrepoint dérisoire, un tout petit titre : « *Negri acquitté*... ». Brusquement, il rit. « *Je me suis bien amusé, au fond !* »

Provocateur, ironique, déroutant, à 69 ans, Toni Negri est toujours insaisissable. Tantôt grave, tantôt gai, très critique mais fondamentalement optimiste, tour à tour sévère et affable, il sait charmer mais n'en use qu'avec parcimonie, lorsqu'il est en confiance. On le dit dur, pourtant, ses amis, sans exception, soulignent son énergie de « *gamin malicieux* », sa curiosité, sa générosité, sa drôlerie parfois maladroite. Il parle sans détour, avec clarté, et même une certaine candeur, de son enfance à Padoue, de sa vie, des lieux, des êtres qu'il a aimés, de cette Lombardie où la terre est si riche, l'esprit de communauté si fort que la pauvreté en devient presque hédoniste, de Venise, où il s'est marié – « *Venise, c'est un vice* » –, de sa mère, institutrice, « *toujours en noir* », de son père, militant socialiste torturé et tué par les fascistes lorsqu'il avait deux ans... et puis, soudain, une question malvenue et il se referme, se réfugie derrière un vocabulaire opaque – ontologie, logos, solipsisme, etc.

Assis, raide, dans un fauteuil en toile, il est devenu le philosophe Negri, l'ancien

élève de Normale-Sup – il dit « *Ulm* » –, le plus jeune titulaire (à 30 ans) d'une chaire à l'université de Padoue, l'intellectuel brillant, l'ascète : chemise blanche, pantalon gris, il ne fume pas, ne boit plus de café et avale à la file de grands verres d'eau fraîche. Il a l'air froid, mais par moments une petite flamme passionnée, ardente, passe furtivement dans son œil,

avoue-t-il, et l'on comprend que cet homme a souffert, dans son orgueil mais aussi dans sa chair, que, s'il est encore debout, s'il n'a jamais lâché malgré des épreuves qui rempliraient un roman, s'il renaît de ses cendres, c'est au prix d'une foi et d'un courage rares, un courage désespéré qui force l'admiration, quelles que soient ses erreurs ou ses contradictions.

Les Brigades rouges avaient mis un contrat sur sa tête. Lorsqu'il est rentré en Italie en 1997, on l'a placé dans la même cellule que l'homme chargé de le tuer !

on se dit qu'il y a du Savonarole dans ce penseur trop abscons pour être tout à fait honnête. Il rectifie, s'explique. Chassez le prédicateur, le militant revient, il parle de résistance « *créative* », de la nécessité de « *s'éloigner d'un espace pré-colonisé* », de construire des alternatives, s'indigne de la précarité, défend le droit au revenu – « *Ça, c'est concret !* ». L'émotion perce à nouveau derrière les défenses. Un silence, et puis : « *L'indignation et le rire m'ont sau-*

Toni Negri n'est pas un repent, d'ailleurs il les déteste, mais un irréductible. Il résiste, à sa manière, sibylline. S'il parle, aujourd'hui, ce n'est pas pour s'excuser. Il ne se sent pas coupable, pas plus que Job défiant Dieu sur son tas de fumier, Job auquel il s'assimile et dont il a tiré un ouvrage philosophique touffu, écrit en 1982, en prison, et publié le 25 septembre aux éditions Bayard (*Job, la force de l'esclavage*).

S'il parle, c'est qu'il veut purger ce passé qui l'accable, et, d'une certaine façon, se justifier. Non, il n'a jamais enlevé ni tué Aldo Moro, au contraire, il a tenté de le sauver. Non, il n'a jamais théorisé la lutte armée, ni dirigé en sous-main les Brigades rouges, « *ces irresponsables* », encore moins soutenu leurs campagnes d'assassinats : « *Une folie, qui transformait le mouvement en organisation militaire !* » Mais il a flirté avec eux avant de les combattre – trop tard –, et, d'une certaine façon, il continue, sinon à les défendre, du moins à expliquer leurs dérapages criminels.

Les Brigades rouges, dit-il, étaient des extrémistes qui croyaient vraiment faire la révolution. Ils sont devenus terroristes « *parce qu'on les a poussés à le devenir* ». En 1969, rappelle-t-il, le premier gros attentat, à Milan, a été organisé par l'extrême droite et les services secrets italiens – fait aujourd'hui confirmé par les enquêtes. Les manifestants se sont armés au départ pour se défendre. Puis tout s'en est mêlé, la clandestinité, les provocations, la drogue, les affrontements avec la mafia, le premier assassinat – « *purement accidentel, la théorie est venue après* » –, bref, l'engrenage. Son illusion, admet-il, est d'avoir cru un moment « *qu'on pouvait transformer ça en force politique orga-*

nisée », son erreur, de n'avoir pas pensé que le Parti communiste pouvait se transformer en force de répression. Point. On n'en saura pas plus. Sinon qu'il a payé, et très durement.

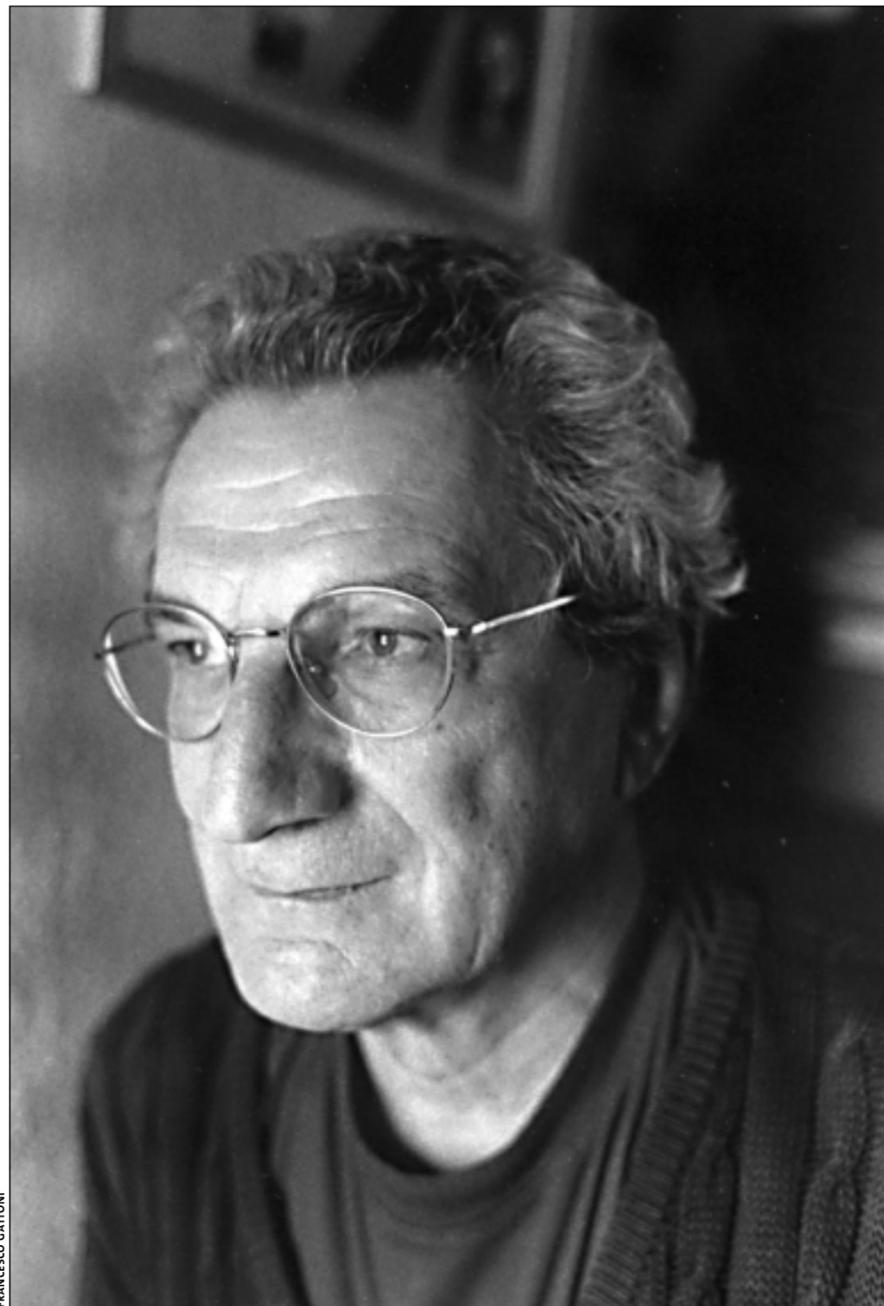
Vingt-deux ans d'épreuves et de péripéties, parfois tragiques, comme la révolte des détenus à la prison de Trani, en 1980, et la répression qui s'ensuivit – « *la chose la plus terrible que j'ai vécue. Il y a eu de la torture...* » –, parfois burlesques : en 1980, les Brigades rouges avaient mis un contrat sur sa tête ; lorsqu'il est rentré en Italie, en 1997, on l'a placé dans la même cellule que l'homme chargé jadis de le tuer ! C'est devenu un copain, avec lequel il a monté une coopérative d'aide aux détenus. « *C'était drôle de voir que le pouvoir essayait encore de jouer avec nous...* » Le rire encore, ultime défense.

A l'ouverture du « *procès du 7 avril* », au cours duquel les présumés terroristes arrêtés en 1979 ont été jugés (et pour la plupart innocentés, après quatre ans de détention préventive dans les quartiers de haute sécurité), il riait aussi. « *Un rire de hyène* », écrivaient les journaux, mais ce n'était pas du cynisme, « *c'était de la résistance. J'étais bouleversé* ». Des gens qu'il n'avait jamais vus venaient l'accuser d'homocide, d'autres certifiaient que la voix du kidnappeur d'Aldo Moro était la sienne, qu'il avait acheté de faux billets d'avion pour faire croire qu'il était en France – en 1977-1978, il vivait de fait à Paris, chez son ami Yann Moulier-Boutang, lequel se souvient de sa réaction navrée en apprenant l'enlèvement. « *C'était un châteaude bêtises ! Moi, je riais quand j'entendais ça, mais que faire d'autre ?* » Comble de l'ironie : c'est un repent qui, pour se disculper, le chargera de faits qu'il avait lui-même commis, et, par là, l'innocente-ra du crime !

CURIEUSEMENT, parmi toutes ses infortunes, c'est l'exil qu'il a le moins bien supporté. « *C'est vidant* », lâche-t-il. Pourtant il aime Paris, ses théâtres, ses bibliothèques, ses cinémas. Il y a vécu plus longtemps que dans toute autre ville, y a étudié et compte de nombreux amis et connaissances, parmi les mieux introduits. Lorsqu'il arrive, en 1983 – après une fuite rocambolesque, en bateau, via la Corse –, il trouve vite des appuis, des sources de revenus, un bel appartement, boulevard Montparnasse, et une nouvelle compagne. Il enquête pour le ministère du travail, enseigne à Paris-VIII, étudie, écrit beaucoup (*Empire*, entre autres), bref, s'étourdit de travail. Mais quelque chose cloche. « *Il était en quelque sorte de guingois*, explique son amie, la psychanalyste Marie Magdeleine Lessana, l'âge venait, il n'avait pas de carte d'identité – c'était un moyen pour le gouvernement de le tenir en laisse –, et l'épée de Damoclès de la peine non purgée pesait. » Surtout, la politique lui manque. Il n'a jamais dissocié la pensée de l'action militante. En France, c'est impossible : « *Je ne suis pas trotskiste*. » Deux vraies dépressions, une crise sentimentale ; en 1997, il n'en peut plus. « *Je ne l'ai jamais vu comme ça*, raconte le fidèle Gianni, qui l'a suivi partout depuis 1964, lui d'ordinaire si calme, il était bouleversé, sur une autre planète. »

La décision de rentrer à Rome pour se constituer prisonnier n'est pas tout à fait un coup de tête. Il a pris des contacts, l'espoir d'une loi d'amnistie partielle – dont bénéficieraient tous ses anciens amis – est réel. Mais c'est quand même une folie dont lui-même ne s'explique pas très bien les causes. A peine arrivé, tous ses espoirs s'effondrent, sa peine est aggravée de trois ans, les conditions de détention durcies. « *Je l'ai vécu comme une trahison* », avoue-t-il. Il replonge, maigrit terriblement, il faut l'intervention de M^{me} Lessana, certifiant qu'il est rentré purger sa peine et ne s'évadera plus, pour que son régime de détention soit assoupli, par étapes. Jusqu'en 2001, il dormait tous les soirs en prison. Aujourd'hui, il ne peut pas bouger sans autorisation, et doit être rentré tous les soirs à 22 heures. Mais il respire, enfin. Et ne regrette plus son retour, finalement vécu comme une renaissance. « *J'ai été piégé mais, quand même, je suis rentré en Italie ! A Paris, dans mon bel appartement, j'étais dans une belle cage à oiseaux...* » Grâce au succès d'*Empire*, il a renouvelé ses réseaux politiques. A Rome, il a retrouvé une compagne. Amis, enfants, collaborateurs, l'appartement du Trastevere ne désemplit pas. Dans un an, il sera libre.

« *J'ai une vie normale*. » C'est la dernière phrase de son livre. Elle le fait rire, franchement. « *Je déteste la normalité*, explique-t-il, répondant à notre stupéfaction. *Cela veut dire : je suis pacifié, tranquille... Je ne sais pas jusqu'à quand.* »



FRANCESCO GATTONI

Toni Negri en mai, à Rome.

DE TONI NEGRI

La Roumanie, nouveau poisson-pilote américain ?

Ziua explique qu'en faussant compagnie aux Quinze pour soutenir Washington sur la Cour pénale internationale, Bucarest préfère le court terme à ses engagements européens

« **LA ROUMANIE** : tête de pont des Etats-Unis en Europe de l'Est ! » Le titre du quotidien roumain Ziua (*Le Jour*) recouvre désormais un secret de Polichinelle. La Roumanie, qui aspire à intégrer l'OTAN lors de la réunion de l'Alliance atlantique en novembre à Prague, n'a pas hésité à mettre tous ses œufs dans le même panier.

Si, à l'occasion du sommet précédent, en 1997 à Madrid, Bucarest avait misé sur le soutien de la France et de l'Europe pour vaincre la frilosité américaine, cette année les rôles sont inversés. Pour plaider sa cause, la Roumanie s'est pliée à toutes les exigences de Washington. Elle a ainsi été le premier pays à céder aux pressions de la Maison Blanche en signant un accord bilatéral qui interdit l'extradition de soldats américains vers la Cour pénale internationale (CPI).

« La Roumanie est au cœur d'un arrangement qui lui sera bénéfique d'un point de vue économique, lit-on dans Ziua. La récente mise en place d'une base militaire américaine à Constantza et la protection des soldats américains sur le territoire roumain ne sont pas un hasard. Il semble que les Etats-Unis aient réservé à la Roumanie un destin à part après son intégration dans l'OTAN. »

Candidate à la fois à l'OTAN et à l'Union européenne, la Roumanie a choisi la politique de l'intérêt immédiat. Malgré les réticences de la



Commission, elle n'a pas hésité à se soumettre aux ordres de Washington, mettant l'Europe dans l'embarras. Quels sont les enjeux de cette subite amitié roumano-américaine ? En se faisant l'écho d'articles et d'analyses publiés par la presse internationale, les journaux roumains ont ouvert un intense débat.

Selon *Le Jour*, deux raisons majeures seraient à l'origine de cette nouvelle donne : le contrôle des réserves de pétrole de la mer Caspienne, qui pourraient transiter à l'avenir par la Roumanie, et l'intervention voulue par l'équipe Bush contre l'Irak. Une fois dans l'OTAN, la Roumanie pourrait servir de base arrière américaine dans la guerre contre Saddam Hussein, ce qui n'est nécessairement pas du

goût des partenaires traditionnels de Washington, notamment la Turquie, voisine de l'Irak. Risquant de ne pas être suivis par Ankara, les Etats-Unis comptent sur Bucarest pour montrer le bon exemple. Mais à quel prix ?

La presse roumaine accuse les autorités de se servir de la récente bienveillance américaine pour camoufler leurs propres dérapages. « *Vues de Bucarest, les récentes crises internationales jouent en faveur de la Roumanie*, écrit l'éditorialiste du *Jour*. *Les Etats-Unis ont besoin de nous pour leur campagne antiterroriste. Alors, où est l'erreur signalée par la presse internationale ? Elle se trouve dans les calculs autochtones selon lesquels la corruption et les arrangements politiques de bas niveau seront tolérés indéfiniment. L'adhésion à l'OTAN sera pour la Roumanie le point de départ et non pas le terminus.* »

Forte de la sympathie américaine, la Roumanie semble tentée d'oublier ses propres engagements : endiguer une corruption endémique, entamer une réforme économique et garantir la liberté de la presse. Car la corruption sévit au grand jour tandis que la réforme économique patauge. La mise sur écoute de journalistes, d'opposants et de personnalités publiques est devenue monnaie courante dans le pays de feu Ceausescu, avec lequel Washington avait maintenu

de bonnes relations durant la guerre froide.

Fin juillet, l'ambassadeur de l'UE à Bucarest, a été, lui aussi, victime de cette pratique. L'indépendance de la justice reste bafouée. Le pouvoir a blanchi bon nombre de personnages du monde interlope grâce à une panoplie d'artifices juridiques. Ainsi, une récente trahison du premier ministre a scandalisé les journaux indépendants. Adrian Nastase a suggéré que l'on amende la Constitution pour permettre au président Ion Iliescu de se présenter en 2004 pour un mandat supplémentaire. Bref, un président à vie dans un pays portant encore les séquelles de la dictature. Son argument : « François Mitterrand a bien été président de la France pendant quatorze ans. »

Un point de vue corrigé par l'éditorial du quotidien *Evenimentul zilei* (*L'Événement du jour*) : « *Adrian Nastase a oublié que la France en a eu assez des mandats de sept ans et les a limités entre-temps à cinq ans.* » La Roumanie serait-elle exposée à des dérapages antidémocratiques, se demande la presse ? Peu importe : quand on est l'allié des Etats-Unis, la liberté semble donner lieu à des interprétations fort diverses.

Mirel Bran

★ www.ziua.net

VOUS NE BUVEZ PAS
QUE DE L'EAU
VOUS NE MANGEZ PAS
QUE DES
SALADES
ON A ECRIT UN LIVRE SUR VOUS

2€

vendu chez votre
marchand de journaux



LE GUIDE
ALIMENTAIRE
DU PROGRAMME
NATIONAL
NUTRITION
SANTÉ



Ouvrage réalisé par le Ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées, le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales, l'Assurance maladie, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments et l'Institut national de veille sanitaire.

LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

Les législatives vues par la presse allemande

Brisant un tabou, le « *Financial Times Deutschland* » appelle à voter Stoiber

« **LES HOMMES POLITIQUES** ne sont pas des machines. Et surtout pas moi. Mais, dans cette campagne, je n'ai jamais connu la résignation. L'un de mes traits de caractère est de pouvoir relever de façon intense les défis. » Dans un entretien avec le magazine *Der Spiegel*, le chancelier Schröder se livre à l'introspection et commente sa spectaculaire remontée dans les sondages à la veille du vote du 22 septembre.

« Des choses inouïes et jamais vues sont arrivées au cours de cette campagne » estime la *Süddeutsche Zeitung*. « Il semble qu'à la dernière minute un changement de tendance se soit opéré en faveur de la coalition rouge-verte, ou en tout cas de Gerhard Schröder. Depuis fin août, le chancelier a réussi à faire meilleure impression que son challenger. Les duels télévisés des deux candidats, une nouveauté en Allemagne, ont joué leur rôle dans ce revirement de l'opinion. Par ailleurs, les conseillers, qui vendent des hommes plutôt que des projets, ont pris une importance toujours plus démesurée (...) et cette campagne est plus américanisée que jamais. Cela implique aussi que les thèmes soient choisis et

modifiés en fonction des sondages. La politique antiguerre de Schröder en est l'illustration, tout comme la dernière tentative de la droite de ressortir le thème potentiellement porteur (...) de l'immigration. »

TOUS LES MOYENS SONT BONS

« C'est presque absurde, mais Schröder semble toujours être le plus fort lorsqu'il devrait être sur la défensive », constate la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Autre quotidien conservateur, *Die Welt* aborde la question du sauvetage de Mobil-Com : « Le chancelier prétend que ce (...) n'est pas un acte de campagne. Certes, ce n'est pas lui qui a choisi le moment, mais il en profite pleinement (...) Il avait agi de même lors des récentes inondations dans l'est du pays. »

Oui, Schröder fait figure de « *Krisenmanager* », concède la *FAZ*. mais « trop peu de gens s'interrogent sur sa part de responsabilité dans les crises » et le chancelier n'a qu'un seul objectif, sa propre survie politique. Même si la plupart des journaux laissent transparaître leurs préférences politiques, un seul a pris l'initiative – très inhabituelle

en Allemagne depuis 1945 – de donner une recommandation de vote explicite : le *Financial Times Deutschland*, version allemande du quotidien financier londonien. « Lundi 16 septembre, nous allons briser un tabou politique », avait-il claironné le 28 août. Coup médiatique annoncé et néanmoins réussi : lorsque le *FTD* a endossé le candidat de droite Edmund Stoiber, toute l'Allemagne en a parlé. Mais il semble que sa rédaction n'ait pas été unanime puisque à l'éditorial a répondu le lendemain un article intitulé « Une deuxième chance pour la coalition rouge-verte ».

« Le pluralisme des opinions est un élément constitutif de la démocratie », a commenté la *Süddeutsche Zeitung* : « Il devrait régner non seulement dans les médias pris dans leur ensemble, mais aussi, dans la mesure du possible, au sein de chaque média. » Et le quotidien de centre-gauche de minimiser la portée de l'initiative de son confrère : « Au fond, une recommandation de vote n'est que l'expression d'une opinion ferme. Les lecteurs mécontents peuvent écrire un courrier ou lire un autre journal. »

AU COURRIER DES LECTEURS

Enseigner ou garder

L'IUFM n'est pas le seul artisan de la démotivation des enseignants et de l'échec de leur enseignement. Il y est certes pour beaucoup (...). On y martèle par exemple les vertus de la « pédagogie différenciée » (mais, à l'heure où je vous écris, le lexique a certainement déjà évolué). Cela signifie que, dans des classes où les élèves sont de niveaux différents (pour beaucoup, en dessous du niveau), le professeur est capable de prévoir un enseignement et des activités adaptés au niveau de chacun de ses élèves. Le résultat rêvé par ces « pratiques innovantes » étant que tous les élèves auront le même niveau à la fin de l'année. Quoi de plus normal puisque l'école publique garantit à tous la même qualité d'enseignement.

La pratique a pourtant largement prouvé l'ineptie de la pédagogie différenciée, qui n'existe que pour camoufler l'échec du système. (...) Dans des classes où le niveau est déjà faible, où le prof est seul face à des élèves en échec scolaire qui ne souhaitent que s'en échapper, comment peut-il s'occuper de chacun personnellement en fonction de ses lacunes ? (...) Dans les faits, avec les moyens actuels

dont dispose un professeur dans une classe de niveau faible, la seule solution pour s'en sortir est de baisser le niveau d'exigence moyen pour satisfaire à un semblant de paix sociale.

C'est là qu'intervient le deuxième facteur de démotivation. Qu'est-ce qui pourrait pousser le jeune professeur à tenter quelque chose pour essayer de relever ce niveau ? Réponse du ministère : allez passer cinq ou dix ans dans un collège classé « violent, ZEP, etc. », si vous tenez bon, vous connaîtrez le bonheur de revenir à la civilisation pour enseigner à des élèves « dociles ». Inutile de vous dire que, dans tous ces collèges « classés » (...), on n'enseigne plus, on garde. La perspective d'avenir pour de jeunes professeurs qui croient à leur métier, qui se sont battus pour acquérir des connaissances au cours d'études longues et difficiles, est donc d'accepter de ne pas faire leur métier pendant plusieurs années dans une banlieue sauvage, et pouvoir peut-être, un jour, redevenir professeur.

Jean Christophe Pitard
Paris

Insécurité routière et clientélisme

Le gouvernement vient d'annoncer l'ouverture prochaine des états généraux de la Sécurité routière qui

devraient déboucher sur des grandes décisions (*Le Monde* du 18 septembre). Il semble ignorer, d'une part, l'amnistie qui a été votée récemment par le Parlement ; et, d'autre part, la statistique publiée la semaine dernière, montrant que les tiers des amendes accompagnées du retrait de points sur le permis de conduire n'étaient pas appliquées par suite de l'intervention de personnes irresponsables. Peut-être la première décision prise par ces états généraux sera de supprimer 6 points sur le permis de ces personnes qui sont intervenues pour annuler les condamnations de leurs amis, et donc pour entraver la justice.

Bernard Combe
Vincennes (Val-de-Marne)

Pour nous écrire :

Le courrier des lecteurs du *Monde*, 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Pour nous envoyer une télécopie : 01-42-17-21-74. Pour nous envoyer un courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr Pour saisir le médiateur : mediateur@lemonde.fr ou par courrier. Merci d'indiquer votre adresse complète.

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

LES ÉCHOS

Michèle Lécluse

Ayant promis d'assouplir les 35 heures, le gouvernement a paré au plus pressé. (...) [Il] ne satisfait pourtant pas vraiment grand monde. Les syndicats parlent de « *manque de visibilité* » et le patronat d'« *absence de perspective* ». A juste titre car l'imbroglio des 35 heures et la complexité des réglementations sont loin d'être levés. Pire : l'insécurité pour les salariés et les entreprises demeure. Parce que certaines dispositions sont encore provisoires ; parce que les situations acquises (...) seront malaisées à chambouler, alors que les salariés des petites entreprises risquent de rester longtemps à l'écart.

LCI

Pierre-Luc Séguillon

Les 35 heures hebdomadaires (...) ne sont pas mortes, mais elles ne seront qu'à demi appliquées. Pour les 8 millions de salariés qui déjà en bénéficient, elles ne seront pas remises en cause. Elles seront seulement assorties d'aménagements négociés de concert, branche par branche, par les organisations syndicales et les représentants du patronat. (...) En revanche, 7 millions de travailleurs, appartenant essentiellement à des PME (...), qui n'étaient pas encore passés aux 35 heures ne connaîtront jamais, ou du moins pas de sitôt, cette réduction du temps de travail. (...) Les deux lois Aubry étaient d'une effroyable complexité. (...) Le gouvernement a été, techniquement et politiquement, contraint d'élaborer un dispositif également complexe. La conséquence en est un projet de loi dont l'énorme défaut est d'engendrer une France salariale à deux vitesses.

RTL

Alain Duhamel

Les 35 heures sur le plan économique, le smic pour la touche sociale, les crédits militaires pour le théâtre international et, bien entendu, l'action de Nicolas Sarkozy pour la lutte contre l'insécurité, tout cela constitue du chiraquisme en action. Mais pas n'importe quel chiraquisme : une version qu'on pourrait appeler « *cordiale/libérale* ». Cordiale, elle l'est par le style Raffarin, qui cultive la simplicité, la proximité, parfois la spontanéité. Libérale, elle l'est vigoureusement sur le fond. Il suffit de regarder le projet sur les 35 heures : toute incitation financière au passage aux 35 heures disparaît (...). Avec les 35 heures, la gauche visait la réduction de la durée du travail, la droite donne la priorité à la flexibilité.

Modes de scrutin : terrain piégé

ALLIANCE OU UNION ? Dans le débat sur la recomposition des forces politiques qui s'est accéléré, à droite comme à gauche, à l'issue des élections présidentielle et législatives, la réforme des modes de scrutin qu'imagine le gouvernement apporte indubitablement un argument de poids aux partisans de l'union. Ces projets ne sont certes encore qu'à l'étude, mais on voit d'ores et déjà se dessiner une ligne de fracture assez nette entre formations « dominantes » et courants « minoritaires ». Les premières dissimulent à peine leur intérêt, les seconds soupçonnent une manœuvre destinée à les juguler.

Face à ce qui apparaît comme une cote taillée sur mesure pour l'UMP, la plupart des dirigeants de l'UDF ne semblent guère disposés à brader leur indépendance. A commencer par François Bayrou. Persistant à penser qu'un ralliement pur et simple au parti chiraquien serait néfaste à l'équilibre de la majorité, le président de l'UDF estime que le mode de scrutin envisagé, notamment dans le cadre des élections régionales, concourrait à rendre son appoint « indispensable ».

La modélisation établie par nos soins sur la région Rhône-Alpes (*Le Monde* du 7 septembre) ne lui donne pas totalement tort. Si l'effet amplificateur des seuils de maintien au second tour et de la prime accordée à la liste majoritaire est incontestable, il opère dans les deux sens. Ainsi le camp qui n'aura pas su rallier l'ensemble de ses composantes autour d'une liste unique risque-t-il d'enregistrer, à l'heure des décomptes, une cuisante déconvenue. L'arme absolue destinée à asseoir des « majorités stables » est une arme à double tranchant.

Cela ne suffit pas pour autant à inverser la logique qui sous-tend les nouveaux critères envisagés pour les élections régionales et européennes, ainsi que l'éventuelle suppression des triangulaires au second tour des législatives et la réforme des sénatoriales. Elle renforce la représentation des formations prépondérantes au détriment des « petits » partis et atténue l'effet de la proportionnelle. D'où la « colère » notable du président de l'UDF et de ses proches, qui voient là une mauvaise manière destinée à leur couper l'herbe sous le pied.

Ce n'est pas du côté du Front national, à l'inverse de ce que l'on aurait pu présumer, que se sont élevées les protestations les plus

virulentes. Après avoir dénoncé « une pitoyable manœuvre » destinée à « priver de toute représentation le mouvement national », Jean-Marie Le Pen n'a pas hésité à pronostiquer que la réforme des modes de scrutin « reviendrait comme un boomerang dans la figure de ses promoteurs ». Il n'a pas échappé au président du FN que, plus le mode de scrutin est sélectif, plus il renforce la formation qui est parvenue à s'imposer dans son camp. Or les dernières consultations électorales l'ont convaincu qu'il avait réussi à étouffer la concurrence du MNR de Bruno Mégret. Désormais sans rival sur son flanc droit, le vieux baroudeur d'extrême droite entrevoit dans ces dispositions encourageant les tête-à-tête électoraux une opportunité de conforter le statut d'« opposant » dont il cherche à se parer.

A gauche, en revanche, les premières révélations parues dans la presse auront suffi à alimenter les rancœurs... à l'encontre du Parti socialiste ! Son absence de réaction ne fait qu'encourager les spéculations sur un éventuel deal intervenu entre Matignon et la Rue de Solferino. La secrétaire

nationale du PCF, Marie-George Buffet, a laissé poindre ses ressentiments : « Entre la droite qui veut changer les règles du jeu électorales et le PS qui veut créer un parti unique, et jouer la carte de l'alternance à l'anglaise, le choix pour nous est piégé. » Les Verts ne sont pas plus tendres, même s'ils prennent soin de dénoncer un projet « piégeant le PS dans une bipolarisation qui empêcherait de reconstruire la gauche ».

HÉGÉMONIE GOUVERNEMENTALE

Les ex-alliés pluriels du PS, après avoir enduré son hégémonie gouvernementale et en avoir tiré de cruelles leçons, rechignent, on les comprend, à se faire forcer la main dans une partie où les cartes seraient distribuées à l'avance. D'autant plus que l'extrême gauche, à l'issue de la donne précédente, possède suffisamment d'atouts pour prétendre perturber le jeu. Ne voulant donner prise au soupçon qui naît, le Parti socialiste doit élever la voix pour se démarquer des projets gouvernementaux. François Hollande lui-même se charge de donner le « la », rejetant l'idée que le PS puisse avoir

« besoin de nouveaux modes de scrutin pour s'imposer vis-à-vis de ses alliés ». Le premier secrétaire, au contraire, déplore que « l'équilibre entre le caractère majoritaire de ces scrutins et le pluralisme de la représentation [soit] rompu » (*Le Nouvel Observateur* daté du 29 août).

Mais, au-delà de ces timides réprobations, il va bien lui falloir donner à ses partenaires les gages qu'ils attendent afin que l'amorce de « reconstruction » de la gauche ne fasse long feu avant même que d'avoir été engagée. Ceux-ci sont d'autant plus enclins à la méfiance que, durant la précédente législature, leurs demandes réitérées en faveur de la proportionnelle n'ont cessé de se heurter à une fin de non-recevoir.

Du coup, à la veille d'engager les consultations avec les formations parlementaires et le FN, le gouvernement ne peut guère compter que sur l'UMP pour l'appuyer dans sa démarche. Ce faisant, il ne fait qu'attiser les préventions à son encontre. Ceux qui le suspectent de n'avoir élaboré de nouvelles règles électorales que pour porter le parti présidentiel sur les fonts baptismaux et garantir sa pérennité s'en trouvent confortés. Peu disposé à endosser la paternité de ce dossier-piège, le ministre de l'intérieur fait savoir à qui veut bien l'entendre que, faute de consensus, il ne fera pas le forcing pour l'amener à son terme. Compte tenu des échéances électorales prévues en 2004, le moindre retard jouerait en faveur du statu quo.

Reste le fond, et, quoique s'en défendent leurs promoteurs, ces intentions portent un bien mauvais coup au pluralisme politique. Le dernier scrutin présidentiel a déjà mis en évidence à quel point le socle électoral des formations institutionnelles avait été ébréché. La dispersion des votes traduit une aspiration à une plus grande diversité de la représentation politique. Selon un récent sondage (CSA-*Le Parisien* du 2 septembre) près des trois quarts (73 %) des personnes interrogées se prononceraient pour un mode de scrutin favorisant la présence, dans les assemblées, de tous les partis politiques, même les plus petits. S'ils devaient aboutir, les projets gouvernementaux, en apportant de nouvelles restrictions à l'offre politique, ne pourraient que contribuer à accroître la désaffection des urnes.

Patrick Roger

Contretemps PAR PESSIN



L'école néo-impérialiste américaine

Suite de la première page

La réalité des menaces peut être discutée, mais elle n'épuise pas les raisons qui poussent les Etats-Unis à attaquer l'Irak de Saddam Hussein. Le projet était esquissé dès le début du mandat de George W. Bush, bien avant la destruction du World Trade Center ; toute une frange de cette administration considérait que le travail n'avait pas été terminé en 1991, lors de la première guerre du Golfe. Dans un mélange d'internationalisme idéologique, traditionnellement qualifié de « wilsonisme », et de Realpolitik fondée sur une analyse très terre à terre des intérêts pétroliers américains, une partie de l'entourage du président est aujourd'hui convaincue que l'Amérique doit apporter le salut démocratique au Moyen-Orient.

Ce cercle d'interventionnistes pense que la transformation de la région, y compris par la force, est le meilleur moyen de garantir les intérêts américains. Ils jugent que la compromission des Etats-Unis avec les pays arabes dits modérés (parce qu'ils ne sont pas foncièrement anti-américains, même s'ils sont, tous, dirigés par des régimes autoritaires ou dictatoriaux) n'a abouti qu'à une stabilité illusoire : c'est de ces pays, d'Égypte et d'Arabie saoudite, que sont originaires les auteurs des attentats de New York et de Washington.

L'Irak serait, dans cette perspective, la clé de l'entreprise de « démocratisation régionale », le premier « domino » à faire tomber

afin d'obtenir un effet d'entraînement – sur l'Iran, sur la Syrie, sur l'Arabie saoudite. Pour certains intellectuels à Washington, l'Irak, c'est le Japon ou l'Allemagne de 1945, un pays qui après la défaite (celle de Saddam Hussein) ne demandera qu'à être éduqué dans les principes de la démocratie ; un pays dont les foules, dit le vice-président Dick Cheney, accueilleront les soldats américains à bras ouverts.

OBJECTIF « DÉMOCRATIQUE »

Le chercheur Robert Kagan, l'un des idéologues de ce « wilsonisme botté », pour reprendre l'expression de Pierre Hassner, écrit : « Les Américains doivent savoir le type de mission qu'ils s'approprient à entreprendre en Irak. Car, si l'administration Bush est sérieuse, les Etats-Unis sont sur le point de décider d'un engagement à long terme en Irak et au Proche-Orient, qui ne sera pas sans ressembler à ce que nous avons fait au Japon il y a un demi-siècle. L'idée alors n'était pas seulement de se débarrasser d'un pouvoir impérial japonais agressif ; il s'agissait de reconstruire la politique et la société japonaises grosso modo à l'image de l'Amérique. (...) C'était du "nation building" (forger une nation) à grande échelle et sans porte de sortie rapide pour l'Amérique. Presque soixante ans plus tard, il y a toujours des troupes américaines au Japon. (...) Si les Etats-Unis vont en Irak, mieux vaut qu'ils soient prêts à y rester aussi longtemps qu'il sera nécessaire. »

M. Cheney dit presque la même chose. A deux reprises, fin août, le vice-président a souligné que la guerre contre l'Irak n'avait de sens que si elle amenait la démocratie dans ce pays. La question du retour des inspecteurs de l'ONU – voire celle du désarmement –, qui

semblait être la préoccupation principale des autres acteurs de la communauté internationale, est dépassée : « Notre objectif, a martelé M. Cheney, doit être d'installer à Bagdad un gouvernement démocratique et pluraliste, au service d'une nation où les droits de chaque groupe ethnique et religieux seront reconnus et protégés. »

Le vice-président n'entend pas seulement « vendre » la guerre en l'habillant d'un objectif « démocratique ». Il exprime une des convictions profondes de certains républicains, ceux qu'on appelle à tort néo-conservateurs. Pas plus qu'ils ne sont isolationnistes, ils ne sont conservateurs. Ils sont néo-impérialistes, comme le dit David Ignatius, le directeur de l'*International Herald Tribune* : ils ne cherchent nullement à maintenir l'ordre existant (en l'occurrence au Moyen-Orient), mais, au contraire, à le subvertir, convaincus que le statu quo génère la menace terroriste.

L'appui accordé par Washington aux Etats dits modérés de la région fragilise ces régimes à l'intérieur ; en contrepartie, ceux-ci laissent leurs médias officiels développer un discours islamiste anti-américain et anti-israélien (ou antisémite) censé apaiser leur opinion ; cette rhétorique, c'est celle de Ben Laden.

La disparition de Saddam Hussein doit marquer le début d'une nouvelle ère au Moyen-Orient. A la limite, les néo-impérialistes ne se soucient guère de la manière dont l'ordre « américano-démocratique » pourra être instauré et à quoi il ressemblera. A ceux qui leur objectent – et ils sont nombreux aux Etats-Unis comme en Europe – que leur entreprise risque de déstabiliser une région entière, historiquement et culturellement explosive, leur réponse est

lapidaire : « So what ? » (Et alors ?)... puisque c'est du statu quo, jugent-ils, qu'est né le 11 septembre 2001.

Martin Indyk, ancien de l'administration Clinton, explique (dans *Foreign Affairs*) que les Etats-Unis ont été bernés par leurs alliés arabes, notamment les Égyptiens et les Saoudiens. Une sorte de compromis avait été passé à la fin de la guerre du Golfe, en 1991, entre Washington d'une part, Riyad, Le Caire et Damas de l'autre. En échange de l'arrêt des hostilités contre Saddam, en 1991, George Bush père obtenait le soutien de ces capitales en faveur d'une négociation israélo-palestinienne. En contrepartie, les Américains laissaient les autocrates de la région gouverner comme bon leur semblait. Bill Clinton a respecté ce « marché », fait valoir Indyk. Pas Le Caire ou Riyad, qui, quand il s'est agi de soutenir les efforts américains de règlement israélo-palestinien à Camp David, à l'été 2000, ont fait défaut.

Les chantres de l'école néo-impérialiste – les Robert Kagan, William Kristol, Richard Perle – inversent, eux, l'ordre des priorités : c'est de la démocratisation des régimes arabes (y compris l'Autorité palestinienne) que viendra le règlement du conflit israélo-palestinien. Les néo-impérialistes – souvent d'anciens démocrates qui rallièrent le président Reagan dans sa bataille contre l'URSS et qui ont fait la jonction avec les chrétiens fondamentalistes républicains – font frémir les « réalistes » qui entourèrent Bush père – les Brent Scowcroft, James Baker, Lawrence Eagleberger. Mais ils ont l'oreille du fils.

Alain Frachon et Daniel Vernet

Le Monde
ÉDITORIAL

L'humanité de la loi

LA COUR D'APPEL de Paris a donc décidé de remettre en liberté Maurice Papon. En raison de son état de santé jugé incompatible avec un maintien en détention. Dans sa simplicité, dans sa brutalité, cette décision en troublera, en choquera, en révoltera beaucoup, bien au-delà des familles et des associations de déportés.

Comment ne pas comprendre leur émotion ? L'ancien secrétaire général de la Gironde n'avait-il pas été condamné, le 2 avril 1998, à dix ans de réclusion criminelle pour « complicité de crime contre l'humanité », la plus haute qualification criminelle, pour son rôle dans l'organisation de la déportation de juifs. Il l'avait été au terme d'un procès exemplaire à bien des égards, menant à son terme le nécessaire travail mémoire sur le rôle du régime de Vichy et de ses fonctionnaires dans la Shoah. Depuis octobre 1999, Maurice Papon purgeait sa peine à la prison de la Santé, en dépit de son âge, 92 ans.

Dès lors, comment ne pas imaginer que la libération de ce condamné-symbole, de ce prisonnier d'exception, ne soit ressentie par beaucoup comme un geste de clémence, lui-même exceptionnel ? Qui plus est au bénéfice d'un condamné qui a usé, depuis si longtemps, de toutes les ressources et de tous les recours de la procédure pour esquiver, éviter puis contester son jugement et sa condamnation. N'avait-il pas obtenu, de façon exceptionnelle, d'être remis en liberté trois jours après le début de son procès ? N'avait-il pas, ensuite, tenté de s'exiler en Suisse plutôt

que de se constituer prisonnier ? N'avait-il pas saisi la Cour européenne des droits de l'homme et obtenu qu'elle condamne la France pour « procès inéquitable », au début de l'été ? Enfin, n'avait-il pas, constamment, refusé d'exprimer « regrets » ou « remords » à l'égard des victimes du crime dont il avait été jugé complice ?

Pourtant, la réponse est oui : il fallait libérer Maurice Papon, et la cour d'appel de Paris a eu raison. Pour le motif impérieux que, ce faisant, elle fait respecter l'Etat de droit. La loi du 4 mars 2002 sur le droit des malades permet en effet aux magistrats de suspendre la peine des détenus dont il est établi qu'ils sont atteints d'une pathologie engageant le pronostic vital ou que leur état de santé est durablement incompatible avec le maintien en détention. Deux collègues de médecins, de façon totalement concordante, ont établi que Maurice Papon est, aujourd'hui, dans cette situation. La justice en a tiré la conséquence.

Toute autre décision n'aurait pu se fonder que sur des choix politiques, idéologiques ou émotionnels. Au risque que cette justice d'opportunité s'applique, demain, et sans bruit, à des prisonniers ordinaires. « Il y a un moment où l'humanité doit prévaloir sur le crime », avait lancé Robert Badinter il y a deux ans. Depuis, le législateur a retenu ce principe et en a fixé les conditions d'application. L'humanité de la loi doit bénéficier à tous. Même à Maurice Papon. Précisément parce qu'il a été un condamné-symbole.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolicheon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ; Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ; Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

REID. Contrairement à ce que nous avons indiqué dans *Le Monde* du 12 septembre, les deux personnes qui ont été interpellées à Mantes-la-Jolie (Yvelines) dans le cadre de l'enquête sur Richard Reid, l'homme qui a tenté de faire sauter des explosifs à bord du vol Paris-Miami d'American Airlines du 22 décembre 2001, n'ont pas été mises en examen pour complicité mais pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ».

CHINE ET GAFI. Contrairement à ce que nous avons écrit dans notre article consacré au financement d'Al-Qaida (*Le Monde* du 12 septembre), la Chine n'est pas membre

du Groupe d'action financière (Gafi). Hongkong en fait partie.

MONTMARTRE. Nous avons indiqué dans notre article « Amélie Poulain fait le bonheur de Montmartre » (*Le Monde* du 7 septembre) que le budget du syndicat d'initiative de Montmartre était de 15 millions d'euros. Il est en fait de 15 000 euros.

PRÉCISION

RÉGIONS. Paroles glanées dans nos campagnes ; récit à plusieurs voix en Picardie 1930-1980 (*Le Monde* du 5 septembre), édité chez Blanchard Printing, peut être acheté chez Astrid Degroote, 60650 Savignies. Tél. : 03-44-82-21-09.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschouff
94852 Ivry cedex



Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corne

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

DÉSENDETTEMENT

Jean-René Fourtou s'emploie à desserrer l'étau qui menaçait depuis de longs mois Vivendi Universal d'asphyxie financière. Il devait ainsi signer, mercredi 18 septembre, avec ses banques, **UN ACCORD** pour

l'obtention d'une ligne de crédit de 3 milliards d'euros. Le PDG multiplie, dans le même but, les **CESIONS D'ACTIFS**. Selon nos informations, le groupe a trouvé un accord de principe avec Rupert Murdoch

pour lui vendre la chaîne italienne **TELEPIÙ**. Pour la cession du pôle édition, c'est le consortium conduit par PAI (ex-Paribas affaires industrielles) qui semble le mieux placé, et non le groupe Lagardère, qui pour-

rait avoir fait acte de candidature dans l'hypothèse de reventes partielles ultérieurement. Le total des cessions décidées en quelques semaines par le groupe avoisine **4,5 MILLIARDS D'EUROS**.

Jean-René Fourtou sauve Vivendi Universal de l'asphyxie financière

Le PDG du groupe a obtenu de ses banquiers une nouvelle ligne de crédit de 3 milliards d'euros et multiplie les cessions d'actifs. La chaîne italienne Telepiù est en passe d'être vendue à Rupert Murdoch, tandis que le consortium conduit par PAI semble le mieux placé pour acquérir VUP

JEAN-RENÉ FOURTOU peut souffler : le spectre d'une cessation de paiement s'éloigne. Mercredi 18 septembre, les banquiers de Vivendi Universal devaient signer les derniers accords pour l'obtention d'une ligne de 3 milliards d'euros. Ce prêt prend en compte le milliard d'euros obtenu à l'arraché début juillet par la nouvelle direction, après l'intervention de l'Elysée. Avec cette ligne de crédit, le groupe doit pouvoir faire face sans difficulté à ses prochaines échéances.

Cette opération ne devrait être qu'une des multiples actions du groupe dans les prochains jours. Cession de Vivendi Universal Publishing (VUP), cession de Telepiù, vente de Canal+ Technologies, renforcement éventuel dans Cegetel : le groupe souhaite conclure très rapidement les multiples dossiers ouverts depuis deux mois. Son objectif est d'en terminer avec le volet financier du sauvetage de Vivendi Universal, pour aborder enfin les problèmes de gestion des activités et de la stratégie. Dans l'idéal, la direction aimerait pouvoir présenter l'ensemble lors de son conseil d'administration du 25 septembre.

Le premier dossier est celui de VUP. La vente du pôle édition se heurte aux craintes des pouvoirs publics, qui aimeraient avoir des assurances sur le maintien de la

Philippe Germond, de Cegetel à Alcatel

Philippe Germond, 45 ans, PDG du groupe Cegetel et directeur général adjoint de Vivendi Universal, devrait rejoindre prochainement Alcatel. Il viendra épauler Serge Tchuruk, PDG de l'équipementier français, et deviendra directeur général du groupe. Le départ à la retraite de Jean-Pierre Halbron laissait le poste de numéro deux vacant. M. Tchuruk souhaite créer une direction générale resserrée autour de quatre personnes : lui-même, M. Germond, Mike Quickley (responsable de l'activité américaine) et Jean-Pascal Beaufrèt (directeur financier). Proche de Jean-Marie Messier, M. Germond avait rejoint SFR en 1995, avant de présider Cegetel et de superviser les activités Internet de Vivendi Universal.

préservation des intérêts français, notamment dans les éditions scolaires et linguistiques (Robert, Larousse, etc.)

Trois fonds d'investissements, PAI, Eurazéo et CDC IXIs, avaient déposé leur candidature, avant que le groupe de Jean-Luc Lagardère ne se porte candidat, le 16 septembre, à la reprise de la partie française de VUP. Cet intérêt subit a surpris. A plusieurs reprises, M. Lagardère avait été approché, sans donner suite. Certains n'excluent pas qu'il se soit manifesté afin de prendre position pour l'avenir.

Sa candidature, en tout cas, a les faveurs des pouvoirs publics, qui y voient le gage de l'ancrage français de l'édition. Cette arrivée semble avoir suscité de nouveaux appétits. Selon *Le Figaro* du 18 septembre, le groupe de presse Bayard s'apprêterait à déposer une offre concurrente sur les activités éducation et de littérature générale.

En dépit de ces désirs politiques, un dossier, selon nos informations, semble, pour l'instant, tenir la corde : celui présenté par le consortium conduit par PAI (ex-Paribas Affaires industrielles), Apax Partner France, KKR et Blackstone. Ce dossier valorise VUP - en dehors des jeux - à 3 milliards d'euros (1,5 milliard environ pour Houghton Mifflin, 1,5 pour la partie française). Pour donner les garanties souhaitées par le gouvernement quant au maintien de l'identité française du groupe, le consortium serait prêt à multiplier les engagements sur les directions, les organes de surveillance et les tours de table. Les candidats étudient même un schéma dans lequel Vivendi Universal garderait une participation de 8 % à 10 %, qui, après transformation de la dette, passerait à 20 %.

En parallèle, un autre dossier épineux du groupe est en passe de trouver sa conclusion : celui du bouquet italien de télévision payante Telepiù. Selon nos informations, un accord de principe a été trouvé, ces derniers jours, entre Rupert Murdoch et Vivendi Universal. Afin d'y parvenir, le groupe français a accepté de confirmer le retrait de sa plainte en Californie pour piratage, et de rediscuter à la baisse le prix de cession de sa chaî-

ne italienne. Alors que le groupe pensait la céder pour 1,5 milliard d'euros au printemps, puis, à l'été, pour 1 milliard, il la vendrait entre 750 à 800 millions d'euros. Compte tenu des avances sur comptes courants et du rachat des droits sportifs, cela valoriserait à presque zéro les actifs de Telepiù. Les dirigeants de Vivendi Universal, eux, font un autre calcul : la cession leur permet d'éteindre un foyer de pertes de 350 millions d'euros par an.

La vente du pôle édition et de Telepiù devrait achever la première grande vague de cessions du groupe. En quelques semaines, celui-ci a déjà cédé beaucoup d'actifs : le portail Vizzavi à Vodafone pour 150 millions d'euros, le groupe *L'Express-L'Expansion* et la société de presse gratuite Comareg à la Socpresse, maison-mère du *Figaro* pour 300 millions d'euros, la société de décodeurs Canal+ Technologies à Thomson Multimedia pour

200 millions d'euros. Si le pôle édition et Telepiù sont vendus au prix attendu, Vivendi Universal disposera de près de 4,5 milliards d'euros d'argent frais. Sans compter d'autres ventes imminentes comme la participation du groupe dans

Personne ne peut encore donner le futur contour du groupe

Echostar, ou celle des actifs immobiliers liés aux parcs de loisirs aux Etats-Unis.

Entre le renouvellement de sa ligne de crédit et ces cessions, Vivendi Universal a retrouvé une marge de manœuvre financière qui lui faisait défaut depuis des

mois. Il peut désormais envisager l'avenir avec plus de sérénité. Un premier choix a été fait par la direction : en dépit des fortes pressions exercées par Vodafone pour prendre le contrôle de Cegetel, Vivendi Universal ne vendra pas son activité de téléphonie mobile. Au contraire, il souhaite s'y renforcer. Alors que le pacte d'actionnaires pour le contrôle de Cegetel arrive à expiration le 23 septembre, la direction du groupe a engagé des négociations avec SBC et BT, actionnaires du groupe Cegetel qui souhaitent depuis longtemps se désengager. Les discussions semblent notamment assez avancées avec l'américain SBC, qui détient 15 % de Cegetel par le biais de la holding Transtel. Ce renforcement permettrait au groupe d'obtenir la majorité dans la société de téléphonie et d'avoir enfin accès à son abondante trésorerie.

Cegetel, qui perd son dirigeant

historique Philippe Germond, est-il appelé à devenir un des axes de reconstruction de Vivendi Universal ? Ni la direction ni les administrateurs ne le savent. Tous sont d'accord pour se renforcer afin d'avoir la prime de l'actionnaire majoritaire, quitte à céder l'ensemble dans deux ans. Pour le reste, personne ne peut donner le futur contour du groupe. Certains pensent que Vivendi Universal peut garder son statut de holding diversifié. D'autres penchent pour une restitution dans le temps des actifs ou de leur valeur aux actionnaires. La question de la stratégie du groupe a toutes les chances de ne pas être tranchée au conseil du 25 septembre. Aucun des responsables ne s'en émeut. Sauvé de la faillite, Vivendi Universal a désormais le temps pour organiser tranquillement sa réorganisation.

Martine Orange

Le groupe de Rupert Murdoch obtient l'italien Telepiù à bon prix

LA VENTE par Vivendi Universal du bouquet italien de télévision payante Telepiù serait enfin bouclée. Un accord de principe a été arrêté, qui prévoit la cession de cette filiale de Canal+ à News Corp, propriété du magnat australo-américain Rupert Murdoch. Ce dernier contrôle Stream, le rival de Telepiù en Italie, à égalité avec l'opérateur de télécommunications Telecom Italia.

Le prix finalement retenu se situerait entre 750 et 800 millions d'euros. Soit un montant bien inférieur à celui évoqué en juin lors des négociations officielles entre News Corp et Vivendi Universal, qui était encore présidé par Jean-Marie Messier. Ce prix était alors de 1,5 milliard d'euros, dont 500 millions pour la reprise des droits de retransmission des matches de football de la saison 2003-2004. En juillet, News Corp avait revu son offre à la baisse, à 1 milliard d'euros. Les deux parties avaient abandonné leur projet de fusion de leurs activités italiennes en 2001, en raison de l'opposition des autorités de la concurrence.

L'Italie s'était révélée un marché trop étroit pour deux bouquets payants. Telepiù, qui compte environ 1,6 million d'abonnés, était l'un des principaux foyers de pertes de Canal+, tandis que Stream (800 000 abonnés) a accusé 400 millions d'euros de pertes en 2001.

L'idée de M. Murdoch est de

fusionner les deux bouquets, ce qui permettrait de dégager enfin des bénéfices en Italie. La fusion des deux réseaux permettrait d'accueillir 2 millions de nouveaux abonnés, selon plusieurs analystes, notamment en transformant les installations pirates en abonnés « légitimes ». Ce qui a d'ailleurs commencé, avec une nouvelle carte intégrée aux décodeurs, lancée cet été.

UNE PLAINTÉ DANS LA NÉGOCIATION

Si l'accord de principe est finalisé, News Corp ne souhaiterait conserver que 50 % du capital du nouvel ensemble. Il essaie de convaincre Telecom Italia de monter à hauteur d'environ 20 % dans cette nouvelle entité.

S'il obtient gain de cause, M. Murdoch réussirait une belle opération. Il a profité de la faiblesse de Vivendi Universal pour négocier le prix à la baisse. Cette transaction comprend en outre l'abandon définitif d'une plainte déposée en mars auprès d'un tribunal américain par Canal+ contre NDS, filiale de News Corp. Le groupe accusait NDS d'avoir piraté le code confidentiel de la carte à puce utilisée par les terminaux numériques de Canal+, puis d'avoir transmis ce code à un site web fréquenté par des « pirates ». Cette plainte avait été suspendue en juin.

Pascale Santi

Bercy dessine un plan de redressement en deux étapes pour France Télécom

Le ministère des finances étudie la possibilité d'un prêt garanti, et ultérieurement, d'une augmentation de capital, qui, pour des raisons d'économies budgétaires, serait souscrite par un établissement public

CE SERA au successeur de Michel Bon à la tête de France Télécom, qui devrait être nommé le 2 octobre, de porter le plan de sauvetage financier de l'opérateur public. Et le Parlement sera consulté à ce sujet, quelles qu'en soient les modalités, assure-t-on à Bercy. En attendant, au ministère de l'économie, on travaille. Et les grandes lignes du projet commencent à se mettre en place, en sachant que les besoins de l'opérateur sont aujourd'hui évalués à un maximum de 15 milliards d'euros.

« L'avenir de France Télécom relève d'une solution de marché », explique-t-on d'abord dans l'entourage du ministre Francis Mer. Le groupe, qui affiche de bons résultats opérationnels, se débat dans de graves difficultés financières avec un endettement record de 70 milliards d'euros et des fonds propres négatifs de 400 millions. Une situation à laquelle il faut remédier, d'autant que France Télécom doit également faire face à une échéance de 15 milliards d'euros à la fin du premier semestre 2003. A partir de là, plusieurs scénarios sont envisageables. Le gouvernement a testé « le

plus rude » d'entre eux – celui d'une augmentation de capital immédiate de 15 milliards d'euros – et a obtenu un engagement de principe de sept banques prêtes à garantir la partie publique du placement.

Mais Bercy s'oriente plutôt vers

Les besoins de l'opérateur sont aujourd'hui évalués à un maximum de 15 milliards d'euros

un dispositif en deux étapes. Dans un premier temps, l'Etat s'attacherait à régler le problème de liquidités de France Télécom, en anticipation d'une future augmentation de capital. Pour satisfaire aux règles de la Commission européenne, cette aide pourrait prendre la forme d'un prêt garanti au taux du marché qui serait assorti d'un plan de restructuration – la cession de certaines activités non stratégiques

pour France Télécom par exemple, ce qui exclut d'emblée Orange – afin de rassurer sur la viabilité de l'entreprise. Viendrait ensuite une opération en capital – une augmentation de capital ou une opération de quasi-capital comme l'émission de titres subordonnés remboursables en actions – quand les conditions de marché seront plus favorables et quand l'entreprise affichera une stratégie claire. Il s'agira alors de ne pas léser les actionnaires actuels, petits porteurs ou salariés.

Quelle que soit la solution retenue, elle ne sera pas gratuite pour l'Etat. Et aujourd'hui, la situation des finances publiques ne lui laisse que peu de marge. Il y a bien le compte d'affectation spéciale créé en 1986 par Edouard Balladur : celui-ci est alimenté par les recettes de privatisations et peut être ponctionné pour alimenter les entreprises publiques sans que ces sorties soient comptabilisées comme des dépenses budgétaires. Mais aujourd'hui, ce compte d'affectation n'est créditeur que de quelque 500 millions d'euros. Et l'état de la Bourse rend aléatoires de nouvelles recettes de privatisations dans un avenir proche. C'est donc le bud-

get général qui devra répondre aux besoins de France Télécom. Avec un déficit de l'Etat qui devrait déjà être proche de 45 milliards d'euros en 2003, il est difficilement envisageable d'augmenter celui-ci de 9 milliards, même si, en comptabilité maastrichtienne, cet investissement n'est pas comptabilisé.

Bercy privilégie un schéma qui permettrait d'externaliser budgétairement ce débours. Il s'agirait qu'un établissement public existant, comme la Caisse des dépôts, ou créé pour l'occasion, s'endette avec la garantie de l'Etat pour souscrire à l'augmentation de capital. Cette structure pourrait ensuite rembourser son emprunt en vendant les actions de l'opérateur ainsi acquises. L'inconvénient, c'est que les perspectives de cette vente pèseraient négativement sur le titre. « On pourrait également amortir cet emprunt par d'autres recettes du budget, ou des recettes ultérieures de privatisations », dit un proche de M. Mer. Quant au futur PDG, « il sera payé au prix du marché », assure-t-on à Bercy.

Laurence Girard et Virginie Malingre

Déboires en cascade pour des « privatisées » britanniques

Les difficultés rencontrées par trois anciens services publics alimentent la controverse

LONDRES

de notre correspondant

En moins d'un an, trois anciens services publics récemment privatisés ont, afin de survivre, demandé de l'argent à l'Etat britannique et l'ont obtenu. En octobre 2001, l'opérateur ferroviaire Railtrack, contraint de déposer son bilan, était placé sous administration judiciaire. Trois mois plus tard, le gouvernement annonçait un plan de rénovation du rail. En mars, l'Etat accordait un prêt à la société qui gère le contrôle aérien (NATS). Lundi 9 septembre, le principal opérateur de centrales nucléaires, la compagnie privée British Energy, au bord de la faillite, recevait du gouvernement une garantie bancaire de 410 millions de livres (650 millions d'euros).

Ces trois entreprises n'ont ni la même histoire ni le même statut. Leurs difficultés sont d'origines diverses. Mais l'enchaînement de leurs crises et la seule issue qui s'offre à elles – quémander l'argent public – ont forcément relancé le débat, récurrent en Grande-Bretagne, sur le bien-fondé de la privatisation des services publics.

Née de la privatisation de British Rail par le gouvernement conservateur de John Major, en 1996, Railtrack cédera bientôt la place à Network Rail, qui remboursera sa dette. La nouvelle entité est une société ad hoc, à but non lucratif, privée mais dépourvue d'actionnaires, qui réinvestira tous ses profits au bénéfice du réseau. Selon John Armitt, le directeur de Railtrack, Network Rail appartiendra « quasiment » au secteur public. En conséquence, les contribuables paieront des milliards de livres pour rénover l'infrastructure ferroviaire dont la vétusté est en partie responsable de cinq catastrophes ayant fait une soixantaine de morts en cinq ans. Il s'agit d'une renationalisation qui ne dit pas son nom.

Le NATS a été semi-privatisé par les travaillistes en juillet 2001. L'Etat a vendu 46 % du capital à un consortium de sept compagnies aériennes. Il en conserve 49 %, les 5 % restants appartenant aux employés. Acheté trop cher, il a subi de plein fouet la chute du trafic provoqué par les attentats du 11 septembre. Les aiguilleurs du ciel assurent que le manque d'effectifs et de moyens menace la sécurité aérienne. Le gouvernement reconnaît que les finances du NATS « ont besoin d'être consolidées ». Il devrait donc faire un nouveau chèque pour lui permettre de traverser cette phase critique.

Le sauvetage, dans l'urgence, de British Energy, également privatisée en 1996, est d'une autre nature. Il répond à la nécessité d'assurer la continuité de la fourniture d'électricité et de garantir la sécurité des centrales nucléaires. Au-delà de l'aide à court terme consentie à l'opérateur, l'Etat ne souhaite ni le réintégrer dans son giron ni le subventionner. Le laissera-t-il déposer son bilan après l'échéance bancaire du 27 septembre ? Cela semble de plus en plus probable.

Les causes du naufrage de Bri-

Une seule issue s'offre à elles : quémander l'argent public

tish Energy sont patentes : la chute du prix de l'électricité (-40 % en quatre ans), la surcapacité de l'industrie (25 % au plus fort de l'hiver), la cherté du traitement de ses déchets, la lourdeur des impôts locaux, l'étrange obligation de payer une taxe écologique qui vise à réduire les émissions de CO₂, alors qu'elle n'en génère aucune, l'insouciance de ses dirigeants, qui ont généreusement rétribué les actionnaires malgré les pertes affichées. A moyen terme, l'opérateur a les moyens de s'en sortir, notamment en vendant ses filiales aux Etats-Unis, à condition que l'Etat consente à alléger son fardeau, notamment fiscal.

La crise de British Energy peut avoir deux interprétations. L'une est guidée par un jugement favorable de la politique de privatisations menée par les gouvernements conservateurs de Margaret Thatcher et de John Major, puis relayée par le New Labour de Tony Blair. Soucieux de « sauver » les services publics, les gouvernements successifs sont parvenus à attirer les investisseurs dans le cadre de contrats à long terme de « partenariat public-privé ». L'autre interprétation, opposée, est partagée par le monde syndical, qui veut « repenser le rôle du secteur privé dans les services publics ». « Nous ne pouvons pas continuer à parier sur l'avenir d'un secteur aussi important en jouant à la roulette de la Bourse », estime John Edmonds, secrétaire général du grand syndicat GMB.

Jean-Pierre Langellier

La SNCF gèle 1 000 embauches pour compenser la chute du trafic

Les syndicats appellent à manifester en novembre

APRÈS France Télécom et EDF, une troisième entreprise publique entre à son tour dans une zone de turbulences économiques et sociales : la SNCF. Louis Gallois, le président de la compagnie ferroviaire, a annoncé mardi 17 septembre au cours d'un comité central d'entreprise le gel de l'embauche d'un millier de cheminots, prévue cette année. 6 080 recrutements seront finalement réalisés cette année (dont 4 500 ont déjà eu lieu à la fin août) au lieu des 7 000 que la SNCF s'était engagée à effectuer.

DOUBLEMENT DU DÉFICIT ÉVOQUÉ

Les résultats du premier semestre, dévoilés mardi au comité central d'entreprise, sont très loin des objectifs fixés en début d'année. Le trafic passagers (grandes lignes et trains régionaux), qui devait croître de 7,5 % grâce notamment au succès du TGV Méditerranée, a dû se contenter de 3,5 % de croissance (en volume). Quant au transport de marchandises, il est en recul de 1,3 % alors que la direction du fret avait programmé une hausse de plus de 3 % de ses activités.

La conséquence financière est immédiate : il manque 115 millions d'euros de recettes dans les caisses de la SNCF, qui a peu de chances d'atteindre son objectif d'accroître de 5 %, à 15 milliards d'euros, son chiffre d'affaires en 2002. Les per-

tes financières de l'entreprise sur l'année, qui étaient prévues à -70 millions d'euros dans le budget, « seront certainement supérieures », reconnaît un porte-parole de la direction. On évoque un doublement pur et simple du déficit.

Officiellement, les 1 000 embauches gelées ne sont que « reportées ». La direction n'écartera pas une nouvelle « vague de recrutements en cas de reprise franche du trafic au cours du quatrième trimestre ». Mais personne n'y croit. « On n'a pas enregistré de reprise de l'activité au troisième trimestre, ni sur les passagers ni sur le fret », confiait mardi le porte-parole.

Les syndicats, qui avaient applaudi à la politique volontariste de reconquête du marché menée par M. Gallois, dénoncent aujourd'hui « des prévisions de recettes totalement irréalistes », selon SUD-Rail, trop élevées eu égard aux « moyens mis en œuvre pour accompagner cette croissance », selon la CGT cheminots. Mais les sept fédérations de cheminots (CGT, CFDT, FO, CFTC, SUD-Rail, UNSA et FGAAC) ont déclaré « refuser tout retour en arrière [sur] les recrutements, les salaires, les investissements ». Ils appellent à une manifestation nationale à Paris, dans la deuxième quinzaine de novembre.

Pascal Galinier

Les capital-risqueurs ont réduit leurs investissements à 100 milliards de dollars en 2001

Au premier semestre 2002, les financements se contractent encore de 50 % aux Etats-Unis et en Europe. En France, les fonds communs de placement dans l'innovation amortissent la chute

LES INVESTISSEURS qui entrent directement au capital des sociétés non cotées continuent à tarir leurs financements sur l'ensemble du globe. Les montants investis sont revenus, en 2001, à leurs plus bas niveaux depuis 1998 et ils accusent encore des baisses de l'ordre de 50 % aux Etats-Unis et en Europe au premier semestre 2002, selon l'étude annuelle réalisée par l'investisseur en capital britannique 3i et le cabinet PriceWaterhouseCoopers. Ainsi, le montant des financements apportés par ces investisseurs aux entreprises est tombé à 100 milliards de dollars (102,9 milliards d'euros) de par le monde, en 2001, soit un recul de 50 % sur les 199 milliards investis en 2000.

En même temps, les fonds de capital-investissement ont continué à récolter plus de souscriptions auprès des institutionnels (banques, assureurs, fonds de pension...) qu'ils n'ont pu placer d'argent, récoltant 151 milliards de dollars (-39 % sur les 247 milliards de 2000). Ces fonds disposent donc, au total, d'un excédent de capitaux s'élevant à 180 milliards de dollars, soit le montant de sommes levées et qui n'ont pas été investies depuis 1998 ! Compte tenu de la crise du secteur technologique et de l'apathie de la Bourse qui empêche d'introduire les entreprises pour réaliser leurs investissements, les fonds cherchent souvent à rem-

bouser leurs souscripteurs plutôt qu'à utiliser cet argent.

L'activité d'investisseurs en capital se décompose traditionnellement entre le financement de la création et le développement d'entreprises technologiques, et des opérations plus financières de *buy out*. Ces dernières consistent à créer une holding qui s'endette pour racheter une entreprise, afin de maximiser le rendement des capitaux investis. En 2001, c'est surtout l'investissement dans la création et le développement des entreprises technologiques qui a souffert, tombant à 53 milliards de dollars, contre 110 milliards en 2000. Les opérations de *buy out* ont représenté 36 milliards de dollars, contre 56 milliards en 2000.

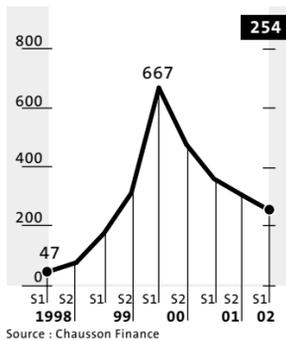
RÉSISTANCE RELATIVE

Avec 59,7 milliards de dollars investis, les professionnels américains restent de loin les plus actifs et les plus riches. Suivent les britanniques (6,2 milliards investis), les allemands (4 milliards), les canadiens (3,2), les français (3) et les japonais (2,1). Au premier semestre 2002, cependant, les investissements ont encore chuté de 53 % aux Etats-Unis, à 12,1 milliards de dollars. La tendance serait au repli de 50 % en Europe et de 33 % en Asie.

En France, selon l'indicateur de la société de capital-risque Chausson Finance (qui retrace seulement

REFLUX

Les investissements en capital-risque en France
En millions d'euros par semestre



Source : Chausson Finance

les investissements dans les entreprises technologiques et non les *buy out*), le montant des investissements en capital-risque s'est établi à 254 millions d'euros au premier semestre 2002, soit une baisse de 17 % sur le deuxième semestre 2001 ou de 29,4 % depuis le premier semestre 2001.

Cette résistance relative s'explique par l'activité des Fonds communs de placement dans l'innovation (FCPI) qui, dotés d'un avantage fiscal, ont reçu plusieurs centaines de millions d'euros de souscriptions ces dernières années. Statutairement, ces fonds sont obligés

d'investir leurs capitaux dans un temps limité. « Sans les FCPI, qui réalisent un tiers des investissements, la baisse serait vraiment violente », constate Christophe Chausson, fondateur de Chausson Finance. Par ailleurs, le fonds de co-investissement, créé par l'Etat, la Caisse des dépôts et consignations et la Banque européenne d'investissement, pour aider les investisseurs en capital à passer la tempête en refinançant leurs participations, a investi 4,2 millions d'euros pour son premier semestre d'activité, devenant « un acteur de taille moyenne », selon M. Chausson.

En France, le secteur de la santé et des biotechnologies tire son épingle du jeu. Il est le seul à progresser, recevant 60 millions d'euros d'investissements (+15 %), soit près d'un quart des investissements. Il occupe désormais la deuxième place derrière le segment des logiciels, qui captent 34 % des investissements (86 millions d'euros). La possibilité de revendre des start-up à des sociétés pharmaceutiques semble encourager les financiers : « Actuellement, la Bourse est fermée aux introductions et les industriels sont très frieux dans toutes les acquisitions de sociétés, sauf dans la santé et la pharmacie, où les entreprises doivent acheter des catalogues de molécules », conclut M. Chausson.

Adrien de Tricornot

Le rapport Bouton sur le gouvernement d'entreprise est presque bouclé

LE PRÉSIDENT de la Société générale, Daniel Bouton, a terminé le rapport sur le gouvernement d'entreprise que lui ont commandé le Medef et l'Association française des entreprises privées (AFEP), le 22 avril. Son projet doit être examiné, selon *Les Echos* du 18 septembre, dans les jours qui viennent par les deux commanditaires, pour être rendu public lundi 23 septembre. Ce sera le troisième du genre. La place a déjà produit deux codes de bonne conduite sur le gouvernement d'entreprise, rédigés par Marc Viénot, le prédécesseur de Daniel Bouton à la présidence de la Société générale, en 1995 et 1999.

Le groupe de travail formé autour de M. Bouton comprend quatorze membres. Outre son président, plusieurs dirigeants de groupes français en font partie : Euan Baird (Schlumberger), Thierry Breton (Thomson Multimedia), Jean-Dominique Comolli (Altadis), Jean-Martin Folz (Peugeot), Igor Landau (Aventis), Gérard Mestrallet (Suez), Edouard Michelin (Michelin), Jean

Peyrelevade (Crédit lyonnais), Serge Tchuruk (Alcatel), Serge Weinberg (Pinault-Printemps-Redoute). Il comprend également René Ricol, président de la Fédération internationale des experts-comptables (IFAC), René Barbier de La Serre, président du comité d'éthique du Medef, et Denis Kessler, vice-président du Medef.

ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS

Selon *Les Echos*, le document précise plusieurs principes du dernier rapport Viénot, pas toujours appliqués. Sur certains points, il va plus loin. Il prône notamment l'élaboration d'un règlement intérieur du conseil d'administration qui doit préciser les points d'approbation préalables du conseil et les règles selon lesquelles il doit être informé de la situation de trésorerie et des engagements. Le rapport se penche longuement sur le fonctionnement du conseil d'administration, préconisant qu'il soit composé à 50 % d'administrateurs indépendants (*Le Monde* du 17 sep-

tembre), en tout cas pour les sociétés à capital dispersé, non contrôlées. Le comité des comptes devrait être formé aux deux tiers d'administrateurs indépendants et le comité des rémunérations d'une majorité de ces derniers. Côté rémunération, le rapport insiste sur la nécessité pour le conseil d'avoir toutes les informations, y compris en matière de retraite des dirigeants. Il recommande « fortement », selon *Les Echos*, de supprimer toute décote en cas d'octroi de stock-options aux mandataires sociaux.

Le rapport préconise une plus grande indépendance des commissaires aux comptes, estimant que le contrôle doit exclure toute mission de conseil. Il se félicite de l'existence d'un double commissariat et dénonce le recours trop fréquent à la notion de valeur de marché dans les futures normes comptables, applicables en 2005 en Europe.

Sophie Fay

La GMF est à nouveau soupçonnée de blanchiment d'argent sale

CERTAINES affaires judiciaires comme celle visant la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF) ressemblent à des serpents de mer. Plus de dix ans après avoir défrayé la chronique et conduit à la mise en cause de deux présidents, Michel Baroin et Jean-Louis Pétriart, la GMF, liée depuis 1994 au groupe Azur, apparaît dans un nouveau dossier alors que ses premiers différends avec la justice ne sont toujours pas tranchés.

Elle est cette fois-ci soupçonnée d'avoir participé en février 1999 à une opération de blanchiment d'argent sale lors de la vente d'actifs, pour 18,5 millions d'euros, sur l'île de Saint-Martin, partagée en deux parties, l'une française et l'autre attachée à la couronne hollandaise. Les investigations, ouvertes le 25 juillet par le parquet, ont été confiées début septembre aux policiers.

En février 1999, le groupe GMF-Azur pensait avoir réussi à se débarrasser du symbole des errements de la mutuelle des fonctionnaires. Le complexe port de plaisance, situé sur la partie néerlandaise de l'île qui comprend des villas, un centre commercial, des terrains, un casino et un port, avait déjà fait perdre près de 300 millions d'euros. Seul repreneur jugé crédible, Roberto Karchidi avait alors racheté l'ensemble à la GMF au nom de sa société, World Entertainment Holding. Quelques semaines plus tard, la presse locale se faisait l'écho de la réouverture du casino avec, semble-t-il, en vedette, le visage du véritable repreneur, Südi Ozkan. D'origine turque, il figure sur les listes Interpol des individus

dont les activités doivent être considérées avec circonspection. Dans le même temps, le service antiblanchiment français, Tracfin, s'est saisi de l'affaire. Convaincu que des soupçons pèsent sur l'origine des fonds, il a transmis fin 1999 le dossier au parquet de Paris, qui a ouvert une enquête préliminaire.

« HOMME DE PAILLE »

Interrogée par *Le Monde*, mardi 17 septembre, la direction générale du groupe GMF-Azur ne cache pas son étonnement face à l'initiative de Tracfin. Selon elle, toutes les garanties possibles ont été prises avant de conclure cette vente. C'est le siège du Crédit suisse qui a délivré les fonds et certifié leur origine. Le gouverneur néerlandais de Saint-Martin a donné des assurances sur la sérieux de M. Karchidi et sur sa société, qui réunissait tous les critères de légalité. « Rien à cette époque, dit-on à la direction de la GMF, ne permettait de dire que cet acheteur pouvait être l'homme de paille de M. Ozkan. »

De plus, la GMF rappelle que Tracfin avait été sollicité avant la vente mais avait refusé de donner son avis au motif qu'il n'était pas un service de renseignement. Des contacts furent pris après la cession entre Tracfin et le service juridique de la mutuelle. « Ils nous avaient dit qu'ils nous contacteraient si des questions se posaient, se souvient-on à la direction. On ne les a jamais revus sur ce dossier. Si nous avions eu le moindre doute sur cet acheteur, nous aurions cessé toute relation. »

Jacques Follorou

Un juge belge perquisitionne chez Airbus

LE JUGE d'instruction bruxellois spécialisé dans les affaires financières, Jean-Claude Van Espen, a effectué mardi 17 septembre et mercredi 18 une perquisition dans les locaux d'Airbus Industries, à Toulouse (Haute-Garonne). Le juge tente de se procurer les documents relatifs à un contrat d'achat de 34 A-320 par la Sabena, en 1997. Un ancien employé de la compagnie aérienne a déposé plainte contre plusieurs anciens cadres en évoquant une escroquerie et des commissions illicites qui auraient été versées lors de cette commande, elle-même présentée comme l'une des principales causes de la faillite de la Sabena, en 2001. Parallèlement, une commission parlementaire tente de déterminer pourquoi Swissair, actionnaire de la Sabena avait à l'époque imposé l'achat de 34 appareils alors que la compagnie pensait n'en acheter que 17. La justice belge s'intéresse aussi aux montages financiers jugés douteux qui auraient permis l'acquisition des appareils. M. Van Espen espérait entendre une quinzaine de responsables d'Airbus. (Corresp.)

Important investissement de Nissan en Chine

LA FILIALE japonaise de Renault a annoncé mercredi 18 septembre la constitution d'une entreprise commune à 50/50 avec l'entreprise d'Etat chinoise Dong Feng. L'accord entre le troisième constructeur nippon et le deuxième constructeur chinois n'a pas été détaillé mais, selon une source proche du dossier interrogée par l'AFP, la nouvelle holding serait chargée de la construction de 150 000 voitures de tourisme par an en Chine à partir de 2004.

Toujours selon cette source, Nissan mettrait 8,55 milliards de yuans (environ 1,06 milliard d'euros) dans cette affaire, soit l'investissement privé étranger le plus important jamais réalisé en Chine dans une seule entreprise. Mais cette somme ne représente qu'un peu plus de trois fois les bénéfices attendus de Dong Feng en 2002.

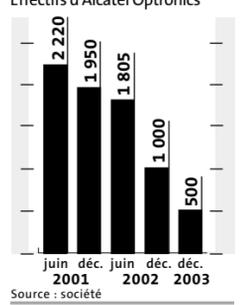
Alcatel Optronics supprime encore 1 000 postes

LA FILIALE du groupe Alcatel spécialisée dans les composants optiques, a annoncé mardi la suppression de 1 000 postes, soit les deux-tiers des effectifs, dont 650 en France. La société se replie sur deux sites au niveau mondial, Nozay (Essonne) en France et Livingston en Ecosse. Elle va tenter de céder son usine texane de Plano (110 personnes), de reconstruire son site de Lannion (Côtes-d'Armor, 290 personnes) et fermer son implantation canadienne (100 salariés). Nozay perdra plus de la moitié de ses effectifs, qui seront ramenés à 300 personnes.

Alcatel justifie ce plan par la chute brutale des ventes de composants optiques et les pertes générées par cette filiale. Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires est en recul de 50 % par rapport au trimestre précédent, où il s'établissait à 25 millions d'euros pour une perte de 51 millions d'euros. Ce plan est le premier volet de la nouvelle vague de restructuration d'Alcatel présentée par Serge Tchuruk en juin et qui devrait toucher 10 000 salariés.

BRUTALE RÉDUCTION

Effectifs d'Alcatel Optronics



Source : société

Moins d'emplois pour les cadres

LA DÉGRADATION du marché de l'emploi commence à affecter les cadres. Selon l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), qui a publié mercredi les prévisions pour l'année, le niveau de recrutements ne dépasserait pas 150 000, au lieu de 200 000 environ en 2001. Pour autant, la situation n'est pas « catastrophique ». Le nombre d'embauches était de 160 000 en 1998 et de 70 000 en 1993. Avec un taux de renouvellement et de mobilité toujours très actif dans les entreprises et les perspectives des départs à la retraite, « le marché garde un certain dynamisme, même si la croissance stagne », affirme Jacky Chate-lain, directeur général de l'APEC.

Évalué à 3,4 % le taux de chômage des cadres reste encore très bas, mais le nombre de personnes indemnisées par l'Unédic a augmenté de 35 %. L'Île-de-France serait une des régions les plus affectées, en raison de la crise des nouvelles technologies de l'information.

SERVICES

■ **CARREFOUR** : le deuxième distributeur mondial a émis mardi un emprunt obligataire à dix ans pour 500 millions de livres sterling (800 millions d'euros), codirigé par Morgan Stanley et UBS. Par ailleurs, Carrefour a lancé une offre publique d'échange (OPE) sur les 20,3 % qu'il ne détient pas de sa filiale espagnole. L'OPE propose trois titres de Carrefour pour dix de Centros Comerciales Carrefour, soit une prime de 14,4 % sur la base des cotations à la fermeture des marchés mardi.

■ **BFM** : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) devait se prononcer mercredi en faveur du projet présenté par RMC Info pour la reprise de la station de radio BFM. L'avis du CSA va être transmis au tribunal de commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine), qui, le jeudi 26 septembre, doit désigner un repreneur ou décider de la liquidation.

■ **MOBILCOM** : l'opérateur de téléphonie allemand projette de supprimer jusqu'à 1 600 emplois, soit près du tiers de ses effectifs (5 500 personnes) dans le cadre d'un plan de restructuration, selon l'agence Reuters qui cite, mercredi, des sources proches du conseil de surveillance de MobilCom. Ces mesures doivent permettre à l'entreprise de réaliser une économie de 110 à 130 millions d'euros.

FINANCE

■ **CAISSE DES DÉPÔTS** : Daniel Lebègue, directeur général de la CDC, a déclaré jeudi devant l'Association des économistes et financiers qu'il était candidat à un deuxième mandat, le sien arrivant à échéance en décembre. « N'importe quel patron d'entreprise a le droit d'être éclairé sur ses perspectives professionnelles. Je souhaiterais savoir plus tôt que l'avant-veille de la fin de mon mandat si je reste en poste ou pas », a-t-il expliqué. Il a également précisé devant cette assemblée que les patrons d'entreprises publiques pourraient avoir un entretien d'évaluation annuel avec leur ministre de tutelle.

■ **J.P. MORGAN CHASE & CO** : la deuxième banque des Etats Unis a prévenu mardi 17 septembre que ses résultats du troisième trimestre seraient inférieurs à ceux du deuxième, la banque mettant en avant des difficultés dans le domaine des prêts aux opérateurs de télécoms et du câble, ainsi qu'une baisse des résultats tirés de l'activité sur les marchés.

RADIO CLASSIQUE

Tous les matins à 8h10

c'est aussi...

Les invités sous les feux de l'actualité répondent aux questions sans concessions

de **Valérie LECASBLE**

L'invité du mercredi 18 septembre **Jacques BARROT**
Président du Groupe UMP à l'Assemblée Nationale

DANS PLUS DE 100 VILLES
PARIS-ÎLE-DE-FRANCE 101.1 • BASTIA 93.1 • BORDEAUX 92.2 • BRIST 106.6
DIJON 105.8 • GRENOBLE 102.4 • LILLE 88.2 • LYON 96.5 • MARSEILLE 100.9
NANCY 88.2 • NANTES 99.9 • RENNES 92.3 • ROUEN 106.1 • TOULOUSE 103.1
TOUTES LES FRÉQUENCES : www.radioclassique.com ou 0 892 68 12 80 (0,34 € / min)

Un plan d'urgence est mis en place pour sauver les kiosques à journaux parisiens

La Ville de Paris, les éditeurs de presse, les NMPP et les syndicats de kiosquiers se sont alliés pour aider ces points de vente, dont le nombre est en diminution

« **SI JE COMMENCE** à vous raconter dans quelles conditions on travaille, je vais m'énervier ! » Elevant la voix pour couvrir le bruit du métro aérien qui circule au-dessus de sa tête, le kiosquier à journaux du boulevard Vincent-Auriol, dans le 13^e arrondissement de Paris, commence par refuser de parler de sa profession. « Ça fait trop d'années qu'on se moque de nous... », lâche ce quinquagénaire, entre deux sourires un peu forcés adressés à des clients pressés.

Peu à peu, les mots finissent par venir – à défaut de son nom, qu'il refusera de donner. « Vous en connaissez beaucoup, vous, des métiers où on travaille quatorze à quinze heures par jour, par tous les temps, dans un espace si petit et mal conçu qu'on arrive à peine à se retourner ? », s'empare le kiosquier. Et encore n'est-il pas le plus mal logé, puisqu'il est associé à son épouse. Celle-ci revient du bistrot du coin, une tasse de café à la main, avant de commencer à classer des revues sur les rayons surchargés. Ceux qui tiennent boutique tout seuls doivent faire confiance à un client pour les remplacer s'ils veulent se rendre aux

toilettes. La gestion toujours plus lourde des invendus et des stocks, « le fardeau » des charges sociales payées en tant que travailleur indépendant et « le faible niveau » des commissions sur les ventes constituent autant de raisons pour ce kiosquier de vouloir arrêter. « Il y en a plusieurs qui l'ont déjà fait dans le quartier », note-t-il, presque avec satisfaction.

C'est un fait depuis plusieurs années : les fermetures de kiosques parisiens excèdent largement les ouvertures. Sur quelque 370 édicules ainsi érigés sur les trottoirs de la capitale, seulement 310 fonctionnent. Pour tenter d'écarter cette « menace pour l'accès à l'information des citoyens et pour l'animation des quartiers », un protocole d'accord a été signé au milieu de l'été entre les différents partenaires impliqués. A l'initiative du Monde et du Nouvel Observateur, la Ville de Paris, les éditeurs de journaux et de revues, l'organisme qui les distribue – les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) – et les syndicats de kiosquiers ont décidé notamment de lancer un plan d'urgence de six mois (*Le Monde* du 19 juillet).

A partir du 1^{er} octobre, une enveloppe de 750 000 euros sera dégagée en faveur des kiosquiers les moins favorisés, c'est-à-dire ceux – majoritaires – qui perçoivent moins de 45 000 euros de commissions par an. Lors d'une première réunion du comité de pilotage du plan d'aide, le 5 septembre, la Ville de Paris aurait proposé de réduire de moitié le loyer qu'elle perçoit sur les plus petits kiosques.

« Ce n'est pas la première fois qu'on nous promet des aides, mais rien n'est jamais venu », réagit le kiosquier du boulevard Vincent-Auriol, qui reste assez vague sur le montant de ses revenus. De toute façon, pour lui, « l'argent ne suffit pas, il faut améliorer [les] conditions de travail ». Principale organisation de kiosquiers, le Syndicat professionnel des commissionnaires de presse (SPCP) réclame un remplacement accéléré des anciens kiosques, de forme octogonale, par des nouveaux, carrés, plus pratiques. Selon son secrétaire général adjoint, Alain Renault, « il faut au moins une demi-heure pour ouvrir ou fermer les kiosques traditionnels, contre quelques minutes pour les nouveaux ». La généralisation de ce type d'édicules, plaide-t-il, faciliterait la vie des kiosquiers. Ils pourraient facilement vaquer à d'autres occupations dans les moments creux de la journée.

Le protocole d'accord du 16 juillet a un objectif à plus long terme. L'idée est de parvenir à mettre sur pied, d'ici à la fin du mois de mars 2003, des « solutions durables » pour redynamiser le secteur, susciter des vocations et moderniser l'organisation de la profession,

le tout en respectant son « indépendance commerciale ». La cause est loin d'être gagnée. Alors qu'aux NMPP et chez les éditeurs, on prône volontiers l'abandon du critère de l'ancienneté dans l'attribution des kiosques dans Paris, le syndicat SPCP y est opposé. « C'est la façon

L'éditeur de « 20 Minutes » verrait bien, comme en Suisse, les kiosquiers proposer ce gratuit

la plus juste et sûre de répartir les postes », estime M. Renault. Les kiosques sont attribués par une commission qui dépend de la Mairie de Paris, présidée par un élu, Olivier Pagès (Verts).

M. Renault, lui, reproche aux éditeurs d'envoyer aux kiosquiers trop de publications diverses, chacune en trop grand nombre. Selon lui, 20 % des titres génèrent 80 % du chiffre d'affaires. « Qu'on nous

laisse libres, dit-il, de commander nous-mêmes le nombre d'exemplaires que nous pouvons vendre. »

Autre sujet de discorde, les quotidiens gratuits. L'éditeur de *20 Minutes* verrait bien, comme en Suisse, les kiosquiers parisiens proposer ce gratuit dans leur gamme de journaux. « Pour un service réel, de l'ordre de plus de 1 000 exemplaires distribués par jour en un point de vente, nous pourrions imaginer payer plusieurs centaines d'euros par mois », calcule Francis Jaluzot, PDG de la société 20 Minutes France. Il souhaite reprendre contact avec les syndicats professionnels pour discuter de cette idée, désapprouvée par les éditeurs et les NMPP. « Je ne serais pas contre, mais pas à n'importe quel prix », répond le kiosquier du boulevard Vincent-Auriol, qui ne porte pourtant pas les gratuits dans son cœur. A la Mairie, Christian Sautter, adjoint au maire chargé des finances, pose des conditions : « Si les gratuits et les kiosquiers peuvent s'entendre, c'est leur affaire, du moment qu'on ne retrouve pas ces journaux par terre. »

Antoine Jacob

La grève à « France Soir » est suspendue

Direction et syndicats doivent se réunir, jeudi, sous la médiation du Syndicat de la presse parisienne

APRÈS une semaine d'absence, *France Soir* est réapparu dans les kiosques, mercredi 18 septembre. En conflit ouvert depuis dix jours, dirigeants et journalistes ont accepté d'enterrer, temporairement du moins, la hache de guerre.

Mardi 17, les grévistes ont repris le travail, cependant que la direction a interrompu la procédure de licenciement engagée vendredi 13 septembre contre le président de la Société des journalistes, Jean-François Kervéan, qui avait provoqué jusqu'à l'indignation de la Fédération nationale de la presse italienne. « Une solution civile a été trouvée pour qu'il quitte l'entreprise dans de bonnes conditions », précise Giovanni Serafini, directeur de la publication de *France Soir*. La direction a également « suspendu » les licenciements de neuf pigistes, censé répondre au « plan d'économies » annoncé mardi 10 septembre qui avait déclenché le mouvement de protestation (*Le Monde* du 14 septembre).

Mais si la grève est suspendue, la crise continue. Les syndicats et la direction doivent se réunir jeudi 19, sous l'égide du Syndicat de la presse parisienne (SPP), dont l'in-

tervention avait été décisive, en 2001, pour résoudre le conflit provoqué par un plan social qui avait finalement vu le licenciement de 56 journalistes.

« NEUF PIGISTES PARTIRONT »

Jeudi, les protagonistes se pencheront sur le cas des pigistes – « Nous avons suspendu les procédures de licenciement mais les réductions de frais devront avoir lieu, neuf pigistes partiront », affirme M. Serafini – et, plus largement, sur la question des effectifs.

Faisant valoir la pression de l'actionnaire italien, Poligrafici Editoriale, qui réclame que le quotidien réduise ses pertes de 40 %, la direction de *France Soir* a l'intention de revoir le protocole d'accord signé en septembre 2001 sous l'égide du SPP. Ce texte établissait un palier minimal de 55 rédacteurs. Selon une syndicaliste, qui dénonce « des conditions de travail déjà difficiles », la direction aurait exprimé son intention de ramener ce seuil à 49 rédacteurs. Soit le nombre actuel de journalistes que compte la rédaction.

José Barroso

De très fortes disparités

● **Fermeture** : les kiosques à journaux parisiens ferment à un rythme annuel d'une vingtaine d'unités. On en compte actuellement environ 310 ouverts, pour une soixantaine de fermés.

● **Horaires** : 70 % des kiosques sont ouverts plus de 13 heures par jour. Quatre d'entre eux, notamment ceux des Champs-Élysées, fonctionnent 24 heures sur 24. Le samedi, 85 % des kiosques sont ouverts toute la journée. Le dimanche, 67 % d'entre eux sont fermés, 13 % sont ouverts seulement le matin et 20 % toute la journée.

● **Commissions** : le mode de rémunération des kiosquiers varie selon les emplacements. Moins de 10 % des kiosques parisiens ouverts génèrent des commissions brutes supérieures à 100 000 euros par an. 65 % obtiennent moins que la moyenne annuelle pour Paris, qui est de 46 000 euros.

● **Hors presse** : la presse quotidienne et magazine représente 94 % des commissions, le reste provenant du « hors presse », soit divers produits tels que les cassettes vidéo.

● **Entraide** : depuis des années, les NMPP alimentent, au nom de leurs clients éditeurs, une caisse d'aide aux kiosquiers. Dernier montant annuel en date : 15 000 euros.

TROIS QUESTIONS À... YVES SABOURET

1 En tant que directeur général des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), comment expliquez-vous la réduction du nombre de kiosques dans la capitale ?

C'est un problème spécifique dû à la rémunération des kiosquiers, qui est très faible par rapport aux lourdes contraintes de leur métier et à un système de gestion inadapté fondé sur des critères d'ancienneté. Ces critères font qu'au départ on est affecté à des petits postes, les plus mal payés, et qu'au fur et à mesure de sa carrière, on peut évoluer vers des postes plus importants et mieux rémunérés, ce qui est très peu incitatif et décourage actuellement les recrutements.

2 Au-delà du plan d'urgence financier de six mois, décidé en juillet, quelles mesures doivent être prises pour améliorer la situation à terme ?

Les éditeurs et les NMPP sont d'accord pour réformer le système du mode de gestion des kiosques. Il faut lui donner un caractère moins administratif – même s'il est évident que la Mairie de Paris doit continuer à en avoir la responsabilité finale – et favoriser une gestion beaucoup plus commer-

ciale, souple et dynamique. Nous avons une position très ferme : nous ne nous prêterons pas à une reconduction de ce système d'intervention d'urgence après mars 2003 si, entre-temps, une véritable réforme du recrutement, de la formation et de la gestion de la profession n'est pas mise en place. L'urgence est de rouvrir les kiosques fermés durant ces six mois, puis d'en ouvrir de nouveaux.

3 Que vous inspire l'idée des éditeurs de quotidiens gratuits d'information de rémunérer les kiosquiers qui les distribueraient ?

Pour nous, éditeurs et messageries, cela représente un grand danger. Il ne serait pas concevable que, d'une part, on nous demande de faire des efforts financiers supplémentaires pour améliorer la condition des kiosquiers, et que d'autre part, ceux-ci entrent dans le jeu d'une négociation et d'une rémunération pour la distribution des gratuits. S'ils étaient un jour tentés par cette solution, de notre côté, nous ne nous sentirions plus tenus de consentir de nouveaux efforts.

Propos recueillis par A. J.

Coved
Créateurs d'harmonie

WWW.SAUR.COM

Garantir la **propreté** des villes surtout si le niveau d'exigence est élevé.

La capacité de collecter, de recycler, d'éliminer les déchets et d'assurer la propreté pour créer un environnement qui privilégie la qualité de vie et le bien-être.

saur

L'harmonie est source de progrès

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Les craintes d'une récession américaine troublent les Bourses

LES PLACES boursières ont terminé la séance du mardi 17 septembre dans le rouge, après s'être inscrites en forte hausse en début de journée à la suite de la décision de l'Irak d'autoriser le retour « sans conditions » d'inspecteurs de l'ONU chargés du désarmement. La publication d'une baisse inattendue de 0,3 % de la production industrielle américaine en août a renforcé les craintes de récession et les opérateurs sont revenus à la prudence à propos de l'offre de Bagdad.

A Wall Street, l'indice de référence, le Dow Jones, a perdu 2,06 %, à 8 207,55 points. La séance a notamment été marquée par la chute du titre McDonald's (-12,82 %, à 18,91 dollars), la chaîne de restauration rapide ayant émis un avertissement sur ses résultats trimestriels,

INDICE DOW JONES

En points, à New York



Source : Bloomberg

faisant état d'une activité inférieure aux prévisions aux Etats-Unis et en Europe pendant l'été. Riche en valeurs de technologie, le Nasdaq a perdu 1,25 %, à 1 259,94 points.

En Europe, les indices se sont orientés en baisse sous l'effet du retournement du marché américain. L'indice Euro Stoxx 50 a affiché un recul de 0,91 %, à 2 493,42 points. A Paris, le CAC 40 s'est replié de 0,93 %, à 3 112,83 points. A Londres, le Footsie a cédé 0,47 %, à 4 025,10 points.

A Tokyo, l'indice Nikkei a cédé 0,75 %, mercredi 18 septembre, à 9 472,06 points. La Banque du Japon (Boj) a annoncé, en cours de séance, qu'elle envisageait de racheter des participations boursières des banques, à une date non précisée, afin de les inciter à réduire leur exposition aux turbulences des marchés, rapporte l'AFP. « La Boj va probablement acquérir les portefeuilles boursiers (...) des treize plus grandes banques, y compris quelques banques régionales », a déclaré le gouverneur Masaru Hayami, lors d'une conférence de presse. Ce soutien a été salué par le marché. Les valeurs bancaires se sont inscrites en hausse, notamment Mitsui Trust (+4,84 %), Sumitomo Mitsui Bank (+4,54 %), Mizuho Asset Trust & Banking (+3,57 %), UFJ Holdings (+3,56 %) ou Sumitomo Trust & Banking (+3,54 %).

Adrien de Tricornot

LES BOURSES DANS LE MONDE 18/9, 12h04

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	3173,84 18/9	-3,51	5467,31 19/3	3235,37 6/8	16,60
	Euro Neu Markt PIX	441,72 18/9	-3,03	1212,43 4/1	453,67 13/9	
AUTRICHE	Austria traded	1098,25 18/9	-0,66	1368,18 2/5	1089,00 6/8	12,50
BELGIQUE	Bel 20	2045,50 18/9	-3,30	2906,75 24/4	1930,33 24/7	11,10
DANEMARK	Horsens Bnex	206,79 18/9	-3,01	280,92 26/3	196,97 24/7	13,20
ESPAGNE	Ibex 35	5946,40 18/9	-2,23	8608,50 4/1	5815,60 6/8	15,60
FINLANDE	Hex General	5368,09 18/9	-2,55	9224,38 4/1	4711,08 24/7	14,60
FRANCE	CAC 40	3035,19 18/9	-2,49	4720,04 4/1	2898,60 24/7	15,50
	Mid CAC	1495,16 18/9	-0,73	2176,89 2/4	1500,71 16/9	16,40
	SBF 120	2147,71 18/9	-2,43	3263,90 28/3	2073,22 24/7	15,70
	SBF 250	2075,47 18/9	-1,56	3081,89 28/3	2067,69 24/7	15,90
	Indice second marché	1884,68 18/9	-0,32	2567,01 15/5	1986,73 16/9	12,80
	Indice nouveau marché	523,68 18/9	-2,25	1175,41 7/1	532,19 17/9	
GRÈCE	ASE General	1903,19 18/9	-1,55	2655,07 3/1	1926,92 17/9	13,70
IRLANDE	Irish Overall	4193,10 18/9	-2,25	6085,02 18/1	3901,53 24/7	10,40
ITALIE	Milan Mib 30	23696,00 18/9	-1,90	33548,00 17/4	22698,00 24/7	16,80
LUXEMBOURG	Lux Index	806,48 17/9	-0,16	1169,47 14/1	801,13 13/9	17,80
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	320,33 18/9	-3,57	531,45 18/4	303,72 24/7	12,60
PORTUGAL	PSI 20	5654,89 18/9	-1,41	7998,50 4/1	5787,08 7/8	13,30

EUROPE Mercredi 18 septembre 12h04

INDICES	Indice	% var.
EURO STOXX 50	2416,07	-3,10
AUTOMOBILE	182,50	-2,23
BANQUES	206,27	-3,23
PRODUIT DE BASE	154,55	-2,49
CHIMIE	267,07	-2,35
TÉLÉCOMMUNICATIONS	282,82	-2,12
CONSTRUCTION	179,73	-1,54
CONSUMMATION CYCLIQUE	179,24	-3,24
PHARMACIE	333,45	-2,31
ÉNERGIE	270,27	-2,40
SERVICES FINANCIERS	160,79	-3,64
ALIMENTATION ET BOISSON	208,05	-1,55
BIENS D'ÉQUIPEMENT	256,10	-2,68
ASSURANCES	157,97	-4,41
MÉDIAS	148,47	-0,44
BIENS DE CONSOMMATION	282,37	-2,67
COMMERCE ET DISTRIBUTION	227,41	-1,69
HAUTE TECHNOLOGIE	219,51	-4,19
SERVICES COLLECTIFS	220,12	-2,44

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	13,20	-5,38
AEGON NV	NL	9,84	-1,99
AIR LIQUIDE	FR	125,50	-2,18
ALCATEL A	FR	3,11	-7,16
ALLIANZ N	AL	92,57	-2,04
AVENTIS	FR	54,80	-2,14
AXA	FR	10,47	-7,75
BASF AG	AL	39,00	-2,48
BAYER	AL	21,21	-3,85
BAYR.HYP.V.VERBK	AL	18,05	-4,50
BVVA	ES	8,95	-2,72
BNP PARIBAS	FR	40,53	-4,30
BSCH	ES	6,09	-3,18
CARREFOUR	FR	44,86	-2,05
DAIMLERCHRYSLER N	AL	39,70	-2,70

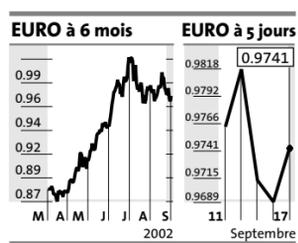
DANONE	FR	123,80	-0,96
DEUTSCHE BANK AG	AL	56,69	-4,14
DEUTSCHE TELEKOM	AL	9,99	-1,87
E.ON	AL	48,74	-3,14
ENDESA	ES	10,38	-4,60
ENEL	IT	5,31	-1,67
ENI SPA	IT	14,58	-2,67
FORTIS	BE	16,15	-6,05
FRANCE TELECOM	FR	9,08	-6,39
GENERALI ASS	IT	16,37	-2,21
ING GROEP CVA	NL	17,39	-6,00
KONINKLIJKE AHOLD	NL	14,75	-6,05
L'OREAL	FR	73,05	-1,55
LVHM	FR	41,04	-0,27
MUENCHENER RUECKV	AL	142,25	-5,79
NOKIA OYJ	FI	13,35	-3,19
PINAFULT PRINTEMPS	FR	77,30	-2,40
REPSOL YPF	ES	12,35	-2,60
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	15,13	-6,26
ROYAL DUTCH PETROL	NL	42,22	-2,61
RWE	AL	32,40	-2,94
SAINT GOBAIN	FR	25,41	-3,46
SANOFI-SYNTHELABO	FR	56,70	-2,74
SANPAOLO IMI	IT	7,07	-3,02
SIEMENS	AL	38,63	-6,62
SIEMENS GENERALE A	FR	52,20	-5,00
SUEZ	FR	19,65	-1,75
TELECOM ITALIA	IT	7,77	-1,15
TELEFONICA	ES	8,50	-2,41
TIM	IT	4,34	-2,47
TOTAL FINA ELF	FR	135,70	-2,02
UNICREDITO ITALIAN	IT	3,95	-1,74
UNILEVER CVA	NL	58,85	-1,92
VIVENDI UNIVERSAL	FR	14,07	-6,51
WOLSKWAGEN	AL	41,80	-2,99
ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce)			
MORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark)			

MARCHÉ DES CHANGES 18/9, 12h04

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,82001	0,97225	1,53670	0,66225
TOKYO (¥)	121,95000		118,56500	187,38000	81,30081
PARIS (€)	1,02810	0,84340		1,58030	0,68060
LONDRES (£)	0,65075	0,53367	0,63275		0,43082
ZURICH (FR. S.)	1,51000	1,23000	1,46830	2,32115	

COURS DE L'EURO

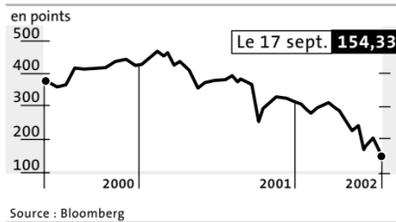
	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4278	7,4279
COURONNE NORVÈGE	7,3477	7,3577
COURONNE SUÉDOISE	9,1275	9,1395
COURONNE TCHÈQUE	29,9357	30,4282
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7811	1,7832
DOLLAR CANADIEN	1,5382	1,5388
DOLLAR HONGKONG	7,5819	7,5845
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0720	2,0751
FORINT HONGROIS	243,5196	244,2993
LEU ROUMAIN	32033,0000	32097,0000
ROUBLE	30,7731	30,7891



Augmentations de capital : la grande braderie des assureurs

CHRONIQUE DES MARCHÉS

INDICE DJ EUROPE STOXX DES ASSURANCES



LA CRISE de confiance qui secoue depuis plusieurs mois le secteur de l'assurance se reflète dans les prix des actions proposées par les compagnies pour renforcer leur capital et attirer les investisseurs. Les offres sont bradées, allant parfois jusqu'à 50 % de réduction par rapport au dernier cours coté. Depuis le début du mois de septembre, les annonces d'augmentation de capital se multiplient en Europe. Les assureurs doivent impérativement retrouver des marges de manœuvre financière. Habités à gérer à long terme, ils se trouvent pris dans la tourmente du court terme, souffrant plus que d'autres de la volatilité des marchés.

EFFONDREMENT BOURSIER

Pris en tenaille entre la chute de leurs placements en Bourse, la nécessité de revoir à la baisse la valorisation de leurs portefeuilles et l'augmentation des sinistres à dédommager, les compagnies d'assurances sont parmi les plus affectées par la crise actuelle. Depuis le 1^{er} janvier, l'indice européen de l'assurance, qui intègre trente-trois firmes, a perdu 52 % de sa valeur. Les plus sinistrées sont Swiss Life (-78,60 %), Royal & Sun Alliance (-72,83 %), Aegon (-66,97 %), Zurich Financial Services (ZFS) (66,43 %) ou encore Allianz (-65,08 %). Les français n'échappent pas à ce marasme, que ce soit le réassureur Scor (-64,78 %), Axa (-51,64 %) ou les AGF, filiale de l'allemand Allianz (-38,40 %). Seul émerge de cette tempête CNP Assurances, qui enregistre une hausse de 6,16 %. La première compagnie française d'assurance-vie profite de sa gestion prudente et de la solidité de ses actionnaires publics comme La Poste et la Caisse des dépôts.

Les investisseurs sanctionnent les compagnies jugées les plus exposées à la volatilité des

marchés. Les Suisses en ont fait les frais les premiers. Leurs résultats se sont révélés désastreux. Pour renflouer leurs caisses, ils acceptent des réductions sur des titres déjà massacrés.

LES PERTES SUISSES

Mardi 17 septembre, pour rassurer les futurs investisseurs, ZFS a indiqué que son projet d'augmentation de capital de 2,5 milliards de francs suisses (1,7 milliard d'euros) avait reçu l'aval d'un consortium bancaire. Les actionnaires se verront proposer deux nouveaux titres pour trois détenus. Le prix minimal par action est estimé à 65 francs suisses, soit une décote de 52 % par rapport à un cours de 135 francs en début de semaine. L'action valait 1 000 francs suisses début 2001...

Mercredi, Swiss Life a annoncé une perte de 386 millions de francs suisses pour le premier semestre et a constaté la diminution de ses fonds propres de 3,9 milliards. Pour rétablir sa rentabilité, le premier assureur-vie et retraite suisse supprimera 700 emplois et compte vendre ses opérations d'assurances IARD en Fran-

ce et en Belgique, ainsi que ses activités dans la banque. Toutefois, au vu du marché, ces ventes ne sont envisageables qu'à moyen terme, affirment les dirigeants, qui se gardent de faire des prévisions de résultats annuels. Le groupe devrait aussi faire appel au marché pour lever 0,9 à 1,2 milliard de francs suisses.

Le mouvement de levée de fonds a été lancé par le groupe d'assurance-vie britannique Legal and General Insurance, avec une augmentation de capital de 786 millions de livres (1,23 milliard d'euros). Le prix proposé, 60 pence, représente un rabais de 47 %. Le néerlandais Aegon a choisi une autre voie, celle d'une vaste restructuration de son capital, pour faire entrer de nouveaux actionnaires. Quand à Allianz, il va procéder à une nouvelle injection de capital de 1,51 milliard de dollars (1,56 milliard d'euros) dans sa filiale américaine Fireman's Fund, pour couvrir les risques liés à l'environnement et à l'amiante.

DES PRESSIONS SUR AXA

Les spéculations sur d'éventuelles augmentations de capital n'épargnent pas les français, principalement Axa. Le titre a été fortement attaqué mardi, malgré les démentis répétés. L'action a chuté de 6,66 %, à 11,35 euros. Mercredi, l'action ouvrait en recul, perdant 8,46 %, à 10,39 euros, dans les premiers échanges. BNP Paribas Equities estime cependant que ce groupe peut faire face à différents scénarios catastrophes sans recourir au marché. En fin de journée, l'assureur a confirmé à Reuters que la cession d'Axa Re Finance, la filiale du groupe spécialisée dans la réassurance de garantie financière et d'assurance crédit, était à l'étude.

Dominique Gallois

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	3920,70 18/9	-2,59	5362,29 4/1	3625,89 24/7	13,90
	FTSE techMark 100 index	692,02 18/9	-2,00	1569,61 4/1	704,92 24/7	
SUÈDE	OMX	493,45 18/9	-2,36	878,88 4/1	468,52 24/7	19,60
EUROPE						
HONGRIE	Bux	7393,91 18/9	-0,76	9019,42 7/5	6546,35 26/7	10,00
ISLANDE	ICEX 15	1297,02 17/9	-0,67	1413,85 21/3	1142,61 7/1	
POLOGNE	WSE Wig 20	1075,35 18/9	-1,37	1486,22 28/1	1026,65 26/7	
TCHÈQUE	Exchange PX 50	443,90 18/9	-1,09	479,39 10/5	384,60 2/1	
RUSSIE	RTS	340,38 17/9	1,65	425,42 20/5	256,75 28/12	
SUISSE	Swiss market	4808,30 18/9	-2,07	6740,60 17/5	5490,50 26/6	16,50
TURQUIE	National 100	9291,73 18/9	0,73	15071,83 8/1	8514,03 3/7	14,40
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	383,10 17/9	-0,69	471,33 6/2	267,73 14/6	23,30
BRÉSIL	Bovespa	9650,08 17/9	-1,84	14495,28 18/3	9016,73 14/8	7,40
CANADA	TSE 300	6392,26 17/9	-1,67	7992,70 7/3	5992,14 24/7	18,10
CHILI	Ipsa	83,30 18/9	-0,17	102,37 4/1	79,19 24/7	14,40
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	8207,55 17/9	-2,06	10673,09 19/3	7532,66 24/7	17,80
	Nasdaq composite	1259,94 17/9	-1,25	2098,87 9/1	1192,42 24/7	36,20
	Nasdaq 100	897,53 17/9	-1,21	1710,22 9/1	856,34 5/8	35,50
	Wilshire 5000	8283,30 18/9	-1,88	10983,40 19/3	7396,62 24/7	
	Standards & Poors 500	873,52 17/9	-1,97	1176,96 7/1	775,67 24/7	17,40
MEXIQUE	IPC	6079,95 17/9	-1,79	7611,12 11/4	5500,75 5/8	11,60

FRANCFORT

17/9 : 110 millions d'euros échangés	Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances			
AMATECH		0,26	62,50
BROKAT TECHNOLOGIE		0,03	50,00
TEAM COMM GRP		0,03	50,00
GFM		0,18	38,46
D			

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mercredi 18 septembre 11h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR.....	33,19	33,00	0,58	-11,71	49,00	30,53	1,05	12040
AFINE.....	38,61	38,61	n/d	4,63	40,05	30,34	1,40	3610
AGF.....	31,35	33,20	-5,57	-41,83	58,50	30,10	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM.....	11,06	11,28	-1,95	-32,72	21,19	10,90	0,22	3112
AIR LIQUIDE.....	125,60	128,30	-2,10	-10,22	160,00	121,60	3,20	12007
ALCATEL A.....	3,05	3,35	-8,96	-84,11	21,62	3,02	0,16	13000
ALCATEL O.....	2,44	2,70	-9,63	-68,39	9,62	1,61	0,10	13015
ALSTOM.....	5,81	6,29	-7,63	-50,25	15,24	5,76	0,55	12019
ALTRAN TECHNO.#.....	10,71	11,28	-5,05	-78,89	66,40	10,71	0,20	3463
ARBEL#.....	3,10	3,00	3,33	n/d	7,50	2,80	0,53	3588
AREVA CIP.....	152,00	155,00	-1,94	-4,70	201,00	151,19	6,20	4524
ASF.....	27,16	27,35	-0,69	n/d	28,20	23,00	n/d	18415
ATOS ORIGIN.....	30,75	32,40	-5,09	-58,19	94,40	30,31	n/d	5173
AVENTIS.....	54,75	56,00	-2,23	-31,34	85,95	52,75	0,58	13046
AXA.....	10,45	11,35	-7,93	-55,47	26,09	8,80	0,56	12062
BACOU DALLOZ.....	87,00	87,00	n/d	-1,13	138,00	68,00	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA.....	132,00	132,00	n/d	9,00	147,00	122,50	7,58	12018
BEGHIN SAY.....	37,13	37,10	0,08	-8,99	45,90	36,00	1,70	4455
BIC.....	35,75	35,96	-0,58	-6,80	44,66	32,17	0,36	12096
BNP PARIBAS.....	40,56	42,35	-4,23	-19,28	61,85	36,35	1,20	13110
BOLLORE.....	239,00	242,40	-1,40	-0,49	262,00	225,50	3,00	12585
BOLLORE INV.....	42,00	42,00	n/d	-18,20	55,00	41,50	0,25	3929
BONGRAND.....	43,25	43,55	-0,69	-3,88	59,80	41,20	1,45	12010
BOUYGUES.....	25,90	26,35	-1,71	-29,61	38,95	24,00	0,36	12050
BOUYGUES OFFS.....	n/d	60,08	n/d	50,01	62,00	38,60	1,10	13070
BULL#.....	0,50	0,51	-1,96	-59,34	1,36	0,40	n/d	5260
BURELLE (LY).....	63,65	63,70	-0,08	-28,24	68,00	49,63	0,60	6113
BUSINESS OBJECTS.....	13,30	14,10	-5,67	-64,58	51,00	13,20	n/d	12074
CANAL +.....	4,40	4,44	-0,90	-22,90	4,79	3,43	0,18	12546
CAP GEMINI.....	23,00	24,37	-5,62	-71,63	90,70	22,82	0,40	12533
CARBONE-LORRAINE.....	21,82	21,60	1,02	-27,26	39,48	20,10	0,80	3962
CARREFOUR.....	44,90	45,80	-1,97	-23,11	58,80	36,33	0,56	12017
CASINO GUICHARD.....	48,60	50,35	-3,48	-22,24	67,30	47,00	1,58	12113
CASINO GUICHARD.....	67,50	68,25	-1,10	-22,10	89,90	65,20	1,54	12558
CASTORAMA DUB.(L).....	66,65	66,65	n/d	15,21	68,50	54,25	0,76	12420
CEGID (LY).....	45,85	44,81	2,32	-41,48	90,50	43,26	2,30	12470
CEREL.....	32,41	32,45	-0,12	-13,91	36,40	28,00	0,65	4456
CFR.RECYCLING.....	40,80	41,50	-1,69	-2,00	49,88	38,50	2,08	3905
CHARGEURS.....	23,00	23,50	-2,13	-7,96	30,66	22,34	3,00	13069
CHRISTIAN DIOR.....	31,98	32,30	-0,99	-7,22	47,63	29,80	0,50	13040
CIC - ACTIONS A.....	127,00	127,00	n/d	5,39	135,00	118,70	2,36	12005
CIMENTIS FRANCAIS.....	47,35	47,45	-0,21	-1,35	53,50	46,20	1,40	12098
CLARINS.....	39,25	41,59	-5,63	-38,09	72,50	35,99	0,65	13029
CLUB MEDITERRANEE.....	24,50	24,51	-0,04	-40,24	56,40	21,21	1,00	12156
CNP ASSURANCES.....	36,92	37,90	-2,59	-3,41	43,98	32,11	1,39	12022
COFACE SVN CA.....	n/d	57,80	n/d	21,94	64,00	46,40	1,47	12099
COFLEXIP.....	n/d	101,20	n/d	36,35	172,00	77,00	0,31	13064
COLAS.....	69,00	69,50	-0,72	-8,91	75,95	62,00	2,80	12163
CONTIN.ENTREPR.....	n/d	36,15	n/d	-19,12	46,90	36,10	0,70	3664
CREDIT AGRICOLE.....	18,19	18,34	-0,82	-2,24	24,70	16,20	0,55	4507
CREDFON.FRANCE.....	16,50	16,50	n/d	13,48	16,80	13,05	0,40	12081
CREDIT LYONNAIS.....	41,17	41,88	-1,70	-9,78	48,80	34,20	0,75	18420
CS COM.ET SYSTEMES.....	6,86	6,82	0,59	-17,34	12,25	6,50	n/d	7896
DANONE.....	123,70	125,00	-1,07	-9,70	150,40	109,40	2,06	12064
DASSAULT-AVIATION.....	330,00	338,00	-2,34	-4,10	425,00	284,90	6,50	12172
DASSAULT SYSTEMES.....	24,98	26,33	-5,13	-53,74	59,40	24,50	0,33	13065
DEV.R.N-P.CAL LI.....	14,50	14,50	n/d	0,69	16,90	13,00	0,55	12423
DEVAULX(LY)#.....	63,60	65,60	-3,05	-20,99	78,00	63,00	3,00	6100
DIDOT-BOTTIN.....	n/d	78,75	n/d	29,09	88,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI).....	5,18	5,15	0,58	-30,84	11,48	5,04	0,61	12133
DYNANCTION.....	28,50	29,00	-1,72	-5,94	32,40	25,41	0,50	13035
EIFFAGE.....	80,75	80,10	0,81	-18,05	97,40	67,00	2,10	13045
ELECT.MADAGASCAR.....	21,12	21,52	-1,86	-6,13	24,95	19,60	1,50	3571
ENOR SVN SCA.....	5,52	5,90	-6,44	-31,51	9,88	5,51	0,07	12127
ENTIALEX(CA CDE).....	29,10	31,50	-7,62	-14,79	35,89	25,35	0,54	12093
ERAMET.....	25,60	26,00	-1,54	-26,01	39,80	24,51	0,60	13175
ESSOR INTL.....	42,60	42,85	-0,58	-25,47	45,57	31,20	0,41	12166
ESSO.....	84,20	85,05	-1,00	-4,98	96,80	78,00	3,25	12066
EULER ET HERMES.....	19,00	19,50	-2,56	-54,06	46,13	19,00	1,40	12130
EURAZEO.....	44,51	45,16	-1,44	-26,91	60,80	38,70	1,00	12112
EURO DISNEY SCA.....	0,55	0,56	-1,79	-37,50	1,21	0,54	n/d	12587
EUROTUNNEL.....	0,82	0,83	-1,20	-27,43	1,18	0,74	n/d	12537
FAURECIA.....	41,89	43,50	-3,70	-29,00	61,40	35,50	0,91	12114

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
F.F.P. (NY).....	96,05	98,20	-2,19	-1,03	132,50	93,60	2,20	6478
FIMALAC.....	40,00	40,00	n/d	-0,74	50,50	37,00	1,40	3794
FINAXA.....	44,80	51,75	-13,43	-43,39	107,50	44,80	2,24	3310
FONCLYON.#.....	28,30	28,97	-2,31	5,99	32,60	25,20	1,00	3343
FRANCE TELECOM.....	9,11	9,70	-6,08	-79,71	48,16	8,60	1,00	13330
FROMAGERIES BEL.....	n/d	107,00	n/d	7,05	120,00	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE.....	123,00	125,00	-1,60	-19,55	168,90	118,00	0,90	12124
GAUMONT #.....	44,05	44,20	-0,34	-6,91	53,70	39,00	0,57	3489
GECINA.....	94,00	94,90	-0,95	-2,73	104,00	90,00	3,60	13151
GENERALE DE SANTE.....	12,51	14,70	-14,90	-12,88	17,85	12,51	n/d	4447
GEOHYSIQUE.....	23,74	24,50	-3,10	-32,65	50,05	22,13	1,22	12016
GPI INFORMATIQUE.....	3,40	3,67	-7,36	-71,78	13,34	3,40	0,15	6337
GRANDVISION CA#.....	16,65	17,19	-3,14	-9,18	20,10	15,05	0,30	5297
GROUPE GASCOGNE.....	68,10	69,05	-1,38	-8,22	86,00	66,80	2,70	12441
GROUPE PARTOUCHE #.....	71,25	72,00	-1,04	-4,04	84,20	63,00	0,80	5354
GUYENNE GASCOGNE.....	82,70	82,00	0,85	-2,70	92,95	74,00	1,70	12028
HAVAS.....	3,33	3,57	-6,72	-59,04	11,00	3,29	0,17	12188
IMERYV.....	126,00	128,00	-1,56	-16,88	139,00	98,00	3,70	12085
IMMEUBLES DE FCE.....	n/d	21,02	n/d	-4,45	25,00	19,80	0,30	12033
IMMOBANOQUE NOM.....	n/d	127,00	n/d	n/d	132,50	118,00	7,92	5797
INGENFRAMES ENTER.....	2,91	3,34	-12,87	-77,52	15,98	2,90	n/d	5257
INFRACO.....	10,84	11,25	-3,64	-47,22	25,90	10,50	0,15	12534
JC DECAUX.....	11,01	11,00	0,09	-12,27	15,40	9,70	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD.....	17,20	17,17	0,17	4,24	23,63	16,21	0,92	12105
KLEPPIERRE.....	119,90	120,10	-0,17	-11,74	134,60	108,20	3,10	12196
LAGARDE.....	87,95	88,60	-0,73	-16,15	111,20	74,00	2,30	12053
LAGARDERE.....	37,96	39,00	-2,67	-19,23	54,85	35,50	0,82	13021
LEBON (CIE).....	55,50	56,40	-1,60	-10,55	59,00	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORD.....	130,00	130,00	n/d	-9,72	180,00	122,10	0,93	12061
LEGRAND ADP.....	108,50	108,80	-0,28	-12,50	143,20	101,10	1,49	12528
LEGRIS INDUST.....	19,00	18,17	4,57	-13,63	25,39	18,10	0,70	12590
LIBERTY SURF.....	2,91	2,95	-1,36	-2,10	3,80	2,70	n/d	7508
LOCINDUS.....	30,99	31,00	-0,03	-1,61	35,97	30,00	8,76	12135
L'OREAL.....	73,15	74,20	-1,42	-9,57	88,30	60,55	0,54	12032
LOUURE #.....	58,45	59,45	-1,68	-6,92	83,40	57,00	1,30	3311
LUMIA.....	11,10	11,10	n/d	-14,61	14,13	10,42	1,83	3630
LVHM MOET HEN.....	41,07	41,57	-1,20	-10,13	61,60	38,15	0,53	12101
MARIONNAUD PARFUM.....	40,00	40,60	-1,48	-26,47	57,60	37,00	n/d	6494
MATSIERE FOREST.....	6,00	6,55	-8,40	-32,50	9,85	6,00	0,22	6057
MAUREL ET PROM.....	18,90	19,45	-2,83	-21,93	24,99	15,10	0,91	5107
MICHELLEUROPO.....	1,95	1,99	-2,01	-36,68	4,90	1,90	0,61	12038
MICHELIN.....	32,87	33,60	-2,17	-11,28	45,05	32,78	0,85	12126
MONTUPET SA.....	10,94	11,06	-1,08	-4,88	16,40	10,31		

Naissances

« Tes cendres pour nourrir
les racines de la vie. »
Léopold Sédar Senghor.

Lise DUNOYER
salue avec affection la venue de

Ana,

née à Boulogne-sur-Seine, le
15 septembre 2002, au domicile de ses
parents.

Rama NINGUE
et
Cheikh DIAGNE.

Didier MALLEVILLE
et

Nadine PADOL
ont la grande joie d'annoncer l'arrivée
dans leur foyer de

Delphine, Flora, Clémence,

née le 8 septembre 2002, à 2 h 26.

Elle y rejoint

Edwige,

née le 29 janvier 2000.

1, rue Monge,
92800 Puteaux.

Dominique et Antoine SCHNAPPER
sont heureux d'annoncer la naissance de

Louise,

filles de

Jean LEPERT

et de

Laure SCHNAPPER,

le 16 juillet 2002,
et de rappeler celle de

Fanny,

filles de

Eric GUILYARDI

et de

Pauline SCHNAPPER,

le 5 avril 2002.

Michel et Frédéric RASÉRA
ont la joie d'annoncer la naissance de
leur petit-fils et neveu

Arthur,

le dimanche 15 septembre 2002,

chez

Stéphanie et Christophe RASÉRA.

18, boulevard de l'Almont,
77000 Melun.

Anniversaires de naissance

– 19 septembre 1922,
19 septembre 2002.

**Max,
Papa, Papy.**

Tous ceux qui t'aiment saluent les
4 x 20 équinoxes d'automne passés et te
souhaitent les plus doux des solstices à
venir.

**Jacky,
Les Ledel, Ouarrag, Bontoux.**

Mariages

M^e Yves DOLARD
et **M^{me}, née Elisabeth ROCHE,**

**M. Christian
CLERET de LANGAVANT**
et **M^{me}, née Annie PONS,**
sont très heureux d'annoncer le mariage
de

Marie DOLARD
et
Guy CLERET de LANGAVANT,

qui a été célébré le 7 septembre 2002, à
Theizé-en-Beaujolais (Rhône).

Décès

– Le docteur et **M^{me} Guy Illouz**
ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Myriam BENSOUSSAN,
née **CABEÇA,**

survenu le 15 septembre 2002.

Les obsèques auront lieu le jeudi
19 septembre, à 10 h 30, au cimetière
parisien de Bagneux.

On se réunira à l'entrée principale.

– Jean-Marie Cavada,
président-directeur général,
Le conseil d'administration,
L'équipe de France Bleu Creuse,
Et l'ensemble des collaborateurs de
Radio France,
ont la douleur de faire part du décès
accidentel de

Isabelle BISSEY,
journaliste à France Bleu Creuse,

survenu le dimanche 15 septembre 2002.

Ils s'associent au chagrin de sa famille
et de ses proches.

La cérémonie religieuse aura lieu le
jeudi 19 septembre, à 10 h 30, en l'église
de Lée (Pyrénées-Atlantiques).

116, avenue du Président-Kennedy,
75220 Paris Cedex 16.

Harry Haim CABELLI

est décédé le 15 septembre 2002.

Arrêté par les nazis en avril 1943, à
Salonique (Grèce), il a été déporté à
Auschwitz, près de Cracovie (Pologne),
jusqu'en 1945.

Sur son avant-bras gauche, il porte le
numéro matricule 116 474.
Des 49 000 membres de la
communauté juive de Salonique, 1 950
seulement ont survécu.
Ni pardon ni oubli.

Haïm Cabelli a vécu une vie digne et
droite, dans le respect des valeurs de la
République, et un attachement sans faille
envers la France, son pays d'accueil.

– Le Centre d'écologie des systèmes
aquatiques continentaux (Cesac),
université Paul-Sabatier - Toulouse-III
a la grande tristesse de faire part du
décès de

Jacques CAPBLANCO,
professeur des Universités,

survenu le 15 septembre 2002.

On se souviendra de sa contribution
essentielle au développement de
l'hydrobiologie.

Tous les personnels du laboratoire
expriment à sa famille et à ses proches
leurs plus sincères condoléances et le
témoignage de leur profonde sympathie.

– M. et **M^{me} Mikhaïl Petrov**
Gorgatchev,
ses parents,
M^{me} Danielle Bois,
sa compagne,
M. Philippe Gorgatchev (†),
M. et M^{me} Stéphane Gorgatchev,
ses frères et belle-sœur,
Mélanie Gorgatchev,
Adèle Gorgatchev,
ses nièces,
Toute la famille,
Ses nombreux amis et ses collègues,
Le Cheur de Ville-d'Avray,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Laurent GORGATCHEV,

survenu le 16 septembre 2002, à l'âge de
quarante-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le vendredi 20 septembre 2002, à
15 h 30, en l'église Saint-Nicolas-Saint-
Marc de Ville-d'Avray.

On se réunira à l'église.

Un registre à signatures tiendra lieu de
condoléances.

L'inhumation se fera dans le caveau
de famille au cimetière de Ville-d'Avray.

– M. André Heurté,
M. (†) et **M^{me} Marc-André Heurté**
et leurs enfants,
M. et M^{me} Yvon Heurté
et leurs enfants,
M. Michel Heurté (†),
Le docteur et M^{me} Philippe Heurté
et leurs enfants,
M^{me} Marie-José Heurté
et sa fille, **M^{lle} Amélie Alessandra,**
M. et M^{me} Henri Heurté
et leurs enfants,
Le docteur et M^{me} Marc David
et leurs enfants,
ses époux, enfants, petits-enfants, parents
et alliés,
Les familles Heurté, David, Carbonel
et Vial,
ont la tristesse de faire part du rappel à
Dieu de

M^{me} André HEURTÉ,
née **Anne-Marie DAVID,**

le 15 septembre 2002.

La cérémonie religieuse aura lieu à
Paris et l'inhumation dans le caveau de
famille au cimetière Saint-Véran, à
Avignon.

106, rue de Charenton,
75012 Paris.
26, rue Edouard-Delangle,
13006 Marseille.

– Michel Lecoïn,
Céline Lecoïn
et Sébastien Danos,
Maxime Lecoïn
et Elise Dutray,
ont la tristesse de faire part du décès de

Danielle LECOIN,

survenu le 14 septembre 2002.

La bénédiction aura lieu le jeudi
19 septembre, à 10 heures, en l'église
Saint-Martin, à Louveciennes (Yvelines).

Ses cendres seront déposées au
cimetière de Louveciennes dans
l'intimité.

5, allée des Hauts-Dimanches,
78430 Louveciennes.

– L'ensemble du personnel de la cité
scolaire Lacassagne (Lyon-3^e)
à l'immense douleur d'annoncer le décès
de leur collègue,

Jean PERRICHON,
professeur de mathématiques
depuis 1988 dans l'établissement,

survenu brutalement le lundi
16 septembre 2002.

93, rue Antoine-Charial,
69425 Lyon Cedex 03.

– Rennes.

Michel Phlipponneau,
son épouse,
Catherine, Sylvain, Damienne,
Mayence (†),
ses enfants,
Matthieu, Kateline, Sarah,
ses petits-enfants,
Jeanne Moysan,
sa sœur,
Toute sa famille et ses amis,
ont le très grand chagrin de faire part du
décès de

**Marie-Thérèse
PHLIPPONNEAU-MOYSAN,**

le 16 septembre 2002.

La cérémonie religieuse a lieu le jeudi
19 septembre, à 14 heures, en l'église
Saint-Laurent, à Rennes, suivie de la
crémation à 17 h 15, à Montfort-sur-
Meu.

Une simple fleur, dons à un organisme
participant à la lutte contre le cancer.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23 bis, boulevard Volney,
35700 Rennes.

– Terrasson (Guilbonde).

M^{me} Jeanine Jacquemin,
M. et M^{me} Jean-Pierre Pestourie,
ses enfants,
Et toute la famille,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Raymond-Pierre
PESTOURIE,**
conseiller d'Etat,

survenu dans sa quatre-vingt-cinquième
année.

Ses obsèques religieuses auront lieu le
jeudi 19 septembre 2002, à 16 heures, en
l'église Saint-Sour de Terrasson.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sa famille
a le regret de faire part du décès de

professeur Ibrahim SOW,

survenu le 28 juillet 2002.

L'inhumation a eu lieu le samedi
10 août, à Kindia (République de
Guinée).

Anniversaires de décès

– Le 19 septembre 1993,

Annette GIACOMETTI

disparaissait.

Ses amis se souviennent.

– Il y a dix ans, le 19 septembre 1992,

Francis ROBIN

a donné son corps.

Son âme est toujours là...

– Il y a cinq ans,

Philippe WEIL

nous quittait.

Ton souvenir éclaire notre chemin.

Souvenir

– Le 19 septembre 1982, disparaissait

Babette GIRARD.

Accordez-lui une pensée.

Cours

**Besoin d'aide en informatique ?
Appelez Aldisa
au 01-56-79-70-70.**

Formations sur site à Paris ou à
domicile.
Dépannage, maintenance.
Installation, réseaux.

– **Prospective de l'environnement,
développement durable et stratégies
des entreprises** : un cours de troisième
cycle est créé cette année au sein de la
chaire de prospective du CNAM.

Programme de l'année 2002-2003 :
émergence et développement des enjeux
pour les entreprises, la place des
entreprises dans les problématiques
environnementales, la prospective de
l'environnement au sein des entreprises ;
entreprises et développement durable, les
dimensions des stratégies environ-
nementales dans les entreprises.

Réunion d'information le jeudi
26 septembre, à 18 heures, au CNAM,
2, rue Conté, Paris-3^e (salles 39, 2, 64,
accès 39, 2^e étage, salle 64).

Renseignements : 01-40-27-25-30,
web : <http://www.cnam.fr/lips/>

Conférences

Sous les auspices du Consistoire
de Paris, Maurice-Ruben Hayoun traitera
de « **L'approche juive de Dieu : les
discours de la philosophie
et de la kabbale sur Dieu** ».

Le jeudi 26 septembre 2002, à 20 h 15.
Mairie du 16^e arrondissement,
71, avenue Henri-Martin, Paris-16^e.
Renseignements et inscriptions,
tél. : 01-40-82-26-02.
E-mail : mrh@consistoire.org

Assemblées générales

Jeunesse et Marine

tiendra une assemblée générale
extraordinaire, le samedi 5 octobre 2002,
à 14 heures, au siège de l'association :
Jeunesse et Marine,
7, rue Pérignon,
75015 Paris.

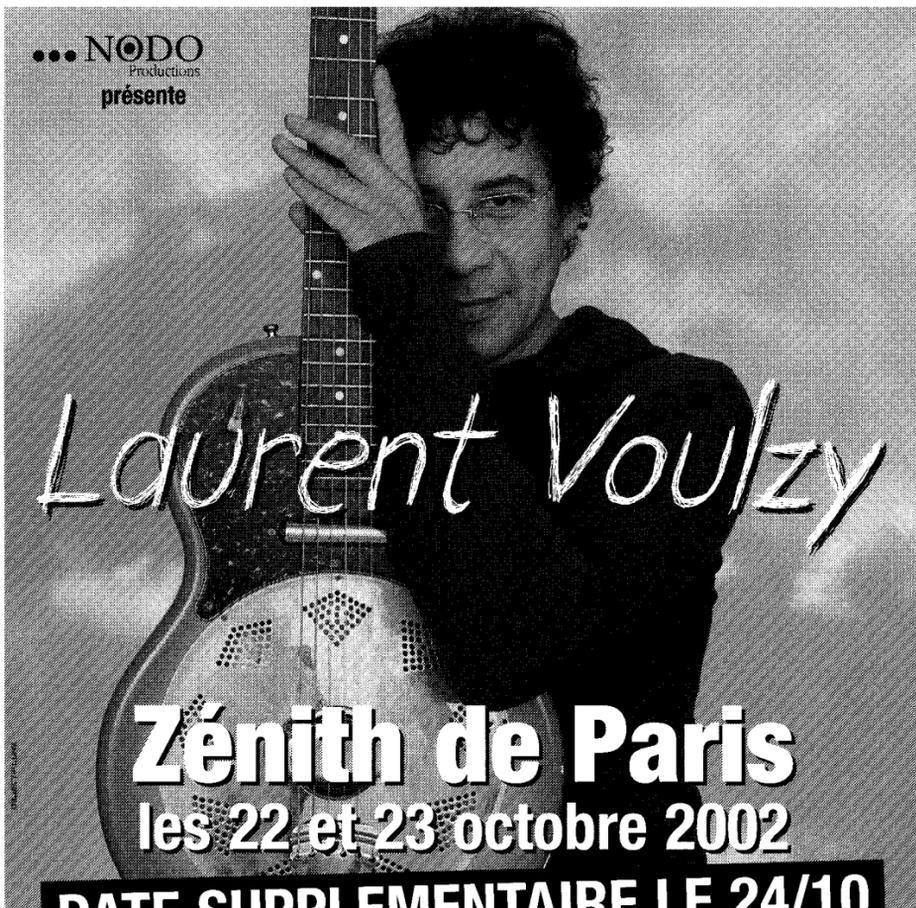
Ordre du jour :
Vente de la base de Groix.
Modification de la cotisation.

Communications diverses

– **Centre communautaire de Paris :
apprendre l'hébreu aujourd'hui ?
C'est au Centre communautaire de
Paris, cinquante classes, dix niveaux,
des débutants au perfectionnement, seize
professeurs confirmés, des cours non
stop du dimanche au jeudi, une
conseillère pédagogique pour vous aider.
Le Centre communautaire : le plus
important oulpan d'Europe.**
Inscriptions : 01-53-20-52-52.
119, rue La Fayette, Paris-10^e.

*Nos abonnés et nos actionnaires,
bénéficiant d'une réduction sur les
insertions du « Carnet du Monde »,
sont priés de bien vouloir nous com-
muniqueur leur numéro de référence.*

... **NODO** Productions présente



Laurent Voulzy

Zénith de Paris
les 22 et 23 octobre 2002

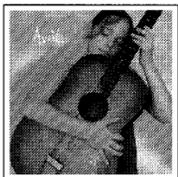
DATE SUPPLEMENTAIRE LE 24/10

Locations : **0 892 707 507**

Magasins Fnac, Carrefour, Virgin Megastore et points de location habituels

5/10 Caen • 6/10 Rouen • 10/10 St Quentin • 11/10 Arras • 12/10 Henin Beaumont • 13/10 Marche en Famenne
28-29/10 Troyes • 30/10 Maubeuge • 1/11 Festival Nuits de Champagne • 5/11 Besançon • 6/11 Grenoble
9/11 Lyon • 10/11 Marseille • 13/11 Le Cannet • 15/11 St Etienne • 16/11 Clermont Ferrand • 18/11 Montpellier
20/11 Pau • 21/11 Bordeaux • 22 /11 Poitiers • 26/11 Rennes • 27/11 Angers • 28/11 Orléans • 30/11 Les
Effervescences • 2/12 Strasbourg • 3/12 Metz • 5/12 Nancy • 6/12 Reims • 7/12 Chalons sur Saône
10/12 Cambrai • 11/12 Dunkerque • 12/12 Lille • 16 & 17/12 Nantes • 19/12 Tours

Nouvel album



AVRIL

M.fr

BMG
FRANCE

RCA

fnac.com

avec
RTL

Abonnez-vous au **Monde** pour **27,70 € (181,70 F)** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **27,70 € (181,70 F)** par mois par prélèvement automatique.

M. M^{me} Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

201MQPAN

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de
mon compte à effectuer sur ce dernier
les prélèvements pour mon abonnement
au journal *Le Monde*.

Je resterais libre de suspendre provisoire-
ment ou d'interrompre mon abonnement à
tout moment.

Date :

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé
d'identité bancaire ou postal, à votre autorisa-
tion. Il y en a dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	Organisme créancier : Société Editrice du Monde 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05		
TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER			
Nom			
Prénom			
N°rue			
Code postal [] [] [] [] [] [] Ville.....			
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
Date :			
Signature : <input type="text"/>			
N°rue			
Code postal [] [] [] [] [] [] Ville.....			
DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER			
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

"Le Monde" (USPS=009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at
Champlain N.Y.U.S. and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

AUJOURD'HUI

SPORTS

L'AJ AUXERRE a été tenu en échec sur son terrain par le PSV Eindhoven (0-0), mardi 17 septembre, dans le cadre de la première journée de la première phase de la LIGUE DES CHAMPIONS. Les Bourguignons peuvent remercier leur gardien, **FABIEN COOL**, et leur jeune mais prometteuse charnière centrale, composée de **PHILIPPE MEXÈS ET JEAN-ALAIN BOUMSONG**, de leur avoir évité de connaître

une défaite d'entrée. Les carences affichées ne laissent pas d'inquiéter, alors que les hommes de Guy Roux doivent se rendre à Dortmund la semaine prochaine et recevoir Arsenal la suivante. **LYON** n'a pas

d'avantage réussi son entrée en lice, en tombant devant l'**AJAX** (2-1), à Amsterdam. Le troisième club français disputant la Ligue des champions, **LENS**, doit rencontrer le **MILAN AC**, mercredi soir en Italie.

comme « le grand défenseur français de demain », le second voit sa cote grimper semaine après semaine. Sculptural et jaillissant, « Boum » – son surnom – n'a qu'un rêve et fera tout pour le réaliser : intégrer l'équipe de France.

La Ligue des champions met en évidence les limites d'Auxerre

Football • Tenus en échec (0-0) par le PSV Eindhoven (Pays-Bas) sur leur terrain pour leur entrée en lice, les Bourguignons – auxquels Fabien Cool, leur gardien, a évité une plus sérieuse déconvenue – ont montré des carences qui risquent de rendre difficile la suite de leur parcours européen

AUXERRE

de notre envoyé spécial

S'il avait été un boxeur plutôt qu'un joueur de football, Fabien Cool aurait été rangé dans la catégorie des puncheurs davantage que dans celle des stylistes. Epaules arrondies et grands pas d'arpenneur, le gardien de but de l'AJ Auxerre n'est pas un modèle d'élégance. Il ne lui manquerait qu'une casquette sur la tête pour ressembler aux gardiens d'antan. Mais Fabien Cool se moque très certainement de son image. Ce qui compte, pour lui, c'est de ne pas encaisser de but, car tel est son métier. Et Fabien Cool le fait plutôt bien en ce moment.

Mercredi 18 septembre, ses interventions ont permis à l'AJA d'éviter une bien mauvaise entrée en matière dans la Ligue des champions. Pour leur premier match dans la compétition phare du football européen, les hommes de Guy Roux ont concédé le nul à domicile (0-0) face au PSV Eindhoven (Pays-Bas). Fabien Cool a été déterminant à plusieurs reprises, comme il l'avait été, en août, lors du tour préliminaire contre les Portugais du Boavista Porto (0-1 à Porto, puis 0-0 à Auxerre).

Dominée territorialement et privée du ballon, tout particulièrement en première période, l'équipe de l'Yonne a pu se faire une idée relativement précise, mercredi soir, de ce qui devrait l'attendre cette saison, pour la douzième campagne européenne de son histoire. L'AJA a déjà participé à la Ligue des champions : c'était il y a six ans. Les hommes de Guy Roux avaient alors été éliminés



ROBERT PRATTA/REUTERS

en quarts de finale par le Borussia Dortmund (Allemagne) en se voyant refuser un but pourtant valable, ce qui avait provoqué une colère homérique du chef de troupe bourguignon à l'encontre du corps arbitral.

La Ligue des champions de l'époque ne ressemblait que de loin à ce qu'elle est devenue. On ne disputait alors qu'une seule phase avant les matches à élimination directe, on y gagnait nettement moins d'argent et l'on n'avait pas besoin d'installer des espaces pour médias et VIP au milieu des terrains d'entraînement.

En cette saison 1996-1997, l'AJA avait également débuté la compétition contre un club néerlandais, l'Ajax Amsterdam, et s'était inclinée (0-1). « Cela ne nous avait pas empêché de terminer à la première place de notre groupe. Ce n'est donc pas parce que nous avons fait match nul ce soir que tout est déjà terminé. Le football, c'est l'art du possible », a rappelé Guy Roux mercredi.

La prestation de son équipe l'a néanmoins laissé sur sa faim. « Il a fallu une mi-temps à mes joueurs pour entrer dans le match. Ils étaient impressionnés. C'était un peu leur

baptême dans la Ligue des champions. Presque tous débutaient en effet dans cette compétition. Ils ont été plus audacieux en seconde mi-temps, mais il était alors un peu tard », a expliqué l'entraîneur le plus expérimenté de France (783 matches de D1 à son actif depuis samedi).

Si la Ligue des champions est connue pour révéler au grand jour certaines faiblesses que le train-train des championnats nationaux empêche de regarder en face, ce match

contre le PSV Eindhoven aura été lumineux : la jeune classe auxerroise éprouve ainsi d'énormes difficultés pour prendre le jeu à son compte, ce qui est un peu une obligation morale pour une équipe disputant un match européen à domicile.

JUSQU'À L'ESSOUFFLEMENT

Face à un adversaire venu chercher le nul, le refus ostensible de Guy Roux de pratiquer le hors-jeu a condamné sa défense à se replier sur ses bases et obligé son milieu de

Départ en fanfare du Real, Lyon battu

Le Real Madrid, tenant du titre, a réussi un début en fanfare en battant l'AS Rome à l'extérieur (3-0), tandis que les équipes françaises ont connu une entrée en lice délicate, mardi 17 septembre, à l'occasion de la première journée de la Ligue des champions. Dans le groupe C, Zinedine Zidane et ses coéquipiers ont fait forte impression sur le terrain de l'AS Rome, privée de Francesco Totti et Gabriel Batistuta, suspendus. Les trois buts ont été l'œuvre de joueurs formés au club, avec un doublé de Guti et un but de Raul. Dans le groupe D, Lyon a montré à l'échelon européen les carences déjà affichées à l'extérieur dans l'Hexagone. L'Ajax a maîtrisé la première période grâce à un jeu de qualité et deux buts de Zlatan Ibrahimovic. Les Lyonnais, dominateurs ensuite, ont sauvé l'honneur par Sonny Anderson.

En match aller du premier tour de la Coupe de l'UEFA, mardi, Bordeaux n'a pas fait de détails en battant l'équipe slovaque de Puchov 6-0. Dans cette compétition, le Paris-SG et Lorient doivent entrer en lice jeudi, respectivement face aux Hongrois d'Ujpest et aux Turcs de Denizlispor.

Les efforts d'Olivier Kapo, l'attaquant d'Auxerre (au centre), n'ont pas été suffisants pour faire oublier l'absence de Djibril Cissé. Les défenseurs du PSV Eindhoven ont su faire bonne garde lors de la première journée de la Ligue des champions, mardi 17 septembre. Ce sont les Néerlandais qui se sont montrés les plus dangereux et le club bourguignon peut se féliciter de la bonne performance de son gardien, Fabien Cool.

comme « le grand défenseur français de demain », le second voit sa cote grimper semaine après semaine. Sculptural et jaillissant, « Boum » – son surnom – n'a qu'un rêve et fera tout pour le réaliser : intégrer l'équipe de France.

L'homme est entier, au point d'engager publiquement lorsqu'il apprend qu'il n'a pas été retenu par le sélectionneur national Jacques Santini. Il est aussi terriblement jaloux, au point d'enguirlander son coéquipier Olivier Kapo, coupable selon lui d'avoir dit du bien de Philippe Mexès dans une récente interview au magazine France-Football.

Guy Roux aura grand besoin de son duo Mexès-Boumsong pour la suite de la Ligue des champions. L'AJA se déplacera à Dortmund dans une semaine et recevra Arsenal sept jours plus tard. « Face à de si grosses cylindrées, Auxerre paraît ne pas être à sa place. Nous allons rencontrer le champion d'Allemagne, puis le champion d'Angleterre. Ce sont deux équipes que nous avons déjà affrontées dans le passé. Au moins, elles n'auront pas besoin d'ouvrir un atlas pour voir où se situe Auxerre », soupire Guy Roux, dans l'attente de jours meilleurs.

Frédéric Potet

RÉSULTATS

LIGUE DES CHAMPIONS

(Première phase, 1^{re} journée)

GROUPE A	
Auxerre (Fra)-PSV Eindhoven (Pbs)	0-0
Arsenal (Ang)-Dortmund (All)	2-0
Classement : 1. Arsenal Londres, 3 pts ; 2. AJ Auxerre et PSV Eindhoven, 1 pt ; 4. Borussia Dortmund, 0 pt.	
GROUPE B	
Valence (Esp)-FC Liverpool (Ang)	2-0
Bâle (Sui)-Spartak Moscou (Rus)	2-0
Classement : 1. Valence et Bâle, 3 pts ; 3. FC Liverpool et Spartak Moscou, 0 pt.	
GROUPE C	
Genk (Bel)-AEK Athènes (Gre)	0-0
AS Rome (Ita)-Real Madrid (Esp)	0-3
Classement : 1. Real Madrid, 3 pts ; 2. Genk et AEK Athènes, 1 pt ; 4. AS Rome, 0 pt.	
GROUPE D	
Rosenborg (Nor)-Inter Milan (Ita)	2-2
Ajax Amsterdam (Pbs)-Lyon (Fra)	2-1
Classement : 1. Ajax Amsterdam, 3 pts ; 2. Rosenborg et Inter Milan, 1 pt ; 4. Lyon, 0 pt.	

Les rencontres des groupes E, F, G et H devaient se disputer mercredi 18 septembre.

AUXERRE - PSV EINDHOVEN 0-0

Ligue des champions - Première phase, (Groupe A) - 1^{re} journée

- Stade de l'Abbé-Deschamps
- beau temps • 15 000 spectateurs
- arbitre : M. Trentalange (Ital.)

AVERTISSEMENTS

PSV Eindhoven : Van der Schaaf (4^e) ; Bogelund (57^e)

LES ÉQUIPES

- **AUXERRE (entraîneur : Roux)**
Cool • Radet ; Mexès ; Boumsong ; Jaurès • Lachuer (cap) ; Tainio ; Faye ; Fadiga • Mwaruwi (Gonzalez, 84^e) ; Kapo.
- **PSV Eindhoven (entraîneur : Hiddink)**
Ten Rouwelaar • Bogelund ; Ooijer (cap) ; Hofland ; Heintze • Rommedahl ; Vogel ; Van der Schaaf (Lucius, 40^e) ; Bouma • Bruggink (Leandro, 86^e) ; Kezman.

La mort de deux chevaux aux Mondiaux soulève l'émotion

Equitation • Plusieurs entraîneurs réclament une meilleure sélection avant la course d'endurance

JEREZ DE LA FRONTERA (Espagne)

de notre envoyée spéciale

Deux chevaux sont morts, lundi 16 septembre, alors qu'ils participaient à la course d'endurance des Jeux équestres mondiaux organisés jusqu'au 22 septembre à Jerez de la Frontera, au sud de l'Andalousie (Espagne). Sir Fire, un cheval de 9 ans, monté par la cavalière espagnole Anna Maxenchs Serra, est mort après être arrivé au terme de la course. Floyd, cheval français loué pour l'occasion au cavalier malaisien Nik Isahak Wan Abdullah, s'est écroulé lors de la 4^e et avant-dernière étape de la course, juste après l'un des quatre contrôles d'étape effectués par des vétérinaires officiels.

Au terme d'une analyse post-mortem, rendue publique mardi 17 septembre, la cause du décès « est liée à une déficience généralisée du métabolisme [des chevaux] suscitée par une fatigue extrême », a annoncé, sans plus d'explication, un porte-parole de la Fédération équestre internationale (FEI).

L'annonce laconique par les organisateurs de ces décès – du jamais vu à ce niveau de compétition mondiale – a provoqué la colère de l'équipe de France d'endurance qui, la veille,

se réjouissait d'avoir obtenu la médaille d'or par équipe et une médaille de bronze dans le classement individuel (Sunny Demedy et sa jument Fifi du Bagnas).

« Il y a faute grave, fulmine Pierre Cazes, l'entraîneur de l'équipe tricolore d'endurance depuis 1994, je ne supporte pas, vraiment pas du tout, que dans les dix à quinze jours qui précèdent une compétition de ce type, des cavaliers louent des chevaux pour les lancer sur des courses comme celle-là, qui sont monstrueuses de difficulté. »

Le parcours était techniquement difficile, avec 160 km de course dans la campagne, des lignes planes alternant avec de forts dénivélés, sur des sols boueux, rendus glissants par de fortes pluies. Sur 150 chevaux partants, 64 montures ont été jugées aptes à terminer leur course. A chaque contrôle d'étape, les rythmes cardiaques des chevaux ont été mesurés – ils ne doivent pas excéder 64 battements par minute après un temps de récupération de 30 minutes sinon le couple est éliminé –, les fers vérifiés et changés par les maréchaux-ferrants, les chevaux abreuvés et alimentés.

« Tout va dans le sens de la protection du cheval, car le cheval se donne au cavalier jusqu'à la mort », explique le vétérinaire français Jean-Louis

Leclerc. Les chevaux doivent courir et arriver en forme. C'est en tout cas la philosophie partagée par les meilleurs coureurs d'endurance, dont les cavaliers français.

L'EXIGENCE DES FRANÇAIS

Sunny Demedy, Emmanuelle Bellefroid et Jean-Philippe Frances possèdent leur cheval depuis des années, l'hébergent sous leur toit, le préparent pour la performance sportive en suivant un programme diététique et d'entraînement progressif qui prend plusieurs années. La prédisposition naturelle des chevaux arabes – la race la plus utilisée dans cette discipline –, couplée à une préparation adaptée, permet d'atteindre des performances époustouflantes, sans mettre en péril la santé des animaux.

Ce n'est, malheureusement, pas l'approche de certains cavaliers qui se contentent de participer à une épreuve qualificative d'une difficulté moindre (120 km) l'année qui précède le championnat du monde, et qui démarrent avec un cheval qu'ils montent « au pied levé », loué quelques semaines auparavant à des marchands ou propriétaires peu scrupuleux.

Convaincus que de récents « aménagements » des règlements interna-

tionaux, décidés par la FEI au profit de cavaliers amateurs, sont préjudiciables à leur discipline, les entraîneurs des équipes française, suisse, italienne, portugaise ont décidé d'engager un bras de fer. Un texte adopté à Toulouse en janvier a suggéré de nouvelles règles à la FEI. Ces exigences, dont celle ayant trait à la mauvaise sélection des compétiteurs, n'ont pas reçu de suites.

Au grand dam, par exemple, d'Emmanuelle Bellefroid, parmi les trois médaillés français d'endurance aux Jeux de Jerez. Cette jeune femme qui alterne depuis des années galops sur la plage et longues marches au pas pour constituer la structure respiratoire et musculaire de sa jument Antinea de Nautica affirme vivre « très mal » cette situation, qui témoigne, dit-elle, d'« un irrespect total de l'animal ».

Pour sa part, elle a réussi, grâce à une allure moyenne de 15,7 km/h, à mener sa monture à la neuvième place du classement individuel. Car, cette fois, le succès était au rendez-vous. Après les titres de champions du monde obtenus en 1992 à Barcelone et en 1994 à La Haye, la France possède désormais l'équipe d'endurance la plus titrée dans cette discipline.

Florence Amalou

Le Monde et LE ROBERT & COLLINS

Jeu concours d'anglais

50 dictionnaires Robert & Collins à gagner chaque jour

jusqu'au 21 septembre (Le Monde daté 22-23 septembre 2002)

Questions du Monde daté 19 septembre 2002 :

- Un habitant de Liverpool s'appelle :
– a Liverpoolian – a Liverpudlian – a Liverpillian
- Le mot anglais 'trough' rime avec :
– stuff – cow – off
- Vous cherchez à joindre quelqu'un et sa secrétaire vous dit "he's away at the moment". Il faut comprendre :
– qu'il est en rendez-vous à l'extérieur
– qu'il est sorti de son bureau – qu'il est en déplacement

Envoyez vos réponses sur carte postale avant le 21 septembre minuit (cachet de la poste faisant foi)

Jeu-concours Robert & Collins, 27, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13

Parmi les bonnes réponses, chaque jour, 50 gagnants seront désignés par tirage au sort. Résultats et liste des gagnants dans Le Monde du lundi 7 octobre (daté 8).

Le règlement est disponible chez Maîtres Gambin et Guétat, huissiers de justice, 16, rue Charlemagne, 75004 Paris. Jeu gratuit sans obligation d'achat.

Chaque jour 50 gagnants !

Robert & Collins

junior bilingue

nouveauté rentrée 2002 / 2003



BERTRAND GARDE/HÉMISPHERES

Au Mexique, par la Via maximiliana

Sur un millier de kilomètres autour de Mexico s'égrènent les lieux restés étrangement intacts d'une aventure française sortie du cerveau de Napoléon III et qui a tourné à l'aigre

MEXICO

de notre envoyé spécial

L'endroit est idyllique, forçant à prolonger la halte, tiède et frais à la fois, sentant le pamplemousse et la tubéreuse : Acapatzingo, banlieue-village au nom amérindien ; on est aux portes de Cuernavaca, grosse ville coloniale, livrée, elle, autour du palais noir élevé par le conquistor Cortès, à un tourisme tourbillonnaire, aimanté par les stars ayant vécu ici, de Trotski à Maria Félix ou Liz Taylor, du chah d'Iran à Malcolm Lowry. Maximilien d'Autriche (frère de François-Joseph) et Charlotte de Belgique (petite-fille de Louis-Philippe), souverains tragiques du Mexique (1864-1867), y passèrent également puis se réfugièrent vite, justement, à Acapatzingo.

C'est là, dans cette *quinta del Olvido*, la « ferme de l'Oubli », où Maximilien emportait ses dossiers d'Etat et rencontrait aussi sa favorite indigène, la *India bonita*, que se joua la scène nodale d'un royaume éphémère, sorti tout armé du cerveau de Napoléon III. Tout armé, c'est le cas de le dire, puisqu'il reposait sur le corps expéditionnaire français, zouaves et légionnaires en tête. L'idée du troisième Napoléonide

n'était cependant point sottise : profiter de la guerre de Sécession pour agraffer sur le flanc méridional des Etats-Unis un royaume latino-catholique capable de barrer la route du sud à la puissance montante américano-protestante (cent ans plus tard, c'est un peu la même politique, « *la mano en la mano* », que de Gaulle proposa aux Mexicains, à la fureur de l'Oncle Sam). Le nouvel

empire du Mexique devait s'appuyer – outre sur le Vieux Monde, y compris le khédivé d'Egypte qui lui envoya des soldats – sur l'empire indépendant, déjà fort, et lui aussi latino-catholique, installé au Brésil depuis le début du XIX^e siècle par des dynastes portugais.

Or l'aventure franco-autrichienne, commencée comme un opérette au milieu de bals et cavalcades,

Les paroxysmes de Mexico

D'aucuns s'en effraieraient. Les *capitalinos*, habitants du Grand-Mexico, se flattent, eux, de vivre dans « *la ville la plus peuplée du monde* » : 20 millions d'âmes ; record détenu déjà par la capitale et son agglomération au temps des Aztèques : un million de personnes, selon l'américaniste Soustelle. La conurbation s'enorgueillit d'avoir en son sein « *la boulangerie-pâtisserie offrant le plus grand choix connu* » (voir vade-mecum), « *l'artère la plus longue* » (42 km) et « *le site religieux le plus couru de la planète* », puisque le lieu des apparitions de la Vierge de Guadalupe recevrait 20 millions de pèlerins par an. Jean Paul II a figuré parmi eux cette année, en rendant sa cinquième visite au Mexique, pays où, en dehors de sa Pologne natale, il est allé le plus souvent durant son pontificat et celui dans lequel, en 1979, il accomplit sa première tournée extérieure.

Vingt millions d'étrangers (dont 20 000 Français) sont venus en 2001 au Mexique, première destination touristique d'Amérique latine et dixième au plan mondial. Qualifiée naguère de cité « *la plus polluée des cinq continents* », Mexico proclame maintenant, après avoir planté « *50 millions d'arbres en cinq ans* », chassé ses vieilles voitures et délocalisé ses industries salissantes, qu'elle est « *la mégapole travaillant le plus pour la pureté de son air* ». Mégapole ou mégalopole ?



Au-delà des dômes, pinacles et clochers de la cité coloniale de Puebla – où les Français furent vaincus puis vainqueurs en 1862-1863 –, brille la neige éternelle du Popocatepetl (ci-dessus). La casa Marquesa, à Queretaro, est une ancienne maison particulière, de style mudejar, transformée en hôtel (ci-dessous).

tourna à l'aigre lorsque le colonat créole et l'Eglise découvrirent – avec stupéfaction – que le Habsbourg tombé du ciel était, tels ses pairs Napoléon III en Algérie et Pedro II au Brésil, *in-di-gé-no-philie*, allant jusqu'à émanciper les péons, misérables journaliers autochtones... ! Comme les républicains mexicains, groupés autour de l'ex-président Juárez près de la frontière des Etats-Unis, d'où leur provenait de plus en plus d'aide, gagnaient du terrain, alors que l'opinion française commençait à s'émouvoir, Paris décida de retirer ses billes (ou plutôt ses balles) de l'affaire.

Les effigies (elles y sont toujours, intactes, comme maintes marques de son règne à travers le pays) de ses prédécesseurs austro-espagnols ayant régné sur la Nouvelle-Espagne, mais eux sans s'y risquer – quitte la province cuernavacaine, Capoue du Mexique, pour des contrées plus martiales. Droit sur son coursier, il rentre dans sa capitale, inspectant les travaux qu'il y a lancés et qui, de nos jours encore, structurent le cœur de la mégapole, du parc Alameda au paseo de la Reforma, conduisant au palais de

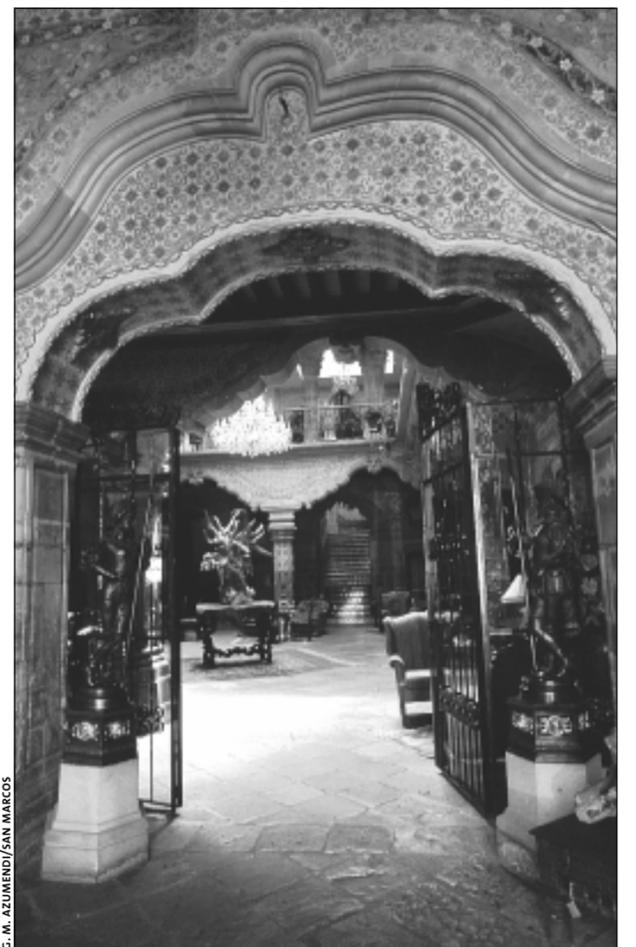
Chapultepec, « mont de la Sauterelle ».

Là, on voit toujours, reliques scrupuleusement protégées d'une monarchie pourtant par la suite abhorrée, les portraits officiels de Max et Carlotta (à côté de ceux des « amis » Napoléon III et Eugénie), leur carrosse, des toiles indiennes, une salle de bains néo-antique, etc. Une mode « impériale » se dessine d'ailleurs au Mexique en ce moment avec la multiplication des boutiques à l'enseigne de *Charlotte* et des hôtels

Un haut plateau d'Amérique centrale où sévit un surprenant climat à la fois tropical et alpestre

C'est là, donc, que se situe, en 1866, sous les frondaisons exotiques d'Acapatzingo, l'entrevue au cours de laquelle un sec fonctionnaire français annonce à Sa Majesté mexicaine que la France l'abandonne à son sort. Maximilien I^{er} ne s'avoue pas vaincu pour autant, et tout en continuant à légiférer sur tout, jusqu'à l'étiquette de cour, il monte à cheval et essaie de galvaniser les Mexicains fidèles. On le voit partout, sur le pavé des villes ou le long des pistes sèches ou inondées de ce haut plateau d'Amérique centrale où sévit un surprenant climat à la fois tropical et alpestre. Pendant ce temps, la jeune impératrice Charlotte (1840-1927), mexicanophile jusqu'à l'indigénomanie, est partie pour l'Europe chercher du secours, qu'elle n'obtiendra pas, ce qui lui fera perdre irrémédiablement la raison.

Seul, Maximilien Barbe-Blonde – après avoir jeté, au portail de la cathédrale de Puebla, un regard sur



G. M. AZUMENDI/SAN MARCOS

vois, circuits, méharées, randonnées...

Point Afrique

Algérie - Niger - Mali - Burkina Faso - Mauritanie - Bénin

VOLS aller/retour à partir de 298 €

CIRCUITS à partir de 318 €

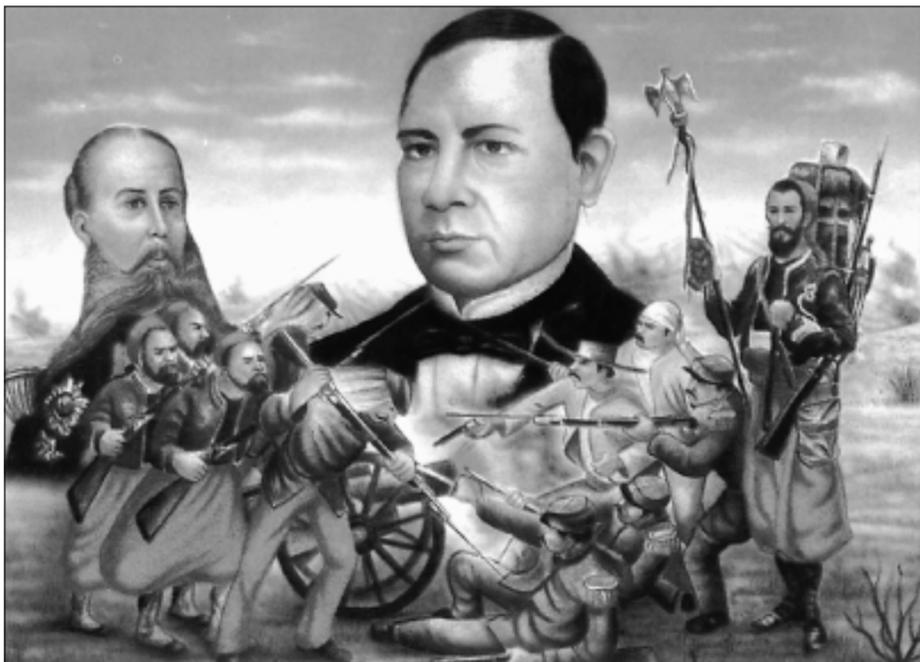
INFORMATIONS / RÉSERVATIONS / CATALOGUES

N° Indigo 0 820 830 255

www.point-afrique.com - contact@point-afrique.com

Point-Afrique
2, rue de la Roquette
75011 PARIS
Tél. 01 55 28 39 88
Fax 01 55 28 39 87

Point-Afrique
Le Village
07700 BIDON
Tél. 04 75 97 20 40
Fax 04 75 04 16 56



Maximilien, Juarez, zouaves et légionnaires de Napoléon III figurent toujours, en 2002, sur les images d'Epinal mexicaines (ci-dessus).

Le couvent de Santa Cruz, là où Maximilien établit son ultime quartier général et vécut ses derniers jours (ci-contre).



de caractère, comme le Casa Marquesa, à Queretaro, proposant de plus ou moins authentiques « chambres de l'empereur et l'impératrice »...

Le plan secret de Maximilien était peut-être, après avoir bousculé les insurgés, de rencontrer Juarez et de lui offrir la présidence du gouvernement, puisque les deux hommes, le descendant des césars germaniques et l'avocat métis, professaient des théories communes sur la façon d'arracher le Mexique et à la pauvreté et à l'emprise « *estado-unidense* ». Une belle utopie qui devait se fracasser définitivement à Queretaro, à 225 km au nord de Mexico-Ciudad.

Queretaro : hier un bourg aztèque puis hispanique, où, en 1810, les créoles mijotèrent l'indépendance de la Nouvelle-Espagne, futurs Etats-Unis du Mexique, à la barbe du roi d'Espagne, alors Joseph, frère de Napoléon I^{er}. Aujourd'hui, on compte plus d'un million de Querétariotes, mais la cité coloniale, sauvée des séismes et des spéculateurs, désormais inscrite au patrimoine universel par

l'Unesco, a su préserver, en tant que terme de la *Via maximiliana*, le décor du dernier acte de la tragédie. Au couvent de Santa-Cruz, là où Maximilien établit son ultime quartier général, on ouvre en silence la cellule – avec vue imprenable sur dômes et clochers – où, entre son lit de sangle et son bureau, le monarque passa ses derniers jours, en proie à la contrition chrétienne et à ce qu'on appellera vulgairement plus tard la *turista*...

Pris les armes à la main par les juaristes, l'empereur fut fusillé avec deux généraux mexicains royalistes, le 19 juillet 1867, au pied de la « colline du Glas ». Le lieu de la fusillade est à présent entouré d'un parc tropical et dominé par une gigantesque statue noire de Juarez le Vainqueur. Depuis la chute de Maximilien, est commémorée au Mexique cha-

que 5 mai la défaite française de Puebla en 1862, tandis que la Légion étrangère célèbre en France chaque 30 avril la résistance héroïque des siens, à Camerone, en 1863. L'expédition napoléonienne, oubliée dans l'Hexagone, figure toujours au programme scolaire mexicain et continue à inspirer des images d'Epinal du cru.

Le mot de la fin appartient probablement à Maria Félix (1914-2002) – la dernière partenaire de Gérard Philipe, dans *La fièvre monte à El Pao*, de Luis Bunuel –, lorsqu'elle reçut la Légion d'honneur : « *Mexicains et Français ont été adversaires, jamais ennemis ! Le pauvre Maximilien n'avait sans doute rien à faire chez nous, mais il appartient à notre histoire, car je crois qu'il nous aime...* »

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Mexique, avec plusieurs versions parlantes et colorées de l'expédition française.

► **VOYAGISTES.** Ce « circuit Maximilien » de 1 000 km réalisé en une semaine, a été mis sur pied, d'après nos indications, par la Maison des Amériques latines (tél : 01-43-63-13-40 ; Internet www.maisondesameriquelatines.com).

Cet opérateur propose notamment, avion compris, en hôtels sans repas, 14 jours en individuel (dont 8 jours avec voiture) à 1 610 € et 15 jours avec demi-pension en groupe accompagné à 3 153 €. Egalement « Escapade culturelle à Mexico » (9 jours, 7 nuits à 687 €) et voyages à la carte. Bon réseau de guides-chauffeurs francophones.

► **SITES.** A Cuernavaca, au Jardin Borda, que hanta Maximilien mais qui est maintenant surpeuplé et banalisé, préférer le calme et le foisonnement végétal du pavillon impérial de l'Oubli et son parc botanique, appréciés par le monarque, 14, calle Matamoros, Acapantzingo, en banlieue cuernavacaine. Pour les souvenirs de l'expédition du Mexique, voir, en France, les deux musées créés par la Légion étrangère dans le Midi, à Aubagne (tél. : 04-42-18-82-99) et à Puyloubier (tél. : 04-42-66-38-20).

► **LECTURES.** Parmi la dizaine d'ouvrages en français sur l'« affaire Maximilien », citons *L'Impératrice des adieux*, de Michel de Grèce (Plon, 405 p.) ; *Napoléon III et le Mexique*, de Jean-François Lecaillon (L'Harmattan, 255 p.) ; *La Campagne du Mexique (1862-1867)*, de Jean Avenel (Economica, 195 p.). Toujours

valable, *Mexique, terre indienne* (1936 et 1995), de Jacques Soustelle (Hachette, 270 p.) ;

L'Indien Juan Diego et Notre-Dame de Guadalupe, de Jean Mathiot (Téqui, 206 p.), *Camerone*, BD de Philippe Glogowski et Marien Puisaye (Ed. du Triomphe, 45 p.) ; Guide Michelin-Néos 2002 *Mexique* (575 p.).

► **RENSEIGNEMENTS.** Conseil mexicain de promotion touristique en France. Tél : 00-800-11-11-22-66 ou 01-40-20-07-34 ; courriel : otmex@worldnet.fr

EVASION
Publicités

HAUTES-ALPES

05350 MOLINES-EN-QUEYRAS
Village dans Parc Naturel Régional
Rando - Flore - Faune - Soleil
HÔTEL LE CHAMOIS**
Logis France 2 cheminées
1/2 pension : 51,07 €
Tél : 04.92.45.83.71 - Fax : 04.92.45.80.58
www.lechamois.fr

renseig. publicité : 01.42.17.39.63

Week-end « épiscopal » à Meaux

Célèbre pour avoir été l'évêché de Bossuet, la capitale de la Brie est aussi réputée pour son fromage au lait cru

AU DÉTOUR de la route, soudain la voilée, élançée au-dessus des toits. Aperçu de profil, la cathédrale de Meaux commence par tromper l'œil. On l'imagine pourvue de deux tours, comme il se doit. Mais en approchant de front son parvis pavé, on constate qu'en guise de tour sud, Saint-Etienne est dotée d'un clocher en bois ! Première surprise. Faute de moyens financiers, le chantier de construction de l'édifice, qui déjà s'est étalé sur plus de trois siècles (de 1180 à 1530), n'a jamais été achevé.

Ces difficultés expliquent encore l'allure courtaude du bâtiment : cinq travées seulement, au lieu des huit ou douze auxquelles les nefs de ses consœurs gothiques eurent droit. Oubliée, l'ambition de départ de copier le plan de Notre-Dame de Paris. Peu importe d'ailleurs, ces petits défauts ajoutent au charme de Saint-Etienne. Lequel s'agrémentent de curiosités sculpturales : à la base d'une voussure de son tympan central, un personnage taillé dans la pierre porte... des bécés. Deuxième surprise. Ce « Chanoine aux lunettes », comme l'appellent les Meldois, s'est-il vu ajouter son attribut fantaisiste au XIX^e siècle, lorsque la cathédrale fut restaurée ? Ou bien est-ce la liberté initiale que s'est offerte un artisan médiéval ? Après tout, le visiteur attentif saura bien dénicher ici et là, au pied d'arcs-boutants, certains autres moines croqueurs de pommes...

Des plaisanteries d'autant plus savoureuses que le bâtiment tout entier est dédié à la mémoire du sévère Bossuet. Les puissantes prédications du théologien résonnent en effet sous ses voûtes dès 1681, lorsque le précepteur du fils aîné de Louis XIV fut nommé évêque de Meaux. Aujourd'hui, son corps embaumé repose sous les dalles du chœur de Saint-Etienne, deux statues en marbre le figent en pleine oraison dans la cathédrale, et c'est jusqu'au jardin du palais épiscopal, à droite en sortant de l'édifice, qui porte son nom ! Car Saint-Etienne appartient à un ensemble architectural formant l'une des rares cités épiscopales d'Ile-de-France qui soit encore en l'état : au nord, le Palais épiscopal et son jardin à la française en forme de mitre d'évêque – autre origina-



lité – lui font face ; à l'est, le Vieux Chapitre (lieu de réunion des chanoines) ferme la cour de l'évêché.

Le monumental escalier de façade dont ce dernier bâtiment est doté s'avère l'une des perles de cette cité hétéroclite, où tous les styles, au fur et à mesure de son élaboration, se côtoient : du XII^e au XVII^e siècle, un assemblage auquel des toits de tuiles et des murs au teint crémeux en pierre de Varreddes confèrent malgré tout une unité.

A l'intérieur du palais, les appartements privés des prélats ont été transformés en musée dès 1927. Pas d'espoir d'y retrouver le moindre mobilier d'origine, puisqu'il fut dilapidé pendant la Révolution – au point qu'il faudra apporter en toute hâte à Louis XVI, qui fit escale ici dans la nuit du 24 juin 1791 (à son retour de Varennes) chandelle et couvert nécessaires pour qu'il se ravitaillât sous la bonne garde de la police révolutionnaire...

Du coup, les salles abritent une collection beaux-arts et surtout une apothicaire méritant qu'on s'y arrête : derrière les vitrines, un assortiment de pots de faïence ayant appartenu à l'hôtel-Dieu de Meaux, autrefois remplis d'onguents et autres pommades peu alléchantes pour soigner les malades de la ville. Rien qui doive en tout cas empêcher le visiteur de s'attarder, à la sortie du musée, dans une petite salle d'exposition consacrée à l'histoire du brie de Meaux, ce « fromage des rois » dont Louis XVI n'hésita pas à demander une dernière part, avant de rentrer à Paris où il serait plus tard emprisonné au Temple.

Lorraine Rossignol

► Accès en train régulier, au départ de Paris-Gare de l'Est : 13 € aller-retour. La cité épiscopale de Meaux est située à 10 minutes à pied de la gare. Renseignements : office de tourisme (01-64-33-02-26 ou tourisme@ville-meaux.fr). Possibilité de se restaurer au Lauréat, 33, rue Saint-Rémy, au cœur du vieux Meaux : nombreuses recettes à base de brie. Carnet d'adresses de chambres d'hôtes sur les bords de la Marne à l'office de tourisme.

À TOUS PRIX

► **75 € : UNE JOURNÉE**

► **À LONDRES.** A partir du 19 octobre, Eurostar propose, à ce tarif, un aller-retour Paris-Londres dans la journée (en seconde classe, 100 € en première). Le trajet dure trois heures. Tél : 08-92-35-35-39 ; Internet : www.eurostar.com

► **124 € : LE SÉJOUR**

► **MÉLOMANE À ASCONA, SUR LE LAC MAJEUR.** Parmi les forfaits d'automne en Suisse, ces 3 nuits du Piazza au Lac, deux étoiles sur l'eau (avec petits déjeuners) et le taxi depuis la gare de Locarno, permettent d'assister au Festival de musique classique (jusqu'au 22 octobre). Tél. : 00800-100-200-33 et automme@switzerland.com ou www.ascona.ch

► **429 € : UN WEEK-END CELTE**

► **À DUBLIN.** Durant tout le mois d'octobre, deux nuits dans le quartier des pubs, populaire et très animé, en vogue depuis sa rénovation, précisément au Temple Bar, de style victorien et qui affiche trois étoiles. Le forfait inclut le billet d'avion sur Aer Lingus. Réservation Gaeland Ashling, au 01-42-71-44-44.

► **485 € : UN GRAND TOUR À PIED EN ALSACE,** où dix hôteliers se sont associés pour faire

découvrir leur pays aux marcheurs. Un vagabondage entre vignes et forêts en cinq circuits balisés. Les bagages suivent et l'accueil gourmand du soir est assuré comme la nuitée dans les établissements labellisés Horizons d'Alsace. Tél. : 03-89-78-35-20 ou 03-89-47-12-12 et www.horizons-alsace.com

► **782 € : L'ESCAPADE**

► **À SINGAPOUR,** soit 3 nuits sur place dans un trois étoiles, avec petits déjeuners, le vol Air France et les transferts. A l'initiative du Singapore Tourism Board, cette offre européenne baptisée « 3 jours de rêve », valable du 1^{er} novembre 2002 au 31 mars 2003, est commercialisée par Asia (01-44-41-50-10), Climats du monde (04-91-15-70-25), Kuoni (0820-05-15-15) et la Maison de l'Indochine (01-40-51-95-15). Information : visitsingapore.com.

► **1 685 € : UN CIRCUIT**

► **À MADAGASCAR.** Nouvelles Frontières programme à nouveau des itinéraires vers « la grande île » dont ce circuit de 16 jours (hôtels simples ou en tentes igloos pour les bivouacs) en pension complète du 2^e au 9^e jour, demi-pension du 11^e au 14^e. Ce prix comprend le vol intérieur et le vol Corsair (A/R) Paris-Antananarivo. Sur place, les

déplacements se font en partie en bus, mini-randonnées, VTT et bateau sont aussi au programme. Départs les 29 septembre, 13 et 27 octobre. Tél. : 0825-000-825 ; et www.nouvelles-frontieres.fr ; et dans les agences N. F..

► **2 074 € : 8 JOURS AU LIBAN,** au pays du poète Khalil Gibran, en circuit privé avec guide et chauffeur. Au programme : Beyrouth, Tyr, Sidon, Beit-ed-Dine, la forêt de cèdres du Barouk, le temple de Baalbeck, les vins de la région de Ksara, les grottes de Jeita. Un programme éclectique de STI Voyages (tél. : 01-55-37-23-45).

► **2 399 € : UN MÉKONG EXPRESS,** pour égrener en 8 jours les sites classés par l'Unesco : en Thaïlande (Bangkok et Sukhotai), au Laos (Luang Prabang), au Vietnam (Danang, Hué, Hoi An) et au Cambodge (le site d'Angkor à Siem Reap). Une proposition de l'office du tourisme de Thaïlande et de Bangkok Airways, dont le réseau sillonne ces quatre pays. Un forfait avec guide parlant français et voiture privée, incluant tous les vols, l'hébergement et les repas. On ajoute à sa guise des nuits supplémentaires. Réservation Yoketai, tél. : 01-45-56-58-20.

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE EN CALVADOS

La Normandie à cheval
Week-end en
chambre d'hôtes



à partir de

90 €

par personne
2 jours / 1 nuit

RÉSERVATION

Ferme de la Cordière - 14210 Noyers Bocage - Tél. : 02 31 77 18 64
Fax : 02 31 77 18 64 - E-mail : ferme.la.cordiere@wanadoo.fr Réf. GW59

GRATUIT, sur simple demande

Votre guide des week-ends et mini-séjours 2002
Tél. 02 31 27 90 30 - www.calvados-tourisme.com



Calvados
PAR EXCELLENCE

directours
Voyager mieux. Dépenser moins.

VENISE enfin
chez Directours !

12 hôtels du 2* au 5* Luxe
Offres spéciales 3j/2n
vol régulier

ex. : hôtel Sofitel
563 € TTC/pers.

nuit sup: 162 Euros
Départ province possible.

Tous renseignements sur
www.directours.com
3615 Directours (034 €/mi) et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Élysées Paris 8e.

Des fouilles d'urgence menées près d'Arras révèlent un monde gallo-romain foisonnant

Avant d'aménager une importante zone d'activités, les collectivités locales et les archéologues ont entrepris une vaste campagne d'exploration du sous-sol. Elle a permis de mettre au jour nombre d'objets et de sépultures

ARRAS (Pas-de-Calais)
de notre envoyé spécial

Munis l'un d'une petite truelle, l'autre d'un aspirateur et de ce qui ressemble à un instrument de dentiste, deux archéologues, à genoux au fond d'une fosse, dégagent méticuleusement une sépulture du Bas-Empire datant de la fin du III^e ou du début du IV^e siècle. Le crâne est déjà sorti de terre, encadré par d'imposants clous de cerceau rouillés, la colonne vertébrale apparaît petit à petit. A la gauche du squelette, une cruche cassée en céramique rouge, qui appartenait au mobilier funéraire, refait doucement surface.

La scène se déroulait lundi 16 septembre, sur une petite colline de l'Artois qui surplombe Arras. A partir de 2003, doit s'établir ici Actiparc, une immense zone d'activités de 300 hectares. Avant cela, les scientifiques se sont emparés du territoire pour faire resurgir son passé. L'aménageur - la communauté urbaine d'Arras - a financé, à hauteur de 3,8 millions d'euros, dix-huit mois

de fouilles, qui ont commencé en avril 2001 et s'achèveront fin septembre. Sous le contrôle du service régional d'archéologie (SRA), l'opération, une des plus grandes jamais entreprises en France dans le cadre de fouilles d'urgence, a été confiée aux spécialistes de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) et du service archéologique municipal d'Arras.

UNE « PÊCHE » PROMETTEUSE

Dans cette région au passé riche, autrefois dominée par la tribu gauloise des Atrébatas avant la conquête romaine, la « pêche » s'annonçait prometteuse. « Après les opérations de sondage, une quinzaine de lieux d'occupation s'échelonnant de l'âge du Fer jusqu'au Bas-Empire ont été détectés, raconte Gilles Prilaux, coresponsable des fouilles pour le compte de l'Inrap. L'espace est réellement occupé à partir du III^e siècle avant Jésus-Christ. On a retrouvé un grand domaine gaulois, avec un habitat principal doté de quatre entrées aux

quatre points cardinaux, d'aménagements monumentaux, d'ateliers dont un saunier où l'on fabriquait des pains de sel. Ce saunier constitue d'ailleurs une énigme car il n'y a pas de source salée à proximité et la mer se trouve à 100 kilomètres... Un chemin gaulois partageait le domaine en deux et desservait quelques établissements agricoles. Nous avons aussi retrouvé les traces de très grandes maisons et un nombre important de silos. »

Cette organisation de l'espace est bouleversée après la guerre des Gaules. « Aux alentours de 40 ou de 30 avant Jésus-Christ, s'implante un fortin romain en bois de 70 mètres de côté, doté de fossés puissants de 5 mètres de large et de 3 mètres de profondeur, explique Alain Jacques, coresponsable des fouilles pour le service archéologique municipal d'Arras. Il faut voir ce fortin comme un poste de gendarmerie en relation avec l'oppidum romain d'Etrun, qui se trouve à quelques kilomètres. On est visiblement dans une période de pacification. Le domaine gaulois qui ne produisait

pas de surplus devient une villa romaine qui va dominer le terroir. Le cheptel est totalement importé pour augmenter la productivité car les chevaux gaulois, par exemple, n'étaient pas plus grands que des poneys. Nous allons aussi comparer les spectres polliniques gaulois et romain pour voir si des espèces méditerranéennes n'ont pas été implantées ici. En fait, j'ai l'impression qu'on stimule l'économie pour préparer la création, bien planifiée, de la ville de Nemetacum, l'ancêtre d'Arras, vers - 15 ou - 10. »

Des tonnes d'objets ont été exhumées, objets évoquant la vie militaire - pointes de lance, portecimier -, le pouvoir romain - présence d'une chaise curule, sur laquelle s'asseyaient les notables lorsqu'ils parlaient au nom de Rome - ou la vie quotidienne : céramiques rouges et noires, une centaine de fibules, des bijoux, des appliques de meubles, etc.

L'occupation du site cesse au tournant du IV^e et du V^e siècle. Pendant quinze cents ans, plus rien ne s'y passe. Jusqu'à la Grande



La mise au jour, lundi 16 septembre, d'une importante sépulture du Bas-Empire, datant de la fin du III^e siècle ou du début du IV^e.

Guerre. On est alors en terrain allemand. La ligne de front passe tout près et la colline est traversée par de nombreuses tranchées. Le 9 avril 1917, 24 000 soldats britanniques montent à l'assaut, inaugurant une bataille qui durera plusieurs semaines. Environ 6 000 traces du conflit ont été répertoriées, dont la plus impressionnante fut la découverte d'une tombe collecti-

ve contenant les restes de vingt militaires dont dix-neuf étaient unis dans la mort, le coude droit de l'un reposant sur le coude gauche de son voisin. En tout, 31 soldats ont été retrouvés et inhumés au printemps, non loin de là, dans le cimetière britannique du Point du Jour.

Pierre Barthélémy



Mieux vaut prévenir que guérir.

Prévenir. Tout le problème est là. C'est là que les solutions de radiomessagerie de

e*Message prennent tout leur sens. Quand les systèmes traditionnels de télécommunication auxquels chacun pense spontanément sont tous pris en défaut. Aujourd'hui grâce à e*Message les collectivités locales peuvent équiper facilement les populations des zones à risques et, en cas d'urgence, les alerter instantanément, simultanément et sûrement. Encore fallait-il le savoir...

Vous voilà maintenant prévenu.



08 36 60 23 45 www.emessage.fr

e*message

COMMUNIQUER. INSTANTANÉMENT, SIMULTANÉMENT, PROFESSIONNELLEMENT.

La fausse lune de la Terre

IL S'EN EST FALLU d'un rien que Bill Yeung, un citoyen de l'Arizona, ne devienne célèbre. Pendant une dizaine de jours, il a pu croire en toute bonne foi qu'il avait découvert une deuxième lune de la Terre. Une lune minuscule d'une quinzaine de mètres de long, pas très brillante, mais suffisamment pour que cet astronome amateur averti la saisisse au vol le 3 septembre. Aussitôt, il en informe le Minor Planet Center (MPC) de Cambridge (Massachusetts) dont les spécialistes se livrent aussitôt à des calculs pour déterminer l'origine de ce mystérieux objet.

Très vite, les équipes du MPC constatent que J002E3, c'est son nom, est un vélocité qui tourne autour de la Terre en une quarantaine de jours selon une trajectoire elliptique l'emportant à plus de 600 000 kilomètres de notre planète. Un indice qui, combiné à la faible luminosité de l'objet et à sa curieuse trajectoire, laisse à penser qu'il ne s'agit pas d'un astéroïde capturé par le champ gravitationnel de la Terre, mais plus probablement d'un débris spatial.

Surprenant, ont répondu les chercheurs du Near-Earth Object Program Office (NEO) de Californie qui traquent et suivent tous les corps présentant un quelconque danger pour notre planète. Et d'ajouter que le suspect ne pouvait être associé « à aucun lancement spatial récent. » Poursuivant leurs investigations, ils ont remonté l'histoire de J002E3. Ils ont démontré que ce débris, en orbite autour du Soleil, avait été capturé en avril par la Terre alors qu'il passait à proximité d'une « porte » connue sous le nom de point de Lagrange L1.

Une zone de l'espace très particulière - il en existe cinq - où les forces de gravité du Soleil et de la Terre s'équilibrent, et qui, pour cette raison, a été retenue par les astronomes pour y placer la sonde américano-européenne d'étude du

Soleil SOHO. Cet équilibre étant fragile, J002E3 a soudain basculé vers la Terre. Notre planète l'a capturé comme Jupiter le fait avec certaines comètes qui, au bout d'une plus ou moins longue période, entrent, comme Shoemaker-Levy 9 en 1994, en collision avec la planète géante. Affinant leurs calculs, les chercheurs du NEO ont pu démontrer que la lune de Bill Yeung avait traîné dans la banlieue terrestre à la fin des années 1960 ou au début des années 1970. Le filet se resserrait autour du suspect et les banques de données sur les débris spatiaux n'eurent alors guère de mal à dresser son portrait-robot.

UNE COURTE VISITE

Une fois croisées la taille, la luminosité et la trajectoire, il devint évident, raconte Paul Chodas du NEO, que J002E3 n'était que le reste d'un troisième étage, un S-IVB, des fusées Saturne utilisées par les Américains pour aller sur la Lune. Mieux, le NEO a pu préciser qu'il s'agissait du troisième étage de la Saturne porteuse de la mission Apollo-12. Un étage parti sur sa lancée au-delà de la Lune en novembre 1969 et de retour aujourd'hui pour une courte visite.

Il est possible - 20 % de chances - que J002E3 entre en collision avec notre satellite en 2003. Une aubaine pour les chercheurs ? Certainement pas. La NASA a déjà volontairement précipité cinq S-IVB sur la Lune entre 1970 et 1972 pour étudier sa structure interne. Mais il y a aussi 3 % de chances que J002E3 plonge vers la Terre dans les dix prochaines années. De quoi nourrir les statistiques qui ont déjà enregistré les chutes autrement spectaculaires du Skylab américain, de Saliout-7 et du Comso-954 soviétiques et, plus récemment, de la célèbre station spatiale russe Mir.

Jean-François Augereau

USA : des animaux clonés pourraient être consommés

SELON LE WASHINGTON POST, daté du lundi 16 septembre, les autorités sanitaires américaines pourraient donner prochainement leur feu vert à la commercialisation du lait et de la viande provenant de mammifères obtenus par clonage. Citant une récente étude de l'Académie nationale américaine des sciences, le quotidien estime que cette autorisation pourrait être effective dès 2003. Pour l'heure, le nombre d'animaux obtenus par clonage - des bovins et des porcs pour l'essentiel - vivant dans des élevages américains s'élève à moins d'une centaine. Aucun n'a encore été consommé, la plupart étant utilisés à des fins scientifiques ou de reproduction. Leur coût reste élevé, de l'ordre de 20 000 dollars (20 650 euros) par tête. Rassurants quant à l'innocuité du lait et des viandes de ces animaux, les experts soulignent le danger potentiel inhérent aux manipulations génétiques effectuées sur les patrimoines héréditaires des poissons et des insectes qui pourraient, selon eux, donner naissance à de nouvelles variétés animales susceptibles de se disséminer dans la nature et de nuire aux espèces sauvages.

AUJOURD'HUI

Très nuageux avec ondées et orages

JEUDI 19 SEPTEMBRE
 Lever du soleil à Paris : 7 h 34
 Coucher du soleil à Paris : 19 h 54

Une dépression est située sur le proche Atlantique et dirige de l'air doux sur notre pays. Sous l'influence d'air froid d'altitude, le temps devient instable, avec des orages locaux sur le nord-ouest et sur le sud-est du pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les nuages seront nombreux avec des ondées et des orages locaux, surtout l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 19 à 23 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les nuages et les éclaircies alterneront le matin, puis le ciel deviendra très nuageux avec des ondées et des orages locaux en fin de journée. Il fera 19 à 24 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Les nuages et les éclaircies alterneront avec quelques ondées locales. Il fera 22 à 24 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Les nuages et les belles éclaircies se partageront le ciel avec des températures maximales proches de 25 à 29 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les nuages et les éclaircies alterneront avec des nuages plus nombreux l'après-midi, accompagnés d'averses et d'orages locaux surtout sur le relief. Il fera 22 à 26 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur la Corse, le ciel sera nuageux avec des averses et des orages locaux. Sur le Languedoc-Roussillon, le soleil reviendra rapidement par l'ouest. Sur le reste du pourtour méditerranéen, les nuages seront nombreux avec des pluies faibles ou des averses locales. Des éclaircies plus larges reviendront l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 24 à 29 degrés.

19 SEPT. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

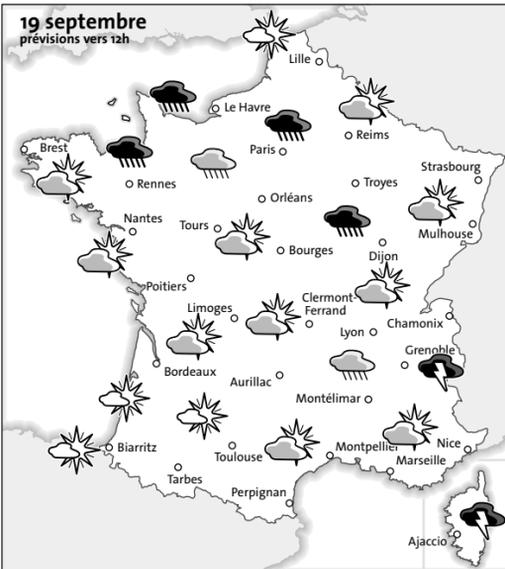
FRANCE MÉTROPOLITAINE		
Madrid	15/22 P	
Ajaccio	18/27 N	
Biarritz	18/27 S	
Bordeaux	16/26 S	
Bourges	13/24 N	
Brest	13/20 P	
Caen	14/17 P	
Cherbourg	13/18 P	
Clermont-F.	13/25 N	
Dijon	15/23 N	
Grenoble	17/26 P	
Lille	9/19 S	
Limoges	15/22 N	
Lyon	17/25 N	
Marseille	19/27 N	
Nancy	11/22 P	
Nantes	14/23 N	
Nice	18/25 N	
Paris	12/21 P	
Pau	12/25 S	
Perpignan	18/26 S	
Rennes	14/22 N	
St-Etienne	14/24 N	
Strasbourg	11/22 N	
Toulouse	15/27 S	
Tours	13/24 N	

AMÉRIQUES		
Brasilia	16/29 S	
Buenos Aires	8/15 C	
Caracas	27/31 P	
Chicago	20/27 P	
Lima	15/17 S	
Los Angeles	16/24 S	
Mexico	10/25 P	
Montréal	12/27 S	
New York	17/23 S	
San Francisco	15/27 S	
Santiago Ch.	1/12 S	
Toronto	19/26 P	
Washington DC	18/27 S	

FRANCE OUTRE-MER		
Cayenne	21/31 S	
Fort-de-Fr.	26/32 S	
Nouméa	19/24 S	
Papeete	23/29 S	
Pointe-à-P.	24/32 P	
St Denis Réu.	19/24 P	

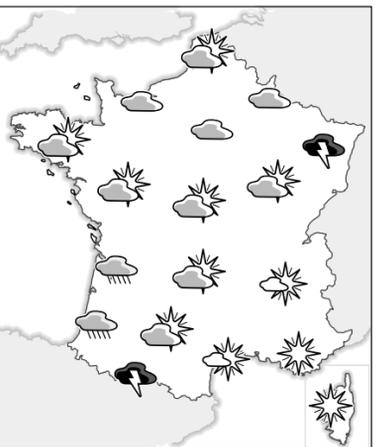
EUROPE		
Amsterdam	12/18 S	
Athènes	21/28 S	
Barcelone	19/27 S	
Belfast	12/16 C	
Belgrade	10/25 S	
Berlin	10/20 C	
Berne	13/22 P	
Bruxelles	8/20 S	
Bucarest	7/24 S	
Budapest	9/22 C	
Copenhague	11/19 S	
Dublin	10/16 S	
Francofort	8/21 C	
Genève	16/24 P	
Helsinki	3/11 S	
Istanbul	15/24 S	
Kiev	10/14 P	
Lisbonne	19/22 P	
Liverpool	9/18 S	
Londres	11/20 S	
Luxembourg	11/21 S	

ASIE-OcéANIE		
Bangkok	25/32 P	
Beyrouth	23/28 S	
Bombay	24/31 S	
Djakarta	23/32 S	
Dubaï	28/37 S	
Hanoï	24/31 C	
Hongkong	26/28 P	
Jérusalem	16/26 S	
New Delhi	23/32 P	
Pékin	14/20 C	
Séoul	16/26 C	
Singapour	27/33 C	
Sydney	12/19 S	
Tokyo	17/25 S	

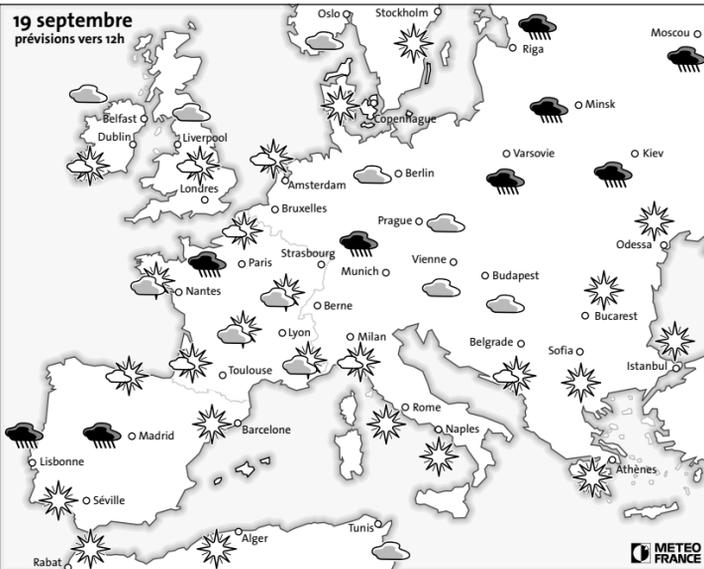


19 septembre prévisions vers 12h

Soleil, Peu nuageux, Couvert, Brèves éclaircies, Averses, Pluie, Orage, Neige, Brouillard, Vent fort



PRÉVISIONS POUR LE 20 SEPTEMBRE



19 septembre prévisions vers 12h

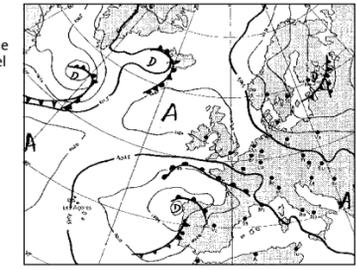
Vent de folie tous les mercredis sur airfrance.com

Les Coup de Cœur : chaque mercredi des vols à prix exceptionnels.

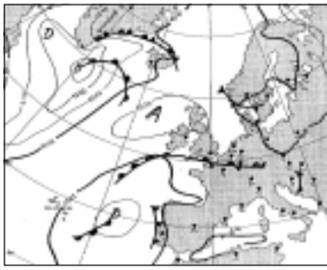
Valables en France métropolitaine.

AIR FRANCE

Vendredi 20 septembre : Au nord d'une ligne Lyon-Rennes, le ciel sera très nuageux avec pluies faibles et orages locaux sur le Nord-Est. Au sud de cette ligne, le soleil sera plus généreux, mais des ondées orageuses gagneront le Sud-Ouest l'après-midi.



SITUATION LE 18 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 20 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU

Attention aux champignons qui s'attaquent aux arbustes fragiles

JARDINAGE
 Tous les mercredis datés jeudi, le guide des plantes

NET, IL S'EST CASSÉ NET. Ce forsythia était un peu souffreteux, son pied presque envahi par un lierre qui couvre le sol, mais tout de même. Il n'a pas supporté le poids de l'eau, le vent, les rafales de pluie. Il s'est brisé juste au niveau de la terre. Quelques champignons poussent à l'entour. Un peu plus loin, un grand noisetier n'a pas fière allure. Certes, les deux tiers de ses feuilles et de ses branches arborent une mine réjouie, mais le reste est curieusement un peu flétri. Là encore quelques champignons sortent à son pied...

Grattons l'écorce du malheureux forsythia. Elle se décolle seule et une mince pellicule blanchâtre a envahi l'aubier. La grande branche du noisetier est dans le même état. L'armillaire - ce redoutable champignon qui vient à bout de nom-

breux arbres un peu fragiles d'être vieux ou d'avoir été mutilés par la taille, d'avoir vu leurs racines blessées par quelques travaux, d'être cultivés dans des terres lourdes, compactes, argileuses se ressuyant mal après les grandes pluies, toujours détrempées l'hiver - aurait-elle encore frappé ?

RACINES CONTAMINÉES

Pour en avoir le cœur net il faut attendre encore un peu. Si des dizaines de champignons surgissent de terre, de jolis petits champignons bistre... ce sera un indice supplémentaire. Quelques coups de fourche autour des arbustes permettront d'affiner le diagnostic : l'armillaire lance de très longs filaments dans le sol, des sortes de lanières aussi solides que du cuir qui s'en vont contaminer les racines des arbres affaiblis.

C'est très curieux à arracher et à observer la première fois qu'on en trouve en enlevant la souche d'un arbre scié à la base depuis des années et qui pourrit à même la

terre. Bizarrement ce champignon est, semble-t-il, sans danger pour les arbres en bonne santé mais devient morbide pour tous ceux qui sont déjà affaiblis.

Toute terre infectée sera suspecte, et il vaudra mieux ne pas replanter au même endroit un jeune arbre. Il semble, soyons prudent, que les magnolias se rient de ce champignon, ainsi probablement que tous les arbustes habitués à pousser les pieds dans l'eau tout ou partie de l'année. Assez bizarrement, un vieil if tout proche de la vieille souche envahie n'a pas souffert de cette proximité bien que l'eau ne manque pas à ses racines et bien que l'on ait tiré des dizaines de mètres de lanières qui paraissent vers lui. Des rhododendrons proches n'ont pas eu cette chance, et ils ont péri en quelques semaines sans qu'aucun traitement ait pu les sauver du flétrissement.

Il en va ainsi des maladies des arbres et des arbustes. Elles apparaissent, disparaissent, tuent ou pas, parfois sans qu'on puisse rien

faire de bien utile pour enrayer leur progression. Un rosier blanc, un alba, est ainsi chaque année ravagé par la rouille. Dès la mi-août, il n'a plus une feuille et perd quelques jeunes et moins jeunes branches qui se dessèchent. Des gales s'attaquent à certaines branches et tout ce qui se trouve au-dessus d'elles meurt.

Elles sont jolies, aussi jolies que les spores qui envahissent l'envers des feuilles : d'un orange vif qui vire, hélas, au marron poussiéreux, fine poussière qui s'en va, portée par le vent, contaminer d'autres plantes sensibles à cette maladie. Ce sont les spores de ce qui est aussi un champignon...

BRÛLER LES PLANTES MALADES

Quelques géraniums, pas loin, dans leur pot ont été atteints, cet été. Ils sont moches, un peu défeuillés, toujours en fleurs. Mais ils finiront sur le tas de compost... Non, justement, ils seront brûlés. Les traiter ? Oui, bien sûr, mais sans être bien certains qu'ils seront

totallement débarrassés des spores de la rouille.

Allez, on va quand même tenter d'en sauvegarder un ou deux qui se transmettent dans la famille depuis des dizaines d'années, survivants d'une époque où l'on achetait moins de plantes qu'on n'en échangeait entre amis et voisins. Des beaux géraniums doubles, d'un rouge vif lumineux et si florifères qu'on regretterait trop les avoir perdus. Déjà, ils ont été mis en plein soleil et au régime sec. Et ils reçoivent leurs pulvérisations de produits de traitement contre les maladies des rosiers.

Encore quelques semaines et juste avant les premières gelées, on les retirera de leur pot, on débarrassera leurs racines de toute la terre qui s'y accroche et on retirera leurs feuilles un tant soit peu suspectes. Et on les trempera feuilles, branches, racines dans le produit de traitement pendant une nuit.

Après quoi, leurs racines seront un peu rafraîchies, ils seront rempotés dans un pot neuf, dans un

terreau neuf et seront juste arrosés ce qu'il faut. Une petite pulvérisation de bouillie bordelaise quelques jours plus tard et ils rejoindront une véranda juste maintenant hors gel.

Ils recevront le minimum possible d'eau pendant tout l'hiver. Les géraniums acceptent sans problème d'être mis au régime sans eau pendant la mauvaise saison. Certains jardiniers les arrachent, secouent la terre de leurs racines, les enveloppent dans de vieux journaux et les suspendent racines en l'air au plafond de la cave ou du garage jusqu'en mai. Ils les rempotent alors, les taillent et ils repartent pour une nouvelle saison.

Certains réussissent leur coup à chaque fois et n'en perdent aucun. D'autres ne réussissent jamais. Les premiers ne réussiraient pas à maintenir leurs géraniums s'ils les laissaient en pot... Chacun sa méthode ! En tout cas, quel gain de place !

Alain Lompech

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 223

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Passage à table ou passage à l'attaque. - II. Musique de sourd pour feuilles sensibles. Spécialiste. - III. Déjà dans nos assiettes. Engagement qui tient sur un doigt. - IV. Sorties de route sans gravité. Lettres de Malraux. - V. Suiivi quand il rebondit. - VI. Crie en sous-bois. Petit patron d'une grande entreprise. Parmi les proches. - VII. Label de quali-

té. Son poste est supprimé. Accroché. - VIII. Parlé par les Lapons. En France. Patrie d'Abraham. IX. Explosion du passé. Sur les rayons du bibliophile. - X. Rencontre sur un point.

VERTICALEMENT

1. Ne fera pas de mal. - 2. Il ne fera pas la couverture. Appréciée par les amateurs de lambic. - 3. Augmentation à surveiller.

Accompagne la nana. - 4. Pour une distribution locale. Abstinence à table. - 5. Se font face. Personnel. - 6. Cale. En ville. Qualité. - 7. Procèdes. Lettres d'appel. - 8. C'est le moment de se la casser. Démonstratif. - 9. Trois points. Vous entraîne au trou. - 10. Essence américaine. Exposai dans le détail. - 11. Facile si vous avez quelque chose à dire. Note. Pour les amateurs de toiles étrangères. - 12. Ne dépasse pas deux ans.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 222

Horizontalement

I. Atermolement. - II. Retour. Saler. - III. Truisme. Cure. - IV. Iridié. Chais. - V. FO. Ecacher. - VI. Ire. Iule. Dia. - VII. Cille. Ifs. Li. - VIII. Islande. Opel. - IX. Eté. Noncumul. - X. Respectueuse.

Verticalement

1. Artificier. - 2. Terroriste. - 3. Etui. Elles. - 4. Roide. La. - 5. Musicienne. - 6. Ormeau. Doc. - 7. Client. - 8. Es. Chef. Cu. - 9. Mâche. Soue. - 10. Eluard. PMU. - 11. Néri. Iléus. - 12. Tressaille.

BRIDGE N° 2013

UN CHAMPIONNAT JUNIORS
 Ce chelem a obtenu l'Oscar de la donne la mieux jouée lors d'un championnat d'Europe juniors.

♠ V 9 4 3
 ♥ A 10 9 7 6
 ♦ A R V 5
 ♣ -

♠ R D 7 6 5
 ♥ 4
 ♦ 10 8 4
 ♣ 9 7 5 3

♠ 10 8 2
 ♥ R V 8
 ♦ 9 3 2
 ♣ A V 10 8

♠ A
 ♥ D 5 3 2
 ♦ D 7 6
 ♣ R D 6 4 2

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest Nord Est Sud
 - - - -
 1 ♥ contre 2 ♠ 3 ♥
 passe 3 ♠ passe 3 SA
 passe 6 ♥ contre passe...

Ouest a entamé le 4 de Carreau (le contre Lightner interdisant Pique ou atout). Comment Sud a-t-il gagné ce PETIT CHELEM À CŒUR contre toute défense ?

Réponse
 En raison du contre, il fallait supposer qu'Est avait au moins trois atouts par le Roi et aussi l'As de Trèfle. La meilleure ligne de jeu était

donc d'essayer de faire quatre Piques (dont trois coupes), trois Carreaux et... les cinq atouts du mort (dont au moins trois en coupant Trèfle).

Après avoir pris l'entame avec l'As de Carreau, Sud a tiré l'As de Pique pour faire sa... navette : 2 de Trèfle coupé, 4 de Pique coupé avec le 2 de Cœur, 4 de Trèfle coupé avec le 7 de Cœur, 9 de Pique coupé avec le 3 de Cœur, 6 de Trèfle coupé avec le 9 de Cœur. Ensuite, il a tiré le Roi puis la Dame de Carreau, et il a coupé son quatrième Trèfle avec le 10 de Cœur. Alors il a joué le Valet de Pique, et la situation était :

♠ V ♥ A ♦ V
 ♥ R V 8
 ♥ D 5 ♣ R

Peu importe la carte avec laquelle Est coupe, il ne peut empêcher le déclarant de faire la Dame et l'As d'atout.

UN STRATAGÈME COURAGEUX
 Cette donne a été jouée lors d'un Festival des jeux, à Cannes. Une championne, en Est, a utilisé un étonnant stratagème pour que Sud ne fasse que son contrat.

Ouest a entamé le Valet de Pique pris par l'As d'Est, qui a contre-attaqué le 3 de Trèfle, car il fallait vite faire une levée à Trèfle avant que les

Carreaux ne soient libérés. Sud a pris avec le Roi du mort et a donné deux coups d'atout (As, Roi). Ensuite, il a fait l'impasse au Roi de Carreau. Comment Est a-t-elle joué pour que Sud ne fasse que neuf levées au contrat de TROIS CŒURS ?

♠ 4 3
 ♥ V 7 6 3
 ♦ A D V 10
 ♣ R 7 4

♠ R V 10 6
 ♥ 9 5
 ♦ 8 3 2
 ♣ V 10 8 6

♠ A D 9 7 2
 ♥ D 2
 ♦ R 9 7
 ♣ D 9 3

♠ 8 5
 ♥ A R 10 8 4
 ♦ 6 5 4
 ♣ A 5 2

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest Nord Est Sud
 passe passe 1 ♠ passe
 2 ♠ contre 2 ♠ passe 3 ♥
 passe passe passe

Note sur les enchères
 Sud ne dit pas « 2 Cœurs » sur « 1 Pique » car une levée de chute contrée vulnérable serait un zéro. Nord a fait un courageux contre, car « 2 Piques » aurait été forcément mauvais pour eux.

Philippe Brugnion

Le nouveau directeur, Jean-Michel Ribes, qui était déjà à l'origine des Ecrivains associés du théâtre (EAT), veut ouvrir son établissement aux auteurs d'aujourd'hui, au moyen d'une programmation audacieuse, d'une nouvelle salle, de la publication d'une revue et de rencontres-lectures

L'insolence contemporaine au Théâtre du Rond-Point

OUVERT EN 1981 par Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault, auxquels succéderont Chérif Khaznadar en 1991, puis Marcel Maréchal en 1995, le Théâtre du Rond-Point est entré dans un nouveau cycle avec la nomination de Jean-Michel Ribes à sa tête. Dans le prolongement de son engagement aux EAT (Ecrivains associés du théâtre), l'auteur-metteur en scène a dédié sa programmation aux auteurs d'aujourd'hui. Le nouveau directeur a fait aménager une troisième salle et une vaste librairie théâtrale, il s'approprie également à éditer une nouvelle revue trimestrielle (*Les Cahiers du Rond-Point*) et il a prévu des séries de rencontres, lectures et festivals de textes contemporains.

En 2000, dès la fondation des EAT, vous entreprenez une campagne pour défendre les intérêts des auteurs francophones que vous estimez sous-représentés, ce qui vous conduit à la « prise » de ce que vous appellerez une « Bastille » - le Théâtre du Rond-Point.

Le relais médiatique, immédiat, à la création des EAT, nous a sidérés. C'était un sujet neuf. Les gens nous écrivaient, nous soutenaient, les adhésions arrivaient, on s'est sentis portés. Il y a eu quelques malentendus, comme cette idée que nous voulions une revanche sur les metteurs en scène, ce créateur, est né presque sur le dos de l'auteur. Mais l'élément important a été que le ministère nous écoutait. Quelque chose résonnait. Et en passant un

jour au Rond-Point, je me suis dit : pourquoi ne ferait-on pas là un théâtre d'auteurs ?

Théâtre Ouvert ou le Théâtre de la Colline ne sont-ils pas consacrés aux auteurs contemporains ?

Certes, mais ce n'est pas assez. La Colline est dirigée par un metteur en scène, elle a une esthétique précise, qui laisse au bord de la route les auteurs qui n'ont pas le label « art culturel ». Si j'ai baptisé notre troisième salle « Roland-Topor », c'est qu'il a eu la première page du *Herald Tribune* à sa mort, qu'il a été célébré de Belgique en Russie, et qu'en France, on a dit, en gros : « c'était un marrant ». C'est ainsi qu'on qualifie les tenants de l'insolence, de l'insolence, des héritiers de Jarry, de Cami, de Roussel, parmi lesquels je m'inscris.

Que deviennent les EAT ?

D'une centaine au départ, ils sont maintenant presque trois cents. Il y a des relais en province, dans les DOM-TOM, en Afrique. Je ne prétends pas qu'il y a trois cents Molière ou Shakespeare, mais il y a trois cents personnes qui travaillent sur la langue aujourd'hui et il faut arrêter de nous dire : « Shakespeare est notre contemporain » ou bien : « Quoi de neuf ? Molière ». Si l'homme est éternel, son environnement est évolutif, comme sa manière d'approcher son âme et son corps dans le langage.

Quel sera le ton du Rond-Point ?

Ce sera l'enchantement pour tous. Une audace qui n'interdit pas la joie ; la nouveauté dans l'insolence.

Qu'appellez-vous insolence ?

Celle de Mohamed Rouabhi, par exemple, avec *Providence café* ; celle de Michel Jacquelin avec *Tout seul je ne suis pas assez nombreux* ; celle de gens qui vont à l'envers des grammaires habituelles, des morales qui tuent les enthousiasmes.

Peut-on faire entrer Viol, de Danièle Sallenave, dans cette catégorie ?

Nous ne pratiquerons pas uniquement un théâtre d'humour oblique, mais toucherons aussi à des choses remuantes, comme *Viol*, effectivement ; comme *La Suspension du plongeur*, de Lionel Spycher ; *La nuit chante*, de Jon Fosse. Mais là aussi, il peut y avoir une part d'enchantement, qui passe par la fascination, l'inattendu.

La programmation est-elle dans la filiation des EAT ?

Les EAT n'ont jamais été un mouvement corporatiste. Ils ont été créés pour faire entendre la voix du théâtre et non pour sauver une profession. Je ne suis pas une Mère Teresa des auteurs, je suis là pour montrer la vigueur de l'écriture d'aujourd'hui sans pour autant nous enfermer dans une francophonie nombriliste.

Vous programmez en effet des auteurs allemand, norvégien, danois, anglais, grec...

La francophonie est largement majoritaire, mais je voulais aussi des échanges rapides avec d'autres pays d'Europe. Nous ne voulions pas « hexagoniser » les auteurs français, ce qui nous a conduits à des contacts avec Londres (Royal Court), Berlin (Schaubühne), Barce-

lone, Florence, Genève, Lausanne. On vient même d'être appelés de Shanghai pour échanger des auteurs.

Comment fonctionne votre comité de lecture ?

Il est piloté par Véronique Olmi, et composé presque uniquement d'auteurs des EAT. On reçoit entre 80 et 100 manuscrits par semaine. Le comité en a lu 230. Les pièces sont montées avec son aval. Lionel Spycher, Martin McDonagh, Roland Schimmelpfennig ont été choisis par le comité de lecture. Les textes qu'il a aimés et qu'on n'a pas pu monter sont sur le site Internet et référencés dans la revue afin que les jeunes compagnies puissent les approcher.

Vous avez dit vouloir remettre l'auteur au centre, qu'il choisisse son metteur en scène.

Pour la première saison, ça a été des discussions ouvertes. J'ai appelé Frédéric Bélier-Garcia, et on a discuté. Il y a des auteurs-acteurs qu'on a provoqués, comme Philippe Caubère qui n'est pas simplement un acteur mais travaille sur la langue, ou comme Fellag.

Dans quel esprit avez-vous choisi les spectacles d'ouverture ?

Roland Schimmelpfennig (*Une nuit arabe*) raconte l'histoire d'une cité, sauf qu'au lieu d'évoquer les descentes de police, les tournantes, ça part dans une histoire orientale à dimension poétique ; Mohamed Kacimi (*La Confession d'Abraham*) raconte exactement l'horreur du Moyen-Orient, tout à coup réinventée dans un conte ; et Olivier Py, un



Une scène de « La Confession d'Abraham », de Mohamed Kacimi.

grand auteur, vient montrer la générosité qu'il y a à chanter en femme (*Miss Knife et sa baraque chantante*). Cette première salve correspond bien à l'esprit d'aujourd'hui, alliant le documentaire au poétique. J'ai voulu donner une envelop-

pe neuve à ces auteurs, qu'on puisse habiter librement le Rond-Point de midi à 2 heures du matin, quatorze heures par jour.

Propos recueillis par Jean-Louis Perrier

Premiers spectacles

- **Une nuit arabe** de Roland Schimmelpfennig. Mise en scène : Félix Bélier-Garcia. Du mardi au samedi à 20 h 30, dimanche à 15 heures. Jusqu'au 25 octobre.
- **La Confession d'Abraham** de Mohamed Kacimi. Mise en scène : Michel Cochet. Du mardi au samedi à 21 heures, dimanche à 15 h 30. Jusqu'au 5 octobre.
- **Miss Knife et sa baraque chantante** d'Olivier Py. Du mardi au samedi à 21 heures. Jusqu'au 5 octobre.
- **Théâtre du Rond-Point, 2 bis**, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8^e. Tél. : 01-44-95-98-21. Places de 7,5 € à 26 €. www.theatredurondpoint.fr

Mohamed Kacimi, écrivain aux coups de tonnerre

« **S'IL VOUS PLAÎT**, ne mettez pas dans le titre de l'article que je suis un écrivain algérien. C'est comme une assignation à résidence. Ça verrouille tout. Et puis je vis en France depuis plus de vingt ans. » Il faut entendre la demande de Mohamed Kacimi, elle témoigne d'un parcours d'homme et d'écrivain tout entier dédié à « déverrouiller » l'histoire et les mots, à l'image de *La Confession d'Abraham*, sa deuxième pièce, présentée en ouverture du Rond-Point « Théâtre des auteurs », dans une mise en scène de Michel Cochet. A écouter Mohamed Kacimi, il a fallu plusieurs « coups de ton-

nerre » dans sa vie pour qu'il en vienne à inscrire son nom - volontairement privé de sa particule nobiliaire d'El Hassani - sur les scènes françaises d'aujourd'hui. La première fois, c'était quand il était enfant, dans les hauts plateaux, à El Hamel, siège d'une confrérie soufie. « C'était un village clos sur lui-même, qui ressemblait à un vaste monastère. Toute l'activité, sociale, familiale, culturelle, tournait autour de la religion. Il y avait presque une atmosphère de citadelle médiévale. » Des deux grands-pères, l'un est chef de confrérie, l'autre théologien. Le père, lui, enseigne la littérature. Dans la famille, les femmes aussi apprennent à lire - une rareté.

Mohamed Kacimi a 7 ans, en 1962, quand retentit « le premier coup de tonnerre dans le ciel un peu fermé, un peu serein aussi, de cette enfance-là » : la découverte de l'école française. « Le gouvernement de De Gaulle a décidé d'ouvrir des écoles un peu partout. A Noël, des gars du contingent sont arrivés dans notre village. Il faisait un soleil de plomb. Ils ont occulté les fenêtres de la classe avec des rideaux noirs, ils ont mis un sapin de Noël, on a chanté La Marseillaise et ils nous ont donné des chocolats. Par je ne sais quelle fantaisie de l'inconscient, c'est le seul souvenir qui me soit resté de l'armée française. » Après commencent les voyages, au gré des postes du père, Alger d'abord, « impressionnante, désertée, vide, comme arrêtée », les villes du Nord, puis le Sud.

Et là, autre « coup de tonnerre » : le désert. « C'est sublime quand on le traverse, mais c'est une épouvante quand on y vit. Face à la dune, immense, comme une montagne, et immobile - si au moins elle avait bougé -, j'ai eu des angoisses terribles. Une directrice d'école, juive marocaine, m'a offert un livre d'Andersen. J'ai trouvé

dans les paysages de brume, de neige et de froid une sorte de conjuration poétique. Et je me suis dit : je veux écrire à mon tour. Cette échappée salutaire que peut apporter une autre littérature, dans un imaginaire d'enfant, ne m'a jamais quitté. »



« Abraham est un Kerouac, qui fait l'apprentissage de la désillusion révolutionnaire »

MOHAMED KACIMI

Pour atteindre l'écriture, Mohamed Kacimi devra traverser d'autres « terres arcbes » : faire accepter à la famille qu'il ne sera pas le soutien, dans la lignée, qu'on attend de lui ; rompre avec « la sacro-sainte religion de la langue », et aussi la langue de la

religion ; quitter l'Algérie, où il étudie et vit jusqu'à 26 ans. En 1981, élection de François Mitterrand, la France s'ouvre. Mohamed Kacimi part. Son exil, dit-il, ressemble à une expiation : exister sans attache, sans généalogie, apprendre l'inconfort et la solitude. A sa manière, il s'établit, comme le firent certains gauchistes dans les années 1970. Il encadre des stages pour les émigrés et les jeunes des banlieues. Et il écrit, « comme on se reconstruit ». En français. Son premier roman, *Le Mouchoir*, paraît en 1987 : une satire de l'Algérie indépendante. Plus tard, il renouera avec l'arabe en traduisant des poèmes.

La religion, elle, ne l'a jamais quitté. Il n'a pas la foi, mais « cette rage de l'interrogation du religieux » qui l'a conduit à *La Confession d'Abraham*, après de longs travaux sur la Bible. Evidemment,

Mohamed Kacimi n'a pas oublié les peurs de son enfance, façonnées par les interdits d'une loi divine sans appel. D'une manière plus large, il se demande aujourd'hui « comment la religion, qui est censée sublimer l'homme, peut devenir l'instrument de son avilissement ». Sa réécriture de l'histoire d'Abraham, qui lui a demandé deux ans et treize versions, est « une évangélisation profane du public. Je veux montrer qu'on peut revenir sur les traces de la culture judéo-chrétienne, supposée austère, ténébreuse, et y retrouver une familiarité avec le sacré qu'on a perdue. Abraham n'a pas été le fondateur de la religion. Il a fondé l'exil, il a fondé le doute, il a presque fondé l'utopie. C'est un Kerouac, qui fait l'apprentissage de la désillusion révolutionnaire ».

Brigitte Salino

PRODUCTION COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES / PHILIPPE BERSEN / PRODUSTA

DIDIER SANDRE
FANNY COTTENÇON
MARIANNE BASLER
JEAN-PIERRE MALO

LES COULEURS DE LA VIE

DE ANDREW BOVELL

ADAPTATION ET MISE EN SCÈNE
MICHEL FAGADAU
ASSISTÉ DE STÉPHANIE FAGADAU

DÉCOR ET COSTUMES FLORICA MALURENO
LUMIÈRES LAURENT REAL
SON BERNARD GUILLAUMAT

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES

PREMIÈRE

LOC 01 53 23 99 19 / 0892 70 21 20

SUR LA ROUTE DE MADISON

de Clint Eastwood

Suivi d'un débat avec Claire Denis animé par Jean-Michel Frodon (*Le Monde*)

5,50€

Ciné club Le Monde

JEUDI 19 SEPTEMBRE 20 H 30

LE CINÉMA DU PANTHÉON - 13, RUE VICTOR-COUSIN 75005 PARIS

La manifestation parisienne, dont les organisateurs ont voulu renforcer la dimension internationale, débute le 19 septembre. Milliardaires, conservateurs et décorateurs du monde entier côtoient les curieux dans ce musée temporaire – et à vendre

Art et argent paradent à la Biennale des antiquaires

DIMANCHE 15 septembre, 15 heures. Le Carrousel du Louvre mérite bien son nom. Virevolte d'abord le ballet des ouvriers, extraordinaires artisans capables de vous transformer 50 mètres carrés de béton en boudoir XVIII^e dans le temps d'un après-midi. Ensuite la ronde des livreurs, les coups de marteau, bruits de perceuse, crierelles des décorateurs, hausses de ton des marchands : tout doit être prêt pour l'ouverture de la Biennale des antiquaires. Elle se déroule en trois temps : le dîner de gala – 400 euros la place –, présidé par Bernadette Chirac et donné au profit de la Fondation Hôpitaux de Paris/Hôpitaux de France. S'y pressent le monde et le demi-monde, pour goûter en avant-première le plaisir d'une visite hors du commun, à tous les sens du terme.

Le vernissage se tient le lendemain, jeudi 19 septembre : tout aussi couru, à peine plus ouvert. Le *vulgum pecus* ne sera admis que les jours suivants : ils étaient près de 90 000 à tourner dans les allées du Carrousel, il y a deux ans.

Les visiteurs seront sans doute moins nombreux cette année puisque la durée de l'événement a été réduite : il s'agissait d'accueillir les exposants étrangers, près du tiers du total, qui ne peuvent désertier leur boutique trop longtemps. Leur place a été acquise au détriment de membres du Syndicat français des antiquaires, ce qui a défrisé quelques moustaches gauloises. Mais, selon les responsables du syndicat, il devenait nécessaire

de redonner une dimension internationale à une manifestation de plus en plus concurrencée par la foire de Maastricht, aux Pays-Bas, et de ramener vers Paris les collectionneurs du monde entier. Ils seront nombreux à traverser l'Atlantique pour l'occasion, du moins si George W. Bush n'est pas saisi d'un coup de sang.

GÉNÉREUX MÉCÈNES

L'éditeur Forbes vient ainsi avec un club d'une douzaine d'investisseurs. L'Institute of Art de Detroit, le Fine Art Museum de San Francisco, le Museum of Art de La Nouvelle-Orléans ont délégué leurs conservateurs, souvent accompagnés de quelques-uns de leurs trustees, ces administrateurs à la sauce américaine dont la fortune personnelle fait tant pour l'enrichissement des collections publiques. Le Speed Art Museum de Louisville (Kentucky) en emmène seize à lui

tout seul, guidés par le conservateur en chef du musée. Car les Américains adorent le côté glamour de la Biennale, même s'ils trouvent les antiquaires français « un peu intimidants ».

Les antiquaires, ou bien leur marchandise : les négociants parisiens sont les meilleurs du monde pour ce qui concerne le XVIII^e siècle, français de préférence. Seulement, voilà : les nouveaux milliardaires américains ont la quarantaine, voire moins, et sont plus à l'aise en baskets qu'en bas de soie. Et il faut de la persuasion pour leur faire accepter qu'un fauteuil Louis XV possède l'ergonomie idéale pour consulter les cours du Nasdaq sur l'écran au plasma d'un ordinateur. Ce qui a conduit ces dernières années à l'explosion du mobilier des années 1920 et 1930, souvent plus confortable, d'un design moins grand siècle mais plus *trendy*, et d'une qualité tout aussi

irréprochable.

Pour meubler leurs gigantesques *trophy houses*, symboles de leur réussite sociale, ils ont leurs conservateurs (empruntés, on l'a vu, au musée local) ou leurs décorateurs, qui sont les vrais rois de la fête. L'un des meilleurs, François-Joseph Graf, est même parfois surnommé « l'empereur », tant à cause de son prénom que grâce à un talent réel dans sa partie. Pour eux, les antiquaires passeraient par un trou de souris.

« Ils ont les objets, mais nous avons les clients », dit un décorateur. La corporation est d'ailleurs omniprésente à la Biennale, puisque rares sont ceux qui osent se passer de leurs services lorsqu'il s'agit d'aménager un stand.

UN BONHEUR POUR LES YEUX

Cependant, les objets rares le sont de plus en plus. Au point que les antiquaires conséquents n'hésitent pas à racheter les œuvres qu'ils ont vendues naguère, ce qui contribue d'ailleurs à asséoir leur



HUGHES DUBOIS

Bodhisattva debout (dynastie des Wei du Nord, fin du V^e siècle). Pièce vendue par Christian Deydier.

pour les yeux et une plongée à travers le temps et les civilisations qui n'a guère d'équivalent.

Harry Bellet

XXI^e Biennale des antiquaires, Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris-1^{er}. M^e Palais-Royal - Musée-du-Louvre, bus 21, 39, 67, 72, 74, 81, 85, 95. Tél. : 01-43-16-47-47. Tous les jours de 11 heures à 23 heures ; dimanche de 11 heures à 20 heures. Jusqu'au 29 septembre. 12,50 euros.

Trois pièces du Louvre sur le marché

Trois des œuvres de la Biennale viennent du Louvre ! Le tableau de Poussin proposé par le Genevois Jan Krugier est le fameux *Olympus et Marsyas*, qui appartenait à la famille Saint-Arroman. Lorsqu'ils le vendirent en 1968, par l'entremise de M^e Rheims, l'œuvre fut faussement considérée comme de l'école des Carrache, et obtint 2 200 francs de l'époque (environ 14 000 francs 2001, soit 2 132 euros). Préemptée par le Louvre, elle fut réattribuée à Poussin. S'estimant trompés, les Saint-Arroman allèrent en justice et, après seize ans de procédure, obtinrent gain de cause en 1987. La toile fut vendue à nouveau par M^e Ader, Picard & Tajan en 1988, pour 8,14 millions de francs (10,5 millions 2001, soit 1,6 million d'euros). Les deux bronzes d'après Pigalle de la galerie Didier Aaron coûtèrent encore moins cher à l'Etat : volés par les nazis en 1940 dans la collection du baron Edouard de Rothschild, transmis après la guerre à la commission de récupération artistique, ils furent attribués aux Musées nationaux vers 1967 et exposés au Louvre. Restitués à Guy de Rothschild le 11 octobre 2000, ils vivent à la Biennale de nouvelles aventures.

De ventes publiques en négoce privé, des œuvres au riche passé

DANS un contexte politico-économique rien moins que satisfaisant, confronté à une baisse sensible des affaires ces derniers mois, le négoce d'art joue-t-il ses meilleurs atouts ? La Biennale met en évidence la pénurie d'œuvres dont souffre le marché. Une rareté si cruelle qu'elle transforme le métier même : fini en effet le temps des antiquaires « découvreurs », place à celui des « régulateurs », qui effectuent des achats massifs en vente publique. Les antiquaires ne deviennent-ils pas dès lors de simples « manieurs d'étiquettes », ajoutant les seules plus-values de leur nom et de leur répu-

tation aux objets que d'autres décrivent avant eux ?

Dans bien des cas, la Biennale sert de faire-valoir à la puissance financière de tel ou tel marchand. Ainsi, on y retrouvera « en kit » des éléments des collections Lagerfeld ou Riahî (chez Steinitz, chez Segoura et chez Perrin) toutes deux dispersées en 2000 chez Christie's. De même, plusieurs émaux de la collection Keir, vendue il y a cinq ans par Sotheby's, sont à la galerie Brimo de La Roussilhe. Dans certains cas, la pratique relève de la caricature : le marchand hollandais Robert Noortman ramène ainsi à Paris une *Tour de Babel*

de Lucas Van Valkenborch adjugée 8,2 millions de francs (1,25 million d'euros) il y a moins d'un an à Drouot par M^e Beaussant et Lefèvre. Il possède également un *Portrait d'homme* par Rembrandt, un panneau d'autant plus connu qu'il passa de 9 millions de dollars chez Sotheby's en janvier 1998 à 12,6 millions de dollars en 2001, chez Christie's cette fois.

RETOURS AU PAYS

Les œuvres se promènent ainsi de ventes publiques en négoce privé, ou se baladent de foire en salon avant de trouver un collectionneur. Le *Portrait de Diego Rivera* par Modigliani que propose la galerie Hopkins & Custom était déjà il y a six mois sur leur stand du Pavillon des antiquaires. Yves Mikaeloff s'est fourni pour sa part au Paul Getty Museum, par l'intermédiaire de Christie's, où a été vendu en 1996 pour 415 000 dollars le secrétaire du XIX^e siècle de son stand. Retour au pays également, par l'entremise de la galerie Pelham & Partridge, pour ce *Repos des chasseurs* de Lancret qui coûta 816 500 dollars chez Christie's en 1997, et pour les jardinières Empire adjugées 900 000 francs (137 200 euros) par M^e Tajan la même année.

Les amateurs retrouveront aussi à la galerie Landau Fine Arts un portrait de Dora Maar par Picasso adjugé 10,2 millions de francs (1,55 million d'euros) à la vente éponyme organisée par Piasa en 1998. Et même les plus distraits n'auront pas oublié ces *Femmes assises* de Seurat, installées chez Richard Green, mais passées en vente en février 2001 pour 1,08 million de livres. La palme revenant à la *Femme au bandeau* de Jawlensky, chez Krugier, qui fut vendue 721 650 livres chez Sotheby's, il y a moins de trois mois...

A quoi bon multiplier les exemples ? La Biennale propose par ailleurs mille découvertes possibles et les marchands savent bien qu'il ne sert à rien de la transformer en ce qu'un amateur échaudé stigmatisa sous le qualificatif de « golden pigeon hunt », un terme que nous traduirions librement par « pêche au gogo friqué ».

Xavier Narbaïts

Situation de blocage dans le dossier des intermittents

LES DISSENSIONS sont avérées entre les ministères des affaires sociales, du travail et de la solidarité et celui de la culture et de la communication dans le dossier des intermittents du spectacle. Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture, a reçu lundi 16 septembre, une délégation de la Fédération des syndicats CGT du spectacle conduite par son secrétaire général Jean Voirin. Contrairement à toute attente, M. Aillagon n'a pas pu annoncer le démarrage d'une concertation ni la nomination des deux médiateurs – des inspecteurs généraux choisis par chacun des deux ministères. Cette annonce semble avoir été reportée d'une semaine. M. Voirin s'est déclaré, mardi au Monde, « inquiet et en colère », et compte poursuivre ses actions de mobilisation des intermittents. Plusieurs centaines d'intermittents ont occupé mardi la DRAC Ile-de-France à Paris pour « s'opposer au projet du Medef [de liquider les annexes cinéma-spectacle] » et exiger un report du doublement des cotisations-chômage imposé aux salariés et aux employeurs.

Jacques Peskine, président de la Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma (Fesac) redoute que « le Medef, relayé par François Fillon, ne joue l'inertie ». Il déplore « la faiblesse politique de Jean-Jacques Aillagon. Cet épisode s'explique par une guerre entre les deux cabinets ». M. Peskine critique aussi les lenteurs de l'Unedec, qui rechigne à croiser les fichiers entre allocataires du chômage et cotisants à la caisse des congés-spectacle. Ce qui permettrait pourtant de mettre à jour près de 30 000 fraudeurs au système des intermittents.

Nicole Vulser

HORS-SÉRIE

CAHIERS CINEMA

SPÉCIAL JEUX VIDÉO

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Monde vous invite...

... au Théâtre du Rond-Point pour la pièce

" Une nuit arabe "

de R. SCHIMMELPFENNIG
Mise en scène de F. BÉLIER-GARCIA

Pour recevoir votre invitation à la représentation du 25 septembre (valable pour une personne, 70 places au total)

téléphonez au **01-42-17-38-95**
ce mercredi 18 septembre de 15 heures à 17 heures
et jeudi 19 septembre de 14 heures à 16 heures

DU 17 SEPTEMBRE AU 25 OCTOBRE

SALLE REMAUX-BARRAULT

UNE NUIT ARABE

AVEC NIELS ARESTRUP, LOUMA AZAHN, SAMIA GUESNI, NGÈNE MORAS, ZININE SMAILA

DE ROLAND SCHIMMELPFENNIG
MISE EN SCÈNE DE FRÉDÉRIC BÉLIER-GARCIA

Théâtre du Rond-Point 2bis, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 Paris
01 44 95 98 21 / 10 - www.theatredurondpoint.fr

Les informations recueillies à cette occasion sont exclusivement destinées au Monde et à ses partenaires. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant (art. 27 de la loi "Informatique et libertés").

Théâtre Des histoires d'amour à fleur de peau



PARIS Une femme, seule, sur un plateau de théâtre grand comme un mouchoir de poche, engoncée dans un lourd manteau qu'elle enlève comme pour se défaire d'une gangue qui l'étoufferait. Une femme qui se tient, fragile,

dans sa drôle de robe de mariée un peu de guingois qui tranche sur le décor anonyme derrière elle, gris comme l'oubli. Elle veut raconter, il y a comme une urgence on dirait, raconter une histoire d'amour que l'on croit d'abord être la sienne, l'histoire de l'amour gai et un peu fou avec le beau Sigfried. Et puis il y aura une autre histoire, et une autre encore, celle de Jan, celle de Ginette, celle d'Anna, dix histoires en tout, racontées avec beaucoup de précision – les lieux, les circonstances, mais surtout ce que l'amour fait sur les corps, la peau, le cœur, le souffle, les membres.

Qui est-elle, cette femme qui se dévêt pour s'habiller des histoires des autres, et qui la raconte comme si sa propre vie en dépendait ? Une femme « mal dans sa peau », mal dans ses souvenirs, à qui il est arrivé des histoires mais qui « ne sait même pas si c'était vraiment de l'amour » et qui, un jour, dans un café, rencontre un étrange jeune homme. Celui-ci pense que « les souvenirs amoureux, quand ils montent de l'intérieur, quand ils passent dans la gorge et dans la bouche, dégagent une sorte de substance qui se répand dans la peau et l'empêche de pousser ». Tous les souvenirs, même ceux des autres : « *Écoutez-les, les autres, vos amis, des gens dans la rue, n'importe qui, avait conseillé le jeune homme, écoutez-les et puis prenez leurs mots, leur émoi, leur*

cœur battant. Faites comme s'ils étaient à vous. » Alors Elisa raconte, Shéhérazade un peu bizarre, pour sauver sa peau.

Carole Fréchette, l'auteure, est une Québécoise d'une cinquantaine d'années. Elle a écrit *La Peau d'Elisa* en 1997, à Bruxelles, après avoir demandé à dix inconnu(e)s de lui raconter l'histoire d'amour qui avait compté dans leur vie. Elle voulait « tenter de saisir dans leurs récits des morceaux de cette chose mystérieuse qui remplit momentanément tous les creux, ceux du corps et ceux de la vie. En reconnaître les contours, les battements, le goût sur la langue ».

Reste qu'il est très difficile, pour une comédienne, de donner chair et voix à un monologue aussi intime. Aude Denis y parvient, jouant d'un physique assez neutre pour se laisser traverser par la petite musique de toutes ces amours singulières.

Fabienne Darge

La Peau d'Elisa, de Carole Fréchette (Actes Sud Papiers, 32 p., 5,34 €). Mise en scène : Vincent Dhehin. Avec Aude Denis et Olivier Menu. Théâtre de l'Atalante, 10, place Charles-Dullin, Paris-18^e. M^e Anvers ou Pigalle. Lundi, jeudi, vendredi et samedi à 21 heures, dimanche à 17 heures. Durée : 1 h 15. Tél. : 01-46-06-11-90. 12 € et 9 €. Jusqu'au 14 octobre.

Photo : Ramon Snera / Agence Bernard.

Expositions

PARIS L'Asie aux Tuileries

Parallèlement à la Biennale des antiquaires du Carrousel du Louvre, l'Association des spécialistes des arts asiatiques organise la première Biennale des arts asiatiques. Quatorze marchands parisiens ont invité quelques confrères étrangers. Les pièces présentées ne seront certainement pas à la portée de toutes les bourses. Elles seront en tout cas garanties. Devant l'habileté croissante des faussaires, un recours aux analyses scientifiques est devenu indispensable pour déceler le vrai du faux : un laboratoire d'expertise a donc été convié à faire des démonstrations.

Cette manifestation se tiendra aux Tuileries, dans le carré dit des Sangliers. Elle se déroulera en alternance avec l'Automne asiatique à Paris. Jardin des Tuileries, carré des Sangliers, Paris-1^{er}. M^e Concorde. Tél. : 01-56-26-52-00. Du 21 au 25. De 11 heures à 21 heures, les 21 et 22 ; de 12 heures à 20 heures, le 23 ; de 12 heures à 23 heures, le 24 ; et de 12 heures à 18 heures, le 25. 11 €.

Salon international d'art tribal

La cinquième édition de ce Salon aura lieu dans le même hôtel qu'auparavant, mais au premier et au deuxième étage (le rez-de-chaussée étant désormais occupé par la galerie Artcurial). Une vingtaine de galeries privées venues essentiellement de France

et de Belgique présenteront des pièces élaborées en Afrique (masque ogoni – Nigeria – chez Accrosonge ; sculpture baoulée de Sakassou – Côte d'Ivoire – chez Maine-Durieu), en Océanie (figure Moaï Kava Kava de l'île de Pâques, chez Edith et Roland Klak ; ornement de proue des îles Salomon, chez Valluet-Ferrandin) et dans less deux Amériques (Kachina Hopi chez Flak). A noter que le Musée Barbier-Mueller de Genève (Suisse) y participe pour la première fois. Il y présente sa revue *Arts et cultures* (coéditée par l'éditeur Adam Biro pour sa version française).

Hôtel du Rond-Point, 7, rond-point des Champs-Élysées, Paris-8^e. M^e Franklin-Roosevelt. Tél. : 01-53-76-10-13. Du 19 au 22, de 11 heures à 18 heures ; le 20, jusqu'à 21 heures. 10 €.

Sélection disques électroniques

DJ DOLORÈS & ORCHESTRA SANTA MASSA

Contraditorio ?

Excellente nouvelle que la parution européenne d'un des disques d'électronique enracinée, en l'occurrence dans le Nordeste brésilien. DJ Dolorès est l'une des figures les plus originales de la drum n'bass inspirée par les musiques de terroir. A l'instar d'un Jephthé Guillaume, Haïtien de New York, Dolorès puise dans les richesses de la musique nordestine, dans le folklore d'Alagoas, l'Etat côtier dont il est originaire. Vivant à Recife, Dolorès utilise les armes de l'échantillonneur, mais aussi celles du rebeco et de la trompette, et fait tourner en boucle des rythmiques étranges venues des villages de pêcheurs et des communautés nègres. *Contraditorio* est dépaysant au possible, électro à fond, foisonnant (*O Enigma Turco, Catimbo*), et l'Orchestre Santa Massa prête voix, violon, tambours, guitare, basse, etc. aux manipulations sarcastiques de Dolorès et que l'on remerciera de nous sauver des ternes exercices de remix de bossa nova qu'imposent aujourd'hui une certaine frange de l'électronique européenne. – V. Mo. 1 CD Stern's Music.

IVAN SMAGGHE

Hard !

Longtemps entendu sur Radio Nova, Ivan Smaghe s'est imposé une discipline compilatoire rigoureuse : aller dans les marges, dans le vrai, plutôt que dans l'évidence et le succès trop simple. Autre grand écart pas si facile à tenir : présenter des nouveautés mais en connaître les racines en n'oubliant pas les anciens. Un titre de Matti Oillings, *Cyclops Dance*, datant de 1973, remixé par Pepe Deluxe garde sa fraîcheur. Ivan Smaghe a fait son marché dans les petits labels (Flesh Recording, Perlon, Bpitch Control), avec une forte empreinte funk. – V. Mo. 1 CD Chronowax.

MIGUEL MIGGS

Colorful You

Musique électronique peut-être, mais surtout américaine et californienne, que l'on pourrait écouter au kilomètre à la radio (et pourquoi pas en décapotable). House franchement marquée de R & B, et sans grande créativité. Latin, ensoleillé de voix, Colorful You appartient cependant à la veine des produits édulcorés qui font le bonheur des amateurs d'ambiances musicales. Plutôt que de s'arrêter à la musique, il faudra chercher ce qu'il est possible de faire pendant qu'on l'entendra. Miguel Miggs, qui appartient à la tribu de Naked Music comme Blue6, ne s'embarrasse pas de questions existentielles ni ne manifeste un quelconque souci du chaos millénariste. Les corps sont beaux, le ciel bleu, la FM radieuse. – V. Mo. 1 CD Naked Music/Labels/Virgin/EMI.

OPÉRA • La première de l'œuvre de Haendel au Palais-Garnier perturbée par un magnétophone

« Giulio Cesare » réchappe d'un attentat sonore

LÂCHE « attentat » à la bande magnétique lundi 16 septembre soir au Palais-Garnier pour la première de *Giulio Cesare*, de Haendel. Ils étaient tous en rang, l'actuel ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon, l'ancienne, Catherine Tasca, Hubert Védrine et Patrick Devedjian, prêts à suivre les amours tumultueuses de Jules César avec la belle Cléopâtre. Et puis, à peine avalés l'ouverture et le premier air de David Daniels, voilà la tête de Pompée qui arrive sur un plateau d'argent. Fureur de César et longue plainte de la veuve Cornelia (magnifique Stephanie Blythe).

C'est là que tout a commencé : une musique en écho, aigrelette et tête, assez faible pour ne pas endiguer le flot haendélien, assez puissante pour s'immiscer entre chaque respiration, gagner peu à peu les consciences, détourner savamment l'attention. Minkowski et ses troupes ont vaillamment résisté tandis que Cléo et Ptolémée se disputaient le trône. Au second changement de décor, une voix s'est élevée : « *On ne peut pas arrêter ça ?* » Marc Minkowski s'est tourné vers la salle en demandant quelques minutes. On a espéré le miracle. Il n'en fut rien.

On y alla alors de bon cœur, qui invoquant les mânes de Maria Callas revenant en ce soir du 25^e anniversaire de sa mort, qui retrouvant sa crédulité d'enfance, Gaston Leroux et le *Fantôme de l'Opéra*. D'autres pointaient du doigt les intermittents du spectacle, dans une maison réputée pour son syndicalisme. Il y eut même un chevrotement « *C'est une honte !* », aussitôt conspué. Peut-être est-ce ce qui décida notre ministre. Il se leva et quitta la salle, cependant qu'un entracte « couvre-feu » était déclaré.

UN BEAU SPECTACLE

Quand tout le monde se fut rasé, le directeur des Opéras de Paris, Hugues Gall, vint remercier le public de sa patience (sans pour autant présenter d'excuses). La « bombe » avait été trouvée et désamorcée. Une enquête était en cours et une plainte déposée. On apprendra qu'il s'agissait d'un magnétophone rudimentaire planqué dans des loges aveugles sous plafond et de deux haut-parleurs dissimulés derrière des lyres de stuc. Un endroit suffisamment retors pour indiquer une affaire fomentée en interne ; un coup

orchestré (si l'on peut dire) dans l'intention de saboter, Hugues Gall dixit, « le début de saison ». Ce d'autant que sur la bande passait justement... *Giulio Cesare*, pris au vif d'une répétition.

Revenu aux cendres de Pompée, le spectacle devait se dérouler sans encombres. Un beau spectacle, nanti d'une distribution très homogène, une mise en scène intelligente et une remarquable direction d'acteurs. On put admirer la mâle assurance de Bejun Mehta en Ptolémée roi du pétrole, la séduction de Danielle de Nisse (une révélation), pétroleuse Cléopâtre se muant en amoureuse superbe, la juste vaillance d'Achillas (Franck Leguérinel), la spirituelle gouaille de Dominique Visse (Nireno).

Même combat dans le camp romain. Somptueuse majesté et émouvante maîtrise vocale de Stephanie Blythe en Cornelia, tragique jusque dans l'arrosage des cactus de Ptolémée. Juvénile et ardent, le Sextus d'Anne-Sofie von Otter, digne fils du grand Pompée. Le duo d'adieu entre mère et fils, un des plus beaux jamais écrits, offre un moment ineffable. Flanqué de l'efficace Curion (Kevin Greenlaw), David Daniels est un Jules César plein de fougue et d'impétuosité. Infinie souplesse et couleur de miel pour une voix qui saute tous les Rubicon, vocalises conquérantes et stratégie expressive d'une grande finesse.

Quant à l'orchestre en armes de Minkowski, il aura tenu sa partie sans faillir, entre constance et humilité.

Marie-Aude Roux

GIULIO CESARE, opéra seria de Haendel. Avec David Daniels (Giulio Cesare), Danielle De Nisse (Cleopatra), Bejun Mehta (Tolomeo), Stephanie Blythe (Cornelia), Anne Sofie von Otter (Sesto), Franck Leguérinel (Achilla), Dominique Visse (Nireno), Kevin Greenlaw (Curio), David Fielding (décors et costumes), Davy Cunningham (lumières), Nicholas Hytner (mise en scène), Orchestre et Chœurs des musiciens du Louvre - Grenoble, Marc Minkowski (direction). **PALAIS-GARNIER**, place de l'Opéra, Paris-9^e. M^e Opéra. Le 16 septembre. **PROCHAINES REPRÉSENTATIONS** les 19, 24, 27 et 30 septembre, 3, 11 et 14 octobre à 19 heures, le 6 octobre à 14 h 30. Tél. : 08-92-69-78-68. De 7 € à 109 €.

INSTANTANÉ OASIS, COMME AUX BEAUX JOURS

Dès ses débuts, Oasis avait posé des bases immuables. Musicalement et visuellement, sur disque comme en concert. Des musiciens ont pu perdre leur place – les guitaristes et bassiste Paul « Bonehead » Arthurs et Paul « Guiguy » McGuigan, remplacés par Gem Archer et Andy Bell –, le concert donné le 17 septembre, au Zénith, partageait bien des points communs avec la première performance parisienne du groupe, livrée il y a huit ans, à la Cigale.

Comme éternellement coincé à la sortie de l'adolescence, Liam Gallagher a conservé son air buté de gouape « lennonienne » à la façon de Manchester. Gravure de mode trash gavée par des décennies d'arrogance pop et photogénique, le chanteur d'Oasis gardera son blouson de cuir boutonné jusqu'au col tout le long du concert, malgré une chaleur d'été. Il a fait d'une pose une technique de chant. Leçon n° 1 : régler son pied de micro juste en dessous du menton. Leçon n° 2 : garder les mains dans le dos ou dans les poches. Leçon n° 3 : plier suffisamment les jambes (flottant dans un jean *baggy*) pour que la bouche se retrouve sous le micro, que le cou se tende et tire suffisamment sur les cordes vocales pour nasiller puissamment l'accent du Lancashire.

Porté par le flux plombé des guitares, une morgue lancinante et des éclats mélodiques hérités des légendes rock insulaires, ce timbre poseur avait saisi l'excitation d'une époque. Cette pertinence le rendait tolérable même dans les

faiblesses du répertoire. Aujourd'hui, mieux vaut que les chansons tiennent la route. Ce n'était plus le cas au moment de *Be Here Now* et *Standing on the Shoulder of Giants*, troisième et quatrième album. C'est de nouveau possible depuis *Heathen Chemistry*, leur nouvel opus (*Le Monde* du 19 juillet) qui retrouve une partie de la verve originelle.

Comme pour mieux se convaincre de sa rémission, Oasis a accroché en fond de scène un immense panneau « EXIST » et débute son concert en chantant : « *Hello, it's good to be back !* » (Salut, c'est bon d'être de retour !). Le public qui a rempli le Zénith est reconquis par ces boogies de voyous, ce rouleau compresseur piloté par un *songwriter* de nouveau compétent. Noel Gallagher relaie à propos son frère, avec lequel le temps des disputes semble terminé. Barbe d'une semaine ou deux, Gibson demi-caisse rouge en bandoulière, l'ainé des Gallagher laisse sa douce voix de timide soulager des excès de Liam.

Le concert atteint son apogée aux rappels avec deux morceaux (*Don't Look Back in Anger* et *Some Might Say*) tirés de l'album le plus populaire du groupe, (*What's the Story*) *Morning Glory* ? Avant de conclure d'une reprise de *My Generation* des Who, dont la tonitruante revitalisation faisait honneur à la britpop.

Stéphane Davet

Oasis, le 17 novembre, le Zénith, Paris

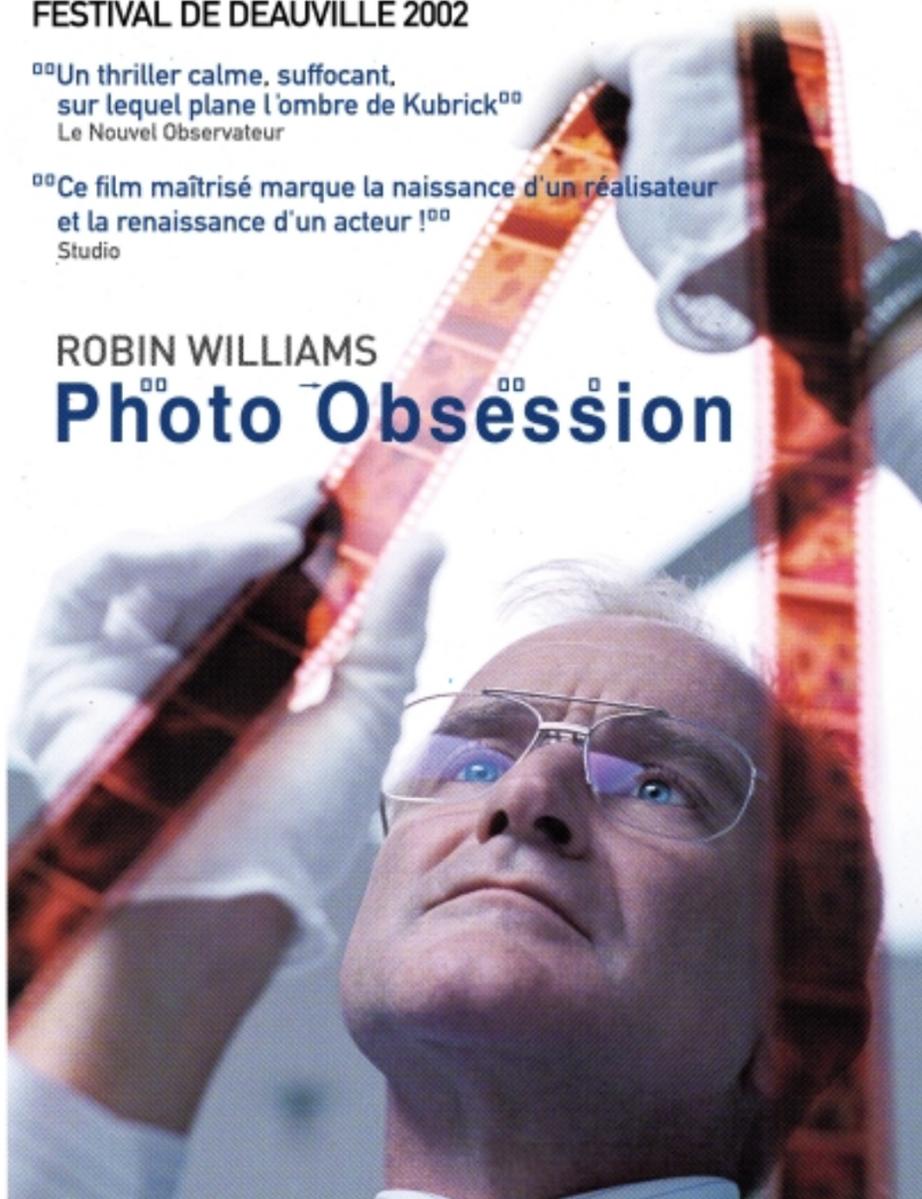
PRIX DU JURY - PRIX DU PUBLIC JDD - PRIX PREMIÈRE FESTIVAL DE DEAUVILLE 2002

« Un thriller calme, suffocant, sur lequel plane l'ombre de Kubrick »
Le Nouvel Observateur

« Ce film maîtrisé marque la naissance d'un réalisateur et la renaissance d'un acteur ! »
Studio

ROBIN WILLIAMS

Photo Obsession



ACTUELLEMENT

www.foxfrance.com



Christiane Cohendy, le corps du texte

L'actrice, qui n'aime rien tant que défricher les pièces contemporaines, interprète une héroïne qui se lance dans l'aventure du théâtre

DANS SON JARDIN à l'ombre des écritures contemporaines, c'est un nouveau caillou que Christiane Cohendy s'approprie à ajouter. Un caillou du Sud, sec et bavard, concassé par Serge Valletti, auteur de théâtre né à Marseille en 1951, comédien, romancier. Un monologue adapté de son roman autobiographique qui porte le même drôle de nom, *Et puis, quand le jour s'est levé, je me suis endormie* (éditions L'Atalante). Sous couvert de conter l'itinéraire d'une femme qui tente l'aventure du théâtre, Valletti y romance son propre parcours.

Un texte neuf, jamais joué, dont Christiane Cohendy est la toute première interprète. C'est un risque, que cette comédienne, qui a joué sous la direction des metteurs en scène les plus marquants des vingt dernières années – Alain Françon, André Engel, Hans Peter Cloos, Klaus Michael Grüber, Matthias Langhoff, Jean-Pierre Vincent, Jorge Lavelli ou Georges Lavaudant –, aborde avec la modestie d'une grande défricheuse de théâtre. Quand on la saisit au milieu de ses répétitions, au Théâtre national de la Colline, à Paris, elle est entièrement habitée par ce texte. « *Le personnage, une sorte de Kid au féminin, reste énigmatique. On la connaît par son langage qui est une riche navigation dans l'océan tourmenté de la littérature, celui capable de mêler parler marseillais, élégances littéraires, trouvailles rebelles, accents faubouriens, le tout soulevé par un flux puissant de générosité verbale.* »

Son parcours de comédienne navigue entre rôles classiques – elle a été dernièrement la splendide Clytemnestre de *L'Orestie* d'Eschyle, mise en scène par Georges Lavaudant à l'Odéon – et personnages du répertoire d'aujourd'hui. Christiane Cohendy a été plusieurs fois la première à faire entendre un texte contemporain encore jamais mis en scène. Elle a joué des pièces de Michel Deutsch, de Heiner Müller, de Christian Rullier, d'Edward Bond, et, bien sûr, de Bernard-Marie Koltès. Avec une distinction hallucinée, elle a exécuté la folie des pièces du Britannique Steven Berkoff, qui, dans *Kvetch* puis *Décadence*, dirigés par Jorge Lavelli, chargeait les figures monstrueuses à la Hitler.

Christiane Cohendy (Molière de l'actrice, pour *Décadence*) apportait sa subtilité pour servir le jeu physique, violent exigé des comédiens par Steven Berkoff. Elle en ressent « *le bonheur secret de faire naître* ». « *Quand c'est la toute première fois, c'est comme un cadeau qui m'est fait et un cadeau que je fais à quelqu'un.* » Interpréter un rôle classique lui

BIOGRAPHIE

► 1971

Fonde le Théâtre éclaté d'Annecy avec Alain Françon.

► 1974

Travaille avec André Engel.

► 1996

Molière de la meilleure actrice pour « *Décadence* », de Steven Berkoff, mise en scène Jorge Lavelli.

► 1999

Clytemnestre, dans « *L'Orestie* » d'Eschyle, mise en scène Georges Lavaudant.

apporte la satisfaction de dialoguer avec l'histoire du théâtre, la conscience d'une tradition et de références à respecter, à éviter ou à renouveler. « *Dans la rencontre avec les auteurs contemporains, on a le sentiment de créer le sol en même temps que le pas.* » Un texte connu et reconnu, c'est le bonheur de « *l'amitié avec le passé* ». Une œuvre en cours de création suscite un autre type de plaisir, « *le démarrage presque épaulé contre épaulé avec un auteur vivant, la joie quasi enfantine qui accompagne le danger, la sensation que la voie est libre* ».

Plusieurs fois, la comédienne s'est aventurée du côté de la mise en scène, pour servir des textes neufs. Elle a monté *Archéologie*, coécrit avec Daniel Emilfork et Frédéric Leidgens. A Théâtre Ouvert, le laboratoire d'écriture d'aujourd'hui animé par Lucien et Micheline Attoun, à Paris, elle a mis en scène *Les Orphelins*, de Jean-Luc Lagarce, en 1984, à un moment où le jeune auteur dramatique, disparu en 1995, était presque inconnu. « *Avec André Marcon et d'autres, on avait fait un atelier de découverte d'écritures contemporaines. C'est là que j'ai pu approcher les textes de Jean-Luc Lagarce. Lucien Attoun m'a demandé la mise en scène.* » Depuis, Lagarce est devenu, après Koltès, l'un des contemporains les plus joués.

Quand Christian Rullier, écrivain de théâtre, auteur d'*Annabelle* et *Zina* ou *Le Fils*, décide en 2001 de jouer lui-même et seul l'un de ses textes, c'est Christiane Cohendy qui le met en scène, au centre dramatique de Reims, puis, en août dernier, au festival La Mousson d'été, dirigé par Michel Didym. « *Mettre en scène, pour moi, c'est un léger déplacement, une manière autre de déployer la phrase, de la comprendre dans sa réalisation.* » Avec Didym à nouveau, dont elle admire « *les intuitions immédiates face aux écritures contemporaines* », elle s'aventure cet automne dans la fiction autobiographique de Serge Valletti, pour le Théâtre national de la Colline.

LE FLIRT AVEC LA LIBERTÉ

Comédienne recherchée, Christiane Cohendy reste à l'écart des compagnies de théâtre. « *J'ai adoré travailler avec l'équipe de comédiens remarquables réunie par Georges Lavaudant, mais je me situe, par choix, par irrésistible nécessité, dans un vagabondage, dans cette position plus solitaire qui tente de flirter avec la liberté.* » Avec *Et puis, quand le jour s'est levé, je me suis endormie*, elle découvre une nouvelle alliance artistique, avec les musiciens qui accompagnent son monologue. « *La musique, quelle merveille ! En plus du plaisir de travailler avec Michel Didym, d'être dans la chair*

de Valetti, voilà que je baigne dans un liquide quasi amniotique, comme si on m'ouvrait un nouveau monde, celui de la musique vivante, de la musique présente. » Après la création et la tournée de la pièce de Serge Valletti, elle gardera un contact avec ce « *bain* ». Elle devrait jouer dans un *Hamlet* sous la direction de Moshe Leiser, surtout connu pour ses mises en scène d'opéra, retrouvant le chemin des rôles classiques avec le personnage de Gertrude – « *un rôle monument, dans lequel il faut pourtant parvenir à vibrer* ».

A force d'inscrire sa vie dans l'expérience des recherches contemporaines, lui est arrivé quelquefois de se risquer elle-même à l'écriture, pour elle-même. Elle a publié des textes qui lui ont été commandés, comme une préface pour *Les Monologues*, de Christian Rullier (Editions théâtrales). « *Ma priorité reste mon travail d'actrice. Mon corps s'est engagé dans l'aventure de l'expression. J'ai l'impression de vivre dans les mots. D'être un mot.* »

Catherine Bédarida

Et puis, quand le jour s'est levé, je me suis endormie, de Serge Valletti, mis en scène par Michel Didym. Théâtre national de la Colline, jusqu'au 23 octobre. 15, rue Malte-Brun, Paris-20°. Tél. : 01-44-62-52-52. Jusqu'au 23 octobre.



CLAUDIA IMBERT

LES GENS DU MONDE

■ L'Association artistique japonaise a rendu publics mardi 17 septembre à Paris les noms des cinq lauréats des 14^e Praemium Imperiale, qui se veulent l'équivalent pour les arts des prix Nobel. **Sigmar Polke** (Allemagne) a remporté le prix pour la peinture. Le Praemium de la sculpture est allé au **Florentin Giuliano Vangi**. Le Britannique **Norman Foster** obtient le prix pour l'architecture, tandis que le baryton berlinois **Dietrich Fischer-Dieskau** reçoit le Praemium pour la musique. Enfin, **Jean-Luc Godard** est récompensé dans la catégorie Théâtre-films. Chacun des lauréats recevra une dotation de 15 millions de yens (environ 125 000 euros).

■ Pour incarner Achille dans *Troy*, dernière manifestation du récent engouement hollywoodien pour l'Antiquité grecque, **Brad Pitt** a abandonné le tournage de *The Fountain*, de **Darren Aronofsky**. Cette défection a provoqué la colère des 400 membres de l'équipe technique, réunis par les producteurs en Australie qui ont, fait rarissime, rendu publique leur indignation et adressé une lettre ouverte au site internet www.aintitcool.com

■ Le réalisateur **Cédric Klapisch**, dont le dernier film, *L'Auberge espagnole*, met en scène des étudiants du programme Erasmus, a participé lundi à Bruxelles à la présentation de la Semaine Erasmus, qui fêtera le millionième étudiant du plus ancien des programmes européens d'échange universitaire. « *Parmi les décisions politiques de ces dernières années*, permettre à un étudiant « *d'aller à l'étranger est une décision qui a des implications réelles très importantes* », a estimé le réalisateur, pour qui Erasmus a « *fabriqué des européens* ». « *On ne se rend pas encore compte de l'importance de ce phénomène Erasmus* », a jugé Cédric Klapisch, critiquant toutefois le « *parcours du combattant* » inévitable lors des inscriptions à ces programmes d'échanges.

■ La comédie *Barbershop*, avec le rappeur **Ice Cube** en tête d'affiche, a pris la tête du box-office nord-américain des recettes. Ce nouveau film a devancé *My Big Fat Greek Wedding* (10,7 millions de dollars), une comédie familiale qui a engrangé au total en 22 semaines près de 110,4 millions de dollars. Ce film à petit budget a créé la surprise en obtenant un succès durable au box-office tout au long de l'été. Le thriller *One Hour Photo*, avec **Robin Williams**, a progressé en une semaine de la treizième à la troisième place, avec des recettes estimées à 8 millions de dollars.

■ Le chorégraphe **Maurice Béjart** a présenté une nouvelle troupe de quinze jeunes danseurs formés à son Ecole-Atelier Rudra, la « *Compagnie M* », qui va interpréter dans un mois, à Lausanne, une œuvre inspirée des paroles de **Mère Teresa**.

RADIO

► Les Matins de France-Culture

07 h 00, France-Culture
Nicolas Demorand reçoit Claudie Haigneré, ministre de la recherche, et Jean-Michel Ribes, directeur du Théâtre du Rond-Point.

► Le monde change

13 h 10, RFI
Portrait de Sylvain Nivard, non-voyant qui travaille chez IBM et qui va recevoir la médaille de l'ordre du Mérite. Il parle de la place des handicapés et de leur intégration dans le monde du travail. Par Caroline Lachowsky.

► En direct de Berlin

12 h 00, France-Culture
A l'occasion des élections allemandes et du Festival international de littérature, plusieurs émissions en direct de Berlin dont *Tout arrive* de Marc Voinchet avec Juliane Lorentz de la Fondation Fassbinder (12 h 00 - 12 h 30) et *Pot au feu*, de Jean Lebrun, avec un reportage d'Alexis Ipatovtsev sur les jeunes et la politique (18 h 00 - 19 h 30).

► Les Tontons footeux

20 h 00, RTL
Pierre Sled se penche sur l'actualité du football avec un PSG-Ujpest en direct du Parc des Princes.

► Baptiste

20 h 40, Radio Classique
Mise en scène radiophonique de *Baptiste*, roman de Vincent Borel consacré à Jean-Baptiste Lully.

— DOMINIQUE DHOMBRES —

La révolution paxtonienne

LORSQUE paraît au Seuil, en 1973, *La France de Vichy*, de Robert Paxton, le malaise est presque général et se résume ainsi : de quel droit cet historien américain vient-il fouiller dans les recoins les plus sombres de notre histoire contemporaine ? On lui reproche des erreurs de détail pour éviter de discuter la conclusion centrale à laquelle il est parvenu : Vichy n'a pas été un instrument passif aux mains des Allemands, mais a eu sa propre dynamique, son idéologie, sa spécificité. Il ne s'agissait pas d'attendre des jours meilleurs, mais de construire une France nouvelle dans une Europe durablement dominée par l'Allemagne. C'est Vichy qui recherchait ardemment la collaboration avec Berlin et non l'inverse. C'est Vichy qui voulait transformer l'armistice de 1940 en un traité de paix alors que Hitler s'en contrefichait.

C'est Vichy qui, en octobre 1940, spontanément et non à la demande de l'occupant, publiait le premier statut des juifs. L'homme par qui le scandale est arrivé est aujourd'hui un vieux professeur au regard bleu, aux cheveux blancs et aux manières patriciennes, qui s'exprime dans un français châtié et se fait volontiers l'historien du phénomène auquel il a lui-même large-

ment contribué : le changement de regard des Français sur la période de Vichy. Le général de Gaulle avait disparu, il y avait eu Mai 68, une nouvelle génération arrivait. Les succès en salles, en 1971, du film de Marcel Ophüls *Le Chagrin et la Pitié*, refusé par la télévision, était le signe que l'opinion française était désormais prête à se pencher de façon plus lucide sur les années 1940-1944.

Les quatre entretiens de Marc Riglet avec Robert Paxton, diffusés chaque soir cette semaine, de lundi à jeudi, sur la chaîne Histoire, permettent de comprendre comment s'est opéré ce bouleversement de mentalités. Paxton avait fait sa thèse de doctorat sur l'armée de l'armistice, ces 100 000 hommes en uniforme que l'Allemagne laissait à la France, en un strict parallélisme voulu par Hitler avec les termes du traité de Versailles. Il avait découvert, dans les documents de la commission d'armistice, une tout autre image de Vichy que celle, plus bénigne, qui avait généralement cours dans la France d'après-guerre. Il avait largement consulté les archives allemandes, ce dont les historiens français s'étaient bien gardés jusque-là. La révolution paxtonienne était en marche.

TÉLÉVISION

L'énigme Maria Callas

Comme toute destinée, celle de Maria Callas reste une énigme, mais son immense célébrité et sa carrière brisée sans retour en 1965, à 42 ans, ont multiplié les tentatives d'explication, les biographies, dont plusieurs viennent de paraître à l'occasion du 25^e anniversaire de sa mort, et les films. Celui de Tony Palmer, réalisé en 1987, s'efforce de retracer, à travers les archives et les témoignages de ceux qui l'ont formée, qui ont travaillé avec elle ou qui l'ont connue intimement, les étapes de sa carrière et de sa vie. L'une et l'autre furent indissociables pour le meilleur et pour le pire, car si Callas vivait extraordinairement sur scène – et les documents choisis sont d'une rare éloquence – elle n'a pas pu ou voulu empêcher que les tempêtes d'une existence de diva et de femme bouleversent l'exercice d'un art qu'elles avaient nourri.

L'idée du film est donc d'associer aux séquences de la vie de Maria Callas des extraits d'airs ou de scènes où elle chante une situation parallèle. Le procédé a ses limites, mais il nous vaut des moments d'une grande intensité dont ni les disques ni les livres ne donnent une sensation aussi forte. Les célèbres inégalités de sa voix, de plus en plus sensible avec les années, y trouvent leur vérité tant elles apparaissent intimement vécues. C'en est bouleversant de justesse. — G. Co.

Soirée Maria Callas, jeudi 19 septembre, 20 h 45.

JEUDI 19 SEPTEMBRE

► Constructions géantes

14 h 40, France 5
Documentaire britannique consacré à la construction de deux gratte-ciel construits en 2001 à Riyad, en Arabie saoudite. Norman Foster, célèbre architecte anglais, a dessiné l'une d'elle.

► The Snapper

20 h 45, Canal Jimmy
Une comédie de Stephen Frears qui filme avec tendresse les

tribulations d'une famille catholique de Dublin.

► Tenue de soirée

20 h 50, Paris Première
Un trio hors du commun (Blanc, Depardieu, Miou-Miou) pour un film de Bertrand Blier qui fit du bruit lors de sa sortie en 1986.

► Envoyé spécial

20 h 55, France 2
La première enquête explore les coulisses des comédies musicales (de la formation aux fans). La deuxième s'intéresse au trafic de

bois exotique. Un véritable pillage dont est victime le Cameroun.

► Minuit dans le jardin du bien et du mal

20 h 55, France 3
Réalisé par Clint Eastwood, ce film de 1997 est une réussite. John Cusack et Kevin Spacey sont parfaits et l'atmosphère de Savannah, vieille ville sudiste, parfaitement restituée.

► Starck

22 h 30, Arte
Un portrait du designer français Philippe Starck. Plusieurs témoins, dont l'architecte italien Renzo Piano donnent leur avis.

► PSG-Ujpest

23 heures, Canal+
Retransmission du match de Coupe de l'UEFA opposant les joueurs de Luis Fernandez aux Hongrois d'Ujpest.

► Campus

23 heures, France 2
Le magazine proposé par Guillaume Durand évoque les psycho-killers de la littérature. Avec Jean Vautrin, Francis Maï, Jean-Marie Abgrall...

► Taxi parisien

Minuit, France 3
Un documentaire étonnant de Robert Bozzi. Ce cinéaste a passé les examens pour être chauffeur de taxi. Dans son véhicule, il a installé trois petites caméras. A la fin de la course, il prévient ses clients qu'ils ont été filmés. Des témoignages souvent poignants.

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 18 SEPTMBRE

TF1

14.45 Séisme imminent Téléfilm. Richard Friedman (EU, 2000, ♦) **16.25** Providence Lilly fait des siennes ♦ **17.15** Melrose Place Série professionnelle. Série **18.55** On a tout essayé **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal.



20.35 Soirée FOOTBALL LIGUE DES CHAMPIONS Milan AC - Lens (1^{re} phase, 1^{re} journée, groupe G). 896031 *Le tirage au sort de la 1^{re} phase de la Ligue des champions n'a pas épargné les Lensois, confrontés aux Allemands du Bayern Munich, aux Espagnols du Deportivo La Corogne et aux Italiens du Milan AC dans le groupe G.*

22.45 FOOTBALL LIGUE DES CHAMPIONS Bayern - Deportivo La Corogne. 274895 **0.15** Star Academy **0.50** Embarquement porte n°1 Cadix. Documentaire. 817074 **1.30** Vis ma vie Magazine. 974515

3.05 Reportages Le combat du père Pedro. Magazine. 5144345 ♦ **3.35** Histoires naturelles La Réunion. Documentaire. 4676451. Des comorans, des caillies et des grands tétras. 4333451 **4.55** Musique (10 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.50 Louise ■■ Abel Gance (France, 1939, N., 85 min) **Cinéma Classic**
17.45 L'Inraisemblable Vérité ■■ Fritz Lang (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 80 min) **Cinéma Classic**
18.55 Soleil vert ■■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1973, 10 min) **TCM**
19.35 Lola ■■ Jacques Demy (France, 1960, N., 85 min) **Cinéma**
20.45 After Hours ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1985, v.m., 95 min) **TCM**
21.00 Mafia Blues ■■ Harold Ramis. Avec Robert De Niro, Billy Crystal (Etats-Unis, 1999, v.m., 100 min) **Cinéma Premier**
21.00 L'Enfance d'Ivan ■■ Andreï Tarkovski (Russie, 1962, v.o., 95 min) **Cinéma Auteur**
22.05 Ordet, la parole ■■ Carl Theodor Dreyer (Danemark, 1955, N., v.o., 120 min) **Cinéma Classic**
22.15 La Menace ■■ Gérard Oury (France, 1960, N., 85 min) **Cinéma**
22.20 Who's that Knocking at My Door ? ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1965, N., v.o., 105 min). **TCM**
23.40 Jeunes filles modernes ■■ Harry Beaumont (Etats-Unis, 1930, N., v.o., 95 min) **Cinéma**
0.35 Sur la route de Madison ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1995, v.o., 130 min) **Cinéma 2**

FRANCE 2

16.50 Un livre *Les Amants de Marie*, de Leslie Kaplan **16.55** Le Numéro gagnant **17.35** Aix mélodie Ça va. Série **18.25** Friends Celui qui portait des lunettes. Série **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille **20.00** Journal.



20.55 JULIETTE LESAGE, MÉDECINE POUR TOUS CONDUITES DANGEREUSES Série. Christian François. Avec Delphine Rich, Delphine Serina, Francis Perrin, Rufus, Vincent Jouan (France, 2002) ♦. 8223944 *Pour pouvoir consacrer plus de temps à sa famille, une femme, médecin urgentiste, choisit de s'orienter vers la médecine du travail.*

22.35 ÇA SE DISCUTE COMMENT VIT-ON EN DEHORS DE LA RÉALITÉ ? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 8743708

0.40 Journal de la nuit, Météo **1.05** Des mots de minuit Magazine. 3992068 **2.35** Emissions religieuses 6347258 **3.20** Les Piliers du rêve Documentaire. 8089426 **3.45** Infos, Météo **4.02** La Citadelle de Namur (25 min).

FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcier Les gorges de l'Ardeche : quelle descente ! ♦ **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'Info, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** Le Fabuleux Destin de...



20.55 DES RACINES ET DES AILES SPÉCIAL PRAGUE Magazine présenté par Patrick de Carolis. Au sommaire : Prague l'envoûteuse. Au cœur du château. L'été prochain à Marienbad. Le réveil de la Bohême. 9706147

23.00 Météo, Soir 3.

23.30 JACK REED Série. Brian Dennehy. Avec Brian Dennehy, Nicole Crozier, Charles S. Dutton, Amos Crowley, Aaron Barkiv (Etats-Unis, 1996) **20.654**
1.00 Ombre et lumière: Philippe Sollers.

1.25 Les Dossiers de l'Histoire La grande aventure de la presse filmée [2/4] : Les yeux du monde 1914-1928. 5129093 ♦ **2.20** Le Fabuleux Destin de... **2.45** Soir 3 **3.10** Strip-tease Magazine (60 min) ♦. 6361426

CANAL+

16.35 Invincibles Téléfilm. Jefery Levy (EU, 2001). **18.05** Les Simpson Série ▶ *En clair jusqu'à 20.59* **18.30** L'Hyper Show David Bowie **19.55** Les Guignols, Les Journaux **20.05** H Série. Un flacon rouge **20.25** La Météo.



21.00 LA PIANISTE ■ Film. Michael Haneke. Avec Isabelle Huppert, Benoît Magimel, Annie Girardot, Anna Sigalevitch, Susanne Lothar (2001, ♦) **9386429**
Une professeure de piano névrosée est confrontée à l'amour qu'elle transforme en expérience masochiste. Interprétation remarquable.
23.05 Minutes en + Spécial « La Pianiste ».

23.10 A L'AUBE DU SIXIÈME JOUR Film. Roger Spottiswoode. Avec Arnold Schwarzenegger, Michael Rapaport, Tony Goldwyn, Michael Rooker, Sarah Wynter (Etats-Unis, 2000, v.o.) **1107383**

1.10 Gunblast Vodka Film. Jean-Louis Daniel (Fr., 2000). 5346432 **2.50** Trouble Every Day ■ Film. Claire Denis (2000). 88928600 **4.35** Liens de sang Téléfilm. Arthur Allan Seidman (EU, 2001, 100 min) **0**.

FRANCE 5 / ARTE

16.40 Le Coyote, dernier roi de la prairie **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air Magazine. Al-Qaïda **19.00** Connaissance Au cœur de la vie [3/3] **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Jeux vidéo, Attention danger !



20.45 LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE UN JOUR EN SEPTEMBRE Film documentaire. Kevin MacDonald. Avec Michael Douglas, Ankie Spitzer, Jamal Al Gashey, Gerald Seymour, Alex Springer (GB - Sui., 1999). 513296 *Trente ans après, la reconstitution du massacre de la délégation israélienne aux JO de Munich. Oscar du meilleur documentaire en 2000.*

22.15 MUSICA IL TURCO IN ITALIA Opéra bouffe de Rossini. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'opéra de Zurich, dir. Franz Welser-Möst. Avec Cecilia Bartoli (Fiorilla), Ruggero Raimondi (Sélim), etc. 7979295

0.40 Why Are You Creative ? Steven Soderbergh. 54412726 **0.45** Théodora, impératrice de Byzance ■■ Film. Riccardo Freda. 2441884 **2.15** Maestro L'Art de la direction d'orchestre, la légende continue (29 min).

M6

17.55 Stargate SG-1 Série (saison 2). La morsure du serpent **18.05** Charmed Série (saison 2). Célébration **19.45** Et 20.40 Caméra café Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Une nounou d'enfer Série (saison 1) **0**.



20.50 ALIAS Copie conforme **0** 8032302. Véritable identité **0** 4627031. Série (saison 1) Ken Olin ; Daniel Attias. Avec Jennifer Garner, Carl Lumbly, Subash Kundanmal, Bradley Cooper, Lori Heuring (EU, 2001). *Dans Copie conforme, la CIA et le SD6 se disputent un vaccin qui immuniserait les populations contre les menaces bactériologiques.*

22.35 X-FILES 4 D **0** 4622586. Série (saison 9). Tony Wharmby. Avec Robert Patrick, Annabeth Gish (EU, 2001). *Le FBI est sur les traces d'un dangereux psychopathe.*

23.25 Oz Visites conjugales **0** 8919586. Série (saison 1) [2/8]. Série **0.30** Buddy Faro La malédiction de Faro **0** [2/13] 9029068. Série **1.19** Météo **1.20** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (340 min). 83814890

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Si toutes les colères du monde. **21.00** Chanson - boom ! **22.00** Journal. **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. *Radio-thérapie : Magométi-moi.*
0.00 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Spécial Mogador. Donné au Théâtre Mogador, à Paris. Œuvres de Haydn, Berg, Prokofiev, Chostakovitch. **22.00** En attendant la nuit. **23.00** Jazz poursuite. *Manhattan* [3/3]. **0.00** Le Cabinet des curiosités.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Stravinsky, Chostakovitch, Prokofiev, Khatchaturian. 20.40 Concert. Par le Chœur de chambre Accensus, dir. Laurence Equilbey : Œuvres de Reger, Cornelius. **22.15** Les Rendez-Vous du soir (suite). *Poliuto*. Opéra de Donizetti. Par le Chœur et l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Antonino Votto, Franco Corelli (Poliuto).

DÉBATS

16.10 et **0.10** Un livre, un débat. États-Unis : nos meilleurs ennemis ? Invités : Jean-François Revel ; Max Gallo ; Marc-Edouard Nabe ; Philippe Roger. **LCI**

18.30 Studio ouvert. La sécurité routière. Invités : Geneviève Jurgensen ; Bernard Dussaut ; Gilles de Robien ; Christian Gérondeau. **Public Sénat**

MAGAZINES

17.00 Explorer. Bombardiers du feu. La fièvre des stock-cars. Chameaux au galop. **National Geographic**
17.25 Les Lumières du music-hall. Enrico Macias, Vanessa Paradis. **Paris Première**
19.05 Une histoire de spectacle. Invité : Didier Gustin. **Paris Première**
21.00 Faits divers. Mourir à l'usine. **TV 5**
23.00 Explorer. Nos voisins les bêtes. Singes intrépides. Pour quelques glands de plus. Les chevaux hors-la-loi de Dublin. **National Geographic**

DOCUMENTAIRES

18.00 Raphaël. [2/3]. Le prince des peintres. **Mezzo**
18.00 La Délation sous l'Occupation. **La Chaîne Histoire**
18.25 Hollywood Stories. [1/2]. Mia Farrow. **Paris Première**
18.30 Chroniques du Belize. Les gardiens de la lagune. **National Geographic**

SPORTS EN DIRECT

19.00 Les Chats, des tigres apprivoisés. **Nat. Geographic**
19.05 Le cinéma canadien à l'ombre des palmiers d'Hollywood. **TPS Star**
19.45 Les Brûlés de l'Histoire. Staline en Espagne : la guerre civile dans la guerre civile. **La Chaîne Histoire**
20.00 Tsunami. La vague tueuse. **National Geographic**
20.05 Une vallée contre un empire. **Histoire**
20.15 L'Homme et l'Éléphant. [1/13]. **Planète**
20.40 Pièces à conviction. Lié par le sang suivi de Le soulier. **Festival**
20.45 « Ecolo pas d'auto » - Rollers. **Planète**
21.00 Robert Paxton. [3/4]. Vichy et les Juifs. **Histoire**
21.30 Croco chroniques. Le crocodile tueur de Mondonquillo. **National Geographic**
21.55 La Dynastie Grimaldi. Grace Kelly. **La Chaîne Histoire**
22.00 Le Siècle des hommes. 1919-1939 - La paix perdue. **Histoire**
23.00 Pilot Guides. L'Afrique du Sud et le Lesotho. **Voyage**
0.35 L'Autre Algérie. [3/5]. Les oiseaux chantent toujours la liberté. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

14.30 Cyclisme. Tour d'Espagne (1^{re} étape) : Alcobendas - Collado Villalba (162 km). **Eurosport**
15.30 Basket-ball. Championnat du monde féminin (2^e tour) : France - Lituanie. **Pathé Sport**

MUSIQUE

19.15 Jeunes solistes du Conservatoire. En 2002. Avec Aileen Jane Bramhall (soprano), Hélène Tysman (piano). Œuvres de Strauss, Argento, Barber. **Mezzo**
23.25 Maria Callas à Hambourg. A la Musikhalle de Hambourg, en 1962. Œuvres de Massenet, Gounod, Bizet, Verdi, Rossini. **Paris Première**
23.30 Art Ensemble of Chicago. Avec Malachi Favors (contrebasse), Roscoe Mitchell (saxophone), Lester Bowie (trompette), Joseph Jarman (saxophone), Don Myce. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.50 Nouvelle vie, nouvelle donne. Francesco Massaro. [1 et 2/2] **0** **Téva**
20.55 Jack l'Éventreur. David Wickes [1/2] **0** **TMC**
22.55 Louis Meissonnier, maître d'école. Jean-Pierre Marchand. [6/6]. **Histoire**
23.15 Coupable ou innocent. Matti Geschonck **0** **Festival**

SÉRIES

20.45 Star Trek, Deep Space Nine. Passé décomposé [1 et 2/2] (saison 3) **0** **Canal Jimmy**
20.45 ADN, menace immédiate. Les révélations. **13^{ème} RUE**
23.15 Homicide. Emmuré vivant (saison 4) **0** **Série Club**
23.15 That '70's Show. Le sous-sol d'Eric. La rechute (saison 4, v.o.) **0** **Canal Jimmy**

JEUDI 19 SEPTEMBRE

TF1

12.50 A vrai dire Magazine **13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'Amour Feuilletton ♦ **14.45** En quête de vérité Téléfilm. Timothy Bond. Avec Nick Mancuso, Kelly Rowan (Etats-Unis, 1998, ♦). **16.25** Providence Série. Tourner la page ♦ **17.15** Melrose Place Série. Fou de jalousie **18.10** Star Academy **18.55** Le Bigdil Jeu **19.50** Métiers de campagne **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.55 UNE FEMME D'HONNEUR Samedi soir Série. Dominique Tabuteau. Avec Corinne Touzet, Patrick Fierry, Marc Samuel, Romaric Perche, Franck Capillery (France, 2000, ♦). 8293703. *Une femme trouve la mort au cours d'un accident provoqué par trois jeunes gens mais tout porte à croire qu'elle n'est pas décédée au moment du choc.*

22.40 LA PREMIÈRE CIBLE Téléfilm. Armand Mastroianni. Avec Daryl Hannah, Doug Savant (EU, 2000, ♦). 3483635 *Affectée à la protection du président des Etats-Unis, une jeune femme déjoue un audacieux complot, impliquant l'un de ses proches.*
0.25 Les Couilluses de l'économie Magazine présenté par Jean-Marc Sylvestre. 5600778 **1.15** Star Academy Jeu. 3696001 **1.55** Météo.

2.00 Très pêche **0**. 8277049 **2.55** Reportages Gascon, Tourangeau, Poitevin... Compagnons du devoir. 2366198 **3.20** L'épine secret 4018933 **4.15** Histoires naturelles 7849989 **4.40** Musique (20 min). 2807204.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.00 Noir comme le souvenir ■■ Jean-Pierre Mocky (France - Suisse, 1995, 90 min) **0**
14.20 Underground ■■ Emir Kusturica (Allemagne - France - Yougoslavie, 1995, v.m., 170 min) **0** **Cinéma Auteur**
15.00 Drôle de drame ■■ Marcel Carné (France, 1937, N., 95 min) **0** **Cinéma**
15.25 La Belle de New York ■■ Charles Walters (Etats-Unis, 1952, v.o., 90 min) **TCM**
16.55 Les Quatre Filles du docteur March ■■ Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1949, v.m., 115 min). **TCM**
17.10 Cul-de-sac ■■ Roman Polanski (GB, 1966, N., v.m., 110 min) **0** **Cinéma Auteur**
18.00 L'Affaire Macomber ■■ Zoltan Korda (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 90 min) **0** **Cinéma**
20.45 Loulou ■■ Maurice Pialat (France, 1980, 105 min) **0** **Cinéma Succès**
21.15 Fenêtre sur cour ■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1954, 110 min) **0** **Match TV**
22.15 Les Fantastiques Années 20 ■■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 110 min). **TCM**
22.40 La Quatrième Dimension ■■ John Landis, Steven Spielberg, Joe Dante et George Miller (Etats-Unis, 1983, v.m., 100 min) **0** **Cinéma Frisson**
23.40 Dangerous Game ■■ Stephen Hopkins (Etats-Unis, 1991, 100 min) **0** **TPS Star**
0.05 La Ville conquise ■■ Anatole Litvak et Jean Negulesco (Etats-Unis, 1940, N., 90 min). **TCM**

FRANCE 2

12.55 Météo, Journal **13.55** Derrick **14.50** Blancs **15.00** Un cas pour deux Beauté fatale **16.05** Rex Les bas-fonds de Vienne **0**
16.50 Un livre *Maison haute*, d'Anne Nivat **17.00** Des chiffres et des lettres **17.30** Age sensible La fille de Pinocchio ♦ **18.00** Brigade des mers Double jeu **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille **20.00** Journal **20.35** Question ouverte Invité : Laurent Fabius.



20.55 ENVOYÉ SPÉCIAL Magazine présenté par Françoise Joly ♦ Au sommaire : Les coulisses des comédies musicales. Trafic de bois exotique. 9779093 *Une équipe d'« Envoyé spécial », Valérie Gaget et Jean-Marie Lequertier, a suivi pendant huit mois Luc Plamondon dans les coulisses de son nouveau spectacle Cindy - Cendrillon 2002.*

23.00 CAMPUS, LE MAGAZINE DE L'ÉCRIT Soirée frisson : les psychos-killers de la littérature. Magazine présenté par Guillaume Durand. Invités : Jean Vautrin (Le Journal de Louise B.) ; Franca Mai (Momo qui kills) ; Jean-Marie Abgrall (Dans la tête du tueur) ; Léo Scheer pour Il entrerait dans la légende, de Louis Skorecki. 1024345
0.35 Journal, Météo **1.05** Millennium Sept ans de malheur. Avec Lance Henriksen **0**.

1.45 Contre-courant Dans le secret du paradis (nucléaire). 5725827 **2.45** Contre-courant La vie contaminée. 4036339 **3.40** 24 heures d'Info, Météo **3.55** Sur la trace des émerillons Documentaire (30 min). 5047488.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix **15.00** Le Poids d'un secret Téléfilm. Rolf von Sydow. Avec Lara-Joy Körner (1997). **16.35** T03 **17.35** Mon Kanar **17.50** C'est pas sorcier Les plus grands manèges du monde ♦ **18.15** Un livre, un jour *Nous ne savons pas aimer*, de Jean-Marie Rouart **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'Info, Météo **20.10** Consomag **20.15** Tout le sport **20.25** Le Fabuleux Destin de...



20.55 MINUIT DANS LE JARDIN DU BIEN ET DU MAL ■■ Film. Clint Eastwood. Avec Kevin Spacey, John Cusak, Jack Thompson, Jude Law ♦. 74471971 *Une équipe d'« Envoyé spécial », Valérie Gaget et Jean-Marie Lequertier, a suivi pendant huit mois Luc Plamondon dans les coulisses de son nouveau spectacle Cindy - Cendrillon 2002.*

0.00 DANS LES COULISSES DE... TAXI PARISIEN Documentaire. R. Bozzi ♦. 57865 *Devenu chauffeur de taxi en juillet 2001, le réalisateur a équipé sa voiture de trois petites caméras pour capter durant huit mois le petit théâtre de la vie parisienne sur la banquette arrière.*
0.50 Ombre et lumière Magazine. Invité : Stéphane Peyron. 6794310.

1.20 Espace francophone Jeunes d'Afrique. **1.45** Le Fabuleux Destin de... **2.05** Soir 3 **2.30** Des racines et des ailes Prague. 6918391 **4.30** Les Dossiers de l'Histoire La grande aventure de la presse filmée [2/4] 6474778 (60 min).

CANAL+

14.00 L'Enfer ■■ Film. Claude Chabrol **0** **15.40** En aparté **16.30** ET **20.40** Le Journal du cinéma Festival de Marrakech **0** **16.45** 50 degrés Fahrenheit Film. Hugh Johnson **0** ▶ *En clair jusqu'à 20.59* **18.30** L'Hyper Show Invités : David Guetta ; Axelle LaFont **0** **19.30** Le Journal des bonnes nouvelles **0** **19.55** Les Guignols **20.05** H Une histoire de comédie **20.30** Le Journal du sport **20.55** Le Zapping.



21.00 LIBERTY HEIGHTS ■ Film. Barry Levinson. Avec Adrien Brody, Ben Foster, Orlando Jones, Bebe Neuwirth, Joe Mantegna (Etats-Unis, 2000) **0**. 47068 *La vie d'une famille dans un quartier de Baltimore dans les années 1950. Un film à la fois nostalgique et autobiographique.*

23.00 FOOTBALL Coupe de l'UEFA (Premier tour aller). Paris-SG (Fr.) - Ujpest Budapest (Hongr.). En différé. 1947242 **0.40** Les Yeux dans les Bleus 3 Documentaire. Stéphane Meunier. 5259952 **0** **2.15** Cinéma de quartier : Cycle « Horreurs britanniques » - La Revanche de Frankenstein ■■ Film. Terence Fisher. Avec Peter Cushing, Francis Matthews, Eunice Gayson, John Welsh (GB, 1958, v.o.) **0** **3710204**

3.45 Danse ta vie Film. Nicholas Hytner. Avec Amanda Schull, Zoe Saldana (EU, 2000, v.o.) **0** **7487943** **5.40** Football. Coupe de l'UEFA : Denizlipor - Lorient (1^{er} tour). Match aller : **6.40** Stick *L'Église du consentement*. Court métrage (20 min).

FRANCE 5 / ARTE

12.05 Midi les zouzous **13.45** Le Journal de la santé **14.10** Les Intrus L'invasion des abeilles mutantes **14.40** Constructions géantes Les gratte-ciel de demain **15.40** Méditerranée(s) Beyrouth **16.35** Dieux et démons, sous le signe du serpent [1/3] **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air Les pompiers **19.00** Voyages, voyages Shanghai **19.45** Arte info **20.15** Dresde sauvée des eaux.



20.40 PREMIÈRE SÉANCE - CONTRÔLE D'IDENTITÉ ■■ Film. Christian Petzold. Avec Julia Hummer, Barbara Auer, Richy Müller, Bilge Bingül (All.-Port., 2000). 296490 *Un couple d'anciens activistes, en cavale depuis de nombreuses années, vit dans la clandestinité. Un remarquable récit sur le conflit entre les principes et la réalité.*

PIERRE GEORGES

Les Gaietés de l'Elysée

QUAND même, *Le Canard enchaîné* exagère ! Une pleine page, et hilarante avec cela, sur la double et tragique affaire de l'Elysée. Avec des dessins de Cabu déchaîné, lui, et pour l'occasion imitant ces fameuses planches de Di Marco, prince illustrateur du boulevard du crime revisité *Déetective*.

On ne devrait pas rire. Ce n'est pas convenable. Et même un peu risqué, vu la qualité des personnes tournées en ridicule. Mais, enfin, c'est difficile de résister, tant les histoires cornucopiques évoquées par l'hebdomadaire, et pour partie démenties par l'Elysée, nous gratouillent autant qu'elles nous chatouillent de bon matin le grand zygomatic.

Première affaire donc : l'histoire abominable de ce jeune citoyen-électeur-internaute-malpoli qui, le 21 avril au soir, adressa un courriel insensé et, judiciairement, suicidaire à la présidence de la République. Ce jeune électeur, encore sous le coup de l'émotion nationale et républicaine consécutive moins à l'élimination de Lionel Jospin au premier tour de la présidentielle qu'à la qualification de Jean-Marie Le Pen pour le second, commit un e-mail regrettable. Sur le site Internet de l'Elysée, il adressa, rapporte *Le Canard*, un message destiné au président-candidat Chirac. Sans doute pour lui signifier toute l'estime qu'il lui portait, lui prédire, juste prédiction, « un score de république bananière ». Et aussi, mots insensés, pour conclure d'un insolent « mes amitiés à votre rombière ».

Normalement, devant ce genre de courriel, le bon sens d'un internaute de garde à la réception, commande d'ouvrir la grande poubelle ubuesque à messages vengeurs pour y déposer, sans

plus de manières ni d'émotion, ce type de poulet au vinaigre. Mais le crime était signé autant que l'outrage « à personne dépositaire de l'autorité publique » sembla constitué. Si bien qu'une enquête fut ouverte, que le malpoli fut convoqué à la mi-mai au commissariat du XIX^e arrondissement pour s'y entendre signifier l'ouverture d'une procédure à son encontre. Et pour y répondre aux questions des limiers.

On voit d'ici le tableau. Question : « Vous reconnaissez avoir utilisé le terme de rombière ? » Réponse : « Oui, monsieur l'agent. » Question : « De rombière au sens du Petit Robert, bourgeoise d'âge mûr, ennuyeuse, prétentieuse et un peu ridicule ? » « Oui, monsieur le commissaire. » « De rombière issu du bas-lorrain « romber », grommeler, ronchonner ? » « Oui, monsieur l'inspecteur. » Bon, signez là !

Ah ! internautes, modérez vos propos, c'est un conseil de repris d'écriture ! Quant à l'autre affaire, plus longuement évoquée à la une ce jour, dans une répartition soigneuse des aubaines, elle fait définitivement notre joie. Cette histoire de flic de garde nocturne avec une fliquesse du côté de la grille du Coq et qui, pour passer le temps, lui fait des chatouilles ou gratouilles, c'est selon cher docteur Knock. Ce cri terrifiant, dans la nuit sans lune, de la chatouillée ou gratouillée qui laisse accroire à madame Chirac à un horifique crime. L'intervention immédiate, secourable puis courroucée de la mère de la Nation devant ces bavures policières. L'enquête ouverte, les interrogatoires, les procès-verbaux, les plans, le dossier de 34 pages livré par *Le Canard*, quel bonheur suave !

En Côte d'Ivoire, de plus en plus de petites filles dans les écoles

HÉRÉBO (Côte d'Ivoire)
de notre envoyé spécial

« Ils sont braves, ils auront des bonus. » Atta Kouakou, l'instituteur, jette un regard bienveillant à Parfait et Jean-Marie, qui rentrent cette année au cours préparatoire deuxième année. Munis de machettes presque aussi hautes qu'eux-mêmes, ils débroussaillent avec entrain les abords de leur salle de classe, envahis par les mauvaises herbes.

Lundi 16 septembre : c'est jour de rentrée à Hérébo, village de la sous-préfecture de Tabagne, dans le nord-est de la Côte d'Ivoire. Comme le veut la tradition, les premiers jours sont consacrés à la mise en route, à laquelle les élèves tentent bien évidemment d'échapper par maints subterfuges : désherbage des cours de récréation, nettoyage de salles de classe où la poussière s'est accumulée durant les deux mois de vacances...

Comme le veut également la tradition, l'afflux des enfants est progressif et plutôt timide. « On a pourtant envoyé des annonceurs publics dans tous les villages, pour informer les parents de la date de la rentrée », relève Atta Kouakou. Mais, à Hérébo comme dans toutes les écoles de la sous-préfecture, tous les instituteurs sont déjà à leur poste. Pour eux, chaque rentrée scolaire est un défi, tant la réalité rurale est difficile.

Nous sommes dans la région du Zanzan, une des plus pauvres de Côte d'Ivoire, traditionnellement connue pour son faible taux de scolarisation des filles, que les parents préfèrent envoyer comme petites bonnes dans les grandes villes quand ils ne les préparent pas à des mariages souvent précoces. Combien d'entre elles seront en cours cette année ? « Les choses vont de mieux en mieux, explique Aimé Kouakou Kouadio, inspecteur d'éducation et président du comité de promotion de l'enseignement de base. En 1991, on avait 615 élèves, dont 80 filles. Deux ans plus tard, on était à 1 080 élèves, dont 400 filles ». Aujourd'hui,



A l'école d'Hérébo, dans l'est du pays, tous les livres sont désormais gratuits.

la sous-préfecture compte 3 675 élèves : 2 095 garçons, 1 500 filles. C'est le résultat de l'action conjuguée de l'organisation de l'ONU pour l'enfance (Unicef) et de la Banque africaine de développement (BAD) qui, ces dernières années, ont fourni gratuitement des tenues et des fournitures scolaires pour les filles. Debout dans la cour d'une des écoles de Tabagne, une jeune mère de famille vient inscrire sa petite fille en cours préparatoire. « Maintenant, il n'y a plus de travail réservé à l'homme. Une femme peut être ministre ou députée », lâche-t-elle, le sourire timide.

Un problème demeure, malgré tout. Les résultats scolaires des filles se détériorent au fur et à mesure qu'elles avancent. Elles sont toujours largement derrière les garçons au certificat d'études. « Complexe d'infériorité ? », se demande Ali Brahima, instituteur. « Trop de travail domestique », juge la mère de famille de pas-



sage. Mais la gratuité des manuels au programme, grande promesse de campagne du président socialiste Laurent Gbagbo, élu en octobre 2000, commence à donner des résultats.

Appliquée d'abord au cours préparatoire, elle est élargie à l'ensemble du primaire cette année. « Ici, 90 % de la population est agricole, exerçant majoritairement dans le secteur vivrier, donc pauvre. C'est un obstacle à la scolarisation. La gratuité des ouvrages a donc créé un vrai engouement chez les parents », rapporte Mamadou Sidibé, le sous-préfet. Un engouement qui a son revers : il faut construire, au plus vite, de nouvelles classes. « Les enfants sont obligés de s'asseoir à quatre par table-banc », déplore un instituteur. Trois classes du primaire ont été réquisitionnées pour abriter de nouvelles classes de sixième, en attendant la construction d'un collège, qui traîne.

A l'école d'Hérébo, il n'y a que deux enseignants sur six originaires de la région. A Tabagne également, les maîtres viennent des quatre coins du pays. Montrant du doigt quelques-unes de leurs habitations, situées derrière l'école, un des instituteurs évoque un autre problème, celui du logement. « Ici, nous sommes quinze enseignants, il n'y a que sept maisons de fonction, et elles sont vétustes », se plaint André Gbana. Les huit autres maîtres sont obligés de louer ou de sous-louer des demeures au village. « La cohabitation avec les autochtones est souvent difficile, à cause des différences de culture », déplore un de ses collègues. Tous les maîtres pointent du doigt un autre écueil : le pays, en raison des crises politiques, a interrompu plusieurs chantiers pédagogiques : un centre d'initiation professionnelle, destiné aux recalés du certificat d'études, fonctionne au ralenti, un projet d'enseignement en langues nationales est en veilleuse. Bref, le « mammoth » ivoirien est, à certains égards, déjà bien rachitique.

Théophile Kouamouo

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Epuración en Chine

CÉLÉBRANT le 1^{er} juillet son trentième et unième anniversaire, le Parti communiste chinois a vanté le succès de la réforme idéologique et annoncé qu'il avait « dirigé une vaste campagne parmi nos cadres et nos fonctionnaires contre la corruption, la bureaucratie et le gaspillage ». Commencées simultanément en décembre dernier, ces deux « purges » sont aujourd'hui arrêtées. La première, celle des cadres, depuis le mois d'avril, s'ap-

pelait le mouvement des « trois anti » (antigaspiillage, anticorruption, antibureaucratie). La deuxième, menée dans la masse depuis la mi-juin, était le mouvement des « cinq anti » (contre les pots-de-vin, la fraude fiscale, les vols contre l'Etat, l'espionnage économique, la malhonnêteté dans les affaires). Ce qui frappe c'est que l'épuration n'a pas eu lieu dans les états-majors. En fait il n'y a pas d'équipe de rechange. La boussole

est sur le vaisseau amiral, et elle ne se trompe jamais. Le reste de la flotte, très dispersé et formé d'embarcations légères, a plus de chances de perdre ses directions et de s'échouer, car on ne dispose pour la conduire que de quelques maîtres d'équipage chevronnés et d'une foule immense de pilotes à peine instruits.

Charles Grosbois
(19 septembre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



Les 35 lettres essentielles de François Fillon

Le Monde. A télécharger au format PDF à la rubrique Aujourd'hui de la home page.

■ **Nouvelles technologies.** Un entretien avec Olivier Isselin, directeur artistique des Rendez-Vous électroniques.Sur www.lemonde.fr/interactif■ **L'actualité en images.** Chaque soir à partir de 18 heures, les photos du jour.

CONTACTS

► **RÉDACTION**

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris

Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;

télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► **ABONNEMENTS**

Par téléphone : 01-44-97-54-54

Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>

Par courrier : bulletin p. 22

Changement d'adresse et suspension :

0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► **INTERNET**Site d'information : www.lemonde.frSite finances : <http://finances.lemonde.fr>

Site nouvelles technologies :

<http://interactif.lemonde.fr>Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immo.lemonde.fr>► **TÉLÉMATIQUE**

3615 lemonde

► **DOCUMENTATION**Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>► **COLLECTION**

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-09-43-21

Le Monde sur microfilms :

03-88-71-42-30

► **LE MONDE 2**

Abonnements : 01-44-97-54-54

En vente : « Messier, l'histoire vraie ».

► Tirage du Monde daté mercredi 18 septembre 2002 : 517 543 exemplaires. 1 - 3 Nos abonnés de France métropolitaine trouveront avec ce numéro un encart *Le Monde 2* et nos abonnés Paris - Ile-de-France trouveront le supplément « aden ».

opodo
Le voyage en ligne.

PAS UNE PLAGE, VOTRE PLAGE.

Athènes
Vol A/R à partir de*
247 €

Pointe-à-Pitre
Vol A/R à partir de*
400 €

Tunis
Vol A/R à partir de*
248 €

Opodo : créée par Air France, British Airways, Alitalia, Iberia, KLM, Lufthansa, Aer Lingus, Austrian Airlines et Finnair.

C'est vous qui voyagez avec **www.opodo.fr**